
U d'/of OTTAWA
39003013764161





HISTOIRE

DE LA

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

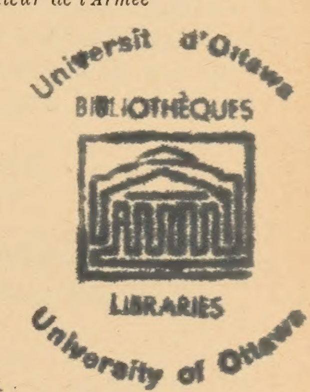
1870-71

AMÉDÉE LE FAURE

HISTOIRE
DE
LA GUERRE
FRANCO-ALLEMANDE
1870-71

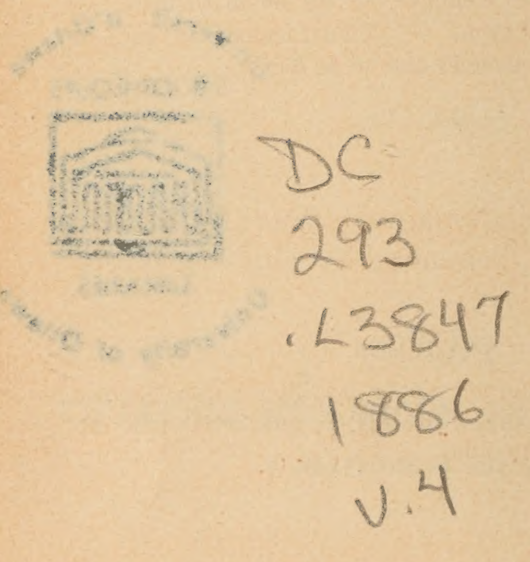
ILLUSTRÉE DE 110 PORTRAITS
ET DE 32 CARTES ET PLANS

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET ANNOTÉE
PAR DÉSIRÉ LACROIX
Ancien Secrétaire de la Rédaction du *Moniteur de l'Armée*



TOME IV

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6



HISTOIRE

DE LA

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

1870-71

CHAPITRE PREMIER

Événements accomplis à Paris depuis les batailles de la Marne. — La lettre du comte de Moltke. — Réponse du général Trochu. — Préparatifs de bataille. — Choix du terrain. — Combat du Bourget (21 décembre). — Prise de la Ville-Evrard et de la Maison-Blanche. — Surprise de nuit à la Villa-Evrard. — Démonstrations au nord-ouest et à l'ouest. — Rentrée des troupes dans leurs cantonnements. — Les Allemands commencent leur bombardement. — Évacuation du plateau d'Avron. — Bombardement au sud et au nord. — Les batteries ennemies autour de Paris.

I

Le 5 décembre, au lendemain des batailles de Villiers et de Champigny, le général Trochu recevait la lettre suivante :

Versailles, ce 5 décembre 1870.

Il pourrait être utile d'informer Votre Excellence que l'armée de la Loire a été défaite hier près d'Orléans, et que cette ville est réoccupée par les troupes allemandes.

Si toutefois Votre excellence *jugera* à propos de s'en convainc par un de ses officiers, je ne manquerai pas de le munir d'un sau conduit pour aller et venir.

Agréez, mon général,

Le chef d'état-major,

Signé : COMTE DE MOLTKE.

Le conseil du gouvernement s'assembla aussitô pour délibérer : fallait-il voir là, de la part des Alle mands, une intention d'entrer en pourparlers MM. Favre et Picard, ainsi que le général Ducrot étaient de cet avis; le général Trochu se prononç contre l'idée d'accueillir la proposition du comte d Moltke. A la suite d'une longue discussion, il fu décidé que l'on ne s'arrêterait pas à l'offre d'envoye un officier français constater la défaite de l'armée d la Loire, et la réponse suivante fut transmise a quartier général allemand :

Paris, ce 6 décembre 1870.

Votre Excellence a pensé qu'il pourrait être utile de m'informer qu l'armée de la Loire a été défaite hier près d'Orléans, et que cett ville est réoccupée par les troupes allemandes.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de cette communicatio que je ne crois pas devoir faire vérifier par les moyens que Votr Excellence m'indique.

Agréez, mon général.

Le Gouverneur de Paris,

Signé : GÉNÉRAL TROCHU.

Le 26 décembre, l'ennemi devait renouveler cett tentative: une lettre du prince de Saxe nous annonçait à cette date la défaite de l'armée du Nord.

Le rapprochement seul de ces deux faits suffit à prouver qu'elle était exactement l'intention de l'ennemi : il voulait jeter dans Paris le découragement, lasser la résistance et amener la capitulation ; rien de plus.



Le général Michel.

Le général Ducrot a soutenu devant la commission d'enquête, et dans un discours prononcé lors de la cérémonie de Champigny, « que l'ennemi en avait assez,... » que les batailles sous Paris l'avaient beaucoup impressionné ; » bref, qu'il était tout prêt à traiter à des conditions acceptables. Les Prussiens n'étaient malheureusement pas aussi impressionnables. Les batailles de Villiers et de Champigny, glorieuses pour nos armes sans doute, avaient pu faire croire à l'ennemi que tous les efforts de l'armée de Paris ne pouvaient arriver à percer la première ligne de défense : il n'y avait pas là de quoi les décourager.

C'est tout au contraire parce que le comte de Moltke pensait que nous avions conscience de notre impuissance, qu'il jugeait à propos d'augmenter notre découragement, pour amener la reddition de Paris (1).

La lettre du prince de Saxe, arrivée le 26 décembre, prouve bien que telle est la vérité : à ce moment, en effet, nous n'avions nulle victoire à notre actif, et ce n'était certes pas pour faire des concessions que le prince allemand s'adressait à nous.

S'il était nécessaire d'insister sur cette question souvent discutée, il faudrait se rappeler le siège de Metz et ses enseignements.

A Strasbourg, aussi, l'ennemi crut de donner des nouvelles de l'extérieur; était-il donc las (2)? A Sche-

(1) Telle était si bien la pensée de l'état-major allemand, que quelques jours après la réception de la réponse du général Trochu, l'ennemi envoyait à Paris deux pigeons, dont il s'était emparé, avec des dépêches de M. Lavertujon, afin d'insister sur les défaites de l'armée de la Loire, et sur l'inutilité d'une plus longue résistance. La ruse réussit d'autant moins que M. Lavertujon que les Allemands croyaient à Tours n'avait pas quitté Paris. (*Note de l'édition originale.*)

(2) L'exemple de Strasbourg est assez concluant pour que nous nous y arrêtions. Le 3 septembre, le général Werder communiqua au général Uhrich les nouvelles de Metz (bataille de Noisseville) et de Sedan « il me fit offrir, dit le général Uhrich, de laisser passer deux de mes officiers, que je chargerais de vérifier les faits, en les envoyant sur la scène même. » Le commandant de Strasbourg ayant accepté cette proposition, reçut la réponse suivante : « Monsieur, je réponds à votre complaisant écrit de ce jour, qu'avant tout, je suis disposé à recevoir deux officiers dans mon quartier général, pour me

lestadt, à Neuf-Brisach, à Verdun, dans presque toutes les villes assiégées, les Allemands employèrent des moyens analogues qui réussirent quelquefois à amener la capitulation,

A la suite des batailles de la Marne, les trois corps de la 2e armée furent remaniés pour n'en plus former que deux. La division de Malroy, qui avait particulièment souffert, passa dans l'armée du général Vinoy: cette réorganisation demanda une quinzaine de jours, pendant lesquels il n'y eut qu'une vigoureuse reconnaissance sur Aulnay par les francs-tireurs.

Les pertes subies les 30 novembre et 2 décembre, principalement en infanterie, imposaient au gouverneur de Paris une tactique différente. En outre, le nombre de nos canons s'était accru ; il semblait donc indiqué de choisir un champ de bataille particulièrement favorable à l'artillerie. Les vastes terrains découverts et très médiocrement accidentés qui s'étendent au nord-est de Paris, entre Saint-Denis et Bondy, furent adoptés.

L'objectif principal, dit le rapporteur de la commission d'enquête, M. Chaper, devait être le plateau peu élevé, à rampes douces, sur lequel monte la route de Bruxelles, après avoir traversé le village du Bourget. Ce plateau, découvert presque partout, est compris entre le vallon humide, marécageux, où s'en-

concerter avec eux au sujet de vos désirs. Je suppose d'avance que l'envoi proposé a pour but de commencer les négociations. Mais je mentionne formellement dès aujourd'hui, que la libre sortie de la garnison ne peut plus être accordée... »

tassent les riches cultures et les villages de Dugny, Garges, Bonneuil, Gonesse, etc., et le pli de terrain qui remonte du moulin d'Aulnay à Villepinte et au Grand-Tremblay.

Une fois maîtres de cet espace, nous dominions, du mamelon qui en forme le centre, des positions très importantes pour l'ennemi : Gonesse où il y avait de grands approvisionnements, Garges, Sévran, etc., où étaient des cantonnements considérables ; la ligne d'investissement était forcée, et l'on pouvait continuer à marcher, non plus sur la Loire, il est vrai, mais vers le Nord, où l'on rencontrerait (peut-être) l'armée de Faidherbe. Mais pour arriver à ce plateau, il fallait livrer une bataille en règle ; on devait franchir deux plis de terrain arrosés par deux ruisseaux marécageux, la Molette d'abord, la Morée ensuite. Pour passer le premier, on avait deux routes : celle de Bruxelles au centre du champ de bataille ; — elle traversait le Bourget, qu'il fallait nécessairement enlever ; — celle des Petits-Ponts à droite, au-delà de la ferme de Groslay, que l'on devait emporter aussi. On engagerait, ensuite, un combat d'artillerie pour éteindre les batteries qui défendaient le passage de la Morée, en même temps qu'on tournerait la position par la droite vers Aulnay et Villepinte. Le premier acte du combat était la prise du Bourget ; tant qu'il n'aurait pas réussi, la marche en avant, n'était pas possible.

Le village devait être abordé par les troupes de l'amiral La Roncière. Après ce premier succès, le

général Ducrot s'avancerait entre le Bourget et Bondy, en canonnant les positions du plateau Blanc-Mesnil, et en les tournant par la droite.

Plusieurs diversions devaient être faites pour donner le change à l'ennemi. Dans la Vallée de la Marne, le général Vinoy avait l'ordre d'enlever le village de Neuilly-sur-Marne, et de se porter ensuite sur la Villa-Évrard et la Maison-Blanche, en menaçant Chelles et Gournay.

En même temps, à l'ouest et au nord de Saint-Denis, des gardes nationales mobiles et la garde nationale sédentaire de Saint-Denis feraient, contre les positions de Stains, Pierrefitte et Épinay, des démonstrations sérieuses. Enfin, au sud et à l'ouest, toutes les troupes disponibles dans ces régions, et de nombreux bataillons de garde nationale déployés sur les hauteurs, sembleraient menacer partout les positions de l'assiégeant.

Le 18 décembre, le gouvernement de Paris adressa à la population une chaleureuse proclamation qui fit comprendre que l'action était proche : le général Schmit, enfin, suivant l'invariable et inexplicable habitude, fit connaître que les portes de Paris seraient fermées à partir du 19 décembre à midi.

Le mouvement de nos troupes n'avait pas échappé à l'ennemi.

Le 20 décembre, écrit l'historien de la Garde prussienne (1), la 1re et la 2e division de la Garde firent connaître à Gonesse (où se

(1) Lindau. *Die preussische Garde im Feldzuge*, 1870-71.

trouvait le quartier général), dans le courant de l'après-midi, que de fortes colonnes sortaient de Saint-Denis et se dirigeaient sur la Courneuve et Aubervilliers; que, de plus, l'aile gauche était menacée par trois brigades et plusieurs batteries de campagne qui s'étaient placées à droite de Bobigny. La division Budritzki (aile gauche) reçut l'ordre de se tenir en alarme, en même temps que la 1re division d'infanterie de la Garde (de Pape) fut invitée à se concentrer, le 21, entre sept et huit heures du matin, à l'est de Gonesse, sur la route d'Aulnay, et en arrière de Garges, de Dugny et de Blanc-Mesnil, pour se porter sur les points menacés.

Le 21 décembre, un peu après sept heures et demie du matin, les wagons blindés qui se sont avancés sur le chemin de fer de Soissons et les forts ouvrent le feu contre le village du Bourget. Au bout de vingt minutes environ, la canonnade s'arrête ; le 3e bataillon de fusiliers-marins, suivi par le 138e de ligne, se jette sur le village, au nord et à l'ouest (*voir le plan du Bourget précédemment publié*). En quelques instants et après une lutte de courte durée, les barricades et le cimetière sont enlevés ; les Prussiens n'ont là que peu de troupes : une compagnie du régiment Élisabeth et une compagnie de soutien ; 125 grenadiers tombent en notre pouvoir.

Tandis que le capitaine de frégate Lamothe-Tenet dirige cette attaque, le général Lavoignet aborde le village par le sud avec sa brigade ; mais il rencontre une sérieuse résistance ; les trois compagnies de la Garde (deux du régiment reine Élisabeth, une de chasseurs), bien postés derrière des barricades et des murs crénelés, tiennent nos troupes en échec. Au bruit du canon, d'ailleurs, l'ennemi se prépare à

LE BOURGET

NORD



envoyer des renforts. Dès sept heures et demie du matin, le colonel Von Neumann, du 4e régiment, a pris position avec six bataillons et trois batteries lourdes sur la route d'Aulnay ; il s'est, de là, dirigé avec deux bataillons sur Dugny, les quatre autres bataillons se rapprochant du Bourget, et se tenant à gauche sur la route. Le prince de Wurtemberg rejoint vers dix heures par le prince de Saxe, est à Pont-Iblon avec son état-major.

Un peu après huit heures, deux batteries alle-

mandes dépassent Pont-Iblon, tandis qu'une compagnie du régiment Alexandre et le 1er bataillon du régiment François marchent en toute hâte sur le Bourget soutenus par trois compagnies reine Élisabeth et deux compagnies de chasseurs de la Garde.

L'arrivée de ces renforts permet aux Allemands de prendre l'offensive. La brigade Lavoignet cède la première ; mais les marins tiennent bravement dans le cimetière.

Le général Trochu, qui suit les progrès de l'action, de la Suifferie, fait avancer une batterie d'artillerie, et prescrit au fort d'Aubervilliers de commencer le feu. A notre premier coup de canon, les pièces prussiennes de Dugny, Garges et Pont-Iblon tirent à outrance sur le village, atteignant à la fois amis et ennemis. A onze heures, la lutte dure encore au sud et à l'ouest ; mais il est évident que nous avons le dessous. La brigade Hanrion, tenue en réserve, se porte au secours des marins ; mais elle ne peut que protéger la retraite, qui s'opère en bon ordre sur la Courneuve.

A midi et demi, le gouverneur retourne à Aubervilliers, après avoir informé le général Ducrot à Drancy « que l'attaque du Bourget paraissait avoir échoué, il ne devait encore prononcer aucun mouvement, et en informer le vice-amiral Saisset ».

A la suite de cet échec, nos batteries canonnent le Bourget ; la journée se passe ainsi tout entière sans résultats sérieux.

Les Prussiens avouent avoir perdu au Bourget

140 officiers et 398 hommes; nous comptions hors de combat près de 1,200 hommes (1).

Tandis que se poursuit ce combat inutile, nos troupes demeurent dans la plaine, attendant avec impatience l'ordre de marcher. Cependant, sur la droite du Bourget, la division de Bellemare, renforcée par quatre bataillons de mobiles du Tarn, occupe sans résistance Le Drancy et la ferme de Groslay.

Plus à droite, le général Vinoy avait porté la brigade Blaise sur Ville-Évrard, après avoir dépassé

(1) Un deuxième monument commémoratif a été érigé au Bourget au mois de février 1874. Ce monument est un des cinq dont le Conseil municipal a voté l'érection sur les principaux champs de bataille des environs de Paris. Ce monument affecte la forme d'un piédestal surmonté d'un couronnement. Sa hauteur est de $4^m,50$; sa largeur de $1^m,80$. Le socle à $3^m,75$ de côté. Il y a quelques moulures et sous la corniche règne un motif de décoration composé de deux couronnes de lauriers sur chacune des quatre faces, qui, d'ailleurs, sont toutes identiques. Sur l'une des faces, toutefois, est sculptée une épée brisée avec cette inscription :

BOURGET, XXX OCT., XXI DÉC. MDCCCLXX. ILS SONT MORTS POUR DÉFENDRE LA PATRIE. L'ÉPÉE DE LA FRANCE BRISÉE DANS LEURS VAILLANTES MAINS SERA FORGÉE DE NOUVEAU PAR LEURS DESCENDANTS.

Le monument s'élève sur la place principale de la commune, en face de la mairie, à gauche de la route de Flandre et près de la borne kilométrique n° 11. Pendant le combat du Bourget, un brancardier de la Société de secours, un jeune homme de vingt ans, le frère Néthelme, tombe mortellement frappé d'une balle, au moment où il relevait un blessé. En souvenir de ce dévouement, une plaque de marbre commémorative de la mort du frère Néthelme a été placée par la Société de secours dans la salle principale de l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne de Saint-Denis. (D. L.)

Neuilly-sur-Marne; en même temps, la brigade Salmon abordait La Maison-Blanche, soutenue en réserve par la brigade d'Argentolles, la cavalerie Bertin et quelques bataillons de garde nationale de marche. A midi, les deux villages étaient pris, malgré un violent feu d'artillerie des positions allemandes de Noisy-le-Grand et de Gournay, et la résistance de quelques compagnies du régiment n° 107. Les batteries de 7 du plateau d'Avron avaient apporté à nos troupes un utile concours, en canonnant vigoureusement les pièces que l'ennemi avait avancées. Dans cette lutte d'artillerie, le général Favé fut blessé. A la nuit, le général Vinoy, instruit de l'échec du Bourget, fit replier la brigade Salmon, ne laissant qu'une grand'-garde à La Maison-Blanche; la brigade Blaise demeura à Ville-Évrard.

Au milieu de l'obscurité, le 107e régiment et le 18e chasseurs saxons se jetèrent sur le village (1). Les 111e et 112e régiments de la brigade Blaise, surpris par ce retour offensif, tinrent bon tout d'abord; mais quelques Allemands, qui s'étaient cachés dans les caves, sortirent à ce moment, et tirèrent sur nos soldats qui, se croyant cernés, perdirent un moment contenance, à ce point, que le général de Malroy fut sur le point d'abandonner la position. Au jour, seulement, on put reconnaître combien l'attaque avait été peu sérieuse; elle nous coûtait cependant 400 hommes emmenés prisonniers. Le général Blaise,

(1) *Die Sächsische armee im deutsch Franzosiscyen Feldzuge.*

en outre, avait été tué (1). A dix heures du matin, le 22, la Villa-Évrard et La Maison-Blanche furent définitivement évacuées et occupées aussitôt par les avant-postes saxons.

Au nord-ouest et à l'ouest de Saint-Denis, plusieurs démonstrations avaient également eu lieu. A Stains, un bataillon de la Garde prussienne avait été vivement attaqué, mais avait pu se maintenir. A Épinay, à Pierrefitte, nos pertes avaient été minimes. A l'ouest, le général Noël, commandant le mont Valérien, avait envoyé des reconnaissances dans la presqu'île de Gennevilliers, à gauche sur Montretout, au centre sur Buzenval et Longboyau, à droite sur Chatou et l'île de Chiard. Cette dernière affaire, engagée contre les grand'gardes du 9e corps allemand, fut

(1) Le corps du général Blaise avait été percé d'une balle à côté de sa croix de commandeur.

Lorsque la guerre fut déclarée, le général Blaise commandait la subdivision d'Ajaccio. On l'appela sur le continent et il fut attaché au 3e corps d'armée, commandé par le général Vinoy. Le général Blaise prit une part active à la défense de Paris ; il prit part notamment au combat de Choisy-le-Roi, aux affaires qui eurent lieu à Villejuif, où il eut un cheval tué sous lui, au moulin Saquet, à la prise de la Maison Blanche, de Nogent-sur-Marne ; partout il se distingua avec sa brigade. La mort du général Blaise fut un deuil pour l'armée ; on ramena son corps à Paris, on le plaça entre deux soldats tués comme lui au champ d'honneur ; le gouvernement décida, par un décret, que ses obsèques auraient lieu aux frais de l'État. C'étaient les plus grands honneurs qu'on pût rendre à un militaire. Le 13 octobre 1873, une statue a été élevée à la mémoire du général, à Saint-Mihiel, sa ville natale. (D. L.)

seule un peu sérieuse : le commandant Faure, chef du génie du mont Valérien, y fut tué.

En résumé, sur tout le périmètre d'investissement, la lutte avait été engagée dans la journée du 21 : nul résultat n'avait été obtenu. Eût-il été possible d'agir plus énergiquement, d'écraser les défenseurs du Bourget sous le feu de la puissante artillerie que nous pouvions mettre en ligne? La question ne semble pas douteuse, et l'on ne conçoit guère comment une armée de 100,000 hommes peut être ainsi arrêtée par quelques maisons placées directement sous le canon d'Aubervilliers.

L'échec subi avait, cette fois, une exceptionnelle gravité : il ne modifiait guère, il est vrai, notre situation militaire ; mais il devait fournir de nombreux sujets de critique aux ennemis du gouverneur. On allait rappeler que nous avions tenu ce village inutilement attaqué aujourd'hui, et qu'il eût suffi d'une plus active surveillance pour le conserver.

M. Jules Favre s'est fait lui-même l'écho de ces plaintes (1) : « Nous avions espéré, écrit-il, une bataille décisive, nous n'eûmes qu'une escarmouche. Le vaste périmètre qui lui servait de théâtre, le nombre considérable de combattants rassemblés pour y prendre part ne mirent que mieux en relief la disproportion de l'effort et du résultat ».

Le général Trochu, qui s'était retiré au fort d'Aubervilliers, comprit fort bien les dangers de la situa-

(1) J. Favre. *Le Gouvernement de la Défense nationale.*

tion; afin de les conjurer, il fit publier la note suivante, dans l'*Officiel* du 23, sous la date du 22 :

La journée d'hier n'est que le commencement d'une série d'opérations. Elle n'a pas eu, elle ne pouvait guère avoir de résultats définitifs. Mais, elle peut servir à établir deux points principaux et importants ; l'excellente tenue de nos bataillons de marche engagés pour la première fois, qui se sont montrés dignes de leurs camarades de l'armée et de la mobile, et la supériorité de notre artillerie qui a complètement éteint le feu de l'ennemi.

Si nous n'avions pas été contrariés par l'état de l'atmosphère, il n'est pas douteux que le village du Bourget serait resté entre nos mains. A l'heure où nous écrivons, le général gouverneur de Paris a réuni les chefs de corps, pour se concerter avec eux sur les opérations ultérieures.

A la suite d'un conseil de guerre tenu au fort d'Aubervilliers, il fut décidé que l'attaque du Bourget ne serait pas abandonnée : au lieu de recourir à la force, on chargea le général du génie Tripier de travaux d'approche qui devaient nous rendre maîtres de la position. Les troupes campées en arrière du fort d'Aubervilliers devaient attendre le moment d'agir.

Malheureusement, le froid déjà très vif dans la journée du 21, devint dès le lendemain absolument intolérable : de nombreux cas de congélation se produisirent, et le 24 décembre, le gouverneur se décida à ramener la moitié de l'armée dans ses cantonnements. « Mais le froid, la fatigue, les privations avaient déjà fait tant de victimes, que vers le 1er janvier, près de 20,000 soldats sans blessures, mais

atteints d'anémie, rentraient dans Paris avec une santé ruinée.

« Ils disparurent dans le gouffre, dit le gouverneur, et je ne les revis plus. » (1)

II

Le combat du Bourget du 21 décembre allait être promptement suivi du bombardement de la capitale.

Les Allemands n'avaient nullement renoncé, en effet, à employer ce moyen qui leur avait partout si bien réussi : ils espéraient qu'au milieu de cette population impressionnable, surexcitée par la défaite, les obus de leurs pièces de siège feraient naître cet instant *psychologique* qui marque l'heure de la capitulation.

Dès le début de l'investissement, le commandant du génie de la 3e armée, général Schulz avait été chargé de rechercher « le point d'attaque le plus avantageux dans le rayon des positions de cette armée (2) ». La conclusion du rapport déposé par le général Schulz, dès le 26 septembre, était ainsi conçue :

En résumé, la comparaison des deux régions situées, la première entre le val de Sèvres et la Bièvre, la seconde entre la Bièvre et la haute Seine, fait ressortir un avantage, peu marqué sans doute, en faveur de cette dernière : les premières difficultés y seront plus

(1) Major de Sarrepont. *Histoire de la défense de Paris.*

(2) Gœtze. *Opérations du corps du génie allemand.*

grandes, mais une fois qu'on les aura surmontées, les travaux de l'attaque suivront une marche facile et plus assurée. En conséquence, dans le rayon des positions occupées par la 3e armée, les points d'attaque qui offrent les meilleures conditions pour un siège en règle sont : sur la ligne des ouvrages détachés, les forts de Bicêtre et d'Ivry, et sur le corps de place, les bastions situés immédiatement à l'est du rentrant que forme l'enceinte dans la traversée de la vallée de la Bièvre.

A la même date du 26 septembre, le roi de Prusse chargeait le général d'infanterie von Hindersin et le général du génie von Kleist de faire la reconnaissance des fortifications de Paris. Le rapport adressé le 30 septembre au quartier général, après avoir énuméré les obstacles que présentait les forts est, nord et ouest, se prononçait pour une attaque par le sud, plutôt contre les forts d'Issy et de Vanves que contre ceux de Bicêtre et d'Ivry, d'abord à cause de la redoute des Hautes-Bruyères qui protégeait le fort de Bicêtre, et ensuite « parce que l'attaque des forts d'Issy et de Vanves donne la possibilité de passer la Seine à Sèvres au moment opportun, et de diriger contre le Point-du-Jour une attaque combinée avec l'attaque principale ».

Le 9 octobre, le roi adoptant les conclusions de ce rapport, décida que le principal effort des Allemands aurait lieu contre les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge.

A la suite de cette résolution, le général Schulz fut « chargé du commandement du génie de l'attaque du sud ». Les instructions du grand quartier général

portaient sur deux points principaux : elles établissaient d'abord la nécessité de ne commencer le feu que lorsque le parc de siège serait arrivé « au grand complet et bien approvisionné ». Elles insistaient ensuite sur l'urgence des travaux préparatoires.

En vertu de ces ordres, le génie s'occupa activement de creuser des retranchements et de préparer l'emplacement des batteries, tandis que le service de l'artillerie avisait au moyen d'amener devant la place les canons et les munitions indispensables.

Le 24 octobre, on était parvenu à réunir à Nanteuil et au parc de siège de Villacoublay 235 bouches à feu, avec un premier approvisionnement de 113,650 coups et de 300,000 kil. de poudre. Au parc de siège même, il n'y avait que 15,935 projectiles. La difficulté des transports était telle, qu'à la date du 26 octobre, on suspendit toute nouvelle expédition d'Allemagne. On se borna donc à faire venir de Nanteuil à Villacoublay les pièces et les munitions déjà envoyées. Ce service exigeait 1,000 voitures à quatre roues ; mais il ne fut possible d'en réunir que 600, et la date de l'ouverture du feu dut être reculée. Le 23 novembre, le chemin de fer fut remis en état jusqu'à Lagny et Chelles; mais la voie ferrée fut presque exclusivement réservée aux convois de troupes et de subsistances. Cependant, l'ajournement de l'attaque produisait en Allemagne une pénible impression : on supposait sans doute que les Parisiens se rendraient aussitôt qu'ils verraient un obus

tomber dans leur ville. « Ce temps d'arrêt, écrivait le capitaine Gœtze, excitait en haut lieu les plus vives préoccupations, au point de vue politique. » Aussi, à la date du 28 novembre, le grand quartier général prescrivit-il « d'accélérer autant que possible l'ouverture contre les fronts du sud». 15 à 1700 voitures furent amenées d'Allemagne, et les munitions furent dirigées par voie ferrée jusqu'à Lagny.


M. Keller, député de Belfort.

Le 17 décembre, un conseil de guerre fut réuni, pour savoir si l'on ferait le siège en règle des forts, et, « au besoin, de l'enceinte, ou si l'on se contenterait de canonner les forts, et de bombarder la ville ». La majorité se prononça contre une attaque en règle.

Le 24 décembre, les opérations du génie et de l'artillerie furent placées sous une direction unique : le général-major prince de Hohenlohe fut chargé de l'artillerie ; le général Kamecke du service du génie.

La prise du plateau d'Avron par les Français détermina quelques modifications dans le projet de bombardement primitivement adopté : 30 canons de 15 cent. long, 10 canons de 15 cent. court et 36 canons de 12 cent. furent mis à la disposition du commandant de la troisième armée, prince royal de Saxe.

Le 26 décembre, à huit heures du matin, le bombardement commença : 76 pièces de gros calibre ouvrirent le feu sur les batteries du plateau d'Avron et sur les forts de Rosny, de Noisy et de Nogent. Nos batteries répondirent vigoureusement ; mais les troupes, mal protégées, souffrirent cruellement. Le lendemain 28, à huit heures du matin, le bombardement fut repris. Quelques coups, seulement, avaient été tirés dans la nuit. Nos pertes furent telles, qu'après avoir visité la position, le gouverneur donna l'ordre de l'évacuer. Cette opération difficile fut exécutée par les marins de l'amiral Saisset, qui, par équipes de 24 hommes, s'attelèrent à la plupart de nos 74 pièces de gros calibre. Deux seulement, roulées dans un ravin, furent laissées ; dès le lendemain, elles étaient enlevées par l'infanterie.

Avron, dit le général Trochu, était une position très intéressante ; mais elle était dominée, sur les trois quarts de son périmètre, par des hauteurs plus élevées, occupées par l'armée prussienne, à une demi-portée de canon ; elle était découverte, et la nature de son sol ne permettait pas de travaux profonds, des travaux d'abris. Par conséquent, l'occupation du plateau d'Avron, dans les circonstances ordinaires du siège, m'apparaissait comme une faute dangereuse pour l'avenir, et je me refusai à la commettre. J'ai dû me décider à m'y établir, parce que l'artillerie accumulée là était destinée à appuyer

la bataille de Villiers, et à avoir sur elle une influence considérable.

A la suite de l'évacuation, le plateau d'Avron devint une position neutre, qu'aucun des deux adversaires ne put songer à occuper : des reconnaissances saxonnes et françaises s'y rencontraient parfois.

Le feu continua sur les forts. Rosny souffrit particulièrement le 29 décembre ; les maçonneries ne résistaient pas aux projectiles allemands ; mais l'activité des officiers, le dévouement des soldats permirent de tenir bon. Les dégâts étaient réparés aussitôt (1).

Le 5 janvier, à huit heures et demie du matin, les

(1) Nous empruntons au remarquable travail du capitaine autrichien de Geldern (*Les Sièges de Paris et de Belfort*) un résumé rapide des effets du tir prussien. Ce résumé est conforme à l'étude du capitaine Petit, insérée dans le tome XXI du *Mémorial de l'Officier du génie*, et dont quelques extraits ont été publiés dans la *Revue d'Artillerie* sous ce titre : *Des effets du tir des batteries allemandes sur les ouvrages défensifs de Paris*... « Au fort d'Issy, où les murs de tête des casemates, donnant sur le fossé, avaient été renforcés jusqu'à hauteur des clefs de voûte par un contre-mur de plusieurs mètres d'épaisseur en sacs à terre, la partie supérieure d'un de ces murs a été atteinte pendant le bombardement de janvier. Le sable des sacs amoncelés se disposa suivant la forme d'un cône dont la base correspondait à l'ouverture de la brèche ; mais cette brèche n'aurait pu devenir dangereuse qu'après la destruction de la voûte elle-même, destruction bien difficile à cette distance.

« Les murs de gorge de Vanves et de Montrouge avaient naturellement arrêté les coups trop longs, et présentaient des traces de dégradations considérables dans l'intervalle des arceaux en décharge. Des pans entiers de maçonnerie avaient été renversés dans les fossés ; mais, là non plus, il n'y avait pas de brèche proprement dite, la

batteries allemandes établies au sud de Paris ouvrirent le feu contre les forts. Montrouge, Issy et Vanves répondirent aussitôt. A partir de cette date, le bombardement ne s'arrêta pas. Nos pièces ren-

différence de niveau entre le sol inférieur de la cour et le fossé étant de 2 mètres au minimum.

« Les dégradations des parapets (à part les embrasures, qui toutes avaient souffert, et portaient des traces de réparations persistantes), se réduisaient à de faibles sillons sur les prolongées et à des entonnoirs insignifiants sur les talus extérieurs; nulle part on ne constatait une destruction réelle des terrassements sur une certaine étendue.

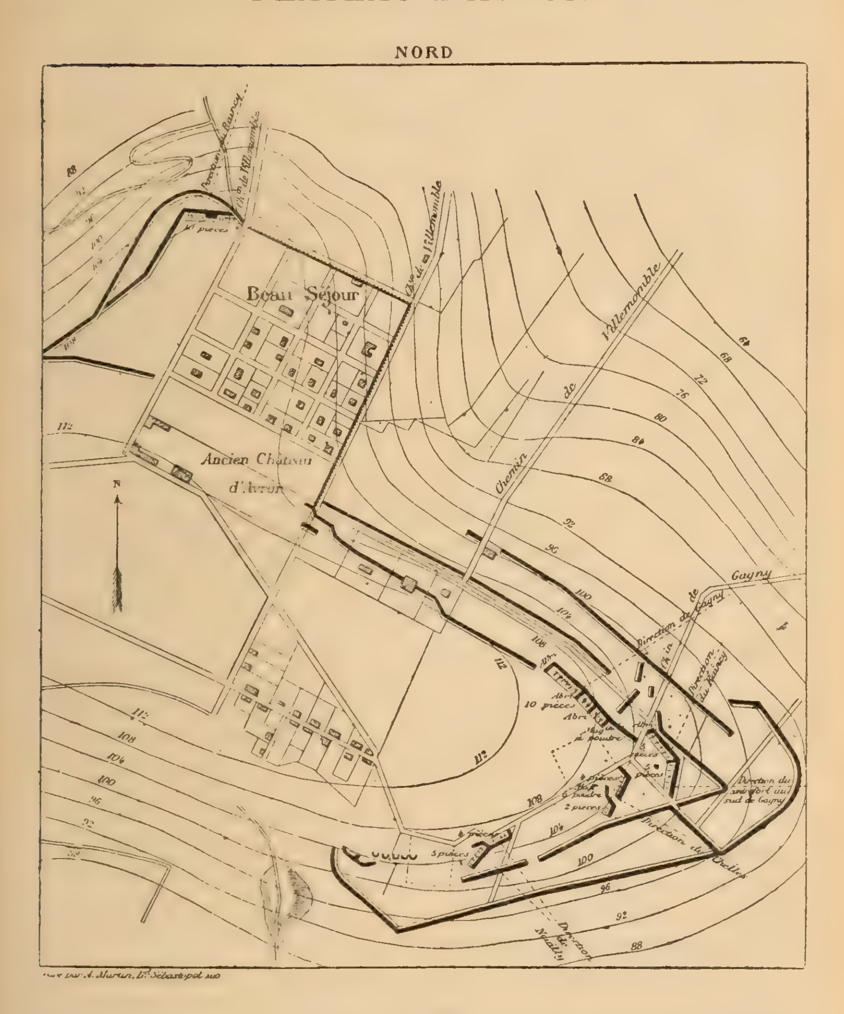
« En revanche, le tir d'enfilade avait produit des effets considérables. On pouvait suivre, sur la plateforme de deux ou trois traverses consécutives, les sillons qu'un seul et même projectile y avait creusés. Partout où des faces d'ouvrages étaient prises d'enfilade, c'est-à-dire à Issy, Vanves, Montrouge, à la Briche, au fort de l'Est, les traverses dont le sommet dépassait $1^m,80$ ne couvraient réellement qu'une seule pièce, et celles qui ne la dépassaient que de $0^m,60$ étaient suffisantes pour préserver même la pièce la plus voisine.

« Sur le front est du fort de l'Est, deux traverses abris avaient été percées (sans doute par la batterie n° 22, distante de 3,400 mètres). Ces abris consistaient dans une galerie en bois de $1^m,40$ de largeur sur $1^m,70$ de hauteur dans œuvre, avec un coffrage en madriers de $0^m,05$, protégé dans la direction des coups dangereux par une couche de terre de $2^m,50$ d'épaisseur pour l'une de ces traverses, et de $3^m,70$ pour l'autre. La première était démolie ; la seconde n'avait que peu souffert. La circulation sur le terre-plein et sur les rampes de ce front ne devait pas non plus s'effectuer sans pertes, puisqu'on a été obligé, pendant le cours du siège, de prolonger les traverses jusqu'à la crête intérieure du talus du rempart.

« Les hautes casernes, qui se voyaient par-dessus les crêtes, et qui fournissaient d'excellents points de mire, étaient complètement ruinés à Issy, Vanves et à Montrouge. Les murs épais de ces bâtiments étaient en grande partie renversés, et les murs plus minces criblés de trous d'obus. » (*Note de l'édition originale.*)

PLATEAU D'AVRON

NORD



daient coup pour coup. Lorsque l'un des forts accablé par les projectiles se trouvait momentanément hors d'état de continuer la lutte, les deux autres tiraient

avec plus de violence, attirant sur eux les efforts de l'ennemi. La nuit, les Allemands envoyaient leurs obus au delà de l'enceinte (1).

(1) Dans son ouvrage sur le *Bombardement de Paris*, le major de Sarrepont publie quelques chiffres que nous reproduisons ici :

RELEVÉ DES PROJECTILES DONT LA CHUTE A ÉTÉ CONSTATÉE

ARRONDISSEMENTS	DÉSIGNATION	NOMBRE d'obus	MAISONS atteintes	VICTIMES dans la population
4e arrondissem..	»	3	1	»
5e — ..	Panthéon.........	214	175	123
6e — ..	Luxembourg	218	160	35
7e — ..	Invalides..........	131	13	28
12e — ..	Reuilly...........	1	»	1
13e — ..	Gobelins..........	286	133	25
14e — ..	Observatoire	279	258	77
15e — ..	Vaugirard.........	650	389	68
16e — ..	Passy	350	28	33
18e — ..	La Villette.... ...	10	1	1
10 — ..	»	2.142	1.158	391
Edifices publics..	»	1.579	103	»
		3.721	1.261	»

En outre :

Cimetière Montparnasse.	700	obus au moins
Asile Sainte-Anne	137	—
Jardin des Plantes.	80	—
Luxembourg	80	—
Hôpital du Val-de-Grâce.	75	—
Gare de l'Ouest (rive gauche)	60	—
Hôpital de la Pitié.	47	—
Fabriques de produits chimiques de Javel.	40	—
Hospice de la Salpêtrière.	31	—
Divers édifices publics	329	—
TOTAL	1,579	obus.

La limite extrême, écrit le général Vinoy, peut être déterminée par une ligne partant de la Muette et traversant la Seine au pont d'Iéna, en passant par le Trocadéro et le cimetière de Passy; cette ligne se dirigeant ensuite sur l'Esplanade des Invalides, qu'elle traversait de biais pour aller rejoindre l'église Saint-Sulpice, plusieurs fois touchée, la Seine au Jardin des Plantes, et arriver enfin aux fortifications en arrière d'Ivry.

Les monuments, les ambulances furent atteints et le gouverneur protesta, auprès du général de Moltke contre ce procédé barbare qui ne respectait pas même l'asile où les blessés prussiens étaient soignés à côté des nôtres.

Parmi les personnes atteintes, on comptait :

Tués : 97, dont 31 enfants et 23 femmes.

Blessés : 294, dont 36 enfants et 90 femmes.

Quelques quartiers, ceux de Vaugirard, Grenelle, Montrouge notamment, devinrent inhabitables : l'évacuation se fit en toute hâte. « Bien loin d'avoir donné lieu à des actes de faiblesse, dit justement le général Vinoy, le péril commun enflamma au delà de toute mesure le désir de la résistance poussée à ses dernières limites. » Le quartier général allemand avait compté, sans doute, hâter la reddition, il n'arrivait qu'à accroître le patriotisme. La brave garnison de nos forts était résolue à tenir jusqu'à la dernière heure. « Jamais, je n'ai vu de troupes si admirables, » a déposé devant la Commission d'Enquête le capitaine de vaisseau Admet, qui commandait le fort de Montrouge.

Le 21 janvier, les 69 pièces des batteries allemandes

nº 22 à 32 ouvrirent à leur tour le feu contre les ouvrages de Saint-Denis. Les forts de l'Est, de la Briche et la Double-Couronne furent très éprouvés. Les abris de la Double-Couronne ne protégaient plus les hommes; les magasins à poudre eux-mêmes étaient compromis, il n'y avait plus que 10 pièces en état de soutenir la lutte. Au fort de la Briche, 15 affûts furent mis hors de service. La ville de Saint-Denis devint bientôt l'objectif des batteries prussiennes du nord; la cathédrale fut atteinte, et un grand nombre de maisons détruites.

Mais, lorsque survint l'armistice, à l'est, au sud, au nord, à l'ouest, l'ennemi n'avait pas conquis un seul de nos ouvrages.

Nous donnons ici, d'après les deux livres du capitaine Gœtze et du capitaine Geldern, la liste des batteries allemandes :

ATTAQUE DU SUD

Nos des batteries	EMPLACEMENTS des Batteries	ARMEMENT Nombre de pièces	ARMEMENT Calibre	DISTANCE aux points à battre (en pas de 0m75)	OBJECTIFS
1	Parc de Saint-Cloud.	6	12	1.000 3.000	Billancourt, Boulogne.
2	Terrasse du Château de Meudon	8	12	3.000	Boulogne.
3	Id.	6	24 long.	3.200	Fort d'Issy.
4	Id.	6		3.200	Fort d'Issy.
5	Au sud de Clamart.	6		3.000	Fort d'Issy.
6	Id.	6	24 long	3.200	Fort de Vanves.
7	Au nord-ouest du moulin de la Tour.	6		2.700	Fort d'Issy.
8	Id.	6		2.400	Fort de Vanves, Paris.
9	A droite du n° 8.	8	12	2.700	Fort de Vanves.
10	A l'est du moulin de la Tour.	6		2.400	Fort de Vanves.
11	A Fontenay.	8	24 long	2.700 8.000	Fort de Montrouge, Paris.
12	Id.	8		2.600	Fort de Montrouge.
13	Pres du n° 7.	2	Mortiers de 0m21	3.000	Fort d'Issy.
14	Derrière les nos 8 et 9.	2		3.000	Fort de Vanves.

ATTAQUE DU SUD (*Suite*)

Nos des batteries	EMPLACEMENTS des Batteries	ARMEMENT		DISTANCE aux points à battre (en pas de 0^m75)	OBJECTIFS
		Nombre de pièces	Calibre		
15	Au sud de Bagneux.	2	Mortiers de 0^m21	2.650	Fort de Montrouge.
16	Terrasse du Château de Meudon	4	12	2.700	Fort de Montrouge.
17	A l'ouest du n° 8.	6	12	2.300	Batterie entre Issy et Vanves.
18	Dans Bagneux.	6	24 long	2.890 8.000	Fort de Montrouge, Paris.
19	Entre Fleury et Clamart.	4 4	24 long 24 court	2.100 8.000	Fort d'Issy, Paris.
20	A l'ouest de Clamart.	6	24 long	2.700	Fort de Vanves.
21	A l'ouest de Châtillon.	6	24 court	1.820 2.400	Fort de Vanves. Batteries entre Issy et Vanves.
22	A l'ouest du n° 18.	6	12	2.800	Fort de Montrouge. Batterie entre Vanves et Montrouge.
23	Derrière la redoute de Notre-Dame-de-Clamart.	4	Mortiers de 50 liv.	1.400 1.580	Batterie du cimetière à l'ouest d'Issy.
»	Au nord de la gare de Meudon	4	6	1.300	Idem. Batteries du Fort d'Issy.

Le nombre des coups tirés par les batteries fut de 59,851.

ATTAQUE DU NORD ET DE L'EST

Nos des batteries	EMPLACEMENTS des Batteries	ARMEMENT		DISTANCE aux points à battre (en pas de 0m75)	OBJECTIFS
		Nombre de pièces	Calibre		
1	Plateau du Raincy.	6	24 long	2.200 2.500	Plateau d'Avron, Fort de Rosny.
2	Id.	6	12	2.200 5.500	Id.
3	Id.	6	24 court	2.400 6.000	Id.
4	Id.	4	24 court	2.400 6.000	Id.
5	Plateau de Gagny.	6	12	3.300 7.000	Id.
6	Id.	6	24 long	3.300 7.000	Id.
7	Id.	6	12	3.300 7.000	Id.
8	Id.	6	12	3.500	Plateau d'Avron.
9	Rive gauche de la Marne, à gauche de Noisy-le-Grand.	6	12	5.900	Id.
10	Id.	6	12	5.900	Id.

ATTAQUE DU NORD ET DE L'EST (*Suite*).

Nos des batteries	EMPLACEMENTS des Batteries	ARMEMENT		DISTANCE aux points à battre (en pas de 0^m75)	OBJECTIFS
		Nombre de pièces	Calibre		
11	Au sud de Noisy-le-Grand.	6	24 long	4.800	Plateau d'Avron
12	Id.	6	24 long	5.000	Fort de Nogent.
13	Id.	6	24 long	4.800	Plateau d'Avron.
14	Plateau du Raincy.	6	24 long	5.300 6.600	Fort de Rosny, fort de Noisy.
15	Id.	6	12	6.600	Fort de Noisy.
16	Au nord de Chennevières.	6	12	5.200 7.000	Redoute de Saint-Maur. Redoute de la Faisanderie.
17	Id.	4	24 court	5.200 7.000	Id.
18	Au nord-ouest de Blanc-Ménil	6	24 long	5.800 7.400	Batteries de Drancy.
19	A l'est du Pont-Iblon.	6	12	5.000 6.600	Id.
20	Au nord-ouest du Pont-Iblon.	6	24 long	4.500	Fort d'Aubervilliers.
21	A l'est du Bourget.	6	14	4.600 2.000	Fort d'Aubervilliers. Batteries de Drancy.

ATTAQUE DU NORD ET DE L'EST (*Suite*)

Nos des batteries	EMPLACEMENTS des Batteries	ARMEMENT		DISTANCE aux points à battre (en pas de 0m75)	OBJECTIFS
		Nombre de pièces	Calibre		
22	Entre Garges et Stains.	6	24 long	6.600 4.700	Fort d'Aubervilliers. Fort de l'Est.
23	Au nord-est de Stains.	6	24 court	4.600	Fort de l'Est.
24	Id.	8	12	7.200 4.600	Fort d'Aubervilliers. Fort de l'Est.
25	Id.	8	12	4.200 5.000	Double Couronne. Fort de la Briche.
26	Sur le chemin de fer de Creil.	3	mortiers rayés	2.700	Double Couronne.
27	A l'ouest de Pierrefite.	6	24 long	3.200 3.300	Double Couronne. La Briche.
28	Au sud de Montmagny.	8	12	3.300 3.200	Id.
29	Au sud de Montmorency.	6	24 long	6.300 5.400	Id.
30	Au nord-est de la Barre.	8	12	3.800	Fort de la Briche. Villetaneuse.
31	A l'ouest de la Barre.	4	24 court	3.900	Id.

ATTAQUE DU NORD ET DE L'EST (*Suite*)

N^os des batteries	EMPLACEMENTS des Batteries	ARMEMENT		DISTANCE aux points à battre (en pas de 0^m75)	OBJECTIFS
		Nombre de pièces	Calibre		
32	Au nord d'Ormesson.	6	24 long	4.100	Fort de la Briche.
33	A l'ouest du Bourget.	8	24 court	3.700 3.300	Fort d'Aubervilliers. Batterie sud d'Aubervilliers.
34	Au nord-est de Champigny.	4	24 long	3.600 5.000	Batterie sud-est de Nogent. Fort de Nogent.
35	Au sud-est de Brie-sur-Marne	6	12	4.200 5.500	Redoute de Saint-Maur. Idem de la Faisanderie.
36	Au moulin de Stains.	8	12	1.700	Double Couronne.
37	A l'ouest du moulin de Stains.	8	12	1.700	Id.
38	Au nord du château de Villetaneuse.	6	24 long	2.500 2.400	Double Couronne. Fort de la Briche.

Le nombre total des coups tirés par ces batterie fut de 56,759.

Quant aux travaux d'approche, ils ne furent commencés qu'au nord, en face de Saint-Denis. Le 13 janvier, en effet, les généraux Kamecke et prince de Hohenlohe s'étaient déclarés d'avis de renoncer à une attaque de vive force sur Issy et Vanves. L'assaut sur Saint-Denis fut au contraire décidé, et la première parallèle creusée : elle mesurait un développement de 4,500 mètres : « elle présentait dans tous ses points un couvert d'à peu près 2 mètres, écrit le capitaine Gœtze, et était pourvue d'une de ses communications, celle d'Épinay. »

L'armistice vint arrêter ces travaux.

CHAPITRE II

Événements survenus sur les deux rives de la Seine à la suite de l'occupation de Rouen. — Mouvements des Allemands. — Reconnaissance sur le Havre. — Opérations sur la rive droite, jusqu'au 6 janvier. — Opérations sur la rive gauche. — Le corps du général Roy. — Le général Faidherbe nommé commandant en chef de l'armée du Nord. — Reprise des hostilités. — Surprise de Ham. — Bataille de Pont-Noyelles. — Retraite de l'armée française. — Investissement de Péronne. — Bataille de Bapaume. — Les deux armées se mettent simultanément en retraite. — Prise de Péronne. — Prise de Montmédy. — Prise de Mézières. — Prise de Rocroy.

I

La prise de Rouen par les Allemands eut pour première conséquence la retraite du corps français qui, dans le département de l'Eure, faisait face à Conches, à Évreux et à Vernon à la cavalerie Rheinbaben qui occupait Dreux et Anet, s'étendant par sa droite jusqu'à Pacy-sur-Eure, et se couvrant à Saint-André par la brigade de Barby.

Dès le 7 décembre, le général Manteuffel prescrivait au 1er corps d'envoyer des colonnes de brigade combinées vers Évreux et Vernon, tandis que le 8e corps opérerait vers Pont-Audemer et Bernay, et sur la rive droite de la Seine dans la direction du Havre. En outre, un détachement de deux bataillons

et deux régiments de cavalerie était porté à Clères, sous les ordres du général Dohna, pour gagner Dieppe.

La 4e brigade marcha sur Vernon ou d'importants rassemblements de troupes françaises étaient annoncés; mais déjà le capitaine de frégate Gaude, chargé du commandement de la subdivision de l'Eure, s'était replié derrière la Rille, et se préparait même à s'abriter derrière la Touque. La 4e brigade arriva donc à Vernon sans combat, le 9 décembre.

Un autre détachement du 1er corps, sous les ordres du colonel de Massow, atteignit Louviers le 8, et Évreux le 9. Sur la rive gauche de la basse Seine, une brigade combinée du 8e corps, commandée par le colonel von Bock, se dirigea par Bourgachard sur Pont-Audemer, d'où quelques patrouilles furent poussées dans les directions de Honfleur et de Beuzeville.

Enfin, la colonne du général Dohna séjourna à Dieppe le 9.

Le 9 décembre, arrivèrent à Rouen des instructions du grand quartier général, prescrivant de poursuivre les troupes du général Briand, et de tenter même, s'il était possible, un coup de main sur Le Havre, « mais sans se laisser entraîner dans une entreprise de longue durée ». Les nouvelles d'Amiens prouvaient, en effet, que l'armée française battue à Villers-Bretonneux se préparait, après s'être reformée, à reprendre avant peu la campagne : le général Manteuffel devait donc veiller à la fois à l'ouest et au

nord. Il ne sera pas inutile de faire remarquer que le grand quartier général allemand donnait à la 1re armée des instructions analogues à celles que nous avons vu transmises au prince Charles sur la Loire. Il faisait poursuivre aux mêmes troupes deux objectifs à la fois : Bourbaki et Chanzy par la 2e armée, Le Havre et Amiens par le général Manteuffel. Peut-être est-ce à cette raison et, après les aveux des Prussiens eux-mêmes on peut ajouter à cette faute deux fois commise par l'état-major allemand dans des conditions identiques, qu'il convient d'attribuer les résultats *relativement* médiocres obtenus par l'ennemi.

En conséquence des instructions reçues, les mouvements suivants furent prescrits et exécutés du 10 au 14 décembre :

1er *corps*. — La 1re brigade se rassembla à Rouen, la 2e brigade qui se trouvait à Évreux depuis le 9, se porta aux environs d'Elbeuf et de La Bouille, afin de pouvoir opérer sur l'une ou l'autre rive de la Seine. Quelques bataillons étaient laissés au colonel Legat pour observer le cours de la Rille. Le 11 décembre, ce détachement fut accueilli par des coups de feu aux environs de Beaumont : le 12 et le 13, il fut attaqué, aux environs de Serquigny, par le corps que le capitaine de frégate Gaude avait replié en arrière de la Rille. Le capitaine Gaude avait été remplacé par le capitaine de vaisseau de Guilhermy qui avait arrêté le mouvement de retraite, et pris position à Bernay avec avant-poste à Serquigny. Ces divers

engagements, sans importance d'ailleurs, n'empêchèrent pas le colonel Legat de détruire le chemin de fer qui relie Évreux à Rouen et à Caen. Le 13 décembre au soir, les troupes de la 2e brigade prussienne s'étaient rapprochées de la Seine, et le 15, elles étaient échelonnées sur la route de Brionne à Rouen, entre Saint-Denis et La Bouille.

La 4e brigade était rentrée de Vernon à Rouen le 14.

Du 8e *corps*, la 29e brigade (von Bock) était revenue à Rouen le 12; elle avait aussitôt été dirigée sur Gournay pour gagner Amiens, tandis que la 30e prenait la route du Nord et arrivait le 13 à Forges.

La 16e division avait été désignée pour l'expédition sur Le Havre : elle avait été précédée par des détachements de dragons de la Garde qui avaient poussé des reconnaissances jusqu'à Montvilliers et Criquetot. La place du Havre, commandée par le capitaine de vaisseau Mouchez, ne comptait à ce moment que peu de défenseurs ; le général Briand ayant dû, sur un ordre du ministre de la guerre, s'embarquer avec quelques troupes pour Cherbourg. Le 10 décembre, la 16e division, conduite par le général Gœben, s'avança au delà de Marommes : le 11, le quartier général fut porté à Bolbec. Les renseignements transmis au général Gœben ayant montré qu'un coup de main n'aurait aucune chance de réussite, conformément aux instructions du général de Moltke, l'expédition fut abandonnée : le 12, la 16e division était en marche sur la route Yvetot-Cany ; le 14, elle

atteignait Dieppe, d'où elle se dirigeait sur Abbeville et Amiens, puis sur Beauvais, et enfin sur la ligne Breteuil-Montdidier, à la suite de nouveaux ordres.

La résistance que le détachement du colonel Legat avait éprouvée sur la Rille inquiétait le général Manteuffel qui prescrivit au général de Bentheim de refouler les troupes françaises. Le 16, le commandant du 1er corps d'armée établit son quartier général à Elbeuf; ses forces comprenaient onze bataillons, cinq escadrons et 48 canons. Le 17, à la suite de nouvelles alarmantes venues d'Amiens, la 1re division reprit le chemin de Rouen, et le colonel de Massow demeura seul entre Grand-Couronne et Pont-de-l'Arche avec un régiment, un escadron et une batterie. Instruit des premiers préparatifs de l'ennemi, le commandant de Guilhermy donna l'ordre de se retirer sur Lisieux. L'émotion fut vive à Bernay, une émeute suivit et le commandant français, brave officier de la Crimée, fut malheureusement atteint d'un coup de feu. Le lieutenant-colonel Roy, appelé à lui succéder, put facilement se maintenir, à la suite de la retraite du général Bentheim.

Sur la rive droite de la Seine, le corps d'observation laissé devant Le Havre sous la direction du général de Zglinitzki s'étendait de Duclair à Barentin, et se reliait avec le général de Brandebourg dont les dragons patrouillaient de Pavilly à Clères. Le général de Prisltzelwitz commandait en chef ces forces obligées à se tenir sur la défensive. Afin d'empêcher nos canonnières de remonter la Seine, le

général de Bentheim fit couler six navires en face de Duclair (1).

La gravité des événements qui s'accomplissaient alors dans le nord réduisait, en effet, à l'impuissance les Allemands, forcés d'envoyer des renforts à Amiens. Le général de Manteuffel avait successivement porté son quartier général au Héron, à Marseille-le-Petit, et à Breteuil les 17, 18 et 19 décembre; et le général Bentheim, commandant supérieur de Rouen, s'occupait beaucoup plus de garder ses soldats aux alentours de cette populeuse cité que de les lancer dans des entreprises hasardeuses. Nous ne consacrerons donc que quelques lignes au récit des événements accomplis sur les deux rives de la Seine. Ils ne valent pas, d'ailleurs, qu'on s'y arrête longuement.

Du Havre, à diverses époques, le 21 décembre, sous les ordres du colonel de Beaumont, le 2 janvier, sous le commandement du général Peletingeas, des reconnaissances de plusieurs milliers d'hommes sortent de la place; mais le moindre mouvement de l'ennemi les arrête, et les oblige à reculer précipitamment.

Sans être bien sérieuses encore, les opérations militaires avaient, cependant, plus d'importance sur la rive gauche de la Seine. Le colonel Roy, bientôt promu général, avait annoncé à Bordeaux qu'il chas-

(1) Ces six navires étaient anglais, et cette prise donna lieu à des réclamations de la part de l'Angleterre; une indemnité fut ultérieurement payée. (*Note de l'édition originale.*)

serait les Prussiens de l'Eure. Dès le 25 décembre, il marcha en avant. Ses forces comprenaient environ 10,000 hommes avec 14 pièces. Dès le 28, le contact fut pris avec l'ennemi, dans le voisinage d'Orival. Le lendemain, les Prussiens abandonnèrent Château-Robert et Moulineaux et, le 30 décembre, au soir, nos mobiles occupèrent la ligne de La Bouille à Elbeuf. Le général de Manteuffel vint lui-même, par un train spécial, d'Amiens à Rouen, reconnaître la position et amener quelques renforts. Le 31, Château-Robert fut surpris par les Prussiens, mais aussitôt repris par les mobiles de l'Eure et de l'Ardèche. Dans les quelques jours qui suivirent, la situation parut assez grave à Rouen pour déterminer le général Bentheim à porter toute la 1re division à la rencontre des Français : il semblait par trop dangereux, en effet, de les laisser s'avancer si près de Rouen.

Le 4 janvier, nos avant-postes furent attaqués avant le jour, et repoussés sur le plateau de Château-Robert, où la lutte fut vivement soutenue. Mais, la supériorité de l'ennemi nous obligea à reculer et à repasser la Rille en toute hâte. Le 9 janvier, le général Roy était remplacé par le colonel Saussier, évadé de Metz, où il commandait le 41e de ligne et promu général (1). D'après les instructions du ministre de la guerre, les troupes de l'Eure et du Calvados devaient former une division d'un nouveau corps, le 19e.

(1) Devenu commandant de corps d'armée et gouverneur de Paris.

Sur les deux rives de la Seine à la date du 8 au 10 janvier, les Prussiens étaient donc parvenus à maintenir toutes leurs positions, malgré les dangers de la situation. Le manque d'entente entre les divers commandants français, avait puissamment contribué à amener ce fâcheux résultat.

II

Après la bataille de Villers-Bretonneux, l'armée du Nord, ou mieux le 22e corps, puisque nos troupes ne formaient encore qu'un corps d'armée, assez imparfaitement organisé même, avait profité de la trêve que lui accordait l'ennemi, empressé de se diriger sur Rouen. Le général Faidherbe appelé d'Algérie, était arrivé à Lille le 4 décembre ; dès le 8, il se mettait en campagne avec trois divisions comprenant 30,000 combattants et 64 pièces de canon. « Le général Faidherbe, écrit-il lui-même dans son ouvrage, comprenait qu'une puissante diversion était nécessaire pour sauver le second port de commerce de France (Le Havre) (1).

(1) Un assez long débat s'est engagé, à la suite de la campagne, entre le général Gœben et le général Faidherbe au sujet de l'influence exercée par la marche de l'armée du Nord, sur les résolutions du commandant du 8e corps allemand : « Le Havre n'a pas été sauvé par la diversion du général Faidherbe », écrit le général Gœben. Nous résumerons ici les faits : Les instructions du grand quartier général transmises de Versailles le 7, avant le mouvement de l'armée française, et arrivées à Rouen le 9 décembre, étaient ainsi conçues : « Le

La 1re division du 22e corps se porta vers Saint-Quentin, et força à se replier quelques faibles détachements ennemis. Le 9, le général Lecointe poussa sur Ham un bataillon de mobiles soutenu par quelques escadrons et 2 canons. Les Allemands se réfugièrent dans le château, et menacés d'un bombardement, se décidèrent à capituler.

Le général Gœben, qui commandait à Amiens, prévint aussitôt le général Manteuffel par le télé-

commandant de la 1re armée jugera si la ville peut être enlevée par un coup de main ; mais Sa Majesté ne veut pas que la 1re armée se laisse entraîner devant Le Havre dans une entreprise de longue durée. » Parti, comme nous venons de le voir, le 10 décembre, avec la 16e division, le général de Gœben ne tarda pas à être informé par les dragons de la Garde envoyés en avant, que la ville était en état de résister à un coup de main. « Si l'on ne poursuivait pas les opérations contre cette place, après avoir attaqué ses positions de défense avancées, dit le colonel Wartensleben, l'adversaire en tirerait parti, au moins comme d'un succès moral. » Dans ces conditions, le général de Gœben ne pouvait que se conformer aux instructions qui lui avaient été transmises, et renoncer à une tentative qui n'avait aucune chance de réussite. Telle est la thèse soutenue par le général de Gœben. A ces arguments, il y a une réponse qui pourra sembler décisive, c'est à l'intéressant et impartial ouvrage du colonel Wartensleben que nous l'empruntons : « Ces événements (la marche du général Faidherbe et la prise de Ham), furent connus à Amiens le 10; *le commandant en chef aussitôt prévenu à Rouen par le télégraphe* prescrivit immédiatement au général Gœben de marcher de suite vers Ham. » Le 10 décembre, le général Manteuffel était donc informé de la situation; est-il vraisemblable que le général Gœben n'en ait rien su, et ne peut-on dire, avec le général Faidherbe, que cette nouvelle si grave fut bien pour quelque chose dans la facilité avec laquelle le général prussien renonça à l'opération sur Le Havre? (*Note de l'édition originale.*)

graphe, et envoya sur Ham quelques troupes qui, vivement attaquées à Eppeville, purent à grand'peine battre en retraite.

Les deux brigades du général Kummer, alors à Forges et à La Feuillie, reçurent l'ordre, le 13, de se concentrer rapidement à Montdidier, de façon à empêcher, ou tout au moins à retarder la marche des Français, jusqu'à l'arrivée des troupes du général Gœben.



Le général Farre (1).

Dans la pensée de l'état-major allemand, le mouvement du général Faidherbe était dirigé contre Paris et non contre Amiens ; les troupes disponibles, c'est à-dire

(1) Né à Valence (Drôme), le 5 mai 1816, mort le 24 mars 1887, le général Farre sortait de l'École polytechnique. Il était directeur des fortifications à Lille lorsqu'éclata la guerre avec l'Allemagne. Après les événements du 4 septembre, désigné comme adjoint au commissaire de la défense nationale, M. Testelin, il fut nommé, le

15 bataillons, 2 régiments de cavalerie et 5 batteries prenaient donc position le 18 à Roye, Montdidier et Breteuil, de façon à pouvoir menacer le flanc droit des Français. Enfin, des détachements de l'armée de la Meuse et du corps du comte de Lippe étaient poussés sur Soissons ou s'établissaient à Compiègne.

Pendant que les Allemands s'efforçaient d'empêcher ainsi un mouvement sur Paris qu'ils croyaient imminent, le général Faidherbe se portait sur La Fère; puis, après avoir reconnu l'inutilité d'un coup de main, il se décidait à prendre la direction

22 octobre 1870, général de brigade au titre auxiliaire, puis confirmé dans ce grade le 31 du même mois; il fut d'abord chef d'état-major général du général Bourbaki lorsque ce dernier vint prendre le commandement supérieur de la région du nord; et le 19 novembre, quand Bourbaki quitta le commandement supérieur du 22e corps, c'est le général Farre qui en fut le commandant par intérim. « Le premier acte du général Farre fut de marcher sur Amiens que le général de Manteuffel menaçait avec des forces considérables, mais il dut se retirer vers le nord après le combat de Villers-Bretonneux, non sans avoir infligé des pertes sensibles aux Allemands. »

Le général Faidherbe étant venu prendre le commandement en chef de ce 22e corps (devenue armée du Nord avec l'adjonction du 23e corps), le général Farre en devint le chef d'état-major général en même temps qu'il était nommé général de division; avec cette armée du Nord, qu'il contribua si puissamment à organiser, il prit part aux batailles de Pont-Noyelle, de Bapaume et de Saint-Quentin. Au moment où l'on discutait l'armistice, il fut nommé chef d'état-major général du commandant supérieur de toutes les troupes réunies dans la presqu'île du Cotentin, mais au mois d'août il fut mis en disponibilité. La commission de révision des grades ne crut pas devoir maintenir le général Farre dans son grade de division-

d'Amiens. L'armée française prit position sur la rive droite de la Somme, occupant les hauteurs qui dominent la rive gauche.

On adopta pour ligne de bataille, dit le général Faidherbe, faisant face à la citadelle, seul point de passage laissé à l'ennemi, la vallée de l'Hallue, où se trouvaient les villages de Daours, Bussy, Querrieux, Pont-Noyelles, Bavelincourt, Béhencourt, Vadencourt et Contay. La majeure partie des troupes y fut cantonnée; le surplus occupait, le long du chemin de fer, la ville de Corbie, où s'établit le quartier général, et les villages environnants.

Déjà, le général Gœben avait évacué Amiens, ne laissant que quelques compagnies dans la citadelle, et s'était porté avec ses troupes à Montdidier pour rallier la 15e division (Kummer). Cette évacuation

naire, et elle le remit général de brigade à la date de sa nomination régulière à ce grade (31 octobre 1870).

Rappelé à l'activité en 1872, il fut alors nommé directeur supérieur du génie en Algérie. Dans cette nouvelle position il déploya un zèle remarquable et laissa dans notre colonie des souvenirs dont un témoignage éclatant fut remis deux années après son départ.

Nommé membre du comité des fortifications, le 6 septembre 1875, général de division le 30 du même mois, puis inspecteur général du 3e arrondissement du génie en 1876 et président du comité le 25 juin 1878, il alla, l'année suivante, remplacer le général Bourbaki dans les importantes fonctions de gouverneur militaire de Lyon et de commandant du 14e corps d'armée.

Appelé au Ministère de la guerre le 27 décembre 1879, dans le Cabinet présidé par M. de Freycinet. Il conserva son portefeuille quand M. Jules Ferry succéda à M. de Freycinet. C'est pendant qu'il occupait ces hautes fonctions qu'il fut nommé Grand Officier de la Légion d'honneur, le 17 juillet 1880; élu sénateur inamovible, le 25 novembre 1880, et maintenu, sans limite d'âge, par décret prési-

fut, d'ailleurs, de courte durée : dès le 18, sur l'ordre du général Manteuffel, 5 bataillons, 4 escadrons et 2 batteries, sous les ordres du général Mirus, venaient réoccuper la ville.

Le 20 décembre, le général Gœben fit exécuter les mouvements suivants : la 16e division envoya la 32e brigade à Amiens et la 31e à Sains et à Boves. La 15e division se porta sur la Luce, une brigade à Demuin, une autre à Roziéres. La 3e division de cavalerie gagna Chaulnes et Lihons; l'artillerie de corps Ailly et Moreuil. Le général Manteuffel était arrivé à Amiens.

En même temps, un bataillon du 44e régiment était envoyé en reconnaissance sur Querrieux. Vivement attaqué par le 13e bataillon de chasseurs à pied et un bataillon du 33e de ligne, il se repliait précipitamment, avec une perte de plus de 50 soldats. Nous avions, de notre côté, 27 hommes hors de combat.

Le lendemain, les avant-postes échangèrent des coups de feu sur les bords de la Somme, et, le 22, le général de Manteuffel adressa ses instructions aux commandants de corps : le 8e corps d'armée, avec la 3e division de cavalerie, devait commencer son mouvement le lendemain, à huit heures du matin, après

dentiel du 3 mai 1881, dans la première section du cadre de l'état-major général, le général Farre quitta le ministère le 14 novembre suivant. Le 18 juillet 1886, il fut élevé à la dignité de grand' croix de la Légion d'honneur. Il comptait alors 52 ans de services et 17 campagnes. (D. L.)

avoir fait jeter des ponts en amont et en aval de la ville.

La réserve du corps, formée par cinq bataillons de la 3e brigade, le régiment n° 3, deux batteries et le 5e uhlans, avait pour mission d'occuper La Motte-Brebière (passage de la Somme, à moitié chemin d'Amiens et du confluent de l'Hallue), et, en même temps, de prendre position sur la hauteur de la ferme des Alençons (sur la route de Querrieux), au sud du bois.

Afin de se garder contre toute éventualité, le général Manteuffel avait demandé au général de Bentheim d'envoyer six bataillons de Rouen à Amiens. Il avait, en outre, ordonné à la brigade de cavalerie du prince Albrecht fils, qui se trouvait à Beauvais, de marcher en toute hâte, de façon à arriver, le 24, à Amiens. Enfin, le grand état-major avait prévenu le commandant en chef de la première armée qu'il pourrait compter très prochainement sur le concours du corps Senden (1), destiné à opérer dans la direction de Péronne, et il avait prescrit à la 12e division de cavalerie (Saxons) d'appuyer la première armée, en inquiétant les Français du côté de Ham.

Il semblait donc indiqué d'attendre l'arrivée de ces renforts pour engager l'action ; mais le général Manteuffel se décida à brusquer l'attaque. Deux raisons le poussaient à agir ainsi : la situation inquiétante des troupes allemandes à Rouen, d'abord,

(1) Ce corps comprenait : 5 bataillons, 3 batteries et une brigade de cavalerie (général Strantz).

ensuite « la crainte que l'esprit des populations ne fut influencé — si l'on tolérait près de soi une armée ennemie menaçante — et que les troupes elles-mêmes ne perdissent un peu de la confiance que leur avait donné la victoire ».

A huit heures du matin, le 23, l'armée prussienne exécute les mouvements indiqués : la 15e division, la brigade d'artillerie à cheval de l'artillerie du corps d'armée, et la 7e brigade de cavalerie passent la Somme en amont d'Amiens, sur des ponts jetés à Camon et à La Neuville. (*Voir la carte précédemment publiée de la bataille de Pont-Noyelles.*) La 16e division et l'artillerie montée traversent la rivière à Amiens, et prennent la route de Rainneville et de Pierregot, de façon à pouvoir agir dans le flanc droit de l'armée française. Les communications entre les deux divisions sont maintenues par la 7e brigade de cavalerie. La description du terrain où va s'engager l'action est faite en ces termes par le colonel Wartensleben :

A 2 kilomètres environ avant Querrieux, le plateau est découvert, et s'abaisse en pente douce jusque sur l'Hallue, ruisseau sans importance, mais bordé de prairies inondées que l'on ne peut guère traverser que sur les ponts des villages ; ceux-ci sont pour la plupart situés sur les deux bords du ruisseau, en face les uns des autres. La rive gauche de l'Hallue est assez élevée, et parfois escarpée. Elle domine complètement la rive droite par laquelle arrivaient alors les troupes prussiennes. Au-delà de la vallée de l'Hallue, entre le cours supérieur de ce ruisseau et celui de l'Encre, qui se jette dans la Somme, à l'est de Daours, le plateau s'élargit jusque vers Albert ; il est en général découvert et très peu accidenté.

Dès neuf heures du matin, les grand'gardes françaises signalent les mouvements de l'ennemi, et le général Faidherbe assigne à chaque division sa place de bataille : la division Moulac doit prendre position sur les hauteurs de Daours et de Bussy, la division du Bessol en face Pont-Noyelles et Fréchencourt, à sa droite la division Derroja jusqu'à Contay; la division de mobilisés Robin derrière le 22e corps, dans les environs de Béhencourt.

Vers onze heures, la 15e division allemande atteint l'Hallue avec ses têtes de colonne : la 29e brigade marche sur la gauche, face à Querrieux, la 30e brigade est provisoirement en réserve, et un détachement sous les ordres du colonel de cavalerie Loë menace Daours. Querrieux n'est que faiblement occupé par les Français; la division du Bessol est obligée, en effet, de s'étendre pour tenir, outre ses positions, celles de la division Moulac qui, campée trop en arrière, n'arrivera en ligne que vers midi. Le combat de tirailleurs est cependant assez sérieux pour que le colonel von Bock, qui commande la 29e brigade, juge à propos de faire combattre un détachement de la 2e compagnie de pionniers (1). Au hameau de La Houssaye, quelques pièces françaises bien postées tirent sur l'ennemi qui, après s'être emparé de Querrieux, se porte à l'assaut de Pont-

(1) Gœtze. *Opérations du corps du génie allemand.* — La relation du colonel Wartensleben dit que les Allemands trouvèrent le village de Querrieux évacué.

Noyelles, dont il parvient à se rendre maître. Mais toutes les tentatives des Allemands pour déboucher du village sont inutiles. Assaillies par le feu de notre infanterie, six compagnies du 33e régiment sont obligées de redescendre précipitamment les pentes nord qu'elles ont gravies, poursuivies par nos mobiles, accablées par nos obus qui incendient Pont-Noyelles.

A l'extrême droite allemande, le détachement du colonel Loë est engagé devant Daours contre les troupes de l'amiral Moulac; mais il ne peut gagner du terrain, malgré le concours que lui apporte le 8e bataillon de chasseurs qui s'est avancé par La Motte. A une heure, le chef d'état-major du 8e corps vient demander des renforts au général Manteuffel : le 3e régiment (armée de Rouen), un escadron et une batterie qui forment réserve à La Motte sont aussitôt dirigés sur Daours, et conduits par le major Lewinski, de l'état-major du commandant en chef. Sous le feu violent des Allemands, les quatre batteries, dont deux de 12, de l'amiral Moulac, sont obligées de se retirer, et l'ennemi entre dans le village dont il est forcé d'enlever les maisons une à une. Vers quatre heures, seulement, il triomphe entièrement sur ce point. Mais, tous ses efforts pour s'élever au nord sont inutiles à Daours comme à Pont-Noyelles : des hauteurs, nos soldats accablent de projectiles deux bataillons que le major Lewinski veut jeter en avant.

Vers quatre heures, les Allemands sont maîtres de Daours, Bussy, Querrieux et Pont-Noyelles, mais ils n'ont pu parvenir à aborder la position importante

BATAILLE DE BAPAUME



des Français, la hauteur boisée au nord de Pont-Noyelles. La 30[e] brigade tente alors un mouvement tournant, après avoir détaché deux bataillons à Quer-

rieux, elle marche sur Fréchencourt, dont elle s'empare malgré la résistance des mobilisés de la division Robin; mais ce succès demeure stérile, de Fréchencourt pas plus que de Pont-Noyelles et de Daours, les Prussiens ne peuvent déboucher.

A la gauche allemande, la 16e division avait atteint la ligne de l'Hallue, et successivement pris les villages de Montigny, Beaucourt et Béhencourt, un instant reconquis par nos troupes, mais elle n'avait pu pousser plus loin, et entamer la division Derroja.

Vers quatre heures et demie, sur l'ordre du général Faidherbe, nos troupes prennent partout l'offensive : la division Derroja déborde le flanc gauche de la 16e division, et l'oblige à se tenir sur la défensive, tandis qu'au centre et à notre gauche, les divisions du Bessol et Moulac se portent en avant, menaçant à la fois Pont-Noyelles, Querrieux, Daours. Malheureusement, la nuit arrive rapidement, et ne nous permet pas d'obtenir un succès complet. Les deux versions allemande et française sont ici tellement opposées que nous devons nous borner à les reproduire :

A Daours, écrit le colonel Wartensleben, le colonel Loë et le major Lewinski, après un combat acharné, repoussèrent sans perdre beaucoup de monde, une attaque très énergique des Français qui arrivèrent à trente pas seulement du village. A Pont-Noyelles, l'engagement fut également très vif. L'ennemi qui arriva jusqu'aux premières maisons, fut repoussé avec de grandes pertes (1).

(1) Il y a à Daours un monument portant cette inscription :

... Pont-Noyelles et Daours, écrit de son côté le général Faidherbe, furent envahis avec la dernière vigueur, et le général en chef était convaincu que nous en étions restés maîtres, ayant quitté lui-même à la nuit le village de Daours, en y laissant l'amiral Moulac avec quelques bataillons. Mais, au milieu de la confusion que fit naître l'arrivée d'une nuit obscure, des Prussiens restés en grand nombre dans les maisons, appuyés par de forts détachements qui tournèrent en silence les villages, parvinrent à les reprendre, pour ainsi dire sans lutte, et nous enlevèrent environ 200 hommes dans chacun d'eux.

En résumé, la victoire était demeurée indécise (1) : les Allemands s'étaient bien emparés des villages qui bordent l'Hallue, mais ils n'avaient pu nous entamer. La supériorité du nombre était de notre côté, mais pouvait-on bien compter comme des soldats la division de mobilisés? Dans les deux camps, les pertes étaient sensiblement égales : 141 tués dont 50 officiers plus 905 blessés, au total 1,046 Français hors de combat, pour 955 Allemands. Il convient d'ajouter, il est vrai, un millier de mobiles ou de mobilisés

Honneur et Patrie ! La commune de Daours à la mémoire de trente-six braves soldats morts pour la défense de la Patrie, le 23 *décembre* 1870. Ce monument a été inauguré le 23 décembre 1878. (D. L.)

(1) Le colonel Wartensleben, avec cette haute impartialité qui distingue son ouvrage, s'exprime ainsi : « Nous devons rendre pleinement hommage à l'attitude de cette armée, qui venait à peine d'être organisée et à la manière dont elle fut dirigée pendant le combat. Nous sommes loin de vouloir considérer cette bataille comme une défaite de l'ennemi, si l'on entend par cette expression, une catastrophe suivie d'une désorganisation tactique plus ou moins grande. »

disparus, mais la plupart rejoignirent promptement leurs corps.

Les deux armées passèrent en présence la journée du 24, sans reprendre l'attaque ; à notre droite, seulement, dans la direction de Contay, la division mobilisée tira quelques coups de canon sur les bois où se trouvait l'ennemi. Malgré l'arrivée de la brigade de cavalerie du prince Albrecht, le général Manteuffel se borna à arrêter un projet d'offensive contre Corbie pour la journée du 25. A deux heures de l'après-midi, l'armée française opéra sa retraite en bon ordre sans être inquiétée : la position choisie par le général Faidherbe pour le cantonnement de ses troupes était derrière la Scarpe, la droite appuyée à Arras et la gauche à Douai. Les deux corps de l'armée du nord s'établirent en première ligne dans les villages de Fampoux, Rœux, Vitry, Brebières, Corbehem, et en seconde ligne (les mobilisés) de Oppy à Esquerchin.

Le 25 au matin, le général Gœben s'avança à la tête de son corps d'armée, la 15e division suivant la route d'Albert, la 16e, celle de Contay. En même temps, le général Mirus arrivait à Corbie dont il s'emparait sans résistance. Le 26, le commandant du 8e corps continua sa marche en avant, et établit son quartier général à Bapaume. Les instructions du grand quartier général défendaient de s'engager à fond. Elles sont assez singulières pour que nous les reproduisions ici :

L'intérêt général des opérations nous commande de ne poursuivre

l'ennemi, après chaque succès, qu'autant qu'on le jugera nécessaire pour *disperser* ses masses principales, et en *retarder* la réorganisation. On attendra que les forces de l'ennemi se soient de nouveau constituées en armées, pour diriger alors contre elles de rapides offensives.

La diffusion excessive des forces allemandes avait rendu ces instructions nécessaires : nous n'avons pas à rechercher s'il eût été plus sage de moins s'étendre, et de pousser à fond, d'en finir par exemple avec l'armée du Nord, après Villers-Bretonneux, ce qui était peut-être possible, avant de se diriger sur Rouen...

Tandis que le général Gœben, avec le 8e corps, arrivait à Bapaume, le général Mirus continuait son mouvement sur la rive gauche de la Somme, et atteignait Bray, le 26. A cette même date, le détachement du général Senden était à Ham, où il avait reçu l'ordre de se rendre, et la 2e brigade de la 12e division de cavalerie (Saxons) gagnait Chaulnes.

L'intention du général Manteuffel était d'investir Péronne avec les forces réunies des généraux Mirus et Senden, tandis que les Saxons de la 2e brigade de cavalerie de la 12e division maintiendraient les communications entre les deux rives de la Somme.

L'importance de Péronne était excessive pour les Allemands, car elle leur assurait la ligne de la Somme, de La Fère à Amiens. Il ne paraissait pas, d'ailleurs, que cette petite place pût faire une longue résistance, et l'exemple de la citadelle d'Amiens était de nature à décider l'ennemi à tenter l'entreprise.

Située sur la Somme, au croisement des routes d'Arras, de Ham, et de la route directe de Cambrai à Paris, la ville de Péronne ne se trouve qu'à 19 kilomètres du chemin de fer de La Fère à Amiens. Son enceinte se compose d'une ancienne muraille bastionnée et terrassée. Le vieux château sert de réduit. Le faubourg de Bretagne, situé en avant, du côté nord, est enveloppé par un ouvrage à cornes qui n'est pas partout à l'abri de l'escalade. Devant le front sud, un autre ouvrage à cornes, sans la moindre valeur, couvre un second faubourg plus petit appelé faubourg de Paris ; cet ouvrage a des fossés pleins d'eau, et ses deux bastions renferment des traverses-abris. La place est dominée à 1,000 et 2,000 mètres. Sa garnison comprenait 3,700 hommes, parmi lesquels une compagnie seulement du 43e de ligne et une de fusiliers marins. L'armement se composait de 49 pièces, parmi lesquelles 35 non rayées (1).

Le 27 décembre, le général Mirus et le général Senden s'avancèrent avec leurs détachements, et rejetèrent promptement les Français dans la place : le 28 à midi, 34 pièces se mirent en batterie à 1,500 mètres, et ouvrirent le feu. Le résultat n'ayant pas paru satisfaisant, le 29, le général Manteuffel donna l'ordre de réunir un petit parc de siège à Amiens et à La Fère, la ville continuant à être investie par la 31e brigade du 8e corps, qui remplaçait la 3e brigade du général Mirus, envoyée à Rouen (2) pour soutenir

(1) Gustave Ramon. — *Siège de Péronne.*

(2) Le 44e régiment seul fut envoyé à Rouen, le 4e demeura à

le général Bentheim. Au 1er janvier, le corps de siège, aux ordres du général von Barnekow (commandant la 16e division) se composait de 12 bataillons, 8 escadrons, 9 batteries de campagne et 2 compagnies de pionniers.

A cette même date, le général Gœben dont les avant-postes escarmouchaient avec les Français, avait transporté son quartier général de Bapaume à Combles.

Cependant, le général Faidherbe dont les troupes s'étaient promptement réorganisées, quitta ses positions le 1er janvier, pour s'opposer au bombardement de Péronne, et le 2 s'avança à la rencontre de l'ennemi. Le 22e corps se dirigeait sur Bucquoy, à l'ouest de la ligne d'Arras à Albert, tandis que le 23e prenait à l'est de cette ligne, et de la route de Bapaume.

Dans sa marche, le 22e corps rencontra à Bucquoy, à Courcelles-le-Comte, et à Ablainzeville des détachements de la 3e division de cavalerie qui cédèrent promptement le terrain. Achiet-le-Petit fut évacué par une compagnie du 69e régiment, et occupé par nos troupes. A Achiet-le-Grand, deux compagnies du 28e régiment furent repoussées sur Bapaume, après une vive résistance.

Pendant que se livraient ces divers engagements, la 1re division du 23e corps traversait les villages de Boyelles et d'Ervillers, et portait sur Béhagnies son

Amiens. — Voir *Bulletin de la Réunion des Officiers*. — 11 juillet 1874.

avant-garde, formée par le 19e bataillon de chasseurs et 2 pièces. Le général Kummer avait fait garder le village par trois compagnies du 28e régiment, et demandé des renforts à Bapaume. La brigade Strubberg accourut à Sapignies, tandis que quelques escadrons de la 3e division de cavalerie, — les hussards du roi notamment, — couvraient les flancs. Béhagnies fut promptement occupé; mais l'attaque de Sapignies offrit de plus grandes difficultés. Le 23e régiment allemand tenait la position, et était soutenu par deux batteries. Un instant, les batteries allemandes durent reculer; mais elles ne tardèrent pas à reprendre le feu, et à nous rejeter au delà de Béhagnies. La division Payen, n'étant pas soutenue par la division Robin, cessa le combat. L'arrivée de la 23e division du 23e corps à Mory détermina les Allemands à se replier sur Bapaume.

Une bataille était imminente pour le lendemain. Le général Gœben (1) prescrivit au général Kummer de tenir énergiquement à Bapaume avec la 15e division; il donna l'ordre au prince Albrecht, alors à Fins, d'amener à Bertincourt son détachement (3 bataillons, 2 escadrons, 18 pièces) (2). Le général de

(1) Le général Gœben avait, le 1er janvier, été nommé commandant en chef des troupes se trouvant sur la Somme et au Nord. C'est à tort que l'ouvrage du major Schell, dit qu'il était commandant en chef *de la 1re armée* depuis 1er janvier. Ce ne fut qu'après le départ du général Manteuffel, le 9 janvier, qu'il fut appelé à exercer ces fonctions.

(2) A la date du 27 décembre, le général de Senden ayant été

Grœben dut gagner Pys avec 1 bataillon, 4 escadrons et 4 pièces. Les deux autres régiments de la division de cavalerie étaient détachés à gauche, avec 2 pièces, pour prendre les Français de flanc. De Péronne, le général Gœben manda également des troupes.

Les Français commencèrent l'attaque le 3 au matin. La 2e division du 22e corps marchait sur Biefvillers; à sa droite, la 1re division se dirigeait sur Grevillers, tandis que la 1re division du 23e corps devait occuper Béhagnies et Sapignies, puis se rabattre sur Favreuil. Quant aux mobilisés du général Robin, ils avaient pour mission de couvrir l'extrême gauche (1).

La 1re division du 23e commença le combat en avant

appelé devant Péronne, puis nommé commandant de la 14e division d'infanterie, son corps qui avant la capitulation de Metz, formait *en partie* la 3e division de réserve, fut dissous. L'infanterie et l'artillerie passèrent au prince Albrecht qui réunit ces troupes à sa brigade, et forma ainsi une division. Le major Blume et le major Schell appellent cette division, 3e division de réserve. Cette dénomination semble mal choisie; elle pourrait amener, en effet, une confusion entre le détachement Senden, depuis prince Albrecht, et l'ancienne division du général Kummer, confusion d'autant moins permise qu'après la capitulation de Metz, les troupes d'infanterie de landwehr avaient été renvoyées en Allemagne et remplacées par une brigade active.

(1) S'il faut prendre à la lettre, la déposition devant la commission d'enquête du général Paulze d'Ivoy, cette mission ne fut que très imparfaitement remplie. Voici, en effet, les paroles de l'ancien commandant du 23e corps de l'armée du Nord : « ... Ces mobilisés avaient tellement peur de l'artillerie, qu'à Bapaume, *trois* obus en ont fait fuir, 12,000. » (*Note de l'édition originale.*)

de Sapignies. Postée au nord-est du village, notre artillerie ouvrit vivement le feu contre les pièces allemandes établies à l'ouest de Favreuil. Un peu après 9 heures, la 2e division du 22e corps se porta sur Biefvillers, et en chassa une compagnie du 33e régiment; mais le 1er bataillon du 33e s'avança d'Avesnes et, soutenu par une batterie, parvint à nous faire reculer. Le succès des Allemands fut de courte durée. Au bout d'une demi-heure, le village fut repris, et le bataillon allemand décimé dut battre en retraite. Plus à l'ouest, la 1re division s'emparait de Grevillers. Maîtres de ces deux positions, les Français appuyèrent vers Bapaume, mais ils se heurtèrent à une vive résistance à Avesnes. Notre artillerie engagea la lutte avec les batteries ennemies, et la lutte continua jusqu'à une heure environ.

Cependant, dès dix heures et demie, la division Robin avait reculé précipitamment sur Mory, découvrant notre gauche; la 1re division du 23e corps maintint heureusement le combat, et força même la brigade de Strubberg à se retirer à Bapaume.

La situation des Allemands était des plus critiques, lorsque le détachement du prince Albrecht entra en ligne. L'avant-garde, composée de 2 bataillons, deux batteries et 1 escadron, rallia à Bancourt 1 bataillon et 3 escadrons, et s'avança sur Favreuil, couverte, sur la droite, par le 2e uhlans de la Garde et une batterie. Vivement attaqués par la 1re division du 23e corps, les Prussiens reculèrent cependant et prirent position à l'est de Bapaume, aux environs

SIÈGE DE PÉRONNE



de Frémicourt, s'étendant jusqu'à Saint-Aubin.

Sur toute la ligne, l'ennemi avait donc cédé : il ne se maintenait plus qu'à Avesnes. Sur l'ordre du général Faidherbe, nos troupes se portèrent en avant. La 1re division enleva vivement Avesnes, et refoula la 23e brigade sur Bapaume. L'attaque de la ville présentant de sérieuses difficultés, le commandant de l'armée du Nord renonça à l'entreprendre.

Tandis que la 1re division du 22e corps gagnait du terrain sur la droite, et tournait Bapaume à l'ouest, la 1re brigade de la 2e division attaquait sans ordre

un faubourg de Bapaume, celui d'Arras. A cette nouvelle, le général Faidherbe fit prononcer d'Avesnes un mouvement sur le Calvaire de Bapaume, puis sur la tranchée du chemin de fer; mais ces deux tentatives échouèrent. Pendant ce temps, la 1re brigade, conduite par le colonel Forster, continuait la lutte vers le faubourg d'Arras, et s'efforçait en vain de s'emparer du hameau de Saint-Aubin, défendu par les fusiliers du 40e régiment et un bataillon du 68e. « On en vint plusieurs fois à se mêler et à combattre à la baïonnette, » dit le major Schell. Les troupes du prince Albrecht, placées sur la route de Cambrai, pouvant nous faire courir un sérieux danger, et menacer notre gauche imprudemment engagée, le général Faidherbe donna l'ordre à l'infanterie de cesser le combat, et fit canonner vigoureusement l'ennemi.

A notre droite, la brigade Pittié attaquait Tilloy, occupé par deux compagnies du 8e chasseurs et deux batteries lourdes, et s'en emparait vers quatre heures. Le général de Gœben rassemblait à la nuit toutes ses réserves, le 8e chasseurs, trois compagnies du 68e, un bataillon du 33e, deux bataillons de la 15e division, des hussards et plusieurs batteries, et il les portait aussitôt contre Tilloy, que le général de Strubberg menaçait de flanc. « L'ennemi ne résista pas, et il évacua le village que l'on conserva, » dit le major Schell. « La brigade Pittié se maintint dans le village, » écrit le général Faidherbe.

La victoire était cette fois bien complète : sur tous les points, nous avions forcé l'ennemi à reculer. Nos

effectifs étaient de beaucoup supérieurs à ceux des Allemands; mais il faut, comme nous l'avons vu, faire abstraction des 12,000 hommes du général Robin.

Ils (les Prussiens) avaient certainement, écrit le général Faidherbe, plus de 20,000 hommes; — le major Schell évalue l'infanterie allemande à 10,000 hommes — et de notre côté, un nombre à peine égal prit une part effective à la bataille.

La journée nous coûtait 1,319 hommes plus 800 disparus (1); quant aux pertes de l'ennemi, il est bien difficile de les préciser. Le major Schell indique un total de 870, le colonel Wartensleben dit 1,066; le major Blume confirme ce dernier chiffre (2). Le 33e régiment de la Prusse orientale avait été particu-

(1) Un monument a été construit à Bapaume, sur la sépulture de 100 soldats français et de 150 allemands. — Au milieu d'une couronne de lauriers, est gravée l'inscription : *Aux victimes de la bataille de Bapaume, les* 2 *et* 3 *janvier* 1871. *Souvenir des habitants de la ville.* — Au centre du champ de bataille, au lieu dit : *Le Salut*, à l'angle des routes de Bapaume à Arras, et de Biefvillers à Favreuil, le conseil général du Pas-de Calais a fait ériger un monument commémoratif, composé d'une pyramide quadrangulaire, à la mémoire des soldats français tombés glorieusement, pour la défense de la Patrie, à la bataille de Bapaume.

A Arras, sur la tombe de 361 soldats, autre pyramide surmontée d'une urne. Il existe d'autres mausolées à Achiet, Behagnies, Ligny-Thilloy, etc. (D. L.)

(2) Dans son ouvrage sur *la Campagne de l'armée du Nord*, le général Faidherbe avance que des officiers prussiens ont fui à la bataille de Bapaume, et il cite à l'appui un extrait de rapport du général Gœben ainsi conçu : « ... Il (le général Gœben) demande aux

lièrement éprouvé; il avait perdu son chef, le lieutenant-colonel de Henning, 11 officiers et 228 hommes (1).

Le 4, à huit heures du matin, le général Gœben donna l'ordre à la 15ᵉ division de se retirer vers le sud, et au détachement du prince Albrecht, de prendre la direction de Roisel, à l'est de Péronne. La division de cavalerie, renforcée par cinq bataillons, dut se rendre à Albert, pour menacer le front des Français, dans le cas où ils voudraient s'avancer sur Péronne pour faire lever le siège.

Mais, au moment même où les Allemands opéraient ces mouvements, le général Faidherbe ordonnait la retraite sur Arras et Douai.

Le même jour, *et contre toute prévision*, dit le capitaine Gœtze, l'armée du Nord se retira dans la direction d'Arras.

commandants des régiments une liste des officiers qui ont fui, pour qu'ils soient immédiatement cassés. »

Le major Schell réplique dans son ouvrage (*Les Opérations de la 1ʳᵉ armée sous les ordres du général de Gœben*) : « Selon le général Faidherbe, des officiers et des soldats allemands se seraient enfuis du combat vers Amiens. Il ne peut y avoir là qu'une confusion entre les deux armées, parce que des officiers et des soldats français prirent la fuite, et que le général Faidherbe aura voulu en faire mention. » Le major Schell oublie de parler du rapport du général Gœben cité par le général Faidherbe, et publié — sans avoir été démenti — par les journaux allemands et anglais.

(1) Sir Randal H. Roberts. *Modern.-War.* Cette relation, faite par le correspondant du *Daily-Telegraph*, attaché à la 1ʳᵉ armée prussienne, est utile à consulter.

Ce mouvement en arrière, à la suite d'une victoire très réelle, a semblé inexplicable. « Le lendemain, a déposé le général Paulze d'Ivoy, on a battu en retraite, *ce qui nous a tous surpris.* » Dans son ouvrage, le général Faidherbe ne s'explique que très sommairement sur les motifs de cette retraite ; mais il s'étend plus longuement dans une note adressée à la commission d'enquête. Trois causes principales lui ont dicté sa résolution : « l'impossibilité de prolonger une lutte sérieuse plus d'un jour avec des troupes aussi jeunes ; l'ignorance des forces et des intentions de l'ennemi ; la certitude enfin que les Prussiens avaient abandonné le siège de Péronne, pour accourir à Bapaume. Cette dernière raison n'avait qu'une valeur bien relative ; car il était facile de prévoir qu'après la retraite de l'armée française, le général Gœben ne manquerait pas de reprendre les opérations contre une place indispensable aux troupes allemandes.

Le siège de Péronne continua, en effet, tandis que l'armée française était cantonnée à Boisleux, première station du chemin de fer entre Arras et Amiens. Le 6 cependant, le général Faidherbe fit un ordre de marche pour gagner Péronne, en laissant à l'ouest Bapaume, que les Prussiens avaient réoccupé le 5, et en passant par Morchies, Bertincourt, Itres et Manancourt ; mais des renseignements inexacts, transmis par un agent au chef d'état-major de l'armée, firent arrêter le mouvement (1), et ce ne fut que le 10

(1) *Note supplémentaire adressée à la Commission d'enquête*, par le général Faidherbe.

que les troupes s'avancèrent. Les détachements allemands se replièrent aussitôt. A Marquion, une patrouille du 9e hussards du Rhin fut repoussée sur Inchy; Sailly fut évacué. Sur notre droite, la division Derroja attaquait, dans la nuit du 10 au 11, Ervillers et faisait prisonnières les grands'gardes de Béhagnies et Sapignies ; mais déjà l'armée prussienne avait battu en retraite. Son but était atteint : Péronne avait capitulé.

Le 10 janvier, le général Gœben, nommé commandant en chef de la première armée, en remplacement du général Manteuffel, placé à la tête de l'armée du sud, avait assigné à ses troupes les positions suivantes : Neuf bataillons, quatre batteries venues de Rouen avec le général Memerty, couvraient Amiens sur la Hallue, avec l'aide de deux escadrons du 8e corps. Trois bataillons et une batterie s'établirent à Corbie. La 15e division demeura à Bray-sur-Somme ; le détachement du prince Albrecht, moins un bataillon envoyé à La Fère, occupa Chaulnes ; la 16e division qui venait de s'emparer de Péronne, se plaça sur la rive droite. A l'extrême droite de l'armée, la cavalerie du comte de Lippe resta à Saint-Quentin.

En adoptant ces dispositions, le général prussien prévenait à l'avance les desseins des Français qui, dans le cas où ils voudraient reprendre l'offensive, ne pouvaient choisir qu'une des trois combinaisons suivantes : 1° Marcher sur Péronne; 2° menacer Amiens ; 3° se diriger par Saint-Quentin. Ce fut à ce dernier parti que s'arrêta le général Faidherbe. Nous

le suivrons plus tard dans cette nouvelle entreprise, qui mit fin à la campagne du nord.

Le mouvement de l'armée française, après la bataille de Bapaume, avait jeté le découragement dans Péronne : on ne pouvait croire, en effet, à une victoire sitôt suivie d'une retraite. Aussi, les habitants réclamèrent-ils à différentes reprises une capitulation immédiate. Le commandant Garnier résista d'abord à ces demandes, d'autant que le bombardement avait diminué d'intensité : — les Allemands avaient bien fait venir un parc de siège, mais ils manquaient de munitions. — Le 9 cependant, sur la menace d'un bombardement énergique par des pièces de gros calibre, le drapeau blanc fut arboré (1). Les Allemands,

(1) Le bombardement avait été épouvantable ; les églises, les hôpitaux, les édifices un peu en relief servaient de cible aux Prussiens. La population affolée se réfugia dans des casemates insuffisantes l'incendie éclata sur tous les points et, pour comble de malheur, l'eau gela dans les pompes qui devinrent inutiles.

Des rues entières furent bientôt incendiées, les projectiles de fortes dimensions enfoncèrent les casemates les moins solides, et ces casemates, dans lesquelles s'entassait une population trop nombreuse, devinrent inhabitables; elles devinrent des foyers d'infection.

Les conditions d'insalubrité y étaient déplorables ; la variole sévissait dans la ville, et, parmi les mobiles, elle redoublait, elle s'étendait ; des cas de fièvres pernicieuses, d'aliénation mentale, vinrent bientôt s'y joindre.

La ville fut à moitié détruite, et, lorsque l'on étudie sur le plan, le nombre et l'importance des édifices renversés ou incendiés, on reste saisi d'une profonde commisération pour cette malheureuse cité. Mais les souffrances de la population étaient à leur comble, et l'espoir du salut, la pensée de la délivrance n'existait plus; il ne

qui se croyaient déjà à la veille de lever le siège, pour prendre position contre l'armée du nord, accordèrent les conditions les plus larges. D'après le major Schell, on eût accédé même « au libre départ de la garnison ».

Le général Barnekow s'occupa aussitôt de mettre la place en état de défense, pour parer à un mouvement offensif du général Faidherbe qui ne se produisît pas dans la direction de la ville de Péronne.

III

Au début des opérations de la 1re armée allemande quittant Metz pour aller combattre dans le nord, le général Manteuffel avait été chargé de s'emparer, avec des détachements du 7e corps, des places françaises : Thionville, Montmédy, Mézières, Longwy. Ces trois sièges ne pouvant s'accomplir simultanément, l'investissement de Montmédy fut remis après la prise de Thionville. La tentative faite après Sedan par une brigade de la Garde avait prouvé, en effet, que l'on ne pouvait compter se rendre maître de la place par un coup de main.

Montmédy est situé à l'extrémité nord du département de la Meuse, à une faible distance de la frontière belge, et sur une petite rivière nommée la Chiers. La ville est partagée en deux parties bien distinctes :

restait plus que le sentiment stoïque du devoir à accomplir, du sacrifice inutile et obscur à consommer. (D. L.)

la ville haute, qui est la véritable forteresse et qui, en dehors des établissements militaires, ne compte qu'un petit nombre d'habitations, et la ville basse, beaucoup plus peuplée, mais protégée seulement par un mur d'enceinte.

La ville haute est entourée d'une ceinture bastionnée dont les flancs très courts sont en partie casematés ; les courtines sont couvertes par des sortes de tenailles ; des demi-lunes, des contre-gardes et un chemin couvert complètent cet ensemble irrégulier. Les escarpes et contrescarpes sont presque partout taillées dans le roc, et leur altitude, qui atteint 25 mètres, rend à peu près impossible l'escalade de cette partie de la ville. La place est enveloppée de hauteurs à pente raide, pour la plupart dominées par la fortification, mais qui échappent généralement à ses vues, grâce aux bois qui les couronnent.

L'importance de Montmédy est extrême : le chemin de fer des Ardennes traverse en effet, sous un tunnel de 250 mètres de longueur, le contrefort situé au nord de la haute-ville, et franchit ensuite la vallée de la Thonne sur un viaduc élevé. Ces deux ouvrages d'art avaient été complètement détruits.

La garnison, placée sous les ordres du capitaine d'état-major des places Reboul, ne comprenait ni un artilleur, ni un soldat du génie ; elle se composait au début de 2,050 hommes, sur lesquels 160 soldats seulement de troupes régulières (57e et 6e de ligne). La ville renfermait 800 infirmiers de l'armée de Châlons, envoyés en avant pour organiser le service des

ambulances, dans la prévision d'une bataille livrée dans cette direction.

L'armement comptait 65 pièces dont 8 seulement rayées ; parmi ces dernières, se trouvaient deux pièces de 24. Les vivres abondaient à ce point que, de même qu'à Verdun, on donna du pain aux bestiaux. Le désastre de Sedan jeta dans la place quelques artilleurs et soldats du génie qui furent d'un puissant secours à la défense.

A la suite de diverses expéditions heureuses, le capitaine Reboul arrêta qu'un coup de main serait dirigé sur Stenay.

Dans la nuit du 10 au 11 octobre, un détachement de 230 hommes, soldats et mobiles, commandés par le lieutenant de la Garde Camiade, se porta sur Stenay et, favorisé par le brouillard, fit prisonniers 7 officiers et 200 hommes qui furent ramenés à Montmédy. A la suite de cette surprise, le commandement d'étapes de Stenay fut supprimé — le lieutenant-colonel-commandant d'étapes comte de Butlar était parmi les prisonniers, et la ville cessa d'avoir une garnison.

Le 18 octobre, le capitaine Reboul, promu commandant, fut relevé de ses fonctions, puis replacé à son poste quelques jours après. Il médita une expédition sur Sedan, de concert avec les troupes de Mézières ; un officier fut même envoyé dans la ville qui venait de rendre si tristement célèbre la défaite de notre armée ; mais les indiscrétions de quelques habitants obligèrent les Français à renoncer à ce hardi coup de

SIÈGE DE MONTMEDY



main. Les sorties continuèrent cependant, presque toujours heureuses; dans les premiers jours de novembre, quelques zouaves poussèrent même jusqu'à Sainte-Menehould; mais le 16 novembre, l'arrivée devant la place de Montmédy de deux bataillons du 74e régiment allemand mit un terme à ces incursions: le commandant Reboul n'était plus que commandant de place: il avait été de nouveau remplacé

à la tête de la garnison, le 27 octobre, par le chef de bataillon du génie Tessier.

Le premier soin de l'ennemi fut de rejeter les Français dans la ville, mais la faiblesse de son effectif ne lui permît pas de rendre son investissement bien rigoureux : le 24 novembre, le sergent de zouaves Schneider, avec 12 hommes de la garnison, attaqua 40 Prussiens à Vigneul et ramena 34 prisonniers.

Vers le 25 novembre, les Allemands avaient, devant Montmédy, 5 bataillons d'infanterie, une compagnie de chasseurs, 4 escadrons, une batterie d'artillerie de campagne et une section de pionniers. Le 5 décembre, le commandant de la 14e division prussienne, général Kamecke, arriva avec 10 bataillons, 2 escadrons, 5 batteries de campagne, 5 compagnies de pionniers, 11 compagnies d'artillerie de place, et un parc de 44 bouches à feu dont 4 mortiers rayés de 21 cent.

Le front sud fut choisi comme point d'attaque « le plan adopté, dit le capitaine Gœtze, consistait à écraser ce front, ainsi que toute la ville haute, sous un feu violent des batteries de première position, afin de rendre d'autant moins périlleuses les opérations suivantes de l'attaque ».

Dix batteries de siège comprenant 42 pièces soutenues par 20 canons de 9 de campagne furent établies au-dessus de Ville-Cloye, dans le bois de Montmédy à Vigneul, dans le bois de Géranvaux. Les batteries de campagne prirent position à Thonne-les-Prés, Petit-Verneuil et Thounelle.

Le 12 décembre, à sept heures et demie du matin, le bombardement commença : 2,985 projectiles furent envoyés jusqu'au 13 décembre au soir : les 8 pièces rayées de la place n'avaient pu que très imparfaitement soutenir la lutte, et le conseil de défense avait exprimé l'avis qu'il n'y avait plus qu'à arborer le drapeau blanc.

Cette capitulation a été sévèrement jugée par le capitaine Gœtze :

La place, écrit-il, était encore en parfait état de défense lors de la reddition : La ville haute et ses bâtiments militaires avaient beaucoup souffert du bombardement, mais il n'y avait pas la un motif suffisant pour se rendre, car la population civile avait presque entièrement abandonné cette partie de la ville, et la faible garnison nécessaire pour sa défense était suffisamment pourvue d'abris à l'épreuve.

Cette conclusion est également celle du lieutenant-colonel du génie Prévost (1) :

Les habitants ayant presque tous quitté la ville, on eût pu abriter sûrement ceux qui restaient, abandonner les maisons à une ruine qu'on ne pouvait empêcher, et renoncer à la lutte d'artillerie, pour attendre l'ennemi de près.

La place de Mézières occupe sur la rive droite de la Meuse l'entrée d'une presqu'île : elle a deux faubourgs sur la rive gauche ; au sud le faubourg de Pierre, et au nord le faubourg d'Arches, qui se relie avec l'industrieuse cité de Charleville. La situation

(1) *Les forteresses françaises pendant la guerre.*

de cette ville, à l'entrecroisement de routes nombreuses et importantes, des quatre voies ferrées de Sedan, Givet, Lille et Reims, devait attirer fatalement l'attention des Allemands. Malheureusement, le terrain des environs domine la vallée de la Meuse de 130 à 140 mètres, à 3 ou 4 kilomètres de la rivière. Des contreforts sont projetés à l'est et au sud jusqu'aux fortifications. D'épaisses forêts qui s'étendent au nord rendent, il est vrai, l'investissement difficile de ce côté.

Les défenses de la ville se composent : 1° *du corps de place* (ancienne muraille de 9 mètres de hauteur avec fossé plein d'eau). A l'ouest et au nord-ouest, des tours casematées, en parties couvertes par des contre-gardes, sont pourvues d'embrasures à canons. Au front ouest, se trouve un ouvrage à cornes ; le front sud est formé d'un rempart en ligne brisée, avec escarpe revêtue et demi-lune. 2° *la Citadelle*, carré bastionné construit par Vauban à l'est de la ville, dont elle est séparée par un canal de 15 mètres de largeur. Le mamelon en avant du front de l'est est couronné par une lunette en terre.

3° *Tête de pont d'Arches. Tête de pont de Champagne.* — Ces deux ouvrages n'ont qu'une très-médiocre valeur, et ne sont pas défilés des feux de l'assiégeant.

La garnison comprenait 3,300 hommes, parmi lesquels 1,200 soldats de l'armée régulière, ayant au plus trois mois de présence sous les drapeaux : l'artillerie avait 180 canonniers, et le génie 14 sapeurs.

Mézières possédait 131 bouches à feu : 38 étaient rayées, et parmi elles on comptait 7 pièces de 24.

Après la bataille de Sedan, une convention fut conclue entre le gouverneur de Mézières et le général von der Tann : elle stipulait un armistice qui devait être dénoncé 24 heures à l'avance. Les Français permettaient le passage des trains transportant des blessés en Belgique, moyennant faculté de faire passer des vivres aux prisonniers de Sedan. On peut se demander si cette dernière stipulation n'a pas été beaucoup plus utile aux Allemands qu'aux prisonniers que leurs gardiens laissaient en réalité mourir de faim.

Un bataillon du 94e régiment allemand, un demi escadron de hussards furent d'abord envoyés en observation devant la place. Dans les premiers jours d'octobre, l'armistice fut dénoncé par les Allemands : quatre bataillons, trois escadrons et une batterie formèrent le détachement de blocus. Vers la fin du mois, le corps von Selchow vint augmenter la force des troupes d'investissement, sans parvenir, cependant, à mettre fin aux incursions des francs-tireurs qui tenaient la campagne et qui, à diverses reprises, surprirent des convois et des détachements isolés, le 26 octobre notamment. Après la capitulation de Metz, la 1re division d'infanterie, d'abord désignée pour les opérations du siège, vint relever la division de landwehr. L'état-major du génie s'occupa aussitôt des préparatifs de l'attaque : un pont fut jeté à Elaire, et nu parc du génie établi à la Francheville. Des

tranchées abri et des retranchements furent creusés pour les avant-postes. Le 20 novembre, une dépêche du général Manteuffel rappela à lui la 1re division d'infanterie que devait relever le 22, le corps du général von Senden. Jusqu'au 19 décembre, la faiblesse des effectifs allemands ne permit pas d'entreprendre les opérations du siège; mais à cette date, le général Kamecke arriva avec la 14e division qui s'était successivement emparée de Thionville et de Montmédy. Quant aux troupes du général von Senden, elles se dirigèrent à marches forcées sur Ham. Le corps de siège comptait : 12 bataillons, 4 escadrons, 6 batteries de campagne, 6 compagnies de pionniers, 18 compagnies d'artillerie de place. Le parc comprenait 83 bouches à feu avec un approvisionnement de 80,000 coups.

Le premier soin du général Kamecke fut d'investir complètement la place : cette opération donna lieu à de fréquents combats avec les bandes de francs-tireurs occupant le terrain boisé et difficile, qui entoure Nouzon au nord et au nord-ouest. Le 24 décembre enfin, l'investissement fut complet, et les travaux des batteries furent poussés avec la plus grande activité. Le 30 décembre ils étaient terminés (1). Les batteries de siège comprenaient 98 pièces : 24 canons

(1) Le général Woyna, chef de la 28e brigade, commandant provisoirement la 14e division, en remplacement du général Kamecke, appelé à Paris, pour prendre la direction des opérations du génie devant la capitale. Le général Senden, dont le corps était remanié pour former la division du prince Albrecht fils, était nommé comman

de 15 c., 10 canons de 15 c. court, 30 canons de 12 c., 4 mortiers rayés de 21 c. et 30 pièces de campagne.

Le 31 décembre, à huit heures du matin, le feu fut ouvert. La place répondit d'abord vivement ; mais, à trois heures et demie, elle était réduite au silence. Plusieurs incendies se déclarèrent, non-seulement dans Mézières, mais dans Charleville. Les abris voûtés étaient nombreux : on en avait créé sous les terre-pleins ; il y avait, en outre, une caserne voûtée pour 500 hommes, et le tunnel du chemin de fer. Mais les obus, en éclatant sur les terres des traverses des remparts durcis par la gelée lançaient de tous côtés des fragments dangereux pour les défenseurs.

Le 1er janvier, le gouverneur capitula. La ville avait reçu 7,000 projectiles; 53 habitants avaient péri : 15 tués sur le coup, 6 morts des suites de leurs blessures, 32 ensevelis ou asphyxiés dans leurs caves, sous les décombres de leurs maisons.

A la suite de la capitulation de Mézières, la 14e division reçut l'ordre du général Manteuffel de se rendre sur la Somme. Mais, les instructions du grand quartier général vinrent modifier cette résolution. La 14e division devait gagner Paris, et de là prendre la direction de Montargis, à la suite du 3e corps, dont elle devait former la réserve. On pensait encore à ce moment que l'armée du général Bourbaki marcherait sur Paris par la rive droite de la Loire. Pendant que

dant de la 14e division. Il n'arrivait à Mézières que le 3 janvier, deux jours après la capitulation. (*Note de l'édition originale.*)

les troupes s'embarquaient à Boulzicourt et alors que quelques détachements étaient déjà en route vers Mitry sous Paris, un ordre vint prescrire de former un corps pour tenter un coup de main sur Rocroy. Cette petite place de 5,000 habitants est à 26 kilomètres au nord-ouest de Mézières : elle est située sur un plateau qui domine la campagne environnante.

Les instructions du grand quartier général ne laissant pas le temps de procéder à une attaque régulière, ou même de faire venir des pièces de siège, une surprise seule avait chance de réussir. Afin de mieux tromper la garnison, les Allemands eurent soin de répandre le bruit qu'ils allaient attaquer Givet; « *l'on passa même des marchés pour l'achat d'approvisionnements en vue de ce siège* ». La ruse eut un plein succès, et la ville était cernée le 5 janvier, à huit heures et demie, que ses défenseurs ne se croyaient même pas menacée.

Un parlementaire, envoyé pour sommer le commandant de se rendre, trouva la garnison très-émue. La sommation fut cependant repoussée, et, à onze heures, les batteries de campagne ouvrirent le feu. A six heures, le général von Senden, persuadé que c'était là une tentative inutile, donna l'ordre de battre en retraite. Un second parlementaire fut cependant désigné pour tenter d'amener le gouverneur à capituler, en le menaçant d'un bombardement plus énergique.

La capitulation fut conclue !

La partie majeure de la colonne expéditionnaire avait déjà

commencé son mouvement de retraite, écrit le capitaine Gœtze, et ce fut l'arrière-garde qui occupa la place à neuf heures du soir. 72 pièces, *un drapeau*, 300 prisonniers et une quantité de poudre et de matériel de guerre furent le prix de ce succès, qui ne nous coûta aucune perte, mais qu'il fallut acheter par des fatigues excessives.

CHAPITRE III

Mouvement du 14e corps allemand à la suite des combats sur l'Ognon. — Combat sur la Vingeanne. — Saint-Seine l'Eglise, Talmay. — Le corps de la Côte-d'or. — Instructions du quartier général ennemi. — Prise de Dijon. — Le corps de Garibaldi. — Les Garibaldiens à Dôle. — Retraite sur Autun. — Mouvement de Garibaldi sur Dijon. — Combats de Velars, de Prenois, de Darois, de Pacques. — Mouvement des Allemands sur Autun. — Combat de Nuits. — Attaque d'Autun. — Retraite de la brigade Keller. — Combat de Châteauneuf. — Bataille de Nuits. — Mouvements de la brigade de Goltz sur Langres. — Combats autour de cette place. — Retraite des Allemands sur Vesoul. — Siège de Phalsbourg. — Investissement de Belfort.

I

Le 24 octobre, à la suite des combats livrés aux forces du général Cambriels, le général Werder, après avoir vainement essayé de faire sauter les ponts sur l'Ognon, avait replié ses troupes dans la vallée de la Saône, sur Gray :

Pendant cette marche de l'Ognon sur la Saône, écrit l'historien du 14e corps (Lohlein), les soulèvements de la population recommencèrent. Chaque citoyen d'un pays est tenu de s'opposer de toutes ses forces à l'envahisseur, d'accumuler les obstacles sur sa route, et de lui enlever tout ce qui peut le favoriser. Un peuple qui sacrifie tout, qui néglige tout le reste pour se jeter au devant de l'étranger, mérite

la reconnaissance de l'histoire, et s'il ne triomphe pas, il a du moins l'honneur d'une mort glorieuse. Le gouvernement qui consacre à ce noble but toutes les forces unies d'une nation, accomplit la plus grande de toutes les actions (1).

Le 26, le 14e corps formait avec trois brigades un demi cercle autour de Gray : le prince Wilhelm était sur la route de Fontaine-Française et Mirebeau sur Bèze; le général Krug à Gray, le général Keller sur les routes de Besançon à Chantonnay et Villefrancon; l'arrière-garde du corps (général Degenfeld) occupait Dampierre sur Salon, la réserve de cavalerie, sous les ordres du général Laroche, était échelonnée dans la direction de Langres jusqu'à Oyrières. La garnison de Vesoul (colonel Brayer) s'avançait sur Port et Scey sur Saône : quelques malades demeuraient seuls à Vesoul, et le maire de la ville était emmené comme otage.

Les ordres de Versailles prescrivaient au général Werder de s'emparer de Dijon. Les nouvelles parvenues à l'état-major du 14e corps donnaient à penser que cette opération ne s'accomplirait pas sans combat. Un médecin, le docteur Lavalle, nommé colonel à titre auxilliaire et commandant du corps de la Côte-d'Or, patriote ardent sans doute, mais militaire médiocre à en juger par ses dispositions, vint, le 27, *s'opposer* à la marche de l'ennemi. A Saint-Seine l'Eglise, 2 compagnies du 2e régiment de grenadiers

(1) Cette réflexion de l'auteur allemand méritait bien d'être traduite.

repoussent les Francais ; au nord-est d'Essertenne, le 2e bataillon du 1er grenadiers et 1/2 escadron de dragons refoulèrent 500 mobilisés ; à Jancigny et à Talmay un détachement de 1,500 Français est jeté dans la Vingeanne, et perd 500 prisonniers. A la suite de ces combats malheureux, le docteur Lavalle s'enfuit à Beaune. Le général Bressolles, qui commandait à Lyon, avait envoyé en toute hâte à Dijon une brigade commandée par un officier énergique, le colonel Fauconnet.

Malgré ces faciles victoires, la situation du 14e corps d'armée allemand n'était rien moins qu'assurée: Concentré le 27 octobre sur la Vingeanne, il comptait 23 bataillons, 20 escadrons, 72 canons. Vers le sud, se trouvait Auxonne avec une garnison de 2,000 hommes ; à Dijon, les débris de l'*armée* de la Côte-d'Or et la brigade du colonel Fauconnet ; dans les environs de Pesmes, opéraient les détachements du colonel Bourras ; à Dôle et dans la forêt de la Serre, se tenaient les Garibaldiens ; à Besançon, le général Cambriels avait deux divisions ; enfin Langres avec ses six mille hommes de garnison, Belfort en arrière, constituaient de sérieuses menaces. Chaque jour amenait un combat nouveau, sans importance, il est vrai ; chaque obstacle cachait un ennemi : le pays entier était insurgé. Convenait-il de s'étendre davantage, de pousser plus avant, de continuer ces manœuvres incessantes, au milieu de ce cercle de forteresses et d'ennemis ?

Ces considérations semblèrent assez sérieuses au

général Werder pour arrêter sa marche : le 29 au matin, le commandant du 14e corps décida que l'opération sur Dijon n'aurait pas lieu (1). Les ordres furent donnés pour la journée du 30 : le général Degenfeld avec les colonnes de munitions et son détachement, devait arriver à Vesoul le 31, en passant par Lavoncourt : les autres brigades avaient leur cantonnement marqué à Gray, et la cavalerie de réserve à Dampierre-sur-Salon, plus au nord.

A 5 heures du soir, une dépêche du prince Wilhelm de Bade vint modifier les résolutions du commandant en chef. Le prince annonçait qu'une patrouille de cavalerie s'était avancée jusqu'à Dijon, et que les habitants avaient affirmé que la ville ne se défendrait pas. La nouvelle n'était pas exacte : le comité de défense, et la municipalité avaient, il est vrai, décidé d'ouvrir les portes ; les fusils de la garde nationale avaient été transportés à Beaune, et le colonel Fauconnet avait été invité à se retirer ; mais, les ouvriers s'étaient révoltés contre ces mesures, la

(1) Cette résolution avait sans doute aussi été inspirée au général Werder par les instructions du grand quartier général arrivées dans la nuit du 28 octobre. Elles informaient le commandant du 14e corps qu'il aurait prochainement à couvrir le flanc gauche de la 2e armée; elles lui ordonnaient, en outre, d'observer Belfort jusqu'à l'arrivée de la 1re division de réserve, qui ne pourrait le rejoindre avant le 6 novembre. La 1re division de réserve (von Treskow) était encore à Strasbourg attendant la venue de 12 bataillons de landwehr appelés de Glogau, de 2 escadrons et de 2 batteries de réserve désignés pour la remplacer comme garnison de la place récemment prise. (*Note de l'édition originale.*)

brigade avait été rappelée, et les gardes nationaux se préparaient à lutter énergiquement.

Devant l'affirmation du prince de Bade, le général Werder changea ses dispositions : les deux brigades, prince Wilhelm et Keller furent dirigées sur Dijon sous le commandement du général Beyer.

Le 30 octobre, les têtes de colonne de la brigade Wilhelm rencontrèrent les troupes françaises à Varois. Le colonel Fauconnet se replia promptement sur Saint-Apollinaire : à midi et demi, les allemands étaient maîtres de la position ; le colonel Fauconnet était tombé grièvement blessé ; mais la lutte continuait, plus sérieuse que ne l'avaient pensé les Badois ; le général Keller était obligé de se porter au secours du prince Wilhelm, et l'action se poursuivait jusque dans les faubourgs Saint-Nicolas et Saint-Michel. Le général de Beyer jugeant que ce combat de rues pouvait être dangereux, donna l'ordre de battre en retraite, et de prendre position à Saint-Apollinaire, Varois et Quétigny. A 3 heures et demie du matin, seulement le mouvement fut terminé.

Le 31 au matin, un aide de camp du général Werder amena deux batteries et deux escadrons de renfort. Les instructions du commandant en chef portaient de se retirer sur Mirebeau, si les défenseurs de Dijon résistaient sérieusement, d'éviter en tout cas un combat de rues. L'arrivée de parlementaires fit disparaître toute hésitation : la ville se rendait. Une convention fut signée. Suivant l'invariable coutume des Allemands, l'article premier stipulait une

réquisition de 500,000 francs, déguisée cette fois sous le nom de *cautionnement*. La journée du 30 coûtait aux Allemands 10 officiers et 258 hommes. « L'enterrement du brave colonel Fauconnet, écrit l'historien du 14e corps, qui n'avait pas tardé à succomber à ses blessures, eut lieu le jour suivant en grande pompe, suivant les règlements de l'armée allemande, et les officiers de la garde nationale osèrent y paraître en uniforme. »

Le général de Beyer occupa Dijon, tandis que le reste du corps gagnait Vesoul, que le général Werder atteignit le 3 novembre. Un détachement composé de trois bataillons, 2 escadrons, une batterie demeurait à Gray.

A la date du 3 novembre, la situation du 14e corps était celle-ci :

A Dijon (général de Beyer).	11 bataillons	8 escadrons	6 batteries
A Gray	3 —	2 —	1 —
A Fresne	» —	2 —	» —
A Vesoul	4 —	6 —	4 —
Autour de Vesoul	3 —	2 —	» —
A Port et Scey-sur-Saône . .	1 —	» —	1 —
A Saint-Loup (*assurant les communications avec Épinal*)	1 —	» —	» —

Le 3 novembre au soir, arriva à Vesoul un détachement de la 1re division de réserve qui avait eu à livrer de nombreux combats sur sa route. Après avoir rassemblé sa division à Colmar, le général von Treskow avait dû lutter à Guebersweier (30 octobre)

autour de Cernay et de Guevenheim (1er novembre), à Rougemont, au Petit Magny (2 novembre). Dans ce dernier combat, les francs-tireurs avaient perdu 50 officiers et 203 hommes.

Le jour même de l'arrivée du premier détachement de la 1re division de réserve, commença l'investissement de Belfort. Le général de Werder dut, pour se relier aux troupes du général von Treskow, détacher à Lure 1 bataillon de la brigade Degenfeld, 4 pièces et 2 escadrons.

De nouvelles instructions du quartier général prescrivaient, le 3 novembre, au commandant du 14e corps de prendre l'offensive contre Dôle « et le nœud du chemin de fer d'Arc et Senans (1) » tout en observant la route de Besançon.

Ces instructions du général de Moltke allaient amener des rencontres plus fréquentes avec les Garibaldiens.

Garibaldi était arrivé à Tours le 9 octobre, l'idée d'appeler le général italien était due à un pharmacien d'Avignon, Bordone (2), qui avait fait avec les *chemises rouges* l'expédition de Sicile. La délégation de Tours ne semble avoir accueilli qu'avec un médiocre enthousiasme la proposition de M. Bordone. « Ces

(1) Il y a ici une erreur, le nœud du chemin de fer n'est pas à Arc et Senans, mais à 6 kilomètres plus loin vers les montagnes du Jura, à Mouchard. (*Note de l'édition originale.*)

(2) Philippe-Toussaint-Joseph Bordone, né à Avignon en 1821. Après la guerre l'ex-partisan est devenu journaliste et auteur dramatique. (D. L.)

messieurs, dépose en effet devant la commission d'enquête le chef d'état-major de l'armée garibaldienne, ne m'engagèrent pas d'une manière officielle à y donner suite ; mais ils me dirent qu'ils seraient très satisfaits de voir venir en France le général Garibaldi ; ils ne me donnèrent qu'un consentement officieux. »

Le commandement de la zone des Vosges fut confié à Garibaldi « avec une brigade de gardes mobiles et tous les corps qui s'y trouvaient ». Le quartier général du nouveau corps fut établi à Dôle dès le 17 octobre ; lors du mouvement des Prussiens sur Dijon, les Garibaldiens se bornèrent à une démonstration poussée au delà de Genlis (1). Blessé à Aspromonte,

(1) La *situation* des troupes de Garibaldi n'a jamais été donnée d'une façon complète. Celle que nous publions ici est, croyons-nous, entièrement exacte :

ORDRE DE BATAILLE DE L'ARMÉE DES VOSGES

Commandant en chef : Garibaldi, général de division auxiliaire.

Chef d'état-major général : Bordone, général de brigade auxiliaire.

Chef d'état-major : Lobbia.

1re brigade.

Commandant : Bossak-Hauké, général de brigade auxiliaire.

Chef d'état-major : Paul Vichard.

Éclaireurs de Gray (Neveux).

Éclaireurs égyptiens (comte Penazzi).

blessé une seconde fois, dans la campagne du Tyrol de 1866, à Monte-Suello, couvert de rhumatismes,

Francs-tireurs du Sud (Gent).
1er bataillon de mobiles des Alpes-Maritimes (Bruneau).
42e régiment de mobiles de l'Aveyron (lieutenant-colonel Willame).
Francs-tireurs (Tainurier).
Volontaires du Rhône.

2e BRIGADE.

Chef de brigade : Delpech.
Chef d'état-major : Jolivalt.
1er bataillon de l'Égalité (Gauthier).
2e Id. (Raymond).
Guerillas de Marseille (Bousquet).
Guerillas d'Orient (Chenet, puis Jacquot dit de Saulcy).
Éclaireurs de la brigade (Corso).
Bataillon de la garde mobile du Gard (Braconnier).

3e BRIGADE.

Chef de brigade : Menotti Garibaldi.
Chef d'état-major : San Ambrosio.

GARDE-MOBILE :

2e bataillon des Alpes-Maritimes (Monnié).
Bataillon des Hautes-Alpes (Barthélemy).
Bataillon des Basses-Pyrénées (Hiriart).

FRANCS-TIREURS :

Légion des Volontaires italiens (Tanara).
Chasseurs des Alpes (Ravelli).
Francs-tireurs réunis (Loste).
Francs-tireurs de Dran (Cruchy).
Francs-tireurs de Franche-Comté (Ordinaire).

4e BRIGADE.

Chef de brigade : Riccioti Garibaldi.
Bataillon Nicolaï (Nicolaï).
Francs-tireurs de l'Allier (Prieur).

Garibaldi n'avait plus au même degré ces qualités, incomplètes à coup sûr, mais incontestables de

Chasseurs Savoisiens (Michard).
Francs-tireurs de l'Aveyron (Rodat).
Chasseurs du Dauphiné (Rosting).
Éclaireurs du Doubs (Begey).
Francs-tireurs de la Côte-d'Or (Godillot).
Francs-tireurs de Dôle (Habert).
Chasseurs du Mont-Blanc (Fapper).
Francs-tireurs de La Croix-de-Nice (Nivon).
Francs-tireurs de Toulouse (Grgzbowski).
Francs-tireurs des Vosges (Welker).
1re compagnie du Gers (Duluc).
Chasseurs de la Loire (Laberge).

ARTILLERIE :

Commandant en chef : Ollivier, lieutenant de vaisseau, colonel auxiliaire.
2 batteries de 4 (Charente-Inférieure), 6 pièces, 130 hommes.
3 batteries de 4 (Charente-Inférieure), 6 pièces, 129 hommes.
1 batterie de montagne, 6 pièces, 90 hommes.
2 batteries de montagne, 6 pièces, 130 hommes.
2 batteries de montagne (tirées du 15e corps), 12 pièces.
1 batterie de 12 (complète), 6 pièces, 195 hommes.
TOTAL : 42 pièces, dont 24 de montagne (*a*).

CAVALERIE :

7e chasseurs à cheval, 43 hommes.
Un escadron du 3e hussards.
Cavaliers volontaires de Châtillon.
Escadron de guides (Farlatti).
Éclaireurs du Rhône (Massoneri).

(*a*) Cette situation de l'artillerie garibaldienne est fournie par M. e Serres, dans sa déposition devant la Commission d'enquête. Elle s'applique au 24 décembre.

l'homme de guerre. Les instructions qu'il adressa à ses volontaires, trop longues pour être rapportées ici

Cavaliers d'exploration (Bardinal),
Train d'équipages (Cériato).

Commandant du génie : Gauckeler, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, colonel auxiliaire.

Compagnie Sartorio, pontonniers du Rhône (Kaufmant).

CORPS ISOLÉS :

Francs-tireurs de la Mort (Silvestro).
Compagnie de la Revanche (Bédan).
Bataillon des Enfants perdus de Paris (Delorme).
Carabiniers de Gênes (Razetto).
Compagnie espagnole (Garcia).
Compagnie franco-hispanienne (Arthigala).
Francs-tireurs du Gard et de l'Alsace (Braun, capitaine au 69e de ligne).
Francs-tireurs Garibaldiens (Eudésime).

Quant au total des effectifs, il n'est pas facile à préciser : certaine brigade ne comptait guère plus de 1,700 hommes, et il était tel de ces corps francs dont les officiers était plus nombreux que les soldats. Le chef d'état-major de l'armée des Vosges, général (*auxiliaire*) Bordone, donne ces deux chiffres de 6 à 8,000 hommes pour le 20 octobre, et de 15 à 16,000 pour le milieu de décembre. M. de Serres indique à la commission d'enquête les effectifs comme comprenant 13,000 hommes au 15 décembre, le général Pellissier, n'estime le total des troupes garibaldiennes qu'à 10,000 hommes. Plusieurs auteurs ont parlé de 25,000 hommes, c'est là une erreur évidente qui provient de ce que l'on a compté avec les garibaldiens les mobilisés du général Pellissier, les vieux *garçons*, comme on les appelait.

Le recrutement des francs-tireurs s'est opéré d'une façon pour le moins anormale. Nous pourrions citer ici bien des faits; nous nous bornerons à en publier deux qui semblent tenir plus du roman que de l'histoire, mais qui sont affirmés devant la Commission d'enquête

peuvent, cependant, passer pour un modèle du genre : malheureusement, elles ne devaient être qu'en partie suivies ; les prescriptions relatives à la discipline notamment, demeurèrent trop souvent inexécutées.

Le 5 novembre, à Brazey et à Genlis, des détache-

par un témoin digne de foi, M. Castillon, juge à Autun, et confirmés par le commissaire de police M. Debuschère. Des *officiers* arrivaient avec 8 ou 10 hommes, et se faisaient donner une commission de capitaine, commission lucrative sans doute. Bientôt, les commissions devinrent si nombreuses, qu'il fut impossible d'en donner d'autres... on ne trouvait plus d'hommes à enrôler. Deux ingénieux citoyens proposèrent, le premier, d'organiser les voleurs qui se trouvaient dans la prison, sous ce titre : le *corps des détenus*, le second avait en vue le détachement des *isolés*, composé des soldats qui abandonnaient les rangs au moment du combat, mais sur lesquels on pouvait compter... au moins les jours de paye.

On comprend, dès lors, que les choses ne se passèrent pas partout avec une régularité parfaite; il serait injuste, cependant, de tirer de ces faits une conclusion trop générale. En 1870, comme en 1859, comme en 1860 et surtout en 1866, les troupes de Garibaldi renfermaient des éléments bien différents. Un millier ou deux de *héros*, c'est le véritable mot, rompus à toutes les habitudes de la guerre, soldats de la Hongrie, de la Pologne, de l'Italie, qu'il faut respecter, car beaucoup de ceux-là sont morts en France, comme Bossack. A côté d'eux, se trouvaient des aventuriers de toutes les nations, Français surtout, l'armée du Tyrol de 1866 en contenait déjà bon nombre (nous écrirons quelque jour l'histoire des *bohêmes de la guerre*). Ceux-là se battaient. Puis venaient... les autres, dont il ne faut pas parler.

Cette distinction explique la diversité des jugements portés sur Garibaldi, suivant les uns, c'était le modèle proposé à nos généraux ; d'après d'autres, il ne fallait voir dans sa troupe qu'un ramassis de chenapans, incapables d'agir autrement que sur la grande route, ou dans les rues de Paris... les jours de Commune. La vérité est que le

ments du 2e grenadiers et du 5e régiment badois eurent à lutter avec les francs-tireurs de l'*Egalité* de la brigade Bossack : sur tous les points, les lignes de communication des Allemands étaient menacées. La situation du général de Beyer isolé à Dijon, avec des forces minimes, en présence d'une population évidemment hostile, pouvait devenir inquiétante, si les Garibaldiens dessinaient plus nettement leur mouvement ; le général Werder résolut alors d'agir dans la direction d'Auxonne et de St-Jean-de-Losne. En prenant l'offensive, il se conformait aux instructions du quartier général ; il donnait un peu d'air, enfin, au général de Beyer.

Au dernier moment, la nouvelle arriva que les Français se préparaient à tenter un mouvement sur Gray. Le général Werder arrêta aussitôt son opération, et fit venir à Gray le détachement laissé à Port et Scez-sur-Saône (1 bataillon et 1 batterie). Dans la pensée du général en chef, l'offensive devait être prochainement reprise sur Dôle par Pesmes, et cette fois, par tout le 14e corps : en attendant, quelques avant-postes furent poussés jusqu'à Pontailler.

Les nouvelles de l'état-major allemand étaient erronées : au moment même où il s'attendait à voir les Français l'attaquer, le général Crouzat abandon-

corps de Garibaldi, absolument incapable de tenir régulièrement campagne, et de poursuivre des opérations de guerre sérieuses, compte à son actif des faits d'armes vraiment remarquables, des coups de main bien exécutés, à côté de retraites et de paniques honteuses. (*Note de l'édition originale.*)

nait Besançon (8 novembre), et conduisait ses troupes à Chagny par Quingey, Mouchard et Verdun, d'où elles devaient, quelques jours après, gagner Gien, pour former le 20e corps, que nous avons vu à l'armée de la Loire. Il ne restait plus à Besançon que la garnison commandée par le général de Prémonville, bientôt remplacé par le capitaine de vaisseau Rolland.

A la même date, sur un ordre de Tours, Garibaldi se portait à Autun, pour couvrir les défilés du Morvan. En même temps, le général Pélissier se portait avec les quelques bataillons de mobilisés qu'il était chargé de former, de Chagny sur Paray-le-Monial.



Le général Garibaldi (1).

Après avoir envoyé le 8 un détachement sur Pontailler, le général Werder décida qu'une attaque simultanée sur Auxonne et Dôle aurait lieu les 13 et

(1) Dès le commencement de novembre, Garibaldi, débarqué à Marseille, était venu à Tours, mettre son épée à la disposition de la France. Il reçut le commandement des volontaires de l'Est pour la guerre de partisans dans les Vosges et le Jura. Après la guerre, le général se retira dans son île de Caprera, où il mourut le 2 juin 1882.

14 novembre. Les patrouilles poussées vers Auxonne furent accueillies à coups de feu, et le commandant du 14e corps renonça une fois encore au plan qu'il avait d'abord adopté, et pour l'exécution duquel il avait provisoirement évacué Dijon. Un demi bataillon, soutenu par quelques escadrons, deux pièces et une section de pionniers, fut dirigé vers Arc-et-Senans, pour se conformer aux instructions du général de Moltke, avec l'ordre de couper la ligne de Besançon à Lons-le-Saunier, mais cette mission ne put être que très imparfaitement remplie. Le 14, le 14e corps était réuni autour de Dijon ; la brigade Keller atteignait Saint-Jean-de-Losne, après avoir livré un combat assez vif à des détachements sortis d'Auxonne.

A cette époque, Neuf-Brisach venait de capituler : la 4e division de réserve allait donc pouvoir se joindre au 14e corps ; les opérations furent suspendues jusqu'à son arrivée, et les troupes allemandes profitèrent de ce moment de repos pour se réorganiser. La vallée de la Saône étant parcourue par des colonnes commandées par le colonel Bourras (1) et le général Crévisier, sous les ordres duquel était pri-

(1) Lorsque l'armée de l'Est, à bout de résistance, dut entrer en Suisse, une dernière légion arriva à Pontarlier, ayant combattu sans cesse, depuis les abords de Belfort, pour arrêter la poursuite de l'ennemi. Le colonel Bourras reçut alors l'ordre de suivre le mouvement. Il réunit ses officiers et leur tint à peu près ce langage :

« L'armée de l'Est n'est plus. On nous demande de passer en Suisse avec elle. La frontière est proche : pour nous, pour nos

mitivement placé le général Cremer, le général Werder, afin d'éviter des rencontres inutiles, fit replier ses avant-postes derrière la Vouge, en même temps qu'il gardait soigneusement la route de Dijon à Nuits. Plusieurs engagements sans importance eurent lieu dans cette direction les 20, 21 et 22 novembre, à Chambœuf, Nuits et Vougeot notamment.

soldats c'est la sécurité, c'est la fin des maux, c'est la vie facile. J'estime que c'est la honte !

« Il y a une autre route, elle est pleine de périls, il faudra marcher sans cesse dans la neige, sans pain ; mais au bout de cette route — et le colonel montrait le Sud — c'est la terre encore libre, où nous pourrons combattre. C'est l'honneur.

« Messieurs, vous êtes libres de choisir. Moi, je ne me rends pas ; même à un pays ami. »

Tous les officiers acclamèrent le colonel et allèrent porter ces nouvelles à leurs hommes. Ceux-ci, mettant leurs képis au bout de leurs fusils déclarèrent qu'ils marcheraient avec leur chef. Ils tinrent parole et, moins de huit jours après, la légion, dite Corps franc des Vosges se reformait à Trévoux.

Bourras était capitaine du génie à Sedan. Il s'échappa, se mît au service du gouvernement de la Défense nationale et fut envoyé à Épinal pour y organiser les corps francs, recueillir les évadés et s'efforcer de ralentir la marche de l'ennemi. Il mit dans cette tâche une énergie indomptable; ses 3,000 volontaires livrèrent vingt combats, quelques-uns heureux. Quand la paix fut signée le corps franc était reconstitué, presque à l'effectif d'une brigade, avec son artillerie et sa cavalerie ; prêt à entrer de nouveau en ligne.

C'est le colonel Bourras qui, apprenant l'exécution d'un de ses francs-tireurs, le jeune Mesnil d'Arbois, presqu'un enfant, écrivait au général bavarois Werder :

« De mon quartier général de Nuits, novembre 1870.

« Général,

« Je suis ce commandant du Corps franc des Vosges qui vous suit

Cependant, la division Schmeling, exécutant les ordres qu'elle avait reçus, s'était portée sur Vesoul :

depuis la Bourgonce. Les pertes que je vous ai déjà fait subir dépassent deux fois mon effectif.

« Je vous somme, dès aujourd'hui, de faire participer mes troupes aux usages de la guerre, comme belligérants entre peuples civilisés, c'est-à-dire que si mes hommes tombent entre les mains des vôtres, ils auront la vie sauve, ou alors, forcé d'user de représailles, je ferai fusiller, à vos avant-postes, les nombreux prisonniers que je vous ai faits. « BOURRAS. »

Et M. de Werder répondait :

« Colonel,

« J'ai reçu votre honorée lettre, m'informant qu'un acte, que je qualifie d'odieux, avait été commis sur la personne d'un de vos francs-tireurs.

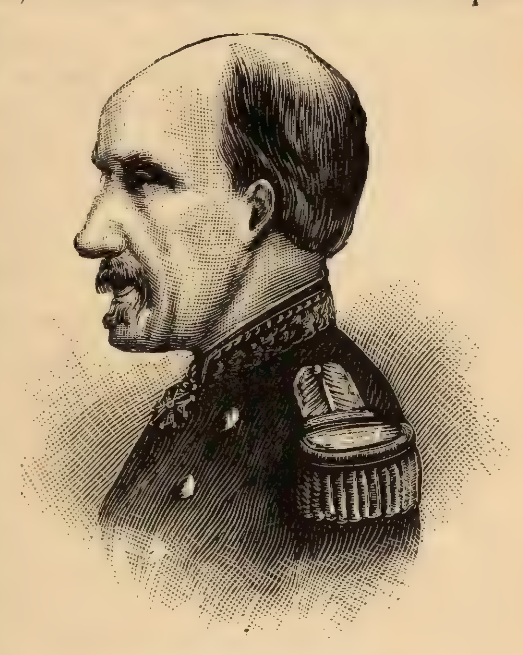
« Je regrette ce fait. Je vais ordonner une enquête à ce sujet et faire rechercher les coupables, pour lesquels j'ordonnerai une punition exemplaire.

« Dijon, le .. novembre 1870. « WERDER. »

Après la guerre Bourras eut un instant, comme général auxiliaire, le commandement de la garde nationale de Lyon. Puis il reprit place dans l'armée comme officier supérieur du génie. Il mourut peu après à Montpellier, des suites de ses fatigues.

En 1892 une statue du colonel Bourras a été érigée à Pompignan. C'est le souvenir de cet homme de cœur que ses anciens soldats et les habitants du Gard ont voulu honorer en élevant dans la ville de Pompignan une statue à leur intrépide compatriote. Bourras est représenté debout, prêt à tirer l'épée, dont il tient le fourreau; dans sa main gauche, tandis que la droite étendu indique d'un geste énergique de commandement, la direction de l'ennemi. La figure exprime une énergique détermination. Le pied droit foule un casque à pointe à demi-brisé, et à côté d'un canon sans affût. Cette statue est l'œuvre de M. Léopold Morice. L'ensemble est très vivant, très vigoureux. (D. L.)

le 23, la jonction était faite avec le 14e corps. Le général Werder résolut aussitôt d'agir : un hardi coup de main, exécuté par Riciotti Garibaldi sur Châtillon-sur-Seine, où un détachement des troupes d'étapes avait été surpris, et avait perdu plus d'une centaine d'hommes tués ou prisonniers, imposait au général Werder l'obligation d'attaquer vigoureusement les Garibaldiens pour mettre fin aux incursions de leurs patrouilles, poussées avec une réelle habileté, dans toutes les directions.



Le général Boyer (1).

Le 25 novembre, les troupes allemandes commencèrent leur mouvement : la brigade Keller atteignit Thil Châtel ; la division Schmeling — réduite à quel-

(1) Mort à Boulogne-sur-Seine en 1889. Il était né à Paris le 6 janvier 1820. Sorti du corps d'état-major, en 1845, il avait été fait général de brigade par Bazaine le 15 septembre 1870. A la suite du procès de Trianon il fut mis en disponibilité, et vécut dans une retraite absolue. (D. L.)

ques bataillons par l'envoi de nombreux renforts devant Belfort — occupa Fontaine-Française, Chaume et Saint-Maurice-sur-Vingeanne. Le détachement Goltz (corps combiné prussien) prit position au sud de Chenone à Quéligny : de nombreuses troupes se concentrèrent à Dijon. Ces précautions étaient motivées par la nouvelle que Garibaldi avait quitté Autun, et marchait sur Dijon. Son attaque devait être appuyée par le général Cremer qui se tenait à Nuits et à Beaune. Le jour même, les avant-postes se rencontrèrent à Velars : quatre compagnies de francs-tireurs de la brigade Bossack, soutenues par un bataillon de mobiles, furent repoussées par un détachement ennemi composé de deux bataillons du 4e régiment badois et deux pièces.

Le 26 novembre, l'action s'engagea sur deux points : à la droite française près de Fleury, deux ballons allemands, une batterie et un escadron forcèrent une colonne garibaldienne à reculer dans la vallée de l'Ouche sur Lantenay. Mais à Pasques, le général Degenfeld fut battu par Garibaldi, et contraint de reculer successivement sur Prenois, Darois et enfin de se rabattre sur Hauteville, suivi de près par les Français. Le général Werder envoya aussitôt quelques renforts, et prit ses dispositions pour un mouvement concentrique qui devait avoir lieu le lendemain ; mais les Garibaldiens attaquèrent dans la nuit. Le bataillon de fusiliers, posté sur les hauteurs à l'ouest de Darois, fut surpris, et son chef blessé, tomba aux mains de l'adversaire. Au bruit de

la fusillade, les compagnies allemandes se réunirent, et se portèrent sur le lieu du combat. Les Garibaldiens combattirent avec la plus grande bravoure ; à trois reprises, ils s'élancèrent sur les baïonnettes et tombèrent « à huit pas devant le front des troupes ». Il fallut enfin reculer avec des pertes sensibles. Cette action, engagée aux portes de la ville, avait causé une émotion profonde : les canons braqués sur les principales rues menaçaient les habitants ; le général Werder avait signifié au maire que si la moindre révolte se produisait, la ville serait « anéantie ».

Le 27, dès 5 heures du matin, toutes les troupes allemandes étaient en mouvement : la brigade prussienne de Goltz remplaçait la brigade Degenfeld passée en seconde ligne ; à 8 heures et demie, les patrouilles annoncèrent que les Français avaient profité de l'obscurité pour se retirer. Vers 11 heures et demie, le général de Goltz atteignit, entre Prénois et Pasques, une colonne chargée de protéger la retraite et l'attaqua aussitôt. Il fut bientôt soutenu par un détachement venu de Plombières. Devant ces forces, la brigade Delpech fut obligée de reculer après un vif combat, et de se replier dans les bois.

L'ennemi ne poursuivit pas les Garibaldiens : une dépêche annonça, en effet, au général Werder que la garnison de Langres, aidée par de nombreuses bandes de paysans, avait battu les troupes d'étapes, et bloquait 7 compagnies et 4 escadrons dans Châtillon-sur-Seine. La brigade de Goltz reçut l'ordre de remonter vers le nord, et son départ ne permit

pas de continuer les opérations. Le 28, cependant la brigade Keller fut détachée vers Sombernon où les troupes de Garibaldi paraissaient s'être arrêtées : les détachements de Plombières et de la 4e division de réserve eurent l'ordre de couvrir vers Nuits et Beaune, le flanc gauche de la brigade Keller. Le 30, une reconnaissance (7 compagnies du 2e grenadiers, 4 pelotons du 2e dragons, 6 pièces) fut directement portée sur Nuits. La ville n'était plus gardée que par quelques traînards de la division Cremer (1); les Allemands s'en emparèrent donc sans grande résistance ; mais pendant qu'ils réquisitionnaient, les hauteurs à l'ouest de la ville furent envahies par des troupes françaises (2e légion du Rhône et bataillon de la Gironde) qui, après une vive résistance, chassèrent les Bavarois et les forcèrent à battre précipitamment en retraite sur Dijon. Le lendemain, l'ennemi voulut réparer son échec, il s'avança en forces, mais trouvant la ville fortement occupée, il renonça à une attaque après d'inutiles escarmouches.

Pendant ce temps, le général Keller avait continué sa marche vers le sud-ouest. Le 30, il était arrivé à Rouvre sous Meilly ; son avant-garde avait échangé

(1) A la suite d'un mouvement de retraite de Nuits sur Beaune, ordonné par le général Crévisier, ce dernier avait été dépossédé du commandement confié au général Cremer, qui s'était empressé de faire réoccuper Nuits. La division du général Cremer comprenait *à cette époque* :

1 bataillon de mobiles de la Gironde, 1re légion du Rhône, 2e légion du Rhône, Chasseurs du Rhône, 1 batterie Armstrong.

quelques coups de feu avec une troupe de Garibaldiens, aux environs d'Arnay-le-Duc. Aucune résistance sérieuse ne se produisant, le général Keller poursuivit sur Autun, et arriva devant la ville, le 1er décembre, à 2 heures. Il disposait de 5 bataillons. 4 escadrons, 3 batteries (4,500 hommes et 18 canons). Les Allemands purent s'avancer jusqu'aux environs d'Autun ; le premier coup de canon tiré par eux donna l'éveil, alors que les Badois étaient dans Saint-Pierre, Saint-Pantaléon et Saint-Symphorien. La confusion paraît avoir été extrême dans la ville ; enfin quelques mobiles se déployèrent en tirailleurs, tandis que le commandant Ollivier mettait ses pièces en batterie, et empêchait le général Keller de gagner du terrain (1).

A quatre heures et demie, les Allemands cessèrent

(1) Ce combat sans importance, puisque nos pertes se montèrent à 60 tués dont 40 mobiles de la Charente, tandis que celles des Allemands ne dépassaient pas 2 officiers et 20 hommes, a donné lieu à de longues discussions. Le colonel Chenet, commandant la guerilla d'Orient, fut accusé d'avoir abandonné son poste et ouvert ainsi à l'ennemi l'entrée de la ville. Jugé par une cour martiale, il fut condamné à mort. Cet arrêt par trop sommaire, fut ultérieurement réformé. D'après la déposition de M. de la Taille, inspecteur du chemin de fer de Lyon, il est d'ailleurs prouvé que l'état-major garibaldien avait été prévenu à l'avance de l'arrivée des Prussiens, et s'était refusé à ajouter foi à cette nouvelle.

Quant à l'importance que l'on a voulu donner à cette affaire, elle ne s'explique pas. Deux heures de canonnade assez inoffensive, quelques coups de feu échangés, voilà tout le combat d'Autun. Le chiffre des victimes indique d'ailleurs, qu'il n'y eut pas là d'action bien sérieuse. (*Note de l'édition originale.*)

le feu, et prirent position autour de la ville qu'ils voulaient bombarder le lendemain. Mais, une dépêche du général Werder vint modifier ces résolutions : elle était ainsi conçue : « Les forces ennemies se son montrées si nombreuses vers Nuits, hier 30, qu'une marche poussée plus loin par Votre Excellence sur Autun n'est pas à désirer. En conséquence, si les circonstances vous le permettent, mettez-vous en retraite aujourd'hui même sur Dijon ». Le général Keller se replia aussitôt sur Dracy-Saint-Loup, derrière la Drée, où il reçut le renfort de 1 compagnie, 1/2 escadron et 1 batterie.

Il était grand temps que la retraite s'opérât, car le général Cremer, averti du mouvement de la brigade Keller, s'était avancé rapidement sur Bligny-sur-Ouche, pour lui couper la route, en occupant le défilé depuis Châteauneuf jusque vers les Bordes. Après un vif engagement, les Allemands battus se retirèrent sur Sombernon, laissant à terre 4 officiers et 153 hommes. Le 5, la brigade Keller était de retour aux environs de Dijon.

Ces combats incessants avaient épuisé les troupes allemandes : sans cesse sur le qui vive, attaquées chaque jour, elles souffraient cruellement du froid, et plus cruellement de la faim. D'après l'ouvrage de Lôhlein, les intendants ne parvenaient plus à trouver des vivres que les paysans refusaient de vendre, depuis qu'un décret du gouvernement de la défense nationale avait menacé de mort ceux qui trafiqueraient avec l'ennemi. Pour se procurer quelques

provisions, il fallait recourir aux convois, ressource bien incertaine, car les balles des francs-tireurs arrêtaient plus d'une fois les convoyeurs. « Les chevaux du général en chef eux-mêmes ne reçurent plus que demie, et ensuite quart de ration. » Dans ces conditions, il n'était pas possible de s'étendre. Toutes les troupes se resserrèrent autour de Dijon : la brigade Degenfeld à Corcelles-les-Monts et Chénone, la brigade Keller à Perrigny, Longvies, la brigade prince Wilhem formant l'aile gauche à l'est et au sud-est de la ville. Les francs-tireurs profitèrent de ce moment de répit pour devenir plus entre-



Le général Cremer (1).

(1) Camille Cremer, né à Sarreguemines en 1846, était sorti de Saint-Cyr en 1857 avec un bon rang ce qui lui avait permis d'entrer à l'Ecole d'état-major, après avoir fait la campagne du Mexique avec le 2e zouaves, il fut promu capitaine d'état-major en 1866. Au moment de la guerre il était aide de camp du général Clinchant,

prenants : le 12, un détachement du 3e lazareth badois fut attaqué et dispersé : 1 homme fut tué, 1 blessé, 11 pris.

Malheureusement, les divers corps français n'agissaient jamais de concert : au début, les troupes renfermées à Besançon n'avaient pas combiné un seul coup de main avec les Garibaldiens ; la division Cremer, le corps de Garibaldi, le détachement du colonel Bourras opéraient maintenant isolés : cette fatale rivalité permit au général Werder de se maintenir dans une position évidemment difficile. Le 11 décembre, à Nuits, le colonel Bourras, à la suite d'une discussion avec le général Cremer, retira ses troupes vers le sud : quelques jours plus tard, le général Werder allait pousser une importante recon-

dont les troupes faisaient partie de l'armée de Bazaine. Il resta sous Metz, et s'évada lors de la capitulation ; alors il vint à Tours se mettre à la disposition de la délégation du Gouvernement, qui le nomma général de division à titre auxiliaire.

Après la signature de l'armistice, le général Cremer se rendit à Bordeaux et soutint, dans des réunions publiques, la possibilité de continuer la guerre. Au 18 mars il vint à Paris, se rendit à l'Hôtel de Ville, où on lui offrait le commandement des troupes parisiennes ; il refusa, mais ne quitta la capitale qu'après avoir contribué à faire élargir le général Chanzy, arrêté par des gardes nationaux.

La commission de revision des grades n'ayant accordé à Cremer que le grade de lieutenant-colonel, il n'accepta pas cette décision qu'il considérait comme une déchéance et « donna sa démission dans des termes très vifs qui motivèrent sa mise à la réforme ». L'ex-général s'occupa dès lors d'affaires commerciales ; mais sa carrière ne fut pas de longue durée ; il mourut à Belleville, le 2 avril 1876. (D. L.)

naissance sur la ville de Nuits, privée ainsi d'une partie de ses défenseurs.

Le 18 au matin, le général Glümer s'avança avec 11,100 hommes (12 bataillons, brigades prince Wilhelm et Degenfeld), la brigade de cavalerie, (7 escadrons) et 6 batteries. Ses instructions portaient « qu'il devait balayer tout le triangle, Dijon, Bouilland, Beaune ».

La petite ville de Nuits qui se trouve sur la grande route, à 21 kilomètres de Dijon, est entourée de plusieurs murs massifs. En arrière d'elle, la hauteur de la Chaux commande tout le terrain en avant. Le chemin de fer passe à 450 mètres de la ville dans une tranchée de 8 à 10 pieds pourvue de parapets et de banquettes. A l'est enfin, le village de Boncourt, le bois et la ferme de Berchère offrent de solides points d'appui à la défense.

Les troupes du général Cremer étaient ainsi réparties : à l'extrême droite (Boncourt et la Berchère) 1 bataillon du 32e de marche, 1 bataillon de mobiles de la Gironde, 2 compagnies de volontaires du Rhône, 2 obusiers de montagne. En seconde ligne, dans la tranchée du chemin de fer, 2 bataillons de la 2e légion du Rhône, 2 canons de 4 à la gare, 4 canons à la sortie sud vers Prémeaux. Au centre, dans Nuits et Vosne, 3 bataillons de la 1re légion du Rhône, 1 bataillon du 32e de marche : sur la pente orientale de la hauteur de Chaux, 2 canons Armstrong de 9 et 4 pièces de 4 ; l'aile gauche à Chaux avec 1 bataillon du 32e de marche et 1 bataillon de la 2e légion du

Rhône, 6 canons. Le total des troupes françaises comprenait donc 10 bataillons 1/2 dont 3 seulement d'infanterie régulière et 20 pièces. Il faut ajouter à ces forces 2 bataillons et 1 batterie, que le général Cremer avait le matin même conduits en reconnaissance vers Gevrey, et un bataillon du 57e de marche qui se trouvait à Beaune, d'où le chemin de fer allait le transporter.

Si l'on observe que les mobilisés entraient pour moitié dans ces 12 à 14,000 hommes, on reconnaîtra que l'avantage appartenait évidemment aux Allemands.

Vers onze heures, le général Cremer rencontre, à 9 kilomètres au nord, un bataillon du 3e régiment ; il le canonne aussitôt ; mais apprenant qu'une forte colonne s'avance sur son flanc droit, il rétrograde sur Nuits. Déjà l'action est engagée : le général Degenfeld s'est porté à l'aile droite, sur la hauteur de Chaux, tandis que le général Glümer attaque le village de Goncourt.

De ce côté, le combat est particulièrement acharné. Au moment où le premier coup de canon est tiré, un ballon venant de Paris passe au-dessus de la ville. Un bataillon du 1er grenadiers se glisse sur la lisière du bois de Souzières, appuyé par une batterie qui incendie rapidement Boncourt, tandis qu'un second bataillon menace les Français par Agencourt. Après une vigoureuse résistance, le lieutenant-colonel Graziani dirige lui-même la retraite sur la Berchère. Elle s'opère dans le plus grand ordre ; mais le brave

commandant tombe mortellement frappé. Les Allemands s'élancent aussitôt sur la ferme, et l'attaquent de front et de flanc.

A une heure un quart environ, le bataillon du 32e, les mobiles de la Gironde et les volontaires du Rhône sont forcés de gagner la tranchée du chemin de fer.

Au sud-ouest, devant Châux, la brigade Degenfeld luttait depuis le matin sans pouvoir avancer ; au nord, un bataillon du 3e régiment badois s'épuisait devant Vosne, défendu par la 1re légion de mobilisés du Rhône,

Cependant, l'action se continue à l'est : le général Cremer a appelé ses réserves, et les a portées sur la tranchée du chemin de fer. Sur l'ordre du général Werder, qui dirige la bataille, le régiment de grenadiers se déploie; mais, à 1,200 mètres, il est reçu par une meurtrière fusillade, tandis que l'artillerie française, bien postée sur les terrasses, en arrière de la ville, le crible d'obus. Cinq batteries allemandes s'avancent alors à droite de la route de Nuits, et le général Glümer, qui vient d'être légèrement atteint, appelle à l'aide du 1er grenadiers les trois bataillons du 2e et deux bataillons du 3e régiment. En même temps, la brigade de cavalerie s'efforce de passer le Meuzin, pour tourner notre droite vers Premeaux.

A deux heures, le signal de l'attaque est donné. Le prince Wilhelm est le premier frappé : il tombe dangereusement blessé à la tête.

L'ennemi divise ses forces. A sa gauche, deux batail-

lons de grenadiers débouchent d'Agencourt, et menacent la gare, dont ils parviennent à s'emparer vers quatre heures. Au centre la lutte est plus acharnée : le colonel Wechmar est blessé en conduisant le 1er grenadiers à l'assaut de la position, le colonel Renz, qui a pris le commandement de la brigade Prince-Wilhelm, est frappé de trois balles. Sous le feu meurtrier qui part de la tranchée, les Allemands subissent des pertes cruelles. « Il faut rendre cette justice aux Français, écrit l'historien Lôhlein, ils se battirent bien, et se défendirent avec un grand acharnement, à ce point qu'il fallut en arriver à la lutte corps à corps. » Le général Glümer, témoin des inutiles efforts de ses soldats, fait donner deux bataillons du 3e régiment, jusqu'alors tenus en réserve.

Plus à droite (du côté de l'ennemi), au nord de la route de la Berchère, les Allemands n'avancent qu'à grand'peine : vers quatre heures, cependant, ils s'emparent, de Vosne, et un suprême effort les porte jusqu'à la tranchée ; déjà ils se tournent vers la ville, lorsqu'un bataillon du 57e, qui arrive de Beaune, se jette sur eux, et les contient : malheureusement les deux autres bataillons n'ont pas suivi, et cette vigoureuse attaque permet seulement de rallier les troupes épuisées par cette lutte de six heures.

Au sud-ouest, vers Chaux, la brigade Degenfeld n'a pu avancer, mais, de Vosne, de Concœur, de la Berchère et d'Agencourt, les bataillons se précipi-

tent dans Nuits. La bataille n'est pas terminée cependant ; le combat se poursuit dans chaque rue, et ce n'est qu'à cinq heures et demie, que les Allemands sont maîtres de la ville. Le 57e soutient la retraite que l'ennemi n'ose pas inquiéter, et le général Cremer, ayant épuisé ses munitions, se retire sur Beaune, où il arrive à onze heures du soir, et où il est rallié par des renforts envoyés simultanément par le général Garibaldi (1) et le général Bressolles.

Deux généraux, 2 colonels, 48 officiers et 893 hommes avaient été mis hors de combat du côté des Badois. Les mobilisés du Rhône, les mobiles de la Gironde, le 32e de marche et leur chef, le général Cremer, pouvaient se glorifier comme d'une victoire

(1) Dans son ouvrage, *la Guerre en province*, M. de Freycinet commet, à ce sujet, diverses erreurs qu'il n'est pas inutile de relever. Il suppose que le 3 décembre (combat de Châteauneuf), Garibaldi s'était avancé d'Autun à la suite de la brigade Keller, pour agir de concert avec le général Cremer. « Les troupes de Garibaldi, écrit-il, exaltées par le succès, poursuivirent l'ennemi jusque sous les murs de Dijon, et y seraient certainement entrées avec lui, si une diversion avait été faite à temps dans la direction de Nuits. »

A propos de l'affaire de Nuits, on lit encore dans l'ouvrage de M. de Freycinet : « Riccioti Garibaldi aux avant-postes, avec quelques centaines de volontaires, soutint brillamment sa réputation. »

Il y a là une double erreur : les Garibaldiens n'ont pas plus paru à Châteauneuf le 3 décembre, qu'à Nuits le 18 ; tout l'honneur de ces deux combats revient au général Cremer. La brigade Riccioti Garibaldi se dirigea il est vrai, le 18, non sur Nuits, mais sur Beaune, où elle rejoignit dans la nuit les troupes françaises, mais elle n'eut pas à tirer un coup de feu. (*Note de l'édition originale.*)

de ce combat soutenu à forces presque égales et qui avait coûté des pertes sérieuses (1).

Les Allemands évacuèrent presque aussitôt Nuits, et se replièrent sur Dijon : ils craignaient, en effet, une seconde affaire que l'arrivée à Beaune de renforts français rendait très-probable.

Dans la direction de Pesmes, le général Schmeling s'était heurté auprès de Brans à des mobilisés du Jura et à quelques compagnies du 84e de ligne (2). Le combat n'avait pas été bien sérieux, mais le général Schmeling n'en avait pas moins jugé utile de se retirer sur Gray, après avoir détruit le pont de Pesmes.

(1) Les restes de 305 soldats français ont été inhumés à Nuits, dans un caveau construit par l'État, et surmonté d'une pyramide sur laquelle on lit la dédicace :

Aux Français tués au combat de Nuits.

Les noms des morts sont gravés sur deux dalles, ainsi que ceux des régiments et bataillons engagés dans l'action. La municipalité de Nuits a fait, en outre, élever, au lieu même où a été livré le combat, un monument formé d'une pyramide, sur laquelle est sculptée une épée, au-dessus d'une couronne d'immortelles, avec ces mots : *Donec ulti*. En avant du piédestal, est un lion grandeur naturelle, accroupi sur les pattes de derrière, il tient sous la patte droite de devant un fer de lance, sa tête s'incline pour lécher cette patte blessée, en attendant de nouveau le moment du combat.

Il existe un autre monument à Vosne-Romanée. On a gravé sur le socle l'écusson de la ville, avec ces mots : « Ici reposent les légionnaires du Rhône, morts pour la défense de la patrie, au combat de Nuits, 18 décembre 1870. — Erigé, en leur honneur, par les habitants de Vosne-Romanée. » (D. L.)

(2) Beauquier. — *Les Dernières campagnes dans l'Est.*

Le détachement de Goltz, envoyé précédemment dans la direction de Langres, avait eu également à combattre. Avant son arrivée, des incursions se produisaient presque chaque jour. La garnison de Langres, composée du 50e de ligne, de quelques compagnies du 18e et de mobiles et commandée par le général Arbellot (1) était puissamment secondée par quelques compagnies de hardis partisans qui, cantonnées dans la forêt de Boëne, près de Neufchâteau, opéraient dans toutes les directions (2). Le 2 décembre, une colonne réquisitionnaire avait été attaquée à Vittel et rejetée sur Contrexeville, où elle fut prise en partie ; dans la nuit du 6 au 7, 450 Prussiens furent mis en fuite à Dombrot-le-Sec ; la petite ville de Nogent-le-Roi entre Chaumont et Langres, repoussa deux fois l'ennemi et fut bombardée. A Lamarche le 10, un combat avait eu lieu. Le détachement von Goltz arriva à Selongey et à Couzon le 14 ; il continua sa route en deux colonnes, celle de gauche marcha sur Chalancey et Baissey ; celle de droite sur Longeau, où elle rencontra une partie de la garnison de Langres qui occupait Verseille, Lon-

(1) Né à Bellac, le 28 juillet 1804, Pierre Arbellot s'engagea à 19 ans dans la cavalerie où il servit avec distinction pendant les premières guerres de l'Algérie. Capitaine en 1840, chef d'escadron en 1845, colonel en 1852, et général de brigade en 1860. C'est pendant la guerre qu'il reçut le commandement de la place de Langres. Retraité en 1879, il est mort le 18 septembre 1888, à Arnac-du-Poste, dans la Haute-Vienne. (D. L.)

(2) Ce sont ces partisans, dirigés par des officiers de l'armée, qui firent sauter le pont de la Moselle (*Note de l'édition originale*).

geau et Percey. Le 34e régiment prussien, soutenu par le feu de trois batteries, — les Français n'en avaient qu'une, — enleva les trois villages, et repoussa nos soldats jusqu'au delà de Bourg, sous le canon de la forteresse. Le 19, Langres était investi : le quartier général allemand fut établi au nord, à Rolampont. La présence de l'ennemi n'empêcha pas les francs-tireurs de faire dérailler un train chargé de troupes (24 décembre), à 12 kilomètres de Chaumont.

Après avoir à diverses reprises tâté la place, le général de Goltz, convaincu qu'un coup de main n'amènerait aucun résultat, venait de réclamer des pièces de siège, lorsque, le 26 décembre, un ordre du général Werder lui prescrivit de se rabattre en toute hâte sur Vesoul.

Tous les renseignements recueillis annonçaient en effet que des rassemblements de troupes importants avaient lieu à Besançon, et qu'une expédition sérieuse se préparait contre Belfort. Sur l'ordre du grand quartier général, le gouverneur général d'Alsace envoyait aussitôt de Strasbourg 8 bataillons de landwehr, 2 batteries et 2 escadrons qui se dirigeaient vers Belfort, tandis que le commandant du 14e corps concentrait ses troupes autour de Vesoul.

Mais, avant de commencer le récit des opérations entreprises dans l'est par le général Bourbaki, il nous faut nous transporter devant Phalsbourg, dont la capitulation s'était produite dans les premiers jours

de décembre, et devant Belfort, investi depuis le 3 novembre

II

La place de Phalsbourg n'avait pour les Allemands qu'une médiocre importance, puisqu'elle ne commande pas le chemin de fer, mais l'ennemi pouvait redouter que la garnison tentât quelque entreprise contre les tunnels voisins ; aussi, après le bombardement infructueux du 14 août, deux bataillons du 51e régiment allemand furent-ils laissés devant la place en observation. Le 18, ces deux bataillons furent relevés par le bataillon de garnison d'Erfürt, renforcé le lendemain par deux bataillons de landwehr.

Les Prussiens ne songaient pas à faire un siège, ils ne pouvaient d'abord pas disposer de troupes assez nombreuses, puis le mur d'enceinte taillé dans le roc ne permettait pas de faire brèche, enfin la configuration de la zone environnante rendait presque impossible l'ouverture de tranchées bien défilées.

La garnison de Phalsbourg comprenait 1,900 hommes, parmi lesquels 200 blessés (500 soldats du 63e de ligne, mobiles de la Meurthe). L'armement se composait de 67 bouches à feu dont 12 seulement rayées. Il n'y avait que 3 officiers d'artillerie, et le génie se réduisait à 1 capitaine et à 4 sapeurs.

Fort heureusement, les troupes avaient à leur tête

un chef énergique, le commandant Taillant, qui devait tenir jusqu'à la dernière heure.

Le 24 août, la garnison fit une sortie contre les Baraques du bois du Chêne d'en bas, une autre le 25 à l'ouest sur Mittelbronn, et enfin le 27, une seconde reconnaissance sur les Baraques d'en bas.

Ces coups de main incessants auxquels la landwehr avait peine à résister, obligèrent les Allemands à envoyer des renforts au petit corps d'investissement. A la fin d'août, un escadron et une, puis deux batteries furent adjoints aux trois bataillons de réserve. Le bombardement reprit aussitôt le 31 août, mais sans aucun résultat. Les 15 et 24 septembre, malgré l'inutilité de cette canonnade, les Allemands envoyèrent encore des obus dans la ville, dont un tiers était incendié, et l'autre tiers démoli. Le 14 septembre, une nouvelle sortie heureuse eut lieu contre Büchelberg.

Le commandant Taillant fut successivement averti par l'ennemi des capitulations de Sedan et de Strasbourg, mais ces fâcheuses nouvelles n'arrêtèrent pas la résistance. Malheureusement, la chute de Strasbourg permit d'envoyer devant Phalsbourg quelques renforts. Dans la nuit du 24 au 25 novembre, le bombardement fut repris : six pièces de campagne s'établirent : au sud, aux Baraques des Trois-Maisons; aux Quatre-Vents à l'est et au nord, mais cette tentative demeura également infructueuse.

Cependant, les vivres commençaient à manquer : à la fin de novembre, le commandant Taillant

SIÈGE DE PHALSBOURG



demanda pour la garnison la libre sortie ; cette proposition fut repoussée, les négociations furent rompues, et l'investissement continua. Bientôt les souffrances devinrent excessives : outre la faim, la garnison avait à souffrir de la petite vérole qui faisait de nombreuses victimes.

Le 12 décembre enfin, le commandant français informa l'ennemi que les portes de Phalsbourg étaient ouvertes, et qu'il pouvait entrer ; il n'y eut pas de capitulation conclue. Mais avant de se rendre, le commandant Taillant avait fait enclouer tous ses canons, scier les affûts, noyer les poudres, briser près de 12,000 fusils.

La résistance présumée de Phalsbourg, pour le cas d'un siège régulier, écrit le lieutenant-colonel Prévost (1), n'était pas évaluée à quatre mois.

Les Prussiens auraient eu plus tôt la place en l'attaquant suivant les anciennes règles, et leurs pertes n'auraient probablement pas été plus considérables que celles qu'ils éprouvèrent dans leur tentative de vive force avortée (14 août). La façon dont ils s'y sont pris pour avoir Phalsbourg est loin de leur faire honneur.

Si le siège de Phalsbourg ne se relie que très indirectement aux opérations poursuivies dans l'Est, il n'en est pas de même de celui de Belfort.

Le terrain qui sépare les massifs des Vosges du Jura est généralemeut peu élevé, accidenté, sillonné de cours d'eau. Il présente une série de plateaux qui s'étagent à partir de la plaine du Rhin. La partie culminante se trouve aux environs de Belfort, petite ville de 6,000 habitants, placée à l'embranchement du chemin de fer de Besançon sur la ligne de Paris à Mulhouse. « L'agglomération formée par la ville de Belfort et sa banlieue occupe la partie sud d'une sorte de bassin entouré de montagnes escarpées et

(1) *Les Forteresses françaises pendant la guerre.*

en partie boisées ; à l'ouest le mont Salbert, au nord la montagne d'Arsot, à l'est et au sud, les hauteurs nues et rocheuses de la Miotte et de la Justice et le rocher du Château (1). » La Savoureuse, ruisseau peu abondant, partage le terrain environnant en deux parties principales. La région de la rive gauche est la plus importante au point de vue militaire, parce que les principales routes qui se dirigent vers la plaine du Rhin sont dominées et peuvent être facilement interceptées par le pâté montagneux de la Miotte, d'où se détachent les hauteurs d'Arsot, de la Justice et des Perches. La plus septentrionale de ces hauteurs est la montagne de Schiste couverte par le bois d'Arsot, laquelle se prolonge au sud, par de larges pentes jusqu'à l'étang de Forges, d'où sort la Savoureuse. La partie nord, escarpée, rocheuse, oppose un sérieux obstacle aux troupes marchant sur Belfort par les routes des Vosges.

Les contreforts de la Miotte et de la Justice courent parallèlement dans la direction du nord-est ; leur crête est très-étroite. Ils se terminent au sud-ouest par des glacis naturels. Au nord-ouest, ils sont limités par des escarpements de roc élevés de plusieurs mètres.

Le point culminant de ces deux croupes se trouve

(1) Pour la description de Belfort et de ses fortifications, nous recourons principalement à l'excellent ouvrage du capitaine autrichien de Geldern déjà plusieurs fois cité. (*Les Sièges de Paris et de Belfort.*)

à 1,100 mètres de la ville ; il est occupé par les forts.

Au sud du fort de la justice, commence un massif qui décrit un quart de cercle autour du rocher et forme, en avant de cette forteresse considérée comme réduit, un rempart naturel qui domine les positions opposées depuis le bois de Bosemont jusqu'au village d'Essert, et bat les vallées de Pérouse, de Neuffontaines et de Danjoutin.

La rive droite de la Savoureuse ne présente des hauteurs prononcées qu'au nord. A l'ouest du mont d'Arsot, la montagne escarpée et boisée du Salbert projette un contrefort dans la direction d'Essert, et domine la rive gauche. Le terrain compris entre les routes de Besançon et de Montbéliard, ancien débouché des eaux coulant vers le sud, forme de faibles ondulations inclinées vers la Savoureuse.

La situation de Belfort, point de départ d'une entreprise contre l'Allemagne du sud, a de tout temps appelé sur cette place l'attention des ingénieurs ; au moyen âge, le rocher était couronné par un manoir ; plus tard, une enceinte vint protéger l'agglomération qui s'était formée au pied même du château. Vauban augmenta considérablement les défenses de la ville ; le château fut conservé, sa plate-forme devint un cavalier, l'ouvrage à couronne irrégulier qui l'entoure fut muni de deux casemates à canon sur chaque flanc, pour la défense des fossés; un ouvrage à cornes vint enfin renforcer le front, et le château fut relié à la ville au moyen d'une poterne.

Le corps de place, qui se compose de quatre fronts. et qui se termine au pied du rocher élevé de soixante mètres qui porte le château, fut reconstruit. Le front nord se trouve si rapproché du dernier gradin du contrefort de la Miotte, qu'on dut occuper ce gradin par l'ouvrage à cornes de l'Espérance avec escarpes taillées dans le roc et ravelin. Le front ouest fut protégé par une inondation, obtenue en faisant passer dans la ville le canal des Forges, dérivé de la Savoureuse.

Malgré sa valeur stratégique, Belfort ne joua qu'un rôle très-secondaire dans les campagnes du commencement du siècle ; il convient cependant de citer la belle défense de Lecourbe en 1815. On ne tarda pas à reconnaître que la force naturelle de la position pouvait facilement être augmentée, en occupant deux points : la roche de la Miotte et la hauteur de la Justice (emplacement de l'ancien gibet).

Le fort de la Miotte est le plus important des deux ouvrages ; il constitue « la véritable clef tactique de la position ». Entièrement taillé dans le roc, il concentre sur le terrain des attaques, des deux côtés des routes de Mulhouse et de Bâle, tous les feux d'un front bastionné avec parapet terrassé. L'escarpement du roc, qui domine l'étang de Forges, est couronné par un mur à bahut.

Le fort de la Justice est à deux étages, et forme un quadrilatère bastionné régulier. Les fossés sont, en grande partie, taillés dans le roc, et les escarpes ont 8 à 10 mètres de hauteur. Une communication

bastionnée, flanquée par un mur à bahut, relie les forts.

En même temps que l'on construisait les deux forts de la Miotte et de la Justice, on s'appliquait à développer la puissance défensive du château. Les crêtes des cinq lignes de feu superposées furent habilement réglées, et l'on ajouta à ces feux étagés ceux d'un front continu d'un très-grand développement longitudinal. Le château, mis à l'épreuve de la bombe, et contenant des logements pour 600 hommes, fut enveloppé d'un puissant cavalier, composé d'un étage de casemates à canon, surmonté d'une forte batterie à ciel ouvert.

Pour améliorer la fortification de la ville, on prolongea les faces des bastions détachés jusqu'à la gorge des ravelins, de manière à dessiner des fronts polygonaux à brisure intérieure, ce qui procura une véritable ligne de feux d'artillerie. En 1868 enfin, on commença la construction du grand fort des Barres, qui se compose de deux fronts bastionnés d'environ 240 mètres de longueur chacun, qui battent le terrain entre la route de Bavilliers et le mont Salbert, de deux flancs en ligne droite d'environ 200 mètres, et d'une gorge consistant en un simple mur bastionné et crénelé.

Tel était l'état de la fortification lorsque la guerre fut déclarée. De sérieux travaux étaient indispensables : ils furent commencés par le général Doutrelaine, et continués, après le départ du corps Douay, par le colonel Denfert. Il ne pouvait être question, à

cause de la faiblesse de la garnison, d'occuper les hauteurs dominantes du Salbert et du Mont-d'Arsot, malheureusement indiquées pour les batteries ennemies ; mais le défenseur avait tout intérêt à rester maître des excellentes positions tactiques situées sur les routes de Mulhouse et de Lure, et sur sa propre ligne de ravitaillement par Héricourt et Montbéliard. Il obligeait ainsi l'assiégeant à étendre le cercle d'investissement, et par conséquent, à s'affaiblir. L'occupation des hauteurs des Perches était, à ce point de vue, indispensable pour l'assiégé.

La construction des redoutes des hautes et basses Perches, écrit le capitaine de Geldern, a suffi à elle seule pour donner à Belfort le caractère des forteresses modernes. Par là, la défense a privé l'ennemi de la meilleure position qu'il pût prendre ; elle a étendu assez loin la zone de ses feux pour pouvoir fouiller les nombreux replis de terrain jusqu'à la limite de la portée de ses pièces, et pour être en état de préparer et de soutenir efficacement toutes ses entreprises à l'extérieur.

Ce ne fut, cependant, qu'assez tard qu'on reconnut l'importance des Perches. « On ne voulut pas dans le principe, écrit le colonel Denfert (1), occuper les redoutes des Perches, incomplètement achevées et ouvertes à la gorge. » Du côté de l'est, cette ligne avancée fut poussée jusqu'au ravin du village de Pérouse, qui fut solidement gardé. La trouée entre le fort des Barres et les Basses-Perches fut fermée

(1) *La défense de Belfort*, écrite sous le contrôle de M. le colonel Denfert-Rochereau, par les capitaines Thiers et de la Laurencie.

par la redoute de Bellevue, placée sur un petit plateau, auprès de la ferme du même nom, avec sa capitale tracée dans la direction de la route de Bavilliers. On adopta pour les trois redoutes un tracé bastionné ou tenaillé sur le front, avec des flancs en ligne droite. Bellevue fut relié avec les Barres et avec la gare du chemin de fer, organisée défensivement, par un chemin couvert du profil d'une tranchée ordinaire. Le temps manqua malheureusement pour construire des abris suffisants, et la redoute de Bellevue demeura le côté le plus faible, le plus exposé, à ce point qu'il fut nécessaire de changer la garnison toutes les vingt-quatre, et même toutes les douze heures.

Après le départ du corps d'armée du général Douay (7 août), la place de Belfort fut successivement commandée par le général Cambriels et le colonel d'artillerie Crouzat, promu général, fut placé à Besançon, sous les ordres du général Cambriels, et la défense fut confiée au colonel de génie Denfert-Rochereau, dont l'habile défense devait conserver la place de Belfort à la France (1).

(1) La conduite du colonel Denfert à Belfort a prêté à quelques critiques. On lui a reproché, et ce blâme a été publiquement exprimé, de ne pas s'être personnellement *exposé* davantage. Le commandant d'une place de guerre a la charge et le devoir de défendre et de garder la fortification qui lui a été confiée : il ne doit pas plus risquer sa vie, que le général en chef qui dirige une bataille. Le règlement sur le service des places est formel à cet égard : « Art. 252. . Dans aucun cas, il ne se met à la tête des troupes lorsqu'elles font une sortie ; il ne conduit jamais d'attaque lui-même, à moins que le salut de la

Au moment de l'arrivée de l'ennemi, la garnison comprenait :

Armée régulière. — Un bataillon du 84e de ligne, un du 45e, le dépôt du 45e, une demi-batterie à pied du 7e d'artillerie, quatre demi-batteries à pied du 12e d'artillerie, une demi-compagnie du 2e génie.



Le colonel Denfert-Rochereau (1).

Garde mobile. — 4 bataillons du Rhône, 4 bataillons de la Haute-Saône, 3 compagnies du Haut-Rhin, 5 compagnies de Saône-et-Loire, 2 compagnies des Vosges, 1 compagnie du génie du Haut-Rhin, 3 batteries mobiles du Haut-Rhin, 2 batteries mobiles de la Haute-Garonne.

place n'y soit attaché. Il ne doit s'exposer que dans des circonstances très importantes, sa mort pouvant entraîner la chute de la place (*a*). (*Note de l'édition originale.*)

(1) Denfert-Rochereau, dont le nom est cher à tous les Français,

---

(*a*) L'article 257 est ainsi conçu : « ... Les batteries et les ouvrages

Enfin, quelques mobilisés et la garde nationale sédentaire de Belfort : le total, d'après l'ouvrage du colonel Denfert, atteignait 16,200 hommes, « sur

naquit le 11 janvier 1823, à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). Sorti le premier de l'école d'application de Metz, en 1847, comme lieutenant au 2e régiment du génie, il était capitaine au moment de la guerre d'Orient. Il fut désigné pour en faire partie. Grièvement blessé de deux coups de feu à l'épaule et à la jambe au premier assaut de Malakoff, il fallut, malgré lui, l'emporter du champ de bataille. Il dut revenir en France. Après sa guérison, il fut nommé professeur adjoint à l'école de Metz, dont il avait été, huit ans auparavant, l'élève le plus brillant. Envoyé en Algérie en 1860, il y était promu chef de bataillon en 1863. C'est en 1864 qu'il vint à Belfort comme commandant du génie, position qu'il occupait au moment de la guerre. Nommé lieutenant-colonel, puis colonel et gouverneur de cette place, les 7 et 9 octobre 1870, il déploya pour sa défense des qualités de science militaire et une indomptable énergie, qui lui ont mérité la reconnaissance de ses compatriotes, l'estime et l'admiration de l'ennemi. La défense à la fois savante et héroïque de Belfort est une des plus belles pages de notre histoire. C'est elle qui a permis de sauver ce dernier boulevard de notre frontière de l'Est, service inestimable que la France n'oubliera jamais et qui rendra impérissable la mémoire du colonel Denfert.

L'héroïque défenseur de Belfort fut député du Haut-Rhin en 1871, puis de la Charente-Inférieure en 1877, et lorsqu'il mourut à Versailles, le 11 mai 1878, il était député du 6e arrondissement de Paris. Une statue lui a été élevée, en 1879, à Montbéliard, et une autre dans sa ville natale, en 1880. A Paris, au rond-point d'un boulevard

---

extérieurs recevront les noms des officiers commandants et des militaires sous leurs ordres qui se seront honorés dans la défense des places ». La construction de nouveaux forts autour de Belfort, permettra sans doute d'acquitter cette dette de reconnaissance publique.

lesquels 3,000 hommes à peine de troupe de ligne (1) ».

La place possédait 300 bouches à feu, parmi lesquelles plus de la moitié étaient lisses. Le colonel Denfert ne donne pas le détail des pièces, mais nous trouvons quelques renseignements à ce sujet dans une intéressante brochure (2).

A Belfort, nous n'avions aucune pièce et par suite, aucun affût de 24 court ou 24 de siège, nous avions quelques pièces de 24 long ou 24 de place; quelques pièces de 12 rayées (de place), de 12 de siège (rayées) de 12 et de 4 de campagne (rayées, et enfin un assez grand nombre de pièces lisses, pièces de 16, obusiers de 15, de 12, et mortiers de 32, 27, 22 et 15 centimètres. L'ennemi connaissait très bien notre armement, « puisqu'il en avait trouvé l'état très exact et très détaillé, dans les papiers non brûlés à la direction de Strasbourg, avant la remise de cette place ».

Les projectiles étaient en nombre insuffisant. En revanche, il s'en trouvait une grande quantité « entassée sous Louis XIV, ce qui prouve, ajoute le capitaine de la Laurencie, qu'à cette époque, on s'entendait largement à approvisionner les places. » Malheureusement cette vieille fonte ne put résister aux charges employées.

qui porte son nom a été placé le *Lion de Belfort*, œuvre de Bartholdi.

De plus, un décret du 15 mai 1878 a donné le nom du colonel à l'un des forts de la place de Belfort. (D. L).

(1) Belin, *Siège de Belfort.*

(2) De la Laurencie. *Étude technique sur le service de l'artillerie dans la place de Belfort.*

Il existait environ :

24,000 obus de 24.

40,000 obus de 12.

Soit 500 coups par pièce : de plus, on comptait 13,000 obus pour les pièces de 4 (on n'en avait que 20). Les mortiers et les pièces de 16 lisses étaient largement approvisionnés, 400,000 kilogrammes de poudre répondaient à tous les besoins.

Les vivres abondaient. On avait pour plus de 180 jours de farine, biscuit, riz et légumes secs ; des viandes salées et un troupeau de 1,000 bêtes à cornes, du café, du vin et de l'eau-de-vie pour 150 jours, de plus la population, prévenue à l'avance, s'était munie de provisions ; on comptait enfin de 100 à 150 jours de fourrages.

Le 3 novembre, commença l'investissement de Belfort. L'ennemi disposait de 11 bataillons, 4 batteries et 7 1/4 escadrons, auxquels s'ajoutèrent d'abord 3 bataillons, 2 batteries, 3/4 escadrons de la 4e division de réserve, puis de nouvelles troupes envoyées de Strasbourg : le quartier général ennemi fut établi aux Errues.

Les Allemands débutèrent par envoyer des parlementaires dans la place, sous des prétextes insignifiants : c'était là évidemment le moyen le plus simple de se renseigner. Aussi le colonel Denfert, après avoir repoussé la sommation qui lui était adressée, donna-t-il les ordres les plus sévères pour interdire l'accès de nos lignes.

Le 10, eut lieu la première sortie de la garnison :

un bataillon de mobiles du Rhône s'avança sur Chalonvillars avec deux pièces de campagne ; le lendemain, les avants-postes allemands furent attaqués du côté de Sevenans. Le 15, une action plus



Le général Bourbaki (1).

sérieuse fut engagée dans la direction de Bessoncourt : elle nous coûta 136 hommes hors de combat.

Le 23 novembre, l'ennemi prit l'effensive à son

(1) Bourbaki, le rival en popularité de Bugeaud et de Canrobert, était aide de camp de l'Empereur, et commandait, en 1869, le camp

tour, et se porta contre la position du mont. Après quelques escarmouches à Offemont, à Sevenans, les Allemands se jetèrent sur le village de Cravanches,

de Châlons; il recevait l'année suivante, au moment de la déclaration de guerre, le commandement de la garde impériale, avec laquelle il alla s'échouer (hélas!) à Metz.

On sait dans quel piège il fut entraîné lorsqu'il accepta la mission d'aller à Londres, prendre les ordres de l'impératrice en vue de la paix à conclure dans les meilleures conditions possibles. L'accueil que lui fit la souveraine déchue lui désilla instantanément les yeux et lui fit comprendre à quel point il avait été indignement joué.

Bourbaki était persuadé, en revenant de Londres, que les portes de Metz lui seraient ouvertes et qu'il allait pouvoir reprendre sa place au milieu de ses soldats, prêt à partager, quel qu'il fût, le sort qui leur était réservé. Son désespoir fut immense quand il se vit repousser à tous les avants-postes allemands. Il ne put rien obtenir d'une consigne inflexible qui lui interdisait l'entrée du camp de Metz.

Le général se mit alors à la disposition du gouvernement de la Défense nationale, qui lui confia le soin d'organiser l'armée du Nord. Bientôt remplacé par le général Faidherbe, il se rendit à l'armée de la Loire, où il reçut le commandement du 18e corps, puis, le 6 décembre, après l'évacuation d'Orléans, fut placé à la tête de l'armée de l'Est.

Le 9 janvier 1871 il battait les Allemands à Villersexel, et marchait ensuite sur Belfort dans le but de faire lever le siège ; mais il devait, après une lutte de deux jours devant Héricourt, se replier sur Besançon sentant la situation de son armée compromise, laissé sans vivres et sans munitions par ceux qui auraient dû l'approvisionner. Bourbaki fut pris d'un accès de désespoir, et le 27 janvier il se tirait un coup de revolver dans la tête, après avoir désigné le général Clinchant comme successeur.

La blessure, heureusement, n'était pas mortelle ; trois semaines plus tard, le général Bourbaki était hors de danger. Le 20 avril 1871, M. Thiers l'élevait à la dignité de Grand' Croix de la Légion

gardé par une compagnie du 45e. Malgré le courage des troupes, le Mont fut perdu pour nous.

Les Prussiens étaient maintenant en mesure de commencer le bombardement ; le 3 décembre, les premiers obus tombèrent dans la ville. Les batteries étaient établies des deux côtés de la route de Lure. Le général Mertens, chef du génie du siège, s'était cependant prononcé, dès le premier jour, pour l'attaque des Perches.

Huit canons de 12 et de 24, plus quelques mortiers placés en avant d'Essert, sur le bord des plateaux de la rive gauche de la Douve, tiraient sur Belfort et sur le fort des Barres. D'après le colonel Denfert, 5,000 obus tombèrent dès le premier jour dans la place. Un bataillon de mobiles, terrifié par ces projectiles qui avaient mis le feu aux bois de la redoute de Bellevue, fut aussitôt dissous, et les hommes répartis dans les autres corps. En même temps que les Allemands procédaient au bombardement, ils attaquaient nos positions avancées : le Bosmont, Andelnans, Froideval, le bois de Bavilliers tombaient successivement en leur pouvoir, après une vive

d'honneur, et au mois de juillet, il lui confiait le commandement de la 8e division militaire à Lyon.

Lors de la création des corps d'armée, en 1873, Bourbaki fut nommé gouverneur de Lyon et commandant du 14e corps ; il conserva ces fonctions jusqu'au 11 février 1879. Le 22 avril 1881, il passa au cadre de réserve et se retira à Bayonne, où il vécut dans la retraite la plus absolue. C'est là qu'il est mort le 22 septembre 1897, à l'âge de 81 ans. (D. L.)

résistance des défenseurs. Les instructions du colonel Denfert recommandaient, en effet, de tenir jusqu'à la dernière heure dans tous les villages, et de disputer le moindre mouvement de terrain.

Enfin, la redoute de Bellevue avait à repousser plusieurs tentatives de l'ennemi ; cet ouvrage, sans casemates, *reçut jusqu'à 2,000 projectiles en vingt-quatre heures.* Dans la journée du 31 décembre, « une pièce de 12 fut frappée de plus de soixante coups d'embrasure ». Elle continua à tirer.

Le 1er janvier arriva, sans que l'ennemi eût fait un progrès ; la fièvre typhoïde, la variole sévissaient cruellement ; depuis vingt-sept jours, le bombardement n'avait cessé ; nul ne parlait de se rendre.

Le nombre des batteries avait été augmenté ; nous en publions ici la liste :

Nos des batteries dans l'ordre de leur construction	NATIONALITÉ des troupes qui ont servi ces batteries	ARMEMENT.		EMPLACEMENT
		Nombre de pièces	Calibre	
1	Prusse	4	Canons de 12.	Au sud de la route de Lure.
2	Id.	2 2	Canons de 24 court. Canons de 12.	
3	Id.	4	Canons de 24 court.	
4	Id.	4	Canons de 24 long.	
5	Id.	4	Canons de 12.	
6	Id.	4	Mortiers de 50 livres.	
7	Wurtembr	4	Canons français de 24 long.	Au nord de la route de Lure.
8	Bavière	4 2	Canons de 12. Canons de 24.	Au sud d'Andelnans.
9	Prusse	4	Mortiers de 50 livres.	A l'est de Bavilliers.
10	Id.	4	Canons de 24 long.	Au nord de Bavilliers.
11	Id.	4	Canons de 12.	
12	Wurtembr	4	Canons de 12.	
13	Bavière	4	Canons de 24 long.	Sommet est de Bosemont.
14	Id.	4	Canons de 24 long.	
15	Bade	4	Mortiers de 50 livres.	Versant ouest de Bosemont.
16	Bavière	4	Canons de 12.	

Nos des batteries dans l'ordre de leur construction	NATIONALITÉ des troupes qui ont servi ces batteries	ARMEMENT		EMPLACEMENT
		Nombre de pièces	Calibre	
17	Bade	4	Canons de 12.	Versant ouest de Bosemont.
18	Id.	4	Canons de 12.	
19	Prusse	2 2	Mortiers rayés de 21 court. Mortiers de 25 livres.	Au nord-est de Bavilliers.
20	Id.	4	Canons de 12.	A Chevremont.
21	Wurtemb[r]	2 2	Mortiers rayés de 21 court. Mortiers de 60 livres.	A l'ouest de Danjoutin du côté de Bavilliers.
22	Prusse	4	Canons français de 24 court.	
23	Id.	4	Canons de 24 long.	
24	Id.	4	Canons de 24 long.	
25	Id.	4	Canons de 12.	
26	Id.	4	Mortiers de 50 livres.	Tranchée du ch. de fer au N. de Danjoutin
27	Id.	4	Canons de 12.	Bois de Tailly.
28	Bade	4	Mortiers de 60 livres.	Au sud-ouest n° 27.
29	Prusse	8	Mortiers de 7 livres.	Entre le n° 28 et les Hautes-Perches.
30	Id.	4	Mortiers de 7 livres.	Entre le n° 26 et les Hautes-Perches.
31	Bavière	6	Mortiers de 60 livres.	Au nord-est de Pérouse.
32	Id.	4	Canons de 12.	

Nos des batteries dans l'ordre de leur construction	NATIONALITÉ des troupes qui ont servi ces batteries	ARMEMENT Nombre de pièces	 Calibre	EMPLACEMENT
33	Prusse	4	Canons de 12.	A l'ouest du n° 25.
34	Id.	2 2	Canons de 6. Mortiers de 25 livres.	Entre le n° 25 et les Hautes-Perches.
35	Id.	2	Canons de 6.	Entre le n° 26 et les Basses-Perches.
36	Id.	2	Canons de 6.	Entre Danjoutin et les Basses-Perches.
37	Bavière	4	Canons de 24 long.	Bois des Perches.
38	Id.	4	Canons de 24 long.	Bois des Perches.
39	Id.	4	Canons de 24 long.	Bois des Perches.
40	Prusse	4	Mortiers de 50 livres.	A l'est du n° 30.
41	Bade	6	Mortiers de 60 livres.	A l'ouest du n° 29.

La lutte devait se prolonger encore durant tout le mois de janvier ; nous en reproduirons plus loin l'émouvant récit, en nous occupant de la tentative faite par l'armée du général Bourbaki pour secourir cette place dont l'héroïque résistance attirait l'attention de la France entière.

CHAPITRE IV

Opérations de la 1re armée française dans l'Est. — Transport des troupes. — Mouvements de l'armée allemande. — Projets du général Werder. — Les 18e et 20e corps se portent contre Vesoul. — Le mouvement est arrêté, et l'armée incline sur sa droite vers Villersexel. — Dispositions prises par les Allemands. — Bataille de Villersexel. — Dispositions prises par l'ennemi pour fortifier la position d'Héricourt. — Combat d'Arcey. — Ordre de marche pour la journée du 15 janvier. — Bataille d'Héricourt (15, 16, 17 janvier). — Retraite de l'armée française.

I

Les dépositions faites devant la commission d'enquête n'indiquent pas exactement à qui remonte la responsabilité de l'expédition du général Bourbaki dans l'Est. Les deux extraits suivants auxquels nous croyons devoir nous borner, montreront qu'il est impossible de concilier des versions si différentes.

Quant au second plan, dit M. Gambetta, celui de l'Est, il a été délibéré et arrêté à Bourges, entre MM. les généraux Bourbaki et Clinchant et le représentant du ministère de la guerre.

Le général Le Flô fournit un renseignement inattendu :

M. Pioger. — Nous avons reçu une brochure sur le mouvement du général Bourbaki dans l'Est. Cette expédition avait-elle été ordonnée par le gouvernement de Paris ou par la délégation de Tours ?

M. le général Le Flô. — Elle a eu lieu par l'ordre du gouvernement de Paris ; elle a été insinuée, prescrite par le général Trochu ; ça été une malheureuse inspiration du général.

Nous ne savons ce qu'il y a d'exact dans cette assertion. La correspondance échangée entre le gouvernement de Paris et la Délégation pendant le siège ne contient à ce sujet qu'une phrase dans une lettre de M. Jules Favre :

... Si Bourbaki ne vient pas à nous, il pourrait couper la ligne de l'ennemi, en se portant rapidement vers l'Est. Il ruinerait sa base d'opérations.

Était-ce la pensée du général Trochu que reproduisit le ministre des affaires étrangères, ou ne faut-il voir là qu'une hypothèse gratuite ?

En réalité, il importe peu ; s'il est possible de préciser par qui a été conçu ce plan qui devait être si funeste, les documents abondent à partir du moment où il a été mis à exécution. Le plus important est la déposition de M. de Serres : elle est, sur presque tous les points, confirmée par le témoignage du général Bourbaki.

Le 19 décembre, M. de Serres, envoyé à Bordeaux par M. Freycinet, arriva à Bourges, où se trouvait M. Gambetta, et présenta le projet d'opérations dans l'Est. Le ministre de la guerre répondit, après exa-

men, qu'il ne pouvait prendre sur lui de modifier les résolutions arrêtées : un mouvement était décidé sur Montargis ; les troupes avaient déjà pris le contact avec l'ennemi. Le commandant en chef pouvait seul se prononcer. M. de Serres se rendit aussitôt à Baugy, auprès du général Bourbaki, qui accueillit l'ouverture qui lui était faite, et écrivit à M. Gambetta pour se déclarer prêt à entreprendre une campagne dans l'Est. Il semble probable que l'ancien commandant en chef de la Garde voyait là surtout un moyen de se soustraire à cette opération sur Montargis, qui lui était ordonné et contre laquelle il avait plusieurs fois protesté (1).

Quoi qu'il en soit, l'examen ne fut pas de longue durée :

Cette nuit même, dit M. de Serres, il fut décidé par le général Bourbaki que si M. Gambetta approuvait l'opération dans l'Est comme i' l'avait admise, elle commencerait dès le lendemain matin. — C'est ce qui fut fait.

C'était, peut-être, se décider un peu vite sur un si grave sujet. Quant au but de l'entreprise, il est résumé dans ces lignes :

Cette opération consistait à transporter dans l'Est, par les voies ferrées, l'armée du général Bourbaki, et à la déposer aussi près que possible de l'ennemi. De là, après l'avoir renforcée de la totalité des forces disponibles dans ces régions, on la faisait remonter, ayant à

(1) Ce nouveau plan, dépose le général Bourbaki devant la commission d'enquête, me souriait beaucoup plus que le premier, il me semblait plus fructueux.

sa gauche le corps commandé par le général Garibaldi dans la vallée de la Saône; on débloquait Belfort au passage et, en appuyant la partie droite de l'armée sur les Vosges, on menaçait la base des communications de l'ennemi, *pour attirer dans l'Est les forces de l'Ouest et de Paris* qui alors obligeaient le général Chanzy à la retraite sur Laval et la Bretagne. L'opération de l'Est est donc définie d'une façon nette, complète, dans ce but : *attirer dans l'Est les forces prussiennes de l'Ouest*. Elle n'a jamais eu d'autre but, et ceci est contenu dans maintes et maintes dépêches donnant le programme de cette campagne.

Le 18e et le 20e corps (ce dernier commandé depuis peu de jours par le général Clinchant, en remplacement du général Crouzat envoyé à Lyon) devaient être renforcés par toutes les troupes disponibles dans le bassin du Rhône et dans la vallée de la Saône, c'est-à-dire le 24e corps (1) formé à Lyon par le géné-

(1) L'ordre de bataille du 24e corps n'a jamais été publié : ce n'est qu'en recherchant dans les dépositions et les ordres de marche, que nous avons pu rassembler les renseignements qui suivent. La 1re division réservée par le général Bressolles au général Busserolles (*a*) puis commandée par le général Laserre fut mise sous les ordres du général Cremer, et devint indépendante du corps. Elle comprenait deux brigades.

1re BRIGADE

Bataillon de la Gironde.
32e de marche.
57e de marche.

2e BRIGADE

Commandant : Général (américain), Carrole-Téris.
60e de marche.

(*a*) Le général Busserolles était chef de bataillon commandant le recrutement à Mâcon.

ral Bressolles, la division Cremer à Beaune, enfin la garnison de Besançon. Il était bien spécifié que le

61e de marche.
Puis 83e mobiles.
86e mobiles.
Cette première division fut remplacée ainsi :

1re DIVISION

Commandant : Général Dariès.

Deux brigades, l'une commandée par le général (suisse) Castella 63e de marche, 1 bataillon de la Haute-Garonne, 1 bataillon du Haut-Rhin, puis 3e légion du Rhône.

2e DIVISION

Commandée d'abord par le général Irlande, puis par le général Comagny (*a*).

1re BRIGADE

Chasseurs à pied.
60e de marche.
61e de marche.

e BRIGADE

Commandant : Colonel Bramas.
14e provisoire (mobiles de l'Yonne).
87e provisoire.

3e DIVISION

Commandant : Général Busserolles.
4e bataillon de la Loire (?) Mobilisés du Rhône (1re et 2e légions).
89e mobiles (Var).

Quant à la cavalerie, elle ne se composait que d'un régiment de marche et de 2 escadrons de dragons..

L'effectif de ce corps d'armée qu'il est impossible de préciser semble avoir été très faible.

La division Dariès ne rejoignit qu'au cours des opérations.

(*a*) Le général Comagny s'appelait, en réalité, le lieutenant-colonel Thibaudin. (*Relevé journalier des opérations du* 2e *bataillon du* 14e *provisoire.*)

15e corps resterait à Bourges. L'évacuation d'Orléans, la déroute qui en avait été la suite avaient, d'ailleurs, enlevé toute cohésion à ce corps qui avait été le noyau de l'armée de la Loire. Les soldats s'étaient débandés dans toutes les directions, et ce n'est qu'à grand'-peine que l'on était parvenu à réunir quelques débris de ces trois fortes divisions. Afin d'augmenter la force de l'*armée de l'Est*, on convint, cependant, de former des troupes du 15e corps une brigade confiée à un officier de marine, le capitaine de frégate Pallu de la Barrière (1), qui commandait alors la subdivision de l'Yonne. Cette brigade, qui comprenait des troupes solides (2), devait servir de réserve générale à la 1re armée.

Ce n'est que plus tard (le 28 décembre) que le géné-

(1) Après la guerre, le capitaine Pallu de la Barrière fut gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et est devenu contre-amiral en 1887. (D. L.)

(2) **ÉTAT DES TROUPES**

COMPOSANT LA RÉSERVE GÉNÉRALE DE LA PREMIÈRE ARMÉE

Commandant : général de brigade Pallu de la Barrière, au titre de l'armée auxiliaire (capitaine de frégate).

Chef d'état-major : chef d'escadron de Maumigny.

38e régiment d'infanterie de ligne.
29e régiment d'infanterie de marine.
Régiment de marche d'infanterie de marine.
3 batteries de 8 (2e et 6e régiments).
2e régiment de marche de chasseurs d'Afrique.
3e régiment de marche de dragons.
Un détachement du génie.

OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DE L'EST



ral Bourbaki demanda et obtint l'envoi du 15e corps dans l'Est.

Malheureusement, le transport des troupes s'effectua dans de déplorables conditions : au lieu de quatre jours, chiffre primitivement indiqué, il fallut huit ou dix jours pour opérer la concentration de l'armée,

encore le 15e corps ne fut-il *entièrement* réuni *que le 16 janvier*. Le 18e corps fut débarqué à Chagny, le 20e à Châlons. La ligne directe de Châlons à Dôle était inachevée, ou du moins le service n'était pas commencé : ce ne fut que le 27 décembre, sur les instances du ministre de la guerre, qu'il fut possible de faire arriver les trains à quelques kilomètres de Dôle. Enfin, le choix malheureux de Clerval comme gare destinataire, alors qu'il n'y avait pas là de quais de débarquement, contribua à retarder encore le mouvement, au moins pour le 15e corps. De longues discussions se sont engagées pour savoir à qui incombe la responsabilité de ces faits, nous n'avons pas à aborder cette question.

Le 27 décembre, Dijon avait été évacué par l'ennemi qui, ainsi que nous l'avons dit, s'était concentré autour de Vesoul. Sur l'ordre du général Bourbaki, le général Cremer occupa aussitôt la ville.

Le 30 décembre, le général Werder plaçait ainsi ses troupes : Un détachement de la 4e division de réserve (8 bataillons, 5 batteries), d'Esprels à Villersexel ; le 1re et la 2e brigades de la division badoise à Vesoul et au Sud ; la 3e brigade (Keller) à Gray ; la brigade Goltz à l'est de Vesoul ; un détachement sous le colonel Nachtigal (3 bataillons, 4 escadrons, 2 batteries) à Lure ; la brigade de cavalerie et l'artillerie de corps près de Vesoul, sur les routes au nord et au nord-ouest. Le 1er janvier, un ordre de Versailles prescrivit de marcher vers le sud-ouest, « ce qui pourrait conduire à la réoccupation de Dijon ». Mais

le général Werder répondit « que la situation ne lui paraissait pas assez nette pour lui permettre de s'engager immédiatement ; » il fut dès lors autorisé à attendre les événements. Le 3 janvier, le colonel Nachtigal fut porté sur Héricourt avec le 30e régiment, une batterie et deux escadrons. Le détachement de la 4e division de réserve s'avança à l'est à Arcey, et la brigade de Goltz fut placée à Villersexel.

Le général Werder se montrait fort anxieux des mouvements opérés par les Français ; au milieu des renseignements contradictoires qui lui étaient transmis, il ne parvenait pas à discerner la vérité, et était conduit à admettre trois hypothèses distinctes :

1° Les Français ont l'intention de marcher sur Nancy ;

2° Le second cas possible est que les Français ne manœuvrent par une pointe sur Villersexel pour couper le 14e corps de Belfort, soit qu'ils marchent vers le nord de Rougemont, de Montbozon et d'Esprels, soit qu'ils gardent la défensive au sud de l'Ognon, et qu'ils se portent avec une partie de leurs forces pour délivrer Belfort ;

3° La troisième supposition est que l'ennemi puisse, sous la protection d'une avant-garde au sud de Vesoul, entre l'Ognon et le Doubs et au sud du Doubs marcher sur Belfort.

Dans la première hypothèse, le général Werder était décidé à accepter la bataille offerte à Vesoul, l'aile droite appuyée à la Saône, l'aile gauche à la ville de Vesoul. La montée du plateau d'Andelare, au sud de la ville, n'étant possible que par d'étroits chemins, la position semblait aventageuse au général allemand.

La seconde supposition était la plus « *désagréable ;* » mais le général Werder pensait que l'armée allemande, par son aptitude à se mouvoir, pourrait, en prenant l'offensive sur la route d'Esprels, se porter à gauche assez à temps pour atteindre Belfort.

Dans la troisième hypothèse, il convenait d'étudier les routes que pouvait prendre l'armée française :

1° La route Rioz — Loulans — Montbozon — Villersexel — Héricourt.

2° La route Besançon — Marchaux — Rougemont — Héricourt.

Ces deux routes se réunissent près d'Arcey.

3° la route Besançon — Beaume-les-Dames — Clerval — l'Isle-sur-le-Doubs.

4° Besançon — Saint-Juan-d'Adam — Pont-de-Roide — Montbéliard.

Dans la première journée de marche, l'avant-garde pouvait atteindre Montbozon et Beaume-les-Dames, le deuxième jour Villersexel et l'Isle-sur-le-Doubs, le troisième jour Arcey, à l'ouest de la Lisaine, et le quatrième jour Belfort.

Dans la pensée du général de Werder, les troupes allemandes devaient, dès le premier jour, reconnaître la direction suivie, attaquer le second jour, de façon à pouvoir, même en cas d'échec, se replier sur Belfort et attendre le combat.

Il restait à déterminer les champs de bataille. Pour la première action, Villersexel était indiqué : la 4e division de réserve connaissait bien le pays, les Français ne parviendraient que difficilement à sou-

tenir leurs lourdes colonnes, car les chemins qui relient les routes parallèles sont défectueux.

Malgré tout, il fallait prévoir un échec; dans ce cas, la lutte décisive devait s'engager à Héricourt. L'armée allemande gagnerait en tout cas, au combat de Villersexel, le temps de se porter sur Héricourt, soit par Leval et Beverne, soit par Saint-Ferjeux, dans l'hypothèse la plus favorable.

Ainsi, dès le premier jour, avant même que les projets du général Bourbaki ne fussent dévoilés, l'ennemi avait déjà discuté toutes les hypothèses, et, nous ne le verrons que trop, pris à l'avance toutes ses dispositions.

Dans le camp français, malheureusement, la conception était moins prompte : à étudier attentivement les nombreux documents publiés par la commission d'enquête; à examiner les ordres de marche des différents corps, il ne semble pas qu'il y ait eu un plan de campagne arrêté dès le premier jour.

La question des vivres était le point capital. L'intendant en chef de l'armée, Friant, fait cependant, devant la commission d'enquête, cette grave déclaration :

Je n'ai jamais su le plan de campagne du général Bourbaki ; je n'ai jamais été convoqué aux conseils de guerre; je n'ai été convoqué que le jour de mon départ pour Pontarlier (26 janvier, à dix heures du soir).

Quelque direction que prît l'armée, le danger était évidemment sur le flanc gauche : c'est par là que

devaient arriver les renforts accourant au secours du général Werder. Le général Garibaldi demeurait seul à Dijon, et l'état-major ne se mettait même pas en relation directe avec lui, ne lui transmettait par conséquent, aucun ordre.

Enfin, l'unité de commandement était loin d'être complète, à ce point que le général Borel, — nous le verrons plus tard, — prenait les dispositions les plus sévères contre un général qui avait abandonné, *malgré son ordre*, une position importante, alors qu'en réalité il avait été prescrit à ce général d'agir ainsi, sans que la dépêche eût même été communiquée au chef d'état-major.

Le courage des soldats, l'énergie des chefs, l'héroïsme déployé par le général Bourbaki devaient être impuissants : commencée dans ces conditions, sans préparation, sans ligne arrêtée, en présence d'un ennemi qui ne livrait rien au hasard, qui calculait tout, l'opération de l'Est était vouée à un inévitable échec.

Dans ses immortels Commentaires, Napoléon Ier avait cependant écrit ces lignes :

Dans les montagnes, on trouve partout un grand nombre de positions extrêmement fortes par elles-mêmes, qu'il faut bien se garder d'attaquer. Le génie de cette guerre consiste à occuper des camps ou sur les flancs, ou sur les derrières de ceux de l'ennemi, qui ne lui laissent que l'alternative ou d'évacuer ses positions, sans combattre, pour en prendre d'autres en arrière, ou d'en sortir pour vous attaquer. *Dans la guerre de montagnes, celui qui attaque a du désavantage.* Même dans la guerre offensive, l'art consiste à n'avoir que des combats défensifs et à obliger l'ennemi à attaquer.

Il y a dans ces dix lignes toute l'explication de notre désastre. Au lieu de menacer les communications des Allemands, de profiter de notre supériorité numérique pour chercher à les couper de leur ligne, nous allons nous jeter avec cette aveugle furie française sur des positions choisies, fortifiées à l'avance...

Le 1er janvier, l'armée (moins le 15e corps) était à peu près réunie : un premier projet fut aussitôt arrêté :

L'armée, dit l'ordre de marche du 1er janvier, va faire un mouvement sur Vesoul.

A cet effet, le 18e corps partira le 2 au matin d'Auxonne, ira coucher le même jour à Pesmes sur la rive droite de l'Ognon, le 3 à Gy et le 4 entre Grandvelle et Mailley.

Le 20e corps se mettra en route le 2 au matin, ira traverser l'Ognon au pont de Marnay pour bivouaquer ou cantonner sur la rive droite, il ira coucher le 3 à Voray et le 4 à Échenoz-le-Sec.

Le 24e corps partant de Besançon le 3 au matin, ira coucher entre Corcelle et Scay-la-Tour, et le 4 ira s'établir, partie en avant de Montbozon sur la rive gauche de la Linotte et partie à Esprels.

La division Cremer partira, demain 2 janvier, de Dijon pour se rendre à Champlitte, où elle recevra des instructions pour les mouvements ultérieurs.

La brigade de réserve d'infanterie avec les 3 batteries d'artillerie partira de Dôle le 3 au matin, pour aller coucher à Marnay et le 4 arrivera à Rioz, en suivant la route indiquée pour le 20e corps.

Entre Marnay et Voray, le 20e corps remontera la rive droite de l'Ognon, en passant par Brussey, Chamborney, Étuz, Boult et Bussières...

Le 5 janvier au matin, le général Cremer, rappelé par les généraux Garibaldi et Pellissier « qui annoncèrent qu'ils étaient dans le plus grand danger »,

avait en toute hâte rétrogradé sur Dijon. La nouvelle était fausse, et la division Cremer allait reprendre bientôt son mouvement. A cette date le 18e corps occupait Mailley, Rosey, Raze, et ses éclaireurs échangeaient quelques coups de feu avec l'ennemi à Lévrecy; le 20e corps était à Magnoray et à Filain; un ordre du commandant en chef vint prescrire aux 24e, 20e et 18e corps d'appuyer fortement sur la droite: le 20e corps formant le centre devait appuyer sa droite à l'Ognon, en avant de Montbozon, le 18e (gauche) avait ordre de s'établir en avant de Rioz, à cheval sur la grande route de Besançon à Vesoul. Le 7 janvier, les ordres étaient plus explicites : le général Bourbaki renonçait au mouvement projeté sur Vesoul (1). Le 18e corps devait s'établir en avant de Montbozon entre la Linotte et l'Ognon, à Fontenois-lès-Montbozon, Bouhans et Cognières; le 20e corps sur la rive gauche de l'Ognon à Rougemont, à Cuse, Bonnal, le 24e corps (rejoint par la division Dariès) à Nans, Uzelle; la réserve aux villages de Chazelot et de Montferney; la brigade de cavalerie à Gondenans-lès-Moulins.

Pendant ce temps, l'ennemi, bien renseigné sur nos mouvements, avait pris ses dispositions en vue d'une

(1) La retraite momentanée sur Dijon de la division Cremer qui, d'après son ordre de marche, était destinée à attaquer le flanc de l'ennemi, a, sans doute, été une des causes qui ont déterminé le général Bourbaki à abandonner son projet d'offensive sur Vesoul. (*Note de l'édition originale.*)

tentative de l'armée française sur Vesoul : les 1re et 2e brigades badoises avec l'artillerie s'étaient placées entre Pusey et Vesoul ; le général Keller dut occuper les débouchés au sud de Vesoul, le colonel Villisen avec la brigade de cavalerie demeura à Pusey, le général de Goltz se porta à Frotey, la division Schmeling à Vesoul. Le 6 au soir, l'attaque ne s'étant pas produite, le général Werder, après avoir fait une reconnaissance et constaté que les positions du 20e corps étaient trop fortes, avait prescrit une offensive générale sur la gauche française (18e corps). Le 7 au matin, le général Glümer avec deux brigades badoises, la cavalerie et l'artillerie de corps devait tenter de surprendre les troupes du général Billot vers Raze. Quelques engagements d'avant-poste dans la nuit du 5 au 6 avaient permis à l'ennemi de reconnaître le terrain. Le mouvement ordonné par le général Bourbaki arrêta le général Werder : certain que les Français inclinaient vers l'Est, il donna contre-ordre au général Glümer. Il était, en effet, évident pour lui que nous prenions la direction des deux champs de bataille qu'il avait à l'avance fixés : Villersexel et Héricourt. Une reconnaissance conduite par le général Keller constata seulement l'évacuation de Clans et de Raze par le 18e corps.

L'ordre de mouvement pour le 9 janvier portait les différents corps français sur la droite.

La partie disponible du 15e corps (nous avons dit que le transport de ce corps ne fut complètement effectué que le 16 janvier) devait s'établir le long de la

route de Fontaine à Belfort par Arcey, depuis la Guinguette jusqu'au village d'Onans ; le 24e corps, à Vellecheveux, étendait sa gauche jusqu'à Grammont; le 20e corps à Villargent, Villers-la-Ville et Magny ; le 18e à Villersexel, Autrey-le-Vay, Esprels et le bois de Chassey: la réserve à Abbenans et Cubry, la brigade de cavalerie à Fallon ; le grand quartier général à Bournel.

Tandis que nos troupes se préparaient à occuper les positions indiquées, l'ennemi surveillait la route de Montbozon, en poussant des reconnaissances de cavalerie jusqu'au delà d'Aillevans ; la division badoise s'assurait que les Français avaient bien abandonné leurs postes au sud de Vesoul ; la division Schmeling marchait sur Damvaley-la-Colombe, Colombe et Essernay ; à huit heures du soir, la 4e division de réserve était dirigée sur Noroy-le-Bourg. En même temps, le général Treskow était chargé d'avancer une partie de ses troupes vers Arcey et Secenas. A trois heures du matin, une dépêche de lui vint avertir le général Werder que les villages de Saint-Ferjeux et Accollans étaient occupés par les Français ; déjà des patrouilles du 2e dragons badois avaient apporté cette nouvelle. Le commandant du 14e corps prit aussitôt ses dispositions. A trois heures du matin, le 9 janvier, les instructions suivantes furent envoyées :

La division grand-duc badoise rompra immédiatement et marchera, par Wy-lès-Lure, sur Athesans ; la division Schmeling s'avancera sur Villersexel, le gros des troupes restant en position près d'Ail-

levans. Le général Goltz lancera sa cavalerie vers Les Monnins et Vallerois-les-Bois et portera son détachement sur Noroy-le-Bourg, où il attendra de nouveaux ordres... Deux bataillons de la division badoise... demeureront à Vesoul; ils auront mission d'éclairer au sud et vers Combeaufontaine; 6 compagnies, 1 escadron et 2 batteries devaient en outre être ramenés à Vesoul.

Un ordre verbal du général Werder prescrivit de rétablir les ponts sur l'Ognon, aussitôt l'arrivée des troupes à Aillevans. Enfin, afin de parer à un mouvement direct sur Belfort, la 1re brigade badoise avec deux batteries, fut dirigée, à six heures du matin, sur Gouhenans, par Lure, Roye, Lyoffans et Beverne.

A huit heures et demie du matin, l'avant-garde de la 4e division de réserve (2 bataillons du 25e régiment, 2 batteries, un régiment de uhlans) débouche au sud de la forêt du Grand-Fougeret, au moment même où les têtes de colonnes du 20e corps français, après avoir quitté Cubrial, atteignent les positions qui leur ont été assignées, au sud de Villersexel, et où les mobiles de la Corse occupent le parc et le château. Villersexel est situé sur la rive sud de l'Ognon, à l'entrecroisement de routes importantes. Depuis la forêt du Grand-Fougeret jusqu'à la rivière, le terrain est découvert; le passage s'opère sur un large pont. Le château est à l'ouest; il est entouré de murs épais qui permettent une bonne défense. L'ennemi, renonçant à une attaque de front prépare un mouvement tournant sur notre gauche, et aborde la ville par la fabrique placée à l'ouest; un peu avant midi, les

Allemands sont maîtres du terrain, ils canonnent vigoureusement deux batteries du 20e corps, qui ont reculé au sud de Villersexel.

Ce n'est là, d'ailleurs que le commencement de l'action : au bruit du canon, les Prussiens précipitent leur marche vers le champ de bataille.

Le général Werder s'avance avec la brigade Goltz par Vorey sur Villersexel ; il arrête le détachement à l'intersection des routes de Vorey à Villersexel et Aillevans à Marast auprès d'une vaste clairière. Le général ennemi a pour instruction de tenir solidement à Marast et Moimay : il forme la droite allemande. La 4e division de réserve garde le passage de l'Ognon à Saint-Sulpice, jette un pont au-dessus de Longeville, et occupe, avec ses avant-postes, Villersexel évacué par les têtes de colonnes du 20e corps. Les 2e et 3e brigades badoises se dirigent sur Aillevans (la 1re est à Lure). L'artillerie de la 4e division de réserve se poste sur la hauteur près des Breuleux. En résumé, l'ennemi dispose de la brigade prussienne de Goltz, de deux brigade badoises et de la 4e divide réserve, moins le détachement envoyé à Belfort (3 bataillons, 2 batteries, 3/4 escadron). Il faut déduire encore 2 bataillons et 2 batteries laissées à Vesoul : il reste donc :

Détachement de Goltz : 6 bataillons, 8 escadrons, 3 batteries.

Division badoise : 10 bataillons, 12 escadrons, 7 batteries.

Division de réserve : 12 bataillons, 7 escadrons,

14 batteries ; 27,000 hommes environ, auxquels il convient d'ajouter, au moins pour mémoire, 7 bataillons, 2 batteries, 2 escadrons envoyés de Belfort par le général de Treskow sur notre flanc droit.

Tandis que l'ennemi prend position, nos divisions accourent au canon : le 20e corps traverse la rivière à Pont-sur-l'Ognon ; la 1re division (de Polignac) se relie sur la droite au 24e corps (1) et place son artillerie à les Magny,

En même temps, la 1re division du 18e corps (Pilatrie), avertie par ses éclaireurs, que le commandant du 18e corps avait toujours soin de lancer à une grande distance, que l'ennemi occupe Marast et Moimay, précipite son mouvement, et détache une section d'artillerie sur les hauteurs qui dominent Esprels, tandis que le 9e bataillon de chasseurs refoule les avant-postes et s'établit dans Autrez, d'où il tiraille avec quelques compagnies du 34e régiment postées dans le bois des Brosses.

Les Allemands cherchent à nous tourner sur notre gauche ; mais le général Billot, attiré par le bruit de la bataille, arrive au galop à Esprels, et prend rapi-

(1) Le soir même de la bataille, le général Bressolles reçut du quartier général une lettre lui reprochant de ne pas avoir soutenu le 20e corps. Le général Bressolles produit en réponse une lettre du général de Polignac, déclarant que « les mobiles du Var et la légion du Rhône lui ont permis de maintenir en position deux pièces d'artillerie en attendant l'arrivée des troupes du 20e corps ». La part prise au combat par le 24e corps est donc nulle en réalité. (*Note de l'édition originale.*)

dement ses dispositions : l'artillerie s'établit à Esprels, de façon à battre Marast et Moimay; elle est protégée par un bataillon du 44e et un du 19e mobiles, tandis qu'en avant de nos pièces, le 42e se déploie et contient les Prussiens. Un second bataillon du 19e mobiles se porte dans Autrey au secours des chasseurs; notre gauche est couverte par le 73e mobiles dans le bois de Chassey.

Bientôt, le feu de nos pièces chasse les Prussiens vers Marast, et le village est brillamment enlevé par le 42e de marche. Refoulés à notre gauche, les Allemands prennent l'offensive à droite, et marchent sur Autrey, après avoir repoussé deux compagnies déployées en avant du village. L'arrivée de l'artillerie de réserve du 18e corps fait échouer cette attaque. En même temps, le général Brémont d'Ars accourut avec la cavalerie qu'il forme en bataille, front à Autrey, prête à charger, tandis que les hussards du général Charlemagne escarmouchent aux environs de Marast.

A la gauche (française), l'avantage nous est donc acquis : la division Pilatrie, du 18e corps, seule en ligne en ce moment, a maintenu, puis repoussé l'ennemi. Averti de la situation, le général Werder envoie aussitôt à sa droite son chef d'état-major lieutenant-colonel Leczczynski, et donne l'ordre au lieutenant-colonel Nachtigall, qui occupe Villersexel avec quelques compagnies détachées de la brigade de Goltz, de se porter en toute hâte à Moimay.

Cependant, le général Billot a prescrit à ses deux

autres divisions (Penhoët et Bonnet) de hâter leur marche. L'amiral Penhoët doit porter secours au 20ᵉ corps, vivement engagé, et enlever Villersexel. Retardé « par la concentration des régiments dispersés dans les cantonnements éloignés d'Authoison, de Fontenois-lès-Montbozon... enfin par une distribution de vivres (1), » l'amiral détache une colonne (4 bataillons, 2 batteries), sous les ordres du lieutenant-colonel Perrin, qui atteint Villersexel vers quatre heures et demie. Ce renfort arrive à propos. Le 20ᵉ corps a débouché par Pont sur-l'Ognon et marché sur Villers-la-Ville ; deux batteries établies à la ferme de Rullet, vigoureusement soutenues par l'artillerie du 18ᵉ corps qui tire d'Esprels, ont forcé à la retraite les pièces prussiennes de Moimay, et le général Clinchant a pu s'avancer sur les Magny. Menacé sur sa droite par le 18ᵉ corps qui presse vivement la brigade et la cavalerie de Goltz, attaqué de front par le 20ᵉ corps, le général Werder qui a dû dégarnir le château et le parc pour envoyer des renforts à Moimay, donne l'ordre à la division Schmeling de reculer sur la ville. Les Français s'y précipitent. Le 47ᵉ de marche, dirigé par le général Clinchant, se porte au sud de Villersexel ; mais il ne peut dépasser les premières maisons.

La colonne du 18ᵉ corps (lieutenant-colonel Perrin), bientôt rejointe par l'amiral Penhoët, arrive à

(1) *Journal des marches de la 2ᵉ division d'infanterie du 18ᵉ corps.*

ce moment : un bataillon du 52e (18e corps) se joint au 47e (20e corps), et pénètre jusqu'à l'église. Un combat acharné s'engage dans les rues : une brume épaisse empêche de distinguer à cent pas, on se fusille à bout portant.

A 6 heures, la division Penhoët étant tout entière réunie, le général Clinchant donne l'ordre d'attaquer le château et la partie de la ville qu'occupe encore l'ennemi : Le 25e régiment allemand est bientôt refoulé, et le 2e bataillon du 52e (18e corps) tourne le château par le côté est, en suivant la grande rue qui aboutit au pont de l'Ognon.

A 7 heures du soir, le général Clinchant reçoit du général Bourbaki l'avis d'avoir à appuyer sur la droite, il quitte donc le champ de bataille, laissant la division Penhoët aux prises avec la 4e division de réserve.

Le 92e est désigné pour soutenir le 52e dans l'attaque du château. La nuit est venue, et avec elle le froid a redoublé : la lutte continue de rue en rue, de maison en maison. A dix heures, le château est à nous, il prend feu, mais l'action ne s'arrête pas : à minuit les murs s'écroulent. Les Allemands sont chassés du parc et de la ville, mais ils tiennent encore le pont et les maisons qui l'avoisinent. L'amiral Penhoët fait mettre en batterie deux sections d'artillerie. A quatre heures du matin enfin, l'ennemi cède sur tous les points : le 2e bataillon du 52e garde le pont, à l'extrémité duquel une barricade est élevée.

Il nous faut maintenant retourner à la gauche française, où combat la 1re division du 18e corps. Après avoir chassé les Prussiens qui attaquaient Autrey, et fait solidement occuper le village par la brigade Robert, le général Billot avait prescrit un mouvement sur Moimay, pour attirer l'attention de l'ennemi, et faciliter la tâche de la 2e division à Villersexel. Une canonnade de deux heures avait préparé l'attaque. Le 44e de marche se porte en avant, enlevé par son chef, le lieutenant-colonel Achilli, qui, couvert de blessures encore ouvertes, précède au feu ses soldats. Mais de puissants renforts sont arrivés au général de Goltz. Le chef d'état-major du général Werder jugeant que la 1re division du 18e corps, si elle s'empare de Moimay, peut prendre de flanc les Allemands qui combattent dans Villersexel, et leur couper la retraite, a appelé sur sa droite « toutes les troupes disponibles au nord de l'Ognon, et ensuite la 2e brigade badoise (1) ».

La 1re division du 18e corps, dirigée par le général Billot, a donc réussi à attirer sur elle le principal effort. C'est à ce moment que nous triomphons à Villersexel. L'attaque du 44e échoue, mais le général Robert empêche l'ennemi de gagner au sud de Moimay. Contenus de ce côté, les Allemands prononcent un mouvement à la nuit sur Marast ; c'est le général Glümer qui dirige lui-même les troupes. Les trois compagnies du 42e qui occupent le village se replient

(1) Löhlein. — *Die Oper. des corps von général Werder.*

sur Esprels ; elles sont ralliées par le général Billot qui se met à leur tête et reprend la position perdue

La bataille est gagnée ; vers deux heures du matin le général Werder fait évacuer Moimay ; sur tous les points, l'ennemi est en pleine retraite.

Nos pertes n'ont pas été exactement appréciées, et il est impossible de hasarder un chiffre au milieu de tous les renseignements contradictoires (1). Celles de l'ennemi étaient moindres en tout cas, et cependant la victoire nous était restée. Le fait bizarre, en apparence, s'explique cependant par l'examen des deux armées. D'un côté, une troupe disciplinée, manœuvrière, sachant profiter du moindre accident de terrain, de l'autre des régiments jeunes, braves sans doute, — ils venaient de le prouver, — mais s'exposant inutilement, perdant par conséquent plus de monde, alors même qu'ils étaient victorieux. Lòhlein

(1) Sur une place de Villersexel, le département de la Haute-Saône a fait construire un monument commémoratif, sur lequel sont sculptés un trophée militaire et des couronnes de lauriers, avec cette dédicace : « Villersexel, armée de l'Est. A la mémoire des soldats français, morts dans les combats des 9 et 10 janvier 1871 ». A Villers-la-Ville, on trouve une tombe ornée d'un écusson, sur lequel on lit : « Ici reposent les braves soldats français, morts à la bataille de Villers-la-Ville, le 9 janvier 1871 ».

Enfin, à Lure, a été érigé un monument funéraire, formé d'une colonne portant un chapiteau aux armes de la ville et de la France, avec cette inscription ; « A la mémoire des soldats français, morts pour la patrie, 1870-1871 ». Au-dessus de guirlandes attachées à des sabres-baïonnettes, sont gravés les noms des batailles livrées dans l'Est : « Belfort, Chenebier, Héricourt, Villersexel ». (D. L.)

évalue les pertes des Allemands dans la journée de Villersexel à 14 officiers et 410 hommes ; c'est bien peu : le major Blüme dit 27 officiers, 627 hommes.

Quant aux effectifs qui s'étaient trouvés en présence, il n'est pas facile de les déterminer exactement ; les Allemands, ainsi que nous l'avons dit, étaient environ 28,000, le 18e corps avait mis en ligne deux divisions, le 20e corps environ autant ; en réalité, 45 à 50,000 hommes avaient été engagés de notre côté.

Dès sept heures du soir, en prévision d'une attaque des Français pour le lendemain 10 janvier, le général Werder avait prescrit à la 1re brigade badoise de se porter de grand matin à Arpenans, tandis que la seconde occuperait Oricourt et Oppenans, et que la 3e demeurerait au nord d'Aillevans, à l'entrecroisement des routes de Lure et d'Arpenans. La division Schmeling avait l'ordre de remonter à Longevelle, en passant l'Ognon sur deux ponts de bateaux, et de tenir à Villafans, au nord de Saint-Sulpice ; la brigade Goltz, enfin, à l'aile droite, avec les Badois, dans la direction d'Aillevans. Le matin, les instructions furent modifiées ; la division badoise marcha sur Lure, le détachement de Goltz fut dirigé sur Leval, pour soutenir la 4e division de réserve, si elle était attaquée ; le général Schmeling fut invité à se porter sur Lyoffans par Athesans, en observant les débouchés de la forêt de Grange. Le général Werder devait admettre, en effet que les Français pouvaient avoir Héricourt pour objectif, ou bien s'élever jus-

qu'à la grande route d'Esprels, Wy-les-Lure, Lure et Belfort, et tourner la position d'Héricourt. La division badoise fut échelonnée de Lure à Ronchamp; de là elle pouvait faire front à l'ouest et au sud ; l'ennemi tenait ainsi les trois routes qui remontent vers le nord, au contraire, il laissait libre celle d'Héricourt, comme pour nous inviter à prendre cette direction.

Le général Werder reçut le 10 au soir, des nouvelles du détachement envoyé vers Arcey par le général Treskow ; il avait eu un engagement, d'ailleurs sans importance, avec quelques troupes du 15e corps, tandis qu'à l'extrême gauche (allemande) une colonne (du corps Debschitz) poussait jusqu'à Abévillers et Bondeval, où elle perdait 1 officier et 44 hommes.

Les instructions du grand quartier général, parties de Versailles le 7, et arrivées le 10 au soir, faisant connaître l'arrivée prochaine du général Manteuffel (1), le commandant du 14e corps avait tout intérêt à

(1) Ces instructions étaient ainsi conçues :

« Jusqu'au moment où le général de Manteuffel prendra d'une manière effective le commandement de l'armée du Sud, Votre Excellence continuera à diriger les opérations des troupes qui ont été placées jusqu'alors sous ses ordres. Les communications seront, comme par le passé, adressées directement au grand quartier général.

« J'appellerai de plus l'attention de Votre Excellence sur les points suivants :

« 1° Quoiqu'il arrive, le siège de Belfort doit continuer à être couvert. Sa Majesté espère que Votre Excellence, après avoir assuré ses derrières à l'ouest des Vosges, pourra, en appelant au besoin toutes

gagner du temps, et à se tenir sur la plus stricte défensive. La position d'Héricourt acquérait donc

les forces qui ne seront pas absolument nécessaires au blocus, repousser ou contenir l'offensive de l'ennemi contre Belfort jusqu'au moment où les deux autres corps d'armée pourront entrer en ligne à leur tour. Votre Excellence aura à se préoccuper seulement de bien couvrir son flanc droit; à cet effet, il paraît essentiel de détruire à fond, et en faisant surveiller cette opération par un détachement, les routes qui traversent la partie sud des Vosges.

« 2° Votre Excellence ne perdra pas de vue les mouvements que l'ennemi pourrait tenter à l'ouest des Vosges, dans la direction du nord ; et à cet effet, elle aura à se maintenir constamment en communication avec le gouverneur général de la Lorraine, qui de son côté, reçoit des instructions dans le même sens.

« 3° Le gouverneur général d'Alsace est invité à étouffer, par tous les moyens, toute tentative d'insurrection qui viendrait à se produire sur les derrières de votre armée. Si pareil cas se produisait dans les pays occupés par vos troupes, leur propre intérêt, aussi bien que celui de la population elle-même, exigerait que ces tentatives fussent réprimées avec la dernière rigueur.

« 4° Dans le cas où un mouvement rétrograde deviendrait momentanément nécessaire, Votre Excellence devra, néanmoins, s'efforcer de se maintenir étroitement en contact avec l'ennemi, afin que, dans le cas où celui-ci viendrait à fléchir, on puisse immédiatement reprendre l'offensive, et l'empêcher de se jeter avec des forces supérieures sur le 2e et le 7e corps qui marchent vers vous.

« 5° Les opérations de l'armée ennemie étant forcément et constamment liées aux chemins de fer, par suite de l'organisation très défectueuse de son service des transports tant pour les vivres que pour les munitions, on pourra l'inquiéter beaucoup en menaçant les voies ferrées sur les derrières des corps qui pourraient s'avancer contre votre front; cette attaque aura un grand effet et vous indiquera de prendre l'offensive. Le gouverneur général de Lorraine est chargé de faire préparer et même exécuter, si c'est nécessaire, la destruction des sections ferrées Langres-Chaumont et Épinal-Saint-

une nouvelle importance, puisqu'elle pouvait arrêter pendant quelques jours au moins la marche des Français. Le 11 janvier, le général Werder se rendit à Argiésans, pour conférer avec le général Treskow. Dans cet entretien, d'importantes résolutions furent arrêtées.

Dès le 1er janvier, le commandant des troupes d'investissement devant Belfort avait commencé à fortifier la vallée de la Lisaine : 4 canons de six étaient en position au château de Montbéliard ; une forte batterie était construite sur la hauteur d'Héricourt ; à l'ouest du village enfin, une tête de pont était ébauchée.

Ces travaux furent jugés insuffisants, et il fut décidé qu'ils seraient poursuivis avec la plus grande activité. Le contrefort sud du mont Vaudois s'avance en forme de bastion sur la Lisaine ; il fut fortifié de façon à former un solide appui pour l'aile droite. Le long de la Lisaine, les hauteurs furent renforcées par des batteries et des tranchées abri ; le village de Chagey fut mis en état de défense, « *quoique l'atta-*

Loup. Quant à la section Belfort-Mulhouse, comme elle est impraticable pour longtemps encore, Votre Excellence voudra bien veiller, le cas échéant, à ce que la section Mulhouse-Bâle soit mise hors d'usage, de telle sorte que son rétablissement exige de 8 à 15 jours.

« 6° Le ministère de la guerre grand-ducal badois est invité à faire arriver dans la partie sud du Grand-Duché, des troupes de dépôt, pour le cas où, dans la suite, il deviendrait momentanément nécessaire de surveiller le Rhin et de s'opposer au passage et aux incursions de partis ennemis. »

que parût au général Werder peu à redouter de ce côté, les épaisses forêts à l'ouest de la Lisaine étant impraticables ». Les pionniers du corps de siège reçurent l'ordre de faire sauter les passages de Bethoncourt et de Bassurel, et d'occuper les ponts situés en arrière à Sochaux et jusqu'à Delle. En même temps, — et dans la prévision d'un mouvement des Français sur la grande route de Lure — un détachement de pionniers, protégé par un peloton de cavalerie et 2 compagnies d'infanterie, s'assembla à Chaux muni de cinq quintaux de poudre. Sa mission consistait à couper la route par le ballon d'Alsace, vers Saint-Maurice, au nord de Giromagny.

Le 12, tous ces travaux étaient en voie d'exécution : une forte batterie était construite à l'est de Montbéliard, de façon à battre la vallée près de Bethoncourt. A la gauche (allemande) de la position de combat, la défense de l'Allaine était préparée de Sochaux à Delle : Six batteries avec 4 pièces de 6, quatre pièces de 12, et huit de 24 furent établies. Deux pièces de 24 furent placées au château de Montbéliard, et la garnison reçut vingt et un jours de vivres. Les travaux sur la droite étaient plus importants encore : au mont Mougnot, des tranchées et des abatis assurèrent une protection sérieuse à l'infanterie ; comme Chagey, le village de Luze fut mis en état de défense ; de Luze à Héricourt, les obstacles furent multipliés, et cinq batteries établies à l'est de Luze jusqu'à Héricourt.

Le 12, les canons étaient en position :

Cinq pièces de 24, de siège, à la Grange-Dame (nord de Montbéliard) ;

Quatre pièces de 6, de siège, et deux de 12 au château de Montbéliard ;

Sept pièces de 12, de siège, sur la hauteur, au nord-est d'Héricourt (mont Vaudois).

A Luze, Ronchamp, Frahier, Brevilliers et Bourogne, des stations télégraphiques furent installées, des colonnes de munitions préparées en nombre suffisant pour assurer le réapprovisionnement au moment de l'action.

Jusqu'à la dernière heure, les travaux furent continués.

En même temps qu'il fortifiait les positions de combat, déjà si formidables, qu'il avait choisies dès le premier jour de la marche du général Bourbaki, le général Werder disposait ses troupes. Le 11 janvier, à sept heures du soir, les ordres suivants étaient donnés :

Le détachement Debschitz conservera sa position près de Delle et Beaucourt-Exincourt ; la division Schmeling relèvera, le 12 au matin, le détachement du colonel Bredow (colonne de la 1re division de réserve venue de Belfort) à Arcey. Les troupes de la 4e division de réserve, employées jusqu'ici au siège de Belfort, rejoindront le général de Schmeling. Le 13, à midi, la 4e division doit tenir la position près d'Héricourt, avec une brigade d'infanterie et quatre batteries, pendant qu'une brigade, trois batteries occuperont les avant-postes de Montbéliard à Sochaux, le château, Béthoncourt. Si le général Schmeling veut placer ses avant-postes à Arcey ou sur le Rupt, il en sera libre. Au nord, le détachement Goltz se joindra à la division Schmeling, son avant-garde à Gouhenans, le gros à Chagey et Luze. La 1re brigade badoise (avec deux batteries et un escadron) occupera

les villages d'Échenans, Mandrevillars, Buc et Chalonvillars. En cas d'alarme, concentration à Mandrevillars. La 2e et la 3e brigade se tiendront autour de Frahier, en liaison par Ronchamp avec le colonel Willisen à Lure (trois régiments de cavalerie, deux batteries, un bataillon, deux compagnies de troupes de réserve), et pousseront leurs avant-postes à Étobon, vers Beverne. Quatre batteries badoises se tiendront à Chalonvillars, et éventuellement à Frahier. — Quant au colonel Willisen, il se maintiendra à Lure, surveillant la route; s'il est trop vivement pressé, il se retirera sur Ronchamp et ensuite sur Giromagny.

Tandis que l'ennemi se préparait ainsi à la lutte, les Français se fortifiaient à Villersexel; des tranchées étaient creusées le long de l'Ognon, des épaulements construits pour les pièces. Les troupes gardaient leurs positions : le 18e corps appuyait seulement un peu à droite, et franchissait la rivière; la fraction disponible du 15e corps recevait l'ordre de se porter sur Bournois, de façon à pouvoir soutenir les 20e et 24e corps. Il est entendu que dans le cas où l'ennemi chercherait à déborder notre droite, le 15e corps se dirigerait sur Arcolans.

La division Cremer, un moment retardée par l'appel des généraux Pellissier et Garibaldi, avait repris son mouvement à l'extrême gauche de l'armée : elle atteignait Gray d'après les instructions du commandant en chef; elle devait gagner Vesoul, et s'élever par la route jusqu'à Lure.

L'ordre de marche pour le 13, daté du château de Bournel, quartier général du général Bourbaki, était ainsi conçu :

L'armée quittera ses positions actuelles après-demain 13 du courant, au point du jour, pour occuper celles qui vont être indiquées ci-après.

La partie disponible du 15e corps s'établira dans le village d'Arcey; elle occupera également la position d'Onans, les villages de Sainte-Marie et de Montenois.

Les troupes de ce corps qui n'auront pas encore pu rejoindre celles arrivées jusqu'à ce jour passeront par Médière et y prendront la route d'Arcey.

Le 24e corps occupera Convillars, et, par sa gauche, Corcelles et Marvelise, en se reliant avec le plus grand soin au 15e corps, qui devra trouver dans le 24 un appui des plus efficaces. Les routes conduisant sur le plateau entre Doubs et Ognon, et celles permettant de communiquer des positions du 24e corps avec celles du 15e, seront soigneusement reconnues.

Le 20e corps s'établira à la gauche du 24e, en se reliant avec lui; il occupera les villages de Crevans, Secenans, Grange-la-Ville, Senargent, Mignafans et Vellechevreux; il se couvrira dans la direction de Saulnot, en occupant Grange-le-Bourg.

Le 18e corps prendra position de Senargent à Villersexel, le long du ruisseau du Scey, en occupant Saint-Ferjeux, Villargent et Villers-la-Ville, et faisant garder Pont-sur-Ognon.

Les 15e et 18e corps, qui formeront la droite et la gauche de l'armée, se feront éclairer au loin sur leur front et sur le flanc extérieur; la cavalerie du 15e corps battra tout le pays, notamment la partie comprise entre le Doubs et la route d'Arcey à Montbéliard.

La réserve de l'armée occupera Onans et Faimbe, de façon à pouvoir se porter facilement, soit sur Crevans, soit sur Arcey, soit sur Sainte-Marie ou sur tel autre point plus à droite encore qu'il serait jugé utile d'occuper.

Des ordres supplémentaires contenaient les dispositions suivantes :

Le général Peytavin, outre sa division, aura la brigade Questel

sous ses ordres : cette dernière brigade occupera aujourd'hui même, s'il est possible, le village de Montenois.

Le général Dariès, avec sa division, soutenue en arrière par la réserve commandée par le général Pallu, sera à gauche du 15e corps occupant le plateau en avant d'Onans, se reliant avec le 24e corps dont la droite est à Marvelise.

L'attaque commencera par Gonvillars et le bois du Mont. Ce mouvement sera exécuté par les 2e et 3e divisions du 24e corps, l'une entrant immédiatement en action, l'autre étant tenue en réserve.



Le général Billot (1).

Les troupes du 15e corps (division Peytavin et brigade Questel) exécuteront l'attaque en se dirigeant d'abord sur Sainte-Marie et se gardant avec soin du côté de Montbéliard.

La division Dariès, soutenue par la brigade de réserve, n'attaquera Arcey de front que lorsque les deux autres attaques seront déjà fortement dessinées.

Le général Clinchant balaiera Saulnot et les environs, de manière à bien couvrir la gauche du général Bressolles ; il chargera ses tirail-

(1) Le général Billot, né le 15 août 1828, à Chaumeil (Corrèze). Entré à Saint-Cyr en 1847, il en sortit dans le corps d'état-major, où il a fait toute sa carrière jusqu'à la guerre de 1870. Attaché, pendant la guerre du Mexique, à l'état-major de la division Castagny,

leurs d'occuper Saulnot, et aura soin de porter du côté de Crevans ses réserves d'infanterie et d'artillerie.

Le général Billot appuiera à droite si le général Clinchant est obligé de dégarnir sa gauche ; il enverra des tirailleurs, et fera de nombreuses reconnaissances en avant de son front et sur son flanc extérieur.

Les troupes du 15e corps qui sont encore en arrière et qui pourront arriver passeront par Médière, comme l'ordre en a été déjà donné, et continueront par Beutal, Montenois et Sainte-Marie, observant avec le plus grand soin ce qui pourrait se passer sur leur droite.

puis à l'état-major général de l'armée expéditionnaire, chef d'escadron à 37 ans, lieutenant-colonel à 41 ans, il fut nommé, au début de la guerre de 1870, chef d'état-major de la division Laveaucoupet qui faisait partie du 2e corps d'armée et se distingua en cette qualité à la bataille de Forbach, le 6 août 1870. Fait prisonnier de guerre lors de la capitulation, il s'évada et vint à Tours offrir ses services au gouvernement de la Défense nationale, qui le nomma colonel, le 9 novembre 1870, et lui conféra successivement les grades de général de brigade et de général de division, ainsi que le commandement du 18e corps d'armée. Avec ce corps d'armée, il se distingua à Beaune-a-Rollande, à Villersexel et à la bataille de la Lisaine, entra en Suisse avec l'armée de l'Est et en sortit pour venir prendre le commandement du 26e corps récemment organisé.

Nommé membre de l'Assemblée nationale par le département de la Corrèze dont il est originaire, il fut désigné par cette Assemblée pour faire partie du Sénat comme membre inamovible. La commission des grades l'avait maintenu comme général de brigade. Nommé général de division le 30 mars 1878, successivement commandant de la 1re division d'infanterie à Lille et du 15e corps d'armée à Marseille, il devint ministre de la guerre le 30 janvier 1882; il quitta ce ministère le 31 janvier 1883.

Après quelques mois de repos, il fut appelé au commandement du 1er corps d'armée à Lille et nommé membre du conseil supérieur de la guerre. (D. L.)

L'artillerie de réserve du 15e corps, si elle peut arriver, prendra la grande route d'Arcey par Faimbe, à partir de Médière.

L'intention du général Bourbaki était, dès ce moment, de livrer bataille sur la Lisaine (1), mais il jugeait avant tout indispensable de s'emparer d'Arcey pour assurer ses communications avec Clerval : l'attaque avait été réservée aux 24e et 15e corps « afin de les préparer par ce combat à l'action prochaine ».

Le 13, les mouvements s'opérèrent conformément aux instructions du général en chef. Du côté de l'ennemi, le colonel Loos se tenait autour d'Aibre s'étendant jusqu'à Arcey et Sainte-Marie avec le 25e régiment, 1 bataillon du 67e, 2 escadrons, 2 batteries. Il se reliait avec le colonel Nachtigal qui occupait Chavanne et Villers sur Saulnot, avec 2 bataillons et 1 compagnie du 3e régiment, 1 escadron et 1 batterie.

Le 24e corps attaqua Villers sur Saulnot, vers deux heures : un mouvement enveloppant dessiné de Saulnot et de Corcelles, força l'ennemi à se replier sur Champey puis sur Couthenans avec une perte de 110 hommes dont 6 officiers.

En même temps, le général Peytavin se portait sur Sainte-Marie, tandis que la division Dariès (1re du 24e corps) enlevait Arcey. Le colonel Loos se retira sur Aibre, et tenta vers 3 heures de prendre position sur la ligne du Rupt, mais il fut bientôt obligé de remon-

(1) Il télégraphiait dans ce sens au ministre de la guerre, le 11 janvier.

ter jusqu'à Travey, laissant sur le terrain 3 officiers et 145 hommes (1).

A notre extrême droite, sur la route Vaudoncourt-Dasle, ainsi que près de Croix, le détachement du général Debschitz était également attaqué.

Le 14, de son quartier général d'Onans, le général Bourbaki adressa aux chefs de corps ses instructions que nous reproduisons textuellement :

L'armée continuera demain sa marche offensive. Toutes les troupes devront avoir mangé la soupe et prendre les armes à six heures et demie du matin.

Dès que le jour commencera, le 15e corps se dirigera sur Montbéliard, en faisant fouiller tous les bois avec le plus grand soin, s'avançant avec précaution et surveillant la route qui longe le Doubs sur son flanc droit ; il s'emparera du bois Bourgeois, de la ferme de Monchevis et des positions avoisinantes de la rive droite de la Lisaine ; il fera ouvrir contre la citadelle et la ville le feu de son artillerie. Le 24e corps, se laissant un peu devancer par le 15e, occupera le bois dit Montévillars, le Grand-Bois, le bois de Tavey et celui de Chanois ; il se portera jusqu'à la Lisaine, et s'emparera des différents points de passage de cette rivière. Il disposera son artillerie sur la rive droite de la Lisaine, de manière à battre le mieux possible l'autre rive.

Le 20e corps marchera sur Héricourt, en passant par Tavey, dont il s'emparera, s'il est nécessaire, en se reliant avec le 24e dans le bois de ce nom et avec le 18e dans les bois communaux qui couvrent les hauteurs entre Coisevaux et Byans ; il aura pour mission d'occuper Héricourt ; mais il ne s'emparera de ce village qu'après que l'effet voulu aura été produit par le 18e corps et la division Cremer, comme par les mouvements tournants à plus court rayon, qu'il devra exécuter par sa propre gauche.

(1) L'auteur allemand Löhlein que nous avons souvent cité, commet une erreur en attribuant cette double attaque aux 18e et 20e corps.

Le 18e corps, se reliant par sa droite, comme il a été dit, avec le 20e corps, occupera Chuthenans, Luze et Chagey.

La division Cremer, venant de Luze, opérera à la gauche du 18e corps; elle se mettra en route assez tôt pour arriver sur la Lisaine dès 6 heures du matin, en évitant de suivre, s'il est possible, la partie de la route de Luze à Chagey, la plus voisine de ce dernier village qui est affectée spécialement au 18e corps; cette division exécutera un mouvement tournant à notre extrême gauche, en passant, s'il est possible, la Lisaine, à deux kilomètres en amont de Chagey, en laissant le pont de ce village à la disposition du 18e corps. Elle se dirigera sur Mandrevillars et Echenans, et subordonnera son action à celle du 18e corps, qui passera par Chagey et Luze; elle observera avec grand soin les routes ou chemins permettant de se porter de Belfort sur notre flanc gauche, notamment par Frahier et Chalonvillars.

La réserve ne se mettra en marche qu'après que tout le 24e corps sera tout entier à droite de la route d'Arcey à Héricourt, de façon à ne pas entraver le mouvement de ce corps; elle s'établira entre les villages d'Aibre et de Trémoins, en ayant le plus grand soin de laisser la route libre et de se tenir prête à se porter en avant partout où sa présence serait jugée nécessaire.

L'action devra s'engager par la droite, c'est-à-dire par le 15e corps, que soutiendra le 24e en se portant sur la Lisaine. Le rôle du premier de ces corps sera d'occuper Montbéliard, mais sans brusquer le mouvement, de façon à réduire les chances de pertes et à bénéficier du mouvement de notre extrême gauche destiné à rendre plus aisées les opérations du reste de l'armée. Sa mission sera d'ailleurs facilitée par le mouvement de quatre bataillons qui, par ordre du général Rolland, commandant la division militaire de Besançon, ont quitté la position de Blamont et doivent menacer la retraite des défenseurs de Montbéliard, en descendant le Doubs sur la rive droite, en se portant sur Exincourt et Sochaux. Le 15e corps ne perdra pas de vue qu'il sert de pivot, et que le mouvement de conversion doit être exécuté par les autres corps.

Le 24e corps, dans le même but, ne hâtera pas trop sa marche en avant; il occupera les points de passage de la Lisaine, et jettera des

tirailleurs sur la rive gauche de cette rivière, ne la franchissant complètement qu'autant qu'il en recevra l'ordre.

Le 20e ne lancera sa droite et son centre sur le village d'Héricourt qu'après l'avoir fortement canonné et avoir laissé se produire les effets du mouvement de sa propre gauche et ceux du 18e corps et de la division Cremer.

Le 18e corps quittera ses bivouacs au point du jour, mais il ne s'engagera qu'après avoir entendu le canon du 15e corps ; il fera prévenir le général Cremer du moment où sa division devra se porter en avant, afin de bien coordonner le mouvement de cette division avec le sien. Si le mouvement général de l'armée réussit, la division Cremer occupera à la fin de la journée le village d'Argiesans et les positions avoisinantes ; le 20e corps occupera Héricourt et les positions en avant de ce village ; le 18e corps sera entre le 20e et la division Cremer ; le 24e corps tiendra le cours de la Lisaine à partir d'Héricourt, en se reliant par sa droite au 15e qui occupera Montbéliard ; la réserve recevra sur le terrain même les ordres relatifs à la position qui lui sera assignée.

Ces instructions étaient complétées par un ordre général adressé à Besançon au général Rolland et lui prescrivant de faire agir sur notre droite la garnison de la place, et notamment le 54e de marche (1).

En prenant ces dispositions, en arrêtant une offensive sur la ligne de la Lisaine, le général Bourbaki ne se dissimulait pas les difficultés de l'entreprise : « Je connaissais le pays, a-t-il déposé devant la com-

(1) Dans sa déposition devant la commission d'enquête, le général Rolland déclare qu'on lui avait pris toutes ses troupes pour former la division Dariès (1re du 24e corps) et qu'il ne lui resta jusqu'au moment de la retraite de la 1re armée que deux bataillons de mobilisés.

mission d'enquête, je l'avais bien étudié. La configuration du terrain, le cours de la Lisaine, le remblai du chemin de fer parallèle à la Lisaine facilitaient beaucoup la défensive de l'ennemi. » Malheureusement, le général Bourbaki ignorait que ces positions déjà si fortes avaient été renforcées avec le plus grand soin par l'ennemi, il n'était pas instruit, que de Belfort, une partie de l'artillerie de siège avait été envoyée sur le mont Vaudois et à Montbéliard, de telle sorte que c'était moins une bataille à livrer qu'un siège à entreprendre. Avant de risquer une si redoutable aventure, avec des troupes jeunes, promptes à se décourager à la suite d'un échec, il eût été nécessaire de se renseigner, d'envoyer des reconnaissances, de tâter le terrain. Si le général Bourbaki avait été informé de ces formidables préparatifs, peut-être, au lieu de porter toutes ses forces sur Montbéliard et sur le mont Vaudois, eut-il donné l'ordre à la division Cremer appuyée par une autre division de suivre directement la route de Lure. A ce moment, les troupes allemandes primitivement cantonnées de Lure à Ronchamp, s'étaient rabattues sur Chenebier ; il ne restait plus, pour défendre la route, que deux régiments de cavalerie commandés par le colonel Willisen, qui avait pour instruction de rester à Lure et de surveiller les mouvements des Français. Qu'aurait fait l'ennemi si de Lure où il se trouvait le 14 — nous verrons plus tard à déterminer l'heure — le général Cremer s'était, avec 30,000 hommes, avancé jusqu'aux portes de Belfort, dont

l'investissement était presque abandonné, coupant ainsi toutes les communications des Allemands ? On a reproché au colonel Denfert — et non sans raison — lorsque le général Bourbaki lui faisait entendre son canon, de ne pas avoir tenté une vigoureuse sortie avec le tiers de sa garnison ; on a insisté sur les effets qu'aurait pu produire cette démonstration. N'eût-elle pas eu une toute autre gravité, si, au lieu des 5 à 6,000 hommes du colonel Denfert, le général Werder avait été menacé sur ses derrières, par un corps de 30,000 hommes arrêtant ses convois.

N'était-ce pas cette considération qui guidait le commandant du 14e corps allemand lorsque, malgré ses canons, ses tranchées, ses formidables travaux de défense, il télégraphiait à Versailles, le 14 au soir :

De nouvelles troupes ennemies marchent du sud et de l'ouest contre Lure et Belfort. Des détachements nombreux sont signalés à Port-sur-Saône. Sur ce front l'ennemi a attaqué aujourd'hui les avants-postes à Bart et à Dung. Je vous prie instamment de considérer si je dois tenir encore devant Belfort, *après une telle attaque tournante*, faite avec des forces si supérieures. Je crois pouvoir conserver l'Alsace, mais non maintenir l'investissement de Belfort... La conservation de Belfort gêne ma liberté de mouvement (1).

Ce mouvement tournant que redoutait le général Werder, qu'il signalait avec anxiété à Versailles,

(1) La première réponse du général de Moltke arrivait le lendemain à 6 heures du soir, alors que la bataille était engagée sur toute la ligne. Elle était ainsi conçue : « se battre dans les positions choisies ».

n'était-ce pas la marche du général Cremer qui, à ce moment même, arrivait à Lure?

Pour prouver à quel point l'état-major allemand se préoccupait d'assurer ses communications, il nous suffira de citer ce passage d'une dépêche du général de Moltke, reçue par le général Werder, à six heures du soir :

Il faut attendre l'attaque dans une forte position couvrant Belfort, et accepter la bataille. *Il est de la plus grande importance de conserver la route de Lure à Belfort.* Il serait à désirer qu'il y eût des postes d'observation à Saint-Maurice. Dans peu de jours, l'approche du général Manteuffel se fera déjà sentir...

Les positions sur lesquelles l'action allait s'engager le 15 janvier, positions fortifiées avec soin par les Allemands, sont naturellement formidables. Elles s'étendent sur une étendue de près de 18 kilomètres, de Montbéliard à Chenebier, le long de la Lisaine, qui servait de front aux Allemands ; leur aile gauche, de Montbéliard à Delle, s'appuyait au canal du Rhône au Rhin et au cours de l'Allaine. La Lisaine coule du nord au sud dans une étroite vallée, et se jette dans le Doubs, au-dessous de Montbéliard L'eau étant gelée par le froid excessif, l'ennemi, qui avait eu soin de détruire les ponts, avait chargé ses pionniers de casser la glace.

La rive droite de la rivière est formée par une région montagneuse, couverte d'épaisses forêts, séparées les unes des autres par de rapides mouvements de terrain.

Cette disposition du sol devait nous être doublement fatale : elle obligeait nos troupes à se servir exclusivement des grandes routes, — les chemins vicinaux étant rendus presque impraticables par la neige et le verglas ; — elle condamnait, en outre, nos corps d'armée isolés par d'épais massifs de roches à ne pouvoir que difficilement communiquer entre eux.

Cette disposition n'avait pas échappé à l'ennemi : il avait jugé inutile de barrer les forêts, qu'il avait reconnues « infranchissables ; » seulement, il avait eu soin de bien repérer toutes les distances, de façon à assurer son tir, et à pouvoir accabler nos colonnes, alors qu'elles viendraient à déboucher par les routes qu'elles étaient obligées de prendre. Au sortir des bois, le terrain s'abaisse pour donner passage à la Lisaine, puis il se relève brusquement. Le mont Vaudois domine tous les alentours. Du côté de Chenebier seulement, les versants de la vallée ont moins de relief ; le bassin est plus large, et offre aux troupes un champ de bataille moins désavantageux.

A la gauche des Allemands, à Montbéliard, les positions sont moins fortes : à l'ouest cependant se trouve le mont Chevis, et à l'est le château, mis en état de défense et protégé au nord par une batterie de position à la Grange-Dame.

Le 14, le général Werder avait disposé ses troupes :

A Chenebier, le général Degenfeld, avec 2 puis 3 bataillons, 1 escadron, 2 batteries.

Depuis Chagey jusqu'au cimetière d'Héricourt, le général Goltz, avec 7 bataillons, 4 escadrons, 5 batteries.

D'Héricourt jusqu'à la pointe sud-ouest du bois du mont Daunin, la brigade Knappstaedt (brigade combinée de la 4e division de réserve), 7 bataillons, 2 escadrons, 4 batteries.

De là jusqu'à Montbéliard, la brigade Zimmermann (landwehr), 8 bataillons, 2 escadrons, 3 batteries. En outre, un bataillon était détaché sur les hauteurs, à l'est de Bussurel et au tronçon du chemin de fer.

De Sochaux jusqu'à Delle, le détachement Debschitz : 8 bataillons, 2 escadrons, 2 batteries.

Comme réserve, derrière Héricourt, la 3e brigade danoise, avec 2 escadrons et 5 batteries, sur les hauteurs, à l'ouest de Brévilliers. Sur le mamelon, au nord du village, le 2e dragons ; le 4e régiment d'infanterie, avec une batterie, sur la chaussée Brévilliers-Héricourt ; enfin la brigade Wechmar (1re badoise) avec 3 bataillons, 1 escadron, une batterie à Chatenoir, 3 bataillons au sud-est de Brévilliers. En résumé, de 50 à 55,000 hommes (1).

Le 15 au matin, quelques modifications furent apportées par le général Werder. Toute la brigade du colonel Wechmar fut retirée à l'aile gauche, vers

(1) Toutes les forces du général Werder comprenaient d'après Löhlein, 75,000 hommes. En faisant abstraction des troupes de la 1re division laissées devant Belfort, des régiments de cavalerie poussés plus au nord, on arrive au total que nous indiquons. Le major Blume ne porte que 48 bataillons : il y en avait en réalité 55.

Grand et Vieux-Charmont; 2 bataillons de la 3e brigade et 2 batteries furent dirigés sur les hauteurs, près de Bussurel.

Suivant les instructions du général Bourbaki, le 15, à sept heures du matin, tous les corps se mettent en route pour attaquer l'ennemi. A la gauche, les trois divisions du général Billot sont : à Courmont 1re (général Pilatrie); à Moffans 2e (amiral Penhoët); à Lomont et sur les hauteurs qui dominent Beverne, la 3e (général Bonnet); la cavalerie à Moffans, avec la division Penhoët. Le général Cremer se trouve à Lure avec sa division (1).

(1) De longues discussions se sont engagées, après la guerre, au sujet de la marche du 18e corps et de la division Cremer dans la matinée du 15. L'insuccès de la bataille d'Héricourt devait amener ces récriminations qui se produisent toujours après la défaite. Et, cependant, il n'était pas besoin ici de longues explications. Une double faute avait été commise, suffisante à coup sûr pour amener un désastre. Une faute stratégique : contrairement aux sages préceptes de Napoléon Ier, nous avions attaqué les Allemands dans la position qu'ils avaient choisie et fortifiée. Une faute tactique enfin : au lieu de déborder l'ennemi de sa droite, nous nous étions heurtés de front à « une montagne armée de pièces de siège ». Mais cette question a pris trop d'importance, elle a donné lieu à de trop longs développements pour que nous puissions la passer sous silence.

« Le 18e corps et la division Cremer, a-t-on dit, sont arrivés trop tard sur le lieu du combat, de là l'insuccès. »

Avant tout, il faut rechercher si les troupes pouvaient exécuter dans le temps indiqué par le général en chef les mouvements prescrits. A la réception de l'ordre de marche, le général Billot avait écrit au général Bourbaki pour l'informer qu'il était nécessaire de compter sur un retard de deux heures. Dans sa déposition devant la

La 1re brigade de la 1re division du 18e corps se dirige sur Couthenans à travers les bois; vers midi,

commission d'enquête, l'aide de camp du général, colonel Leperche, a déclaré qu'il n'avait pas connaissance de cette lettre. « Je ne sais à quelle heure le général Billot a pu prévenir le général Bourbaki : j'affirme qu'à douze heures et quart, par conséquent cinq heures après que le mouvement devait être commencé, le général en chef n'avait pas reçu un seul officier porteur de nouvelles du général Billot. » Nous aurons malheureusement à montrer plus loin, que le chef d'état-major n'était pas toujours informé (*a*) des ordres envoyés.

Il faut donc admettre également que l'aide de camp du général en chef n'était pas toujours instruit des dépêches reçues. Voici, en effet, le texte de la lettre adressée par le commandant du 18e corps au général Bourbaki : « Faymont 15 janvier au matin. Je n'ai reçu qu'à minuit, l'ordre du mouvement qui m'était destiné et celui qui était destiné au général Cremer. Pour ce qui me concerne, je suis prêt à entrer en ligne, et mes ordres sont donnés à cet effet, mais le général se trouvant en retard sur vos prévisions d'au moins 2 heures, ainsi que le constate sa lettre dont je vous envoie ci-jointe la copie, mon mouvement se trouvera forcément retardé. » En même temps qu'il prévenait le général en chef, le général Billot avertissait son voisin de droite, le général Clinchant par la dépêche suivante : « J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une lettre que j'adresse au général en chef avec copie d'une dépêche du général Cremer. Il résulte de renseignements qui me sont donnés par lui, que le mouvement de l'aile gauche sera forcément retardé. »

Mais, comment la division Cremer pouvait-elle se trouver ainsi en retard ? « Cet ordre, (l'ordre de marche) n'aurait peut-être pas pu être exécuté à la lettre, dépose le colonel Leperche, si le général Bourbaki s'était contenté de l'expédier par écrit au général Billot, avec mission de le transmettre au général Cremer. Mais il avait eu soin

(*a*) « Quant aux ordres du mouvement, dépose le général Borel ils étaient conçus en dehors de moi, et je les recevais par l'aide de camp du général. »

elle occupe en force le village. La 2e brigade prend la route de Lure à Héricourt jusqu'au débouché des

d'expédier les mêmes instructions, directement au général Cremer, à Lure, par un télégramme spécial, dès le 14 janvier, *à deux heures après-midi...* « J'attaquerai demain 15. Reliez-vous avec le général Billot. Mettez-vous en route assez tôt pour arriver sur la Lisaine dès six heures du matin. Suivez la ligne directe de Lure à Héricourt le moins longtemps possible, afin de ne pas vous rencontrer avec la gauche du 18e corps. Quittez-le dans ce but, s'il est possible, avant Béverne. » Etait-il vraiment possible d'exécuter cet ordre ? La dépêche devait arriver à Lure vers deux heures et demie, il fallait rassembler les troupes en route depuis le matin, et partir vers les 4 heures, c'est-à-dire à la nuit, pour arriver à 6 heures du matin, avant le jour sur la Lisaine à 22 kilomètres de Lure. Et la grande route était à peu près interdite, il fallait suivre des chemins vicinaux par quatorze degrés de froid *réaumur*, dans un pays de montagne, avec de l'artillerie : puis, ce trajet accompli durant la nuit, combattre. Mais une autre question vient encore compliquer le problème. Cette dépêche expédiée *à deux heures* à Lure, a-t-elle été reçue ? Le général Cremer n'a malheureusement pas été interrogé sur ce point, il n'a pas précisé à quelle heure il était arrivé à Lure le 14 janvier. Le général Billot dit à la nuit. L'écrivain allemand Lôhlein donne une indication semblable : « Lure fut occupé à quatre heures de l'après-midi par l'infanterie ennemie, derrière laquelle on annonçait de fortes colonnes en marche sur Leval. » Et l'historien allemand ajoute que devant ces troupes, le colonel Willisen fut obligé de se replier avec ses deux régiments de cavalerie de Lure sur Ronchamp. A l'heure donc où la dépêche devait arriver à Lure, la ville était occupée par l'ennemi. Cet ordre aurait-il eu pour unique conséquence de donner l'éveil aux Allemands ? Mais, en supposant même que la dépêche ait été bien reçue par le général Cremer, ce ne peut, en aucun cas, être avant quatre heures. Il était nécessaire de faire manger les troupes en route depuis le matin, ce qui conduisait à six heures. Etait-il possible, nous le demandons encore, de continuer, de prendre des chemins vicinaux, d'engager l'artillerie la nuit dans ce pays presque

bois où elle est accueillie par une violente canonnade. La 3e division (Bonnet) traverse Beverne dont elle chasse les avant-postes allemands, et marche sur Chagey en deux colonnes. La 2e division (Penhoët) demeure en réserve à Beverne. Nos troupes sont, dès leurs premiers pas, assaillies par les batteries du mont Vaudois. L'infanterie rentre aussitôt dans le bois, et l'artillerie engage une lutte inégale avec les pièces de siège ennemies. A gauche et au sud de Couthenans, deux batteries prennent position; au bout de deux heures de combat, elles sont réduites à

impraticable avec le froid et la glace ? Pouvait-on enfin exiger, avant le combat, un tel effort de troupes jeunes, à peine formées ?

Le retard était donc inévitable pour la division Cremer, et par conséquent pour le 18e corps, leurs opérations étant fatalement liées. Si ce retard a eu des conséquences fâcheuses, s'il faut voir là la cause du désastre, la faute en est au manque de préparation, à la précipitation avec laquelle étaient adressés les ordres dont on ne discutait même pas la possibilité. Mais, nous ne pensons pas que ce retard ait eu les conséquences qu'on lui prête. Arrivé deux heures, trois heures plus tôt même, le 18e corps trouvait devant lui les mêmes positions du Vaudois, et elles étaient *inabordables*. On eût risqué une attaque de plus, un millier d'hommes eût été tué : le résultat devait être fatalement le même. Pour comprendre ces conséquences funestes, il faudrait admettre que la nuit du 15 au 16, ait servi aux Allemands à se fortifier, à faire venir leurs pièces de siège, à rendre inexpugnables leurs positions, en un mot, et nous avons vu que, plus clairvoyant malheureusement qu'on ne le suppose, l'ennemi s'y était pris à l'avance. Les obstacles n'étaient pas plus redoutables le 16 que le 15, mais ils l'étaient autant hélas ! et c'est pour cela que la bravoure de nos soldats, le dévouement des chefs, l'héroïsme du général Bourbaki, qui ne s'est jamais montré plus admirable, n'ont pas pu les surmonter. (*Note de l'édition originale.*)

ne pouvoir maintenir en ligne que deux pièces chacune. Sur le plateau de Luze, deux batteries de la réserve du 18e corps, soutenues par quelques bataillons de la brigade Perrin déployés en tirailleurs, canonnent le Vaudois. A la gauche, Chagey est attaqué par la 1re brigade (Goury) de la 3e division. L'historien allemand Löhlein va nous indiquer les heures exactes : « La première attaque d'infanterie, écrit-il, a lieu dans la direction de Chagey... De forts détachements ennemis du 18e corps avaient été poussés *depuis les 9 heures* vers le nord. *Vers 10 heures*, environ quatre bataillons français s'avancèrent vers le village... » L'attaque réelle ne se produit cependant que plus tard ; à cette heure les Allemands n'ont devant eux que des avant-gardes divisées en trois colonnes, la brigade Goury s'élance vers deux heures sur Chagey. Le village n'est occupé que par un bataillon du 3e régiment badois, mais la défense a un solide point d'appui ; les renforts sont proches d'ailleurs ; un bataillon du 6e régiment badois avec deux pièces, puis les fusiliers du même régiment, accourent au secours des Allemands, tandis qu'une batterie s'établit sur les hauteurs à l'est. Après une lutte acharnée, quelques maisons sont enlevées, mais nos troupes, prises de flanc par l'artillerie prussienne, sont forcées de reculer, et parviennent seulement à se maintenir à l'entrée du bois. Pendant que se livre ce combat, la 2e brigade de la 3e division borde les crêtes du mamelon en avant et à l'est de Changey, et repousse un mouvement tournant

que l'ennemi dessine vers trois heures et demie.

A notre extrême gauche, la division Cremer, partie de Lure à six heures du matin, arrive à Lyoffans vers huit heures et arrête la division Penhoët qui vient prendre le chemin d'Héricourt ainsi que l'artillerie de réserve du corps, et le gros des divisions Bonnet et Pilatrie qui se portent en avant pour soutenir leurs têtes de colonne. L'encombrement des routes, le mauvais état des chemins n'expliquent que trop ces retards. Dans sa marche sur Etobon, le général Cremer est obligé de mettre ses pièces en batterie pour résister à la puissante artillerie du général Degenfeld établie à Chenebier, et parvient à prendre position sur une hauteur de la route de Chenebier à Chagey. La nuit mit fin au combat.



Le général Clinchant.

Notre aile gauche (division Cremer, 18e corps) s'est donc emparée de Couthenans et d'Etobon ; elle est

concentrée en face de Luze et de Chagey, mais la canonnade du Vaudois l'a empêchée de pousser plus avant.

Durant ces trois journées d'Héricourt, la lutte a un caractère particulier, ce n'est pas une bataille générale, mais un ensemble de combats individuels : chaque corps d'armée s'engage isolément, sans même communiquer avec ses voisins. Nous suivrons donc une à une toutes ces actions décousues, mal reliées, par suite de la disposition du terrain.

Le 20e corps, à la droite du 18e, s'est, dès sept heures du matin, porté sur ses positions de combat. Tavey et Byans sont successivement occupées par nos troupes, et, à onze heures et demie, l'avant-garde de la 4e division de réserve est en retraite sur Héricourt. Les batteries du 20e corps ouvrent aussitôt le feu contre l'artillerie du Vaudois, dont la supériorité est bientôt évidente. Sur l'ordre du général Bourbaki, la réserve, conduite par le général Pallu de la Barrière, s'établit à la gauche du 20e corps, près de Coisevaux, pour combler le vide que le retard forcé du 18e corps apporte dans notre ordre de bataille. Vers trois heures, le général Clinchant ordonne l'attaque du Mougnot, au sud d'Héricourt; mais tous les efforts de nos tirailleurs sont facilement repoussés par des détachements de deux bataillons de landwer (4e division de réserve), grâce à l'appui des batteries de position.

Devant Bussurel, le 24e corps, qui prolonge au sud la ligne de bataille du 20e corps, n'a pas été plus heu-

reux. Ce village, situé sur la rive droite de la Lisaine, n'était pas occupé. Vers deux heures, nos troupes, protégées par cinq batteries, s'avancent et gagnent du terrain; mais, dans la tranchée, à l'est du chemin de fer, se tient un bataillon de landwehr bien abrité. En outre, sur la hauteur à l'est, deux bataillons et deux batteries entretiennent un feu violent. Toutes nos tentatives pour franchir la rivière sont inutiles.

A notre aile droite, le 15e corps a eu à entretenir une lutte plus sérieuse. La colonne d'attaque de droite (3e division et cavalerie) s'est portée sur les villages de Bart et de Dung, dont elle s'est emparée vers onze heures. A deux heures, notre artillerie débouche sur le p'ateau de Sainte-Suzanne, et tire sur le château de Montbéliard d'abord, sur la batterie de la Grange-Dame ensuite. En même temps, la 1re division enlevait Allondans et s'emparait du bois Bourgeois, ainsi que de la ferme de Monchevis. Par les soins du général de Blois, quarante pièces, placées sur le plateau de Montchevis, engageaient la lutte avec les batteries de la Grange-Dame, sans parvenir à éteindre leur feu. Vers le soir cependant, nos tirailleurs avaient pénétré dans la ville de Montbéliard; mais l'ennemi tenait toujours le château. A l'extrême droite enfin, à Vaudoncourt et à Montbouton, des attaques partielles étaient facilement repoussées par le général Debschitz.

En résumé, nous n'étions parvenus sur aucun point à entamer sérieusement l'ennemi. Nos troupes

avaient conquis quelques villages, notre artillerie avait intrépidement lutté ; mais cette première journée étaient absolument négative.

A l'issue du combat, des deux côtés, on se prépara à recommencer l'action. Après s'être transporté à notre gauche, le général Bourbaki, jugeant que les formidables positions du Vaudois ne pouvaient être utilement attaquées de front, prescrivit au général Billot de porter sa seconde division, jusqu'alors tenue en réserve, à l'extrême gauche, de façon à tenter un mouvement tournant sur la droite ennemie.

De son côté, le général Werder ne restait pas inactif. Dès quatre heures du soir, le 15, il donnait les instructions suivantes : *à l'aile gauche*, la brigade Wechmar relèvera la brigade de landwehr de la Prusse orientale. Des troupes tirées de la réserve, le détachement du colonel Sachs demeurera près de Bussurel ; le 1er bataillon du 25e régiment et une batterie légère de la 4e division de réserve seront envoyés d'Héricourt à la réserve générale, sous le général Keller, de façon qu'il reste encore, le 16 au matin, sous les ordres directs du général en chef : 5 bataillons, 4 escadrons, 3 batteries. Dans l'intérêt de l'unité de la défense, les bataillons badois qui se trouvent à Chagey seront placés sous les ordres du général de Goltz. Le général Glümmer (chargé du commandement de l'aile gauche) recevra, comme renfort, 4 canons du corps de siège.

Il ressort clairement de ces dispositions que, loin de songer à fortifier sa droite, le général Werder

s'occupait surtout de sa gauche. « L'ennemi, écrit Lohlein, paraissait vouloir prononcer l'attaque sur notre *aile gauche*, et se renforcer dans cette direction. »

Nous trouvons enfin, dans le même ouvrage allemand, une explication très naturelle des préoccupations du général Werder pour sa gauche : « Si les Français avaient su s'orienter, ils auraient pu échapper, le 17, par une marche forcée, à la menace du général Manteuffel. Mais, Bourbaki n'était pas informé de la marche des 2e et 7e corps : ce qui le prouve, c'est la concentration qu'il fit lui-même, le 17, sur sa gauche; car, s'il l'eût connue, il eût bien certainement réuni ses troupes au sud, à proximité du chemin de fer (1). »

Dans la nuit du 15 au 16, l'action recommence à

(1) Il y a là la réponse la plus catégorique aux dépositions du colonel Leperche et du général Bourbaki dont nous transcrivons ici les passages essentiels :

« Le mouvement du 18e corps et de la division Cremer ayant aussi complètement manqué, dit le colonel Leperche, il en est résulté cette fâcheuse conséquence : c'est que l'ennemi a été amené à constater, sans en être autrement incommodé, l'arrivée de forces considérables à notre gauche, et, par conséquent, menaçant son extrême droite, et *qu'il a pu, dans la suite, renforcer* SA DROITE d'un chiffre de troupes relativement considérable. Le lendemain 16, les difficultés que l'ennemi nous opposait à son extrême droite étaient des difficultés nouvelles qui n'existaient pas dès le premier jour. »

De son côté, le général Bourbaki s'exprime ainsi :

« J'ordonnai pour le lendemain (16) le renouvellement de l'attaque; *mais l'ennemi avait renforcé* SA DROITE, et les efforts de l'aile

notre gauche : vers onze heures du soir, un bataillon et une batterie de la division Cremer se trompent de route, et vont se jeter dans les avants-postes allemands, près de Courchamp. Au bout de trois quarts d'heure, l'action s'arrête.

Vers 8 heures du matin, la division Penhoat quitte

gauche, qui auraient réussi la veille, s'ils avaient été faits en temps opportun, demeurèrent sans succès. »

Nous venons de montrer que ces deux appréciations des mouvements de l'ennemi sont inexactes : ce n'est pas *la droite*, mais *la gauche*, que les Allemands avaient renforcée par deux raisons également sérieuses. La première, c'est qu'ils s'attendaient à une attaque décisive dans la direction de Béthoncourt, qu'ils jugeaient le point faible, car de là on pouvait prendre à revers Héricourt et les batteries de la Grange-Dame, et enfin parce qu'ils devaient supposer le commandant en chef de l'armée française instruit, — le 16 comme le 17, — de la marche du général Manteuffel, et disposé, par conséquent, à ne pas s'éloigner de sa ligne de retraite. Ce n'est, nous le verrons plus loin, que dans la nuit du 16 au 17 que l'ennemi, averti par la prise de Chenebier, du danger qu'il courait sur sa droite, songea à appeler de ce côté les renforts qu'il avait jusqu'alors réservés aux troupes combattant dans la direction opposée. Le major Blume confirme absolument ce fait : « Il n'était plus probable, écrit-il, que des engagements se renouvelassent au centre dans la journée du 17 janvier, *et dès lors le général Werder pouvait porter toute son attention sur son aile droite.* »

L'historien allemand ajoute, il est vrai : « *Dans la matinée du 16 janvier déjà*, le général Keller y avait été dirigé, emmenant avec lui des renforts considérables. Il avait pour mission d'empêcher l'ennemi de continuer son mouvement offensif par Frahier et de reprendre Chenebier. » Mais, il y a là une erreur de traduction évidente : ce n'est pas le 16 au matin, mais le 17 au matin, ou mieux dans la nuit du 16 au 17, que le général Keller s'est porté à la droite (dans la journée du 16, il combattit à Bussurel). Le fait ressort d'abord de la

Beverne, et arrive à Etobon à 11 heures. « L'ennemi s'étendait sur les mamelons du village de Chenebier, et en partie dans le bois des Envers, écrit l'amiral Penhoat dans son *Journal des marches*. Il avait deux fortes batteries au pied du bois, à gauche du cimetière protestant de Chenebier, et une autre sur un plateau en avant de la position du village appelé La Caroline. Celle-ci prenait à revers les positions de la division Cremer placée à notre droite, et nous menaçait de front. » Nos pièces prennent position sur le plateau au sud d'Etobon, et engagent le feu. Au bout de deux heures d'une violente canonnade, le général Billot donne l'ordre à la division Penhoat d'attaquer le village : Le 12e bataillon de chasseurs et un bataillon du 92e l'abordent de front tandis que 2 bataillons du 92e et 2 du 52e passent par la route de Ronchamp pour tourner l'ennemi par sa droite. En même temps le général Cremer lance contre la gauche des Allemands le 86e soutenu par le bataillon de la Gironde que conduit le colonel Poullet. Menacé de tout côté, le général Degenfeld télégra-

lecture de Löhlein, et surtout de l'examen des faits : le général Keller ne pouvait avoir *le* 16 *au matin*, « la mission de reprendre Chenebier » puisque les Français ne se sont emparés du village que le 16 dans la journée (de deux heures et demie à quatre heures, d'après le *Journal des Marches* de l'amiral Penhoat).

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher la raison de l'insuccès des trois batailles d'Héricourt : la force de la position qu'attaquaient des troupes jeunes, dans de déplorables conditions, par suite de la température, suffit bien à faire comprendre notre échec. (*Note de l'édition originale.*)

phie au général Werder pour demander du secours, et ne reçoit que cette laconique réponse « *renforts impossibles !* » A 4 heures 1/4 enfin, le général allemand évacue Chenebier occupé aussitôt par la division Penhoat, et se replie sur Frahier.

Le général Werder ne pouvait en effet disposer d'aucun renfort : sur tous les points, il était vivement pressé. Dès huit heures du matin, le général Clinchant avait porté plusieurs bataillons du 20e corps sur Saint-Valbert défendu par deux compagnies du 34e prussien et de la landwehr, mais l'attaque avait échoué sous le feu des schrapnels. En même temps, un détachement se dirigeait de Tavey sur le mont Mougnot, et un mouvement était prononcé plus à l'est, mais les Allemands parvenaient à nous repousser.

Ces attaques n'étaient d'ailleurs pas poussées à fond ; à midi, l'offensive est reprise dans une nouvelle direction, au nord de Bussurel, mais le brouillard, qui depuis le matin paralyse le tir des batteries allemandes, s'est dissipé ; nos troupes bientôt écrasées se retirent précipitemment, et se bornent, jusqu'à la nuit, à soutenir une vive fusillade avec les avant-postes ennemis.

Ce mouvement sur Bussurel pouvait d'autant moins réussir que déjà, le matin, le 24e corps s'était porté sur Lisaine, et avait attiré sur ce point d'importants renforts allemands : le général Keller avait amené de la réserve 2 bataillons de fusiliers et 2 batteries pour soutenir les troupes engagées. Vers une

heure, Bussurel fut incendié par les obus, l'artillerie prussienne put alors tirer sur Bethoncourt menacé par le 15e corps. Massées en colonnes par bataillons dans un large ravin parallèle à la Lisaine, les troupes s'étaient engagées dans les bois, et, enlevées par le général Minot, étaient arrivées jusqu'à la rivière. Mais, le feu écrasant de l'ennemi ne tarda pas à nous rejeter en arrière, malgré le dévouement des mobiles de la Savoie et de leur commandant M. Costa de Beauregard, qui fut blessé et fait prisonnier ; quarante hommes furent pris sur la Lisaine même. Une seconde attaque n'eut pas un meilleur résultat.

Dans Montbéliard même, la 3e division du 15e corps, après avoir crénelé les murs, et canonné vigoureusement les batteries de la Grange-Dame, avait, à diverses reprises, tenté de s'emparer du château ; mais ces attaques étaient demeurées infructueuses.

Sur toute la ligne donc, nos efforts avaient encore une fois été inutiles. Dans la nuit, vers sept heures et demie, et à deux heures du matin, l'offensive fut reprise ; nos troupes se portèrent sur Héricourt et sur Bethoncourt, mais ne purent arriver jusqu'à la Lisaine.

L'ennemi allait, à son tour, se jeter sur nous. Informé de la prise de Chenebier et de la retraite du général Degenfeld, le général Werder fut en même temps averti que, sur la route de Ronchamp, le colonel Willisen avait cru utile de se retirer. « La situation ne parut pas dangereuse au général en chef.

Puisque l'ennemi n'occupait pas Frahier, on pouvait en conclure qu'il n'avait pas l'intention de se porter sur Chalonvillars et de débloquer Belfort ; il était plus probable qu'il voudrait tourner Chagey par le nord (1). » Tout en ne jugeant pas la situation dangereuse, le général allemand prit alors (*nuit du 16 au 17 seulement*) toutes ces dispositions : 2 bataillons du 4e régiment badois, 1 escadron et 1 batterie de réserve furent envoyés au général Degenfeld ; en même temps, les réserves, qui avaient combattu à Bussurel avec le général Keller, furent appelées. Vers 4 heures du matin, le général Degenfeld avait sous ses ordres : 8 bataillons, 4 escadrons, 4 batteries. Le général de Goltz était en outre prévenu d'avoir à appuyer l'attaque sur Chenebier par une démonstration de Chagey.

Le village de Chenebier s'étend en longueur sur deux mamelons séparés par un ravin, au fond duquel coule un ruisseau qui se jette dans la Lisaine ; un pont, situé dans le village même, sert à traverser ce

(1) La proposition de faire un mouvement tournant, car en s'élevant seulement jusqu'à Chenebier, on faisait plutôt « *un mouvement tourné* » puisque l'aile gauche était débordée par l'ennemi, avait été faite au général Bourbaki « Que voulez-vous, avait-il répondu. On m'avait dit que je trouverais 40,000 hommes, et j'en trouve près de 80,000. Pour déborder la ligne, je ne puis pas m'exposer à mourir de faim, en m'éloignant du chemin de fer ; les Prussiens qui sont à Montbéliard, se jetteront sur mes communications, et je serai coupé de ma ligne d'opérations. » (*Déposition du général Billot devant la commission d'enquête.*)

BATAILLE D'HÉRICOURT



ruisseau. Sur le mamelon nord, près d'Echavanne, se trouve le cimetière protestant ; toute cette partie est entourée de bois, sauf à l'est. Un second cimetière, avec mur de clôture, existe sur le point culmi nant du mamelon sud.

Un peu avant cinq heures du matin, nos mobiles de grand'garde, surpris par l'ennemi, sont rejetés sur le village : les Allemands pénètrent dans Chenebier, et s'avancent entre les deux mamelons près du pont, tandis qu'une seconde colonne, formée du

bataillon de fusiliers du 5e régiment badois, de 2 compagnies de fusiliers du 57e, de 6 compagnies du bataillon Eupen (landwehr du Rhin) et d'une batterie, prend la grande route d'Echavanne au nord, et s'empare de la lisière du bois. Le premier détachement est commandé par le général Degenfeld, le second sous les ordres du major Jacobi. L'amiral Penhoat organise rapidement la résistance ; au nord, le 92e, deux bataillons du 52e, et quelques compagnies du 12e chasseurs tiennent tête à l'ennemi, le chargent à la baïonnette, lui disputent obstinément la lisière du bois ; au sud, le bataillon des mobiles du Tarn, posté derrière les murs du cimetière, et soutenu par deux compagnies du 12e chasseurs, des dragons et une compagnie du génie, dirige une vive fusillade sur le 4e régiment badois conduit par le général Degenfeld. Au bruit du combat, le général Billot accourt avec son état-major et, grâce à l'obscurité, va donner dans le village au milieu des Prussiens, qui l'accueillent par un feu de salve inoffensif.

Les Allemands ne parvinrent pas à gagner du terrain au sud : et au nord, après cinq assauts donnés au village, ils battent en retraite dans le bois, laissant à terre leur chef, le major Jacobi blessé. Le général Degenfeld, protégé par trois batteries arrivées de Frahier, retire le 4e régiment badois vers le bois Fery, et se transporte à l'aile droite où des renforts d'infanterie ont été envoyés. Les Allemands s'avancent dans le bois, et regagnent la lisière ; mais lorsqu'ils veulent déboucher pour se jeter sur Che-

nebier, ils sont arrêtés par des décharges de mitrailleuses bien postées derrière des barricades (1). Tous les efforts de l'ennemi, renouvelés jusqu'à midi, demeurent infructueux. Le général de Goltz avait cependant, dès le matin, appuyé le mouvement, en portant le 2e bataillon du 3e régiment et deux compagnies du 30e de Chagey sur Chenebier, mais cette attaque avait été repoussée. Nos troupes avaient poursuivi les Prussiens à deux reprises jusqu'à Chagey, mais avaient dû reculer à leur tour sous le feu des batteries placées sur le mamelon à l'ouest d'Echenans. L'ennemi avait mis en ligne 8 bataillons, 4 escadrons, 4 batteries, renforcés sur leur gauche par les détachements de Chagey. Nos pertes étaient minimes : 4 officiers tués, 8 blessés, 70 hommes hors de combat, auquels il faut ajouter un certain nombre de mobiles disparus au début de l'action (2). Les Allemands avaient perdu beaucoup de monde : « Pour les seules parties qui combattirent à Chenebier le 16 et le 17, les pertes atteignaient 20 officiers et 570 hommes (3). »

Sur les autres points, la lutte avait été moins vive : le 20e et le 24e corps s'étaient bornés à canonner les

(1) On put constater là, écrit Löhlein, un coup de mitrailleuse comme il ne s'en présenta guère pendant la campagne : 21 hommes du 3e régiment furent mis hors de combat par la décharge d'une seule mitrailleuse.

(2) *Journal des marches (de l'amiral Penhoat).*

(3) Löhlein. — *Die operationen des armee — corps von général Werder.*

positions ; le 15e corps seul avait détaché quelques colonnes sur Bethoncourt ; mais, comme les jours précédents, l'artillerie allemande avait facilement triomphé de cette attaque.

Le général Bourbaki avait ordonné un suprême assaut : les trois divisions du 18e corps, soutenues par la division Cremer, devaient attaquer Chagey, et en cas de succès, pousser sur Mandrevillars, Echenans et le Vaudois, attaqué en même temps du côté de Luze par la division Pilatrie (1re du 18e corps). Un peu avant l'heure fixée pour l'assaut, le général Bourbaki vint sur le front des troupes, et un conseil de guerre fut tenu.

Le général Billot, dans sa déposition devant la commission d'enquête, nous fournit des détails intéressants sur ce conseil :

J'insistai, dit-il, pour continuer le mouvement, je lui disais : « Je ne réponds pas de la prise du Vaudois, c'est une position très formidable, mais nous pouvons faire une chose, masquer notre mouvement et infléchir à gauche vers la trouée de Belfort. » Le général Bourbaki me prit à part, et me dit à peu près ces paroles : « Les Prussiens sont à Gray, et ils marchent sur Dôle. Si j'étais sûr du succès, j'attaquerais Werder, mais si j'échouais, nous serions pris : les troupes seraient démoralisées, et auraient derrière elles les troupes de Manteuffel. »

Le commandant d'artillerie Brugère dont le général Bourbaki appréciait beaucoup la vigueur, l'intelligence et la franchise, était là ; il insista beaucoup pour attaquer. Le général Bourbaki lui tint à peu près ces paroles : « Vous êtes un fou ; à votre âge j'aurais peut-être pensé comme vous, mais je suis général en chef, j'ai la responsabilité... » Et, un instant après : « Commandant, les généraux devraient avoir votre âge. »

La retraite fut alors ordonnée.

Dans les trois journées d'Héricourt, les pertes des Allemands atteignaient, d'après le major Blume, 81 officiers et 1,847 hommes : les nôtres dépassaient 6,000 hommes. En se reportant aux chiffres indiqués plus haut pour le combat de Chenebier, il sera facile de s'expliquer comment les Allemands combattant, excepté le 17 au matin, dans des positions couvertes, ont eu moins à souffrir que nos troupes (1).

Quant aux effectifs en présence à Héricourt, nous avons, d'après l'ouvrage de Löhlein, porté celui des troupes allemandes à 45,000 hommes, celui des Français atteignait à peine 100,000 hommes (le général Bourbaki dit 90,000) : depuis le début de la campagne, les corps s'étaient singulièrement amoindris.

(1) D'après Löhlein, les pertes des Allemands *dans la campagne* de l'Est, ne dépassent pas 2,158 hommes ; elles se décomposent ainsi :

CORPS	OFFICIERS			SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS		
	Tués	Blessés	Disparus	Tués	Blessés	Disparus
Division Badoise.....	8	29	»	142	546	104
Détachement Goltz..	1	10	3	31	186	10
1re division de réserve.	1	5	»	19	131	42
4e division de réserve	4	6	»	67	384	123
Détachement Debschitz	1	10	»	41	171	24
Troupes d'étapes.....	»	»	»	2	30	27
TOTAL......	15	60	3	302	1448	330

La fatigue, la maladie, le découragement, le froid excessif (18° *Réaumur*), avaient semé la route de traînards : le 18e corps, le plus solide de tous, ne comptait plus que 25,000 hommes, le 20e, 20,000, le 24e et le 15e étaient notablement plus réduits (1).

Avant de suivre l'armée dans son mouvement sur Besançon, il est nécessaire de dire quelques mots des tentatives faites par la garnison de Belfort, pendant la bataille des trois jours.

Le canon d'Héricourt se faisait distinctement entendre dans la ville, où la nouvelle de l'arrivée d'une armée de secours s'était promptement répandue. De Belfort à Couthenans, il n'y a guère plus de 12 kilomètres. Le 15 janvier, le colonel ordonna trois reconnaissances qui, entreprises avec quelques compagnies, n'amenèrent aucun résultat. Le 16, 2 bataillons furent poussés dans la direction d'Essert, mais se replièrent sur la ville après quelques instants de combat. Les forces dont disposait le colonel Denfert lui permettaient, cependant, un plus sérieux effort : aussi les historiens allemands se sont-ils à juste titre

(1) Les habitants d'Héricourt ont élevé un monument qui porte ces inscriptions : *A la mémoire des soldats Français*, tués à la bataille d'Héricourt, les 15, 16, 17 et 18 janvier 1871. — « *Officiers et soldats, leur défaite est encore une victoire. — Que tous reposent en paix. — Ils sont morts en héros pour la France et par milliers. Honneur à eux.* »

A Clairegoutte, il y a un monument élevé « *aux braves soldats français, morts en ce lieu pour la défense de la patrie, au combat du* 18 *janvier* 1871. » (D. L.).

étonnés de l'inaction du gouverneur de Belfort qui avait déjà donné de si réelles preuves de sa ténacité.

Il ne semble pas, il est vrai, qu'une vigoureuse sortie de la garnison eût, en quoi que ce soit, modifié l'issue de la lutte engagée devant Héricourt : 5,000 au plus (le tiers des troupes), pouvaient être mis en ligne, et ce renfort n'eût pas été d'un grand secours aux 100,000 hommes du général Bourbaki. Ajoutons, en outre, que cette tentative, en cas de succès, aurait amené cette conséquence imprévue de hâter, sans doute, la chute de Belfort, car il est certain qu'après avoir percé une première fois, la colonne expéditionnaire n'aurait pas pu rentrer dans la place. Enfin, il faut tenir compte de ce fait que le colonel Denfert ne pouvait disposer que d'une très faible quantité d'artillerie de campagne.

Mais, si ces réserves peuvent faire comprendre que la garnison n'ait pas tenté de rejoindre l'armée française devant Héricourt, on ne s'explique pas que le colonel Denfert n'ait pas profité de l'occasion qui s'offrait à lui pour bouleverser les travaux ennemis. Il obtenait ainsi ce double résultat d'empêcher la 1re division de réserve de se porter au secours du général Werder, et de rendre le siège plus difficile, dans le cas où la tentative du général Bourbaki viendrait à échouer. Opérant sous le canon de la place, dans un rayon limité, il pouvait espérer des résultats satisfaisants, et créer aux Allemands de sérieux embarras.

Dès 4 heures du soir, le 17, les Allemands purent

constater la retraite de l'armée française : notre artillerie ne tirait plus avec la même vivacité, et quelques tirailleurs se montraient là où des divisions entières étaient en ligne le matin. La ville de Montbéliard était bientôt évacuée, et le général Degenfeld pouvait occuper Chenebier sans combat. Enfin, partout des positions prussiennes, on apercevait les Français creusant des retranchements, élevant des barricades pour soutenir la retraite. Le général Werder ne songea pas à nous poursuivre et, cependant, un télégramme du général Manteuffel indiquait clairement qu'il ne pourrait atteindre l'armée française avant son arrivée à Besançon. Ces hésitations du général allemand prouvent bien que l'attitude de nos soldats devant les formidables positions du Vaudois avaient enlevé à l'ennemi le désir d'en venir aux mains en rase campagne. L'officier allemand qui a écrit l'histoire des opérations du 14[e] corps énonce enfin une raison caractéristique. « Une poursuite avec toutes nos forces, écrit-il, eût été impossible le 18 et le 19 ; *avant tout il fallait manger chaud*, car depuis quatre et même cinq jours, pour certaines troupes, on n'avait pas pu faire cuire. »

La journée du 18 ne vit que des engagements sans importance. Près de Saint-Valbert, cependant, un demi-bataillon du 34[e] régiment perdit 46 hommes ; à Clairegoutte, à l'ouest d'Etobon, le détachement du colonel Villisen se heurta à quelques compagnies de zéphirs, qui se défendirent énergiquement. L'ordre du jour du 18 portait :

Le lieutenant-général Glümer, avec 18 bataillons, 8 escadrons et 9 batteries, formera l'avant-garde et se lancera, le 19, à la poursuite de l'ennemi par Beverne. Toutefois, je désire qu'elle n'engage aucun combat sérieux, mais qu'elle se contente de garder le contact, d'attaquer les convois, de canonner les cantonnements français pendant la nuit, et d'y jeter l'alarme.

Il était trop tard, à ce moment, pour pouvoir inquiéter notre retraite. La droite s'était repliée par l'Isle-sur-le-Doubs, Pompiéré, Clerval et Beaume-les-Dames sur Besançon ; la gauche (18e corps), chargée de soutenir la retraite, par Champey, Melecey, Rougemont, Marchaux et Besançon. Le 22, presque toutes les troupes étaient réunies autour de la ville.

Mais déjà l'armée avait perdu sa principale force : exténués par la fatigue, sans distribution régulière de vivres, découragés par l'insuccès d'Héricourt, par ce froid excessif, les hommes se débandaient, s'arrêtaient dans chaque village, et toute l'énergie des chefs ne pouvait les retenir dans le rang.

Tandis que le général Bourbaki, « plus découragé lui-même que ses soldats, » suivant l'expression d'un écrivain suisse, cherchait à Besançon un moyen d'échapper à l'armée du général Manteuffel, qui s'avançait à sa rencontre, le général Werder recevait du roi la dépêche suivante :

L'héroïque défense de vos positions pendant trois jours, ayant une place forte à dos, est un des plus grands faits d'armes de tous les temps. Je vous envoie, pour votre conduite personnelle, et j'adresse aux troupes, pour leur abnégation et leur persévérance, mon

royal remerciment, ma très haute reconnaissance, et je vous confère la grand'croix de l'Aigle Rouge comme témoignage de cette satisfaction.

Votre roi qui vous remercie,

GUILLAUME.

La campagne de l'Est n'était malheureusement pas finie ; de plus grands désastres attendaient encore notre armée.

CHAPITRE XVI

L'armée française au Mans. — Projets du général Chanzy. — Instruction du ministre de la guerre. — Les colonnes mobiles. — Le général Rousseau marche sur la Ferté-Bernard. — Mouvement du général de Jouffroy sur Vendôme. — Marche en avant des Allemands. — Retraite successive des divisions françaises sur le Mans. — Combats livrés dans les journées des 6, 7, 8, 9 et 10 janvier. — Bataille du Mans. — L'amiral Jaurès et le grand-duc de Mecklembourg. — Retraite des Français sur Laval. — Combat de Sillé-le-Guillaume.

I

Dès son arrivée au Mans, le général Chanzy s'était occupé d'assigner aux divers corps les positions qu'ils devaient garder autour de la ville, et de réorganiser ses troupes, épuisées par les combats et les fatigues de la retraite.

Le 19 décembre, les instructions du commandant en chef établissaient le 21e corps entre l'Huisne à droite et la Sarthe à gauche, « sur les positions indiquées par la ligne de crêtes qui, partant d'Yvré-l'Évêque, domine le chemin de Parance jusqu'à la route du Mans à Savigné-l'Évêque, et de là se continue jusqu'aux châteaux du grand Montauban et de Chapeau. » Au sud de la ville, le 16e corps fut chargé

d'occuper les crêtes du plateau, de façon à couvrir les trois routes d'Angers par Arnage, de Tours par Écommoy et du Grand-Lucé par Parigné; sa droite à la Sarthe, sa gauche à l'Huisne, en face d'Yvré.

Le 17e corps, enfin, eut ses trois divisions placées : « la 1re, perpendiculairement aux routes d'Alençon et de Conlie, à hauteur de Saint-Saturnin; la 2e, perpendiculairement à la route de Laval, à hauteur de Chauffour; la 3e, appuyant sa droite à Pruillé-le-Chétif et sa gauche à Allonnes. »

Les chefs de corps reçurent l'ordre de s'éclairer soigneusement, et de fortifier les positions qui leur avaient été assignées; en même temps, il fut possible de distribuer aux troupes les effets d'équipement dont elles étaient privées; les munitions étaient complétées, et notre artillerie renforcée par l'envoi de pièces de 7.

Après avoir pourvu aux besoins urgents, et paré à un mouvement offensif de l'ennemi, le général Chanzy s'occupa d'arrêter un plan de campagne pour le jour prochain où ses soldats seraient en état de continuer utilement la lutte. A ses yeux, les hostilités devaient être reprises d'autant plus vite, que la situation de Paris exigeait une plus prompte solution. Le capitaine d'état-major de Boisdeffre (1), parti en ballon

(1) Attaché à la division Vinoy dès le début de la guerre, M. de Boisdeffre revint avec elle de Mézières à Paris.

Le 21 décembre, il quittait Paris en ballon, chargé d'une mission, et fut assez heureux pour gagner l'armée de la Loire, où Chanzy

le 22, avait fait connaître au général Chanzy que la résistance de la capitale ne pourrait se prolonger au delà du 20 janvier. Aussi, dès le lendemain de l'arrivée de cet officier, le commandant de la deuxième armée envoyait-il à Bordeaux un de ses aides de camp, et ne cessait-il de réclamer du ministre l'ordre de marcher en avant.

Il me paraît indispensable, écrivait-il encore le 2 janvier, que la première, la deuxième armée et celle du général Faidherbe se mettent en marche en même temps : la deuxième armée, du Mans pour venir s'établir sur l'Eure, entre Evreux et Chartres, couvrant sa base et ses lignes d'opération, qui sont la Bretagne et les lignes ferrées d'Alençon à Dreux et du Mans à Chartres; la première armée, de Châtillon-sur-Seine, pour venir s'établir entre la Marne et la Seine, de Nogent à Château-Thierry, prenant sa base et ses lignes d'opération sur la Bourgogne, la Seine, l'Aube et la Marne ; l'armée du Nord, d'Arras, pour venir s'établir de Compiègne à Beauvais, avec sa base d'opération sur les places du Nord, et sa ligne principale par le chemin de fer de Paris à Lille.

l'attacha à sa personne en qualité de chef d'escadron. Il rendit à Chanzy de très grands services et contribua ainsi dans une large part à la belle campagne de la deuxième armée de la Loire.

A Tours, à Alger, M. de Boisdeffre suivit Chanzy, l'accompagna encore à Saint-Pétersbourg comme attaché militaire. Il y gagna ses grades de lieutenant-colonel et de colonel, et, en cette qualité, devint chef d'état-major du 6e corps lorsque Chanzy en prit le commandement.

Après la mort du général, M. de Boisdeffre fut nommé au commandement du 106e, mais ne tarda pas à revenir à l'état-major du 6e corps; il fut nommé général de brigade le 26 décembre 1887.

Nommé général de division le 2 juillet 1892, M. de Boisdeffre remplaça le général de Miribel à la tête de l'état-major général, quand ce chef éminent fut enlevé d'une façon si foudroyante. (D. L.)

... Nos trois principales armées une fois sur les positions indiquées, se mettre en communication avec Paris, et combiner dès lors les efforts de chaque jour pour se rapprocher de l'objectif commun, avec des sorties vigoureuses de l'armée de Paris, de façon à obliger les troupes ennemies d'investissement à se maintenir tout entières dans leurs lignes. Le résultat sera, dès lors, dans le succès d'une des attaques extérieures, et si ce succès est obtenu, si l'investissement peut être rompu sur un point, un ravitaillement de Paris peut devenir possible, l'ennemi peut être refoulé et contraint d'abandonner une partie de ses lignes, et de nouveaux efforts, combinés, entre les armées de l'extérieur et de l'intérieur, peuvent, dans la lutte suprême, aboutir à la délivrance.

Le général Chanzy terminait en insistant plus particulièrement sur la marche de la deuxième armée, et en indiquant dans quelles conditions elle pouvait s'opérer.

Le 5 janvier, le ministre de la guerre répondait en exposant l'opération de l'armée de l'Est, en insistant sur les avantages qu'elle pouvait présenter, et en faisant connaître au général Chanzy qu'avant d'agir il était nécessaire d'attendre quelques jours pour permettre l'entrée en ligne de deux nouveaux corps, le 19e et le 25e, « l'un à Cherbourg, l'autre à Vierzon, qui vous sont destinés, et qui formeront en quelque sorte l'aile droite et l'aile gauche de votre armée... Ils seront prêts à marcher le 12 courant (1). »

(1) Nous avons plus d'une fois fait remarquer avec quelle activité le ministre de la guerre organisait de nouvelles troupes. Si les hommes ne manquaient pas, il n'en était malheureusement pas de même des cadres : de là, la nécessité de recourir aux corps déjà formés et de les affaiblir, en leur empruntant quelques-uns de leurs

Le général Chanzy insistait néanmoins pour avancer le jour de l'action, et recevait la réponse suivante :

... Nous croyons que votre armée, pour arriver au but, a absolument besoin d'être appuyée du 19e et du 25e corps. Vous reconnaissez vous-même, dans une dépêche de ce jour midi, que l'ennemi qui vous attaque veut vous attirer hors de vos positions : c'est donc qu'il a l'espoir de vaincre. Comment, d'après cela, iriez-vous heureusement à Paris avec vos seules forces actuelles ?... Enfin, nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de prendre à la lettre l'échéance du général Trochu. Cette échéance a déjà varié plusieurs fois de plusieurs semaines, et tous nos renseignements s'accordent à la mettre à une date plus reculée.

En attendant que l'ordre du ministre lui permît d'agir, le général Chanzy avait résolu de pousser en avant des colonnes mobiles pour surveiller et inquiéter l'ennemi. Informé que le détachement du général Ferri-Pisani, à Langeais, et celui du générel de Curten, à Poitiers, étaient placés sous ses ordres, il avait prescrit à ses deux généraux de se porter sur Château-la-Vallière, de façon à pouvoir menacer les Allemands, s'ils voulaient descendre dans le Val, et à se relier en cas de défaite, avec le général Barry, qui gardait tous les passages du Loir depuis Pont-de-Braye par la Chartre jusqu'au Lude. En même temps les francs-tireurs de Lipowski étaient lancés

plus vigoureux officiers. Ces mutations constantes, opérées surtout dans l'armée de l'Est, alors qu'elle était au feu, ont eu de déplorables conséquences.

dans la direction de Nogent-le-Rotrou, et ceux du colonel Cathelineau étaient dirigés sur Vibraye, pour explorer le Perche du côté de Montmirail, d'Authon et de Brou.

Deux fortes colonnes étaient, en outre organisées sous le commandement des généraux Rousseau et de Jouffroy. La première (2,000 hommes d'infanterie du 21e corps, auxquels se joignaient à Sceaux deux bataillons, une batterie de 4, deux mitrailleuses et deux escadrons) devait se porter sur la Ferté-Bernard, et de là sur le Theil, pour pousser sur Nogent, et se rabattre soit sur Authon, soit sur Bellème, suivant la situation et les forces de l'ennemi.

Le 30 décembre, le général Rousseau atteignait la Ferté-Bernard, et un détachement du 58e de ligne, renforcé de francs-tireurs, d'un escadron de hussards et d'une section d'artillerie, livrait aux Allemands un combat heureux à Courtalain.

Le général de Jouffroy disposait de troupes plus importantes : avec les renforts qu'allait lui envoyer le général Barry, il devait bientôt mettre en ligne 27 bataillons et 32 pièces. Il avait ordre de marcher sur la Braye, de surveiller le Loir, et de menacer Vendôme (1).

(1) L'envoi de ces colonnes mobiles devait, nous le verrons plus loin, avoir de funestes conséquences. Il est incontestable qu'en disséminant ses troupes, en leur faisant prendre, dès la fin de décembre, le contact avec l'ennemi, le général Chanzy s'exposait à ne pas avoir dans la main pour le jour décisif des forces suffisantes à opposer à

Le 27 décembre, le général de Jouffroy était sur la Braye, à Bessé et à Lavenay, Il avait à Montoire un

l'ennemi. En poussant en avant les colonnes des généraux Rousseau et de Jouffroy, le commandant de la seconde armée n'avait-il eu vue que des reconnaissances? Ces détachements, le second notamment, étaient trop forts. En cas de succès, il allait devenir nécessaire de faire avancer l'armée ; en cas de revers, il faudrait soutenir et dégager les colonnes : dans les deux hypothèses, on était conduit à engager l'action plus sérieusement qu'il ne l'eût fallu peut-être. Dès le 30 décembre, le général de Jouffroy signalait au général Chanzy un des côtés de la question : « Permettez-moi, écrivait-il, de vous exprimer la pensée qu'il faut que toutes les troupes dont vous pouvez disposer se préparent à suivre et à seconder le mouvement hardi pour lequel je ne constitue qu'une avant garde. » Lié par les instructions du ministre de la guerre, le général en chef répondait le 4 janvier : « Je répète au général de Jouffroy que la mission que je lui ai confiée ne doit point entraîner un mouvement général de l'armée dans la direction où il opère. Il avait à déloger l'ennemi de Vendôme, si cela lui avait été possible, et, dans ce cas, à le repousser de Blois... » Mais les événements allaient donner tort au général Chanzy. Le 9 janvier, il écrivait : « Si l'ennemi avance aussi effrontément, c'est, il est pénible de l'avouer, parce que nous ne lui opposons nulle part une résistance sérieuse, alors que nous disposons partout de forces au moins égales aux siennes. » Et, à la suite, il prescrivait « de prendre, dès le lendemain, l'offensive dans toutes les directions. »

Si l'on réfléchit que ces deux détachements ont été mis en route le 23 décembre, alors que le général Chanzy était décidé à marcher sur Paris, on s'explique leur force : c'était bien là une avant-garde précédant l'armée. La réponse du ministre modifia forcément les résolutions d'abord adoptées, et il ne s'agit dès lors que de reconnaissances. Nous avons tout lieu de croire que c'est ainsi qu'il faut expliquer le mouvement ordonné le 23 décembre.

Cette offensive a conduit certains écrivains à établir une comparaison entre la situation du général d'Aurelle à Orléans après Coulmiers, et celle du général Chanzy au Mans, et à conclure, d'après les

engagement avec un détachement ennemi, fort de 6 compagnies, 1 escadron et 2 pièces, et le forçait à reculer dans la direction de Château-Renault, avec une perte d'environ 100 hommes.

Le 30, le général de Jouffroy divisait ses troupes en trois détachements, qui devaient attaquer Vendôme de divers côtés. Une vigoureuse offensive nous rendait maîtres du plateau de Bel-Air ; en même temps, le 46e de ligne poussait sur Courtiras, et poursuivait l'ennemi jusqu'à la gare. Le général de Jouffroy évaluait les forces de l'ennemi à 20.000 hommes. Elles étaient beaucoup moindres en réalité, puisque les Allemands n'avaient gardé à Vendôme que la 20e division du 10e corps, et qu'une partie des troupes combattait à la même heure à Danzé. Un des détachements du général de Jouffroy, commandé par le colonel Thierry, avait en effet été attaqué dans ce village par une colonne sous les ordres du général de cavalerie de Luderitz, composée d'escadrons du

résultats obtenus dans les premiers jours de janvier que le général de Paladines avait eu raison de résister aux injonctions du ministre, et de ne pas vouloir sortir de ses lignes.

Il ne semble pas que la conclusion soit bien justifiée. Le 10 novembre, nos troupes sont victorieuses, elles sont à 30 lieues de Paris, elles n'ont pas besoin de se refaire, puisqu'elles sortent du camp de Salbris ; enfin, elles ont dix jours devant elles avant l'arrivée du prince Charles. Le 23 décembre, au contraire, une réorganisation de l'armée épuisée par sa retraite est indispensable ; la 2e armée allemande est autour d'Orléans, entre Paris et nos troupes. Il est donc au moins téméraire d'établir une camparaison, alors que les conditions sont si dissemblables. (*Note de l'édition originale.*)

2e cuirassiers, 9e uhlans, de quelques compagnies du 17e régiment et d'une batterie (1).

Après avoir perdu trois de ses pièces, le colonel Thierry ralliait le gros des troupes françaises, et le général Jouffroy, inquiet pour sa gauche, battait en retraite jusqu'à la Braye, laissant seulement ses avant-postes dans la direction de Fortan-Espéreuse.

Tandis que le général de Jouffroy opérait sur le Loir, le général de Curten (2), appelé au commande-

(1) Le *Militair-Wochenblatt* du 8 juillet 1874 consacre un long travail à ce combat, qui coûta aux Allemands 19 hommes tués ou blessés.

(2) M. de Curten venait d'être nommé colonel du régiment étranger lorsqu'il fut rappelé en France et prit part aux batailles de Coulmiers et d'Orléans; puis, nommé général de brigade, le 25 novembre 1870, il reçut le commandement de la 1re brigade de la 3e division du 16e corps. On a vu comment, sur l'ordre de Chanzy. Le 9 janvier, il se replia sur Laval, où il arriva le 16 avec sa colonne, non sans avoir été obligé de combattre à tout moment, mais repoussant toujours vigoureusement l'ennemi. Après la paix, le général de Curten fut mis à la disposition du général Ducrot chargé du commandement des troupes en organisation à Cherbourg. En raison des services qu'il venait de rendre à l'armée de la Loire, le général de Curten, par décision de la commission de revision des grades, fut maintenu dans son grade de général de brigade, à la date du 16 septembre 1871.

Il commanda successivement la subdivision de la Nièvre et la 2e brigade de la division active d'infanterie réunie au camp d'Avord (14 septembre 1872), la 32e brigade (16e division, 8e corps), et la subdivision de la Nièvre (20 octobre 1873.)

Promu au grade de divisionnaire, le 24 juillet 1880, il fut nommé alors au commandement de la 35e division d'infanterie et des subdivisions de Saintes, de la Rochelle, de Libourne et Bordeaux.

Le général de Curten est mort à Bordeaux, le 21 avril 1883; il n'était âgé que de 58 ans. (D. L.)

ment de la 3e division du 16e corps (en remplacement du général Maurandy), avait amené ses troupes (une dizaine de mille hommes) de Poitiers à Neuillé-Pont-de-Pierre.

Le 30 décembre, le général de Jouffroy se portait sur Château-Renault, où il était rejoint par le général Cléret (successeur du général Ferri-Pisani), qui s'était avancé de Monnaie sur Villedomer.

Le 31, enfin la portion de la 3e division du 16e corps, restée avec le général Barry, et des renforts importants furent conduits à Château-Renault par le chef d'état-major de l'amiral Jauréguiberry, lieutenant-colonel de Lambilly.

Avant de suivre les opérations, il est nécessaire de quitter pour un instant ces diverses colonnes et d'étudier les dispositions prises par l'ennemi.

Le 1er janvier 1871, le général de Moltke, informé des mouvements de l'armée française sur le Loir, et d'un combat livré à Cosne par la brigade Rantzau à un détachement du 25e corps qui s'était avancé de Nevers, fut conduit à penser que les deux armées du général Bourbaki et du général Chanzy allaient entreprendre une campagne commune (1). Il adressa donc au prince Charles les instructions suivantes :

(1) Le quartier général allemand n'a connu que très imparfaitement les premiers mouvements du général Bourbaki. Ce n'est que dans la nuit du 6 au 7 janvier que le prince Charles fut informé par une dépêche de Versailles de la marche de la première armée française vers l'Est. (*Note de l'édition originale.*)

Versailles, 1er janvier 1871.

Les nouvelles reçues des deux côtés font connaître que l'armée de Bourbaki se trouvait il y a quelques jours, sinon tout entière, du moins en grande partie, autour de Bourges. La marche en avant de ces troupes est imminente, aussitôt que l'offensive commencera à l'ouest contre Vendôme et Courtalain. Il serait imprudent d'attendre la réunion des deux armées, encore bien éloignées l'une de l'autre ; il paraît de beaucoup préférable de se jeter avec des forces importantes sur l'armée ennemie la plus proche, et de l'anéantir avant que l'autre soit en état de prendre part à la lutte.

Sa Majesté le Roi ordonne, en conséquence, à la 2e armée de prendre aussitôt l'offensive contre les forces ennemies de l ouest... Il appartient à la 2e armée d'occuper Orléans, et d'observer, au moins pendant quelques jours, les routes qui sur la rive droite de la Loire se dirigent vers Nevers... Pour faciliter la tâche de la 2e armée, Sa Majesté a ordonné la marche du 2e corps d'armée sur Montargis, en même temps qu'elle portait le général Zastrow dans la direction ouest... Comme préambule, on devra ordonner la concentration vers le Loir, de Vendôme à Illiers, concentration qui devra être opérée en deux jours.

Comte Moltke.

En conséquence de ces ordres, le prince Charles fit parvenir aux chefs de corps des instructions qu'il faut reproduire :

Quartier général d'Orléans, 2 janvier.

La 2e armée réunie au 13e corps et aux 2e et 4e divisions de cavalerie... prendra immédiatement l'offensive contre l'armée de Chanzy. Plusieurs divisions de cette armée ont attaqué le 31 octobre la 20e division à Vendôme, et se sont retirées hier jusqu'à Azay. Le succès des opérations projetées exigeant surtout que l'ennemi reste le plus longtemps possible dans l'ignorance de nos mouvements, je recommande la plus grande circonspection.

Je prescris donc :

Le 10e corps d'armée atteindra, le 5 janvier, la ligne Vendôme-Saint-Amand.

Le 6 janvier, le corps d'armée aura son quartier général à Montoire. Un régiment de la division de cavalerie Hartmann, restée avec le 10e corps, sera préalablement détaché à Blois...

La division de cavalerie duc Guillaume de Mecklembourg (6e) marchera également sous les ordres du général Voigts-Rhetz, la 15e brigade de cavalerie gagnera demain, 3 janvier, la route Ormes-Coulmiers, où elle logera en quartiers, la 14e brigade à Oucques et aux environs ; la 15e brigade de cavalerie avec la division d'état-major marchera ensuite, le 4 janvier, sur Oucques et les environs, et le 5 janvier, la division ralliera le 10e corps.

Le 3e corps d'armée atteindra demain, 3 janvier, Mer avec la tête et avec la queue Meung-sur-Loire... Le 4 janvier, ce corps s'avancera jusqu'à la Cisse et jusqu'à Marchenoir ; le 5 janvier au delà d'Oucques jusqu'à Villeromain et à droite ; le 6 janvier à Vendôme et jusqu'au ravin d'Azay...

La 25e division (9e corps) a pour mission de garder Orléans, de s'y défendre longtemps, s'il le fallait, et d'observer le cours de la Loire en amont, avec le détachement du général major Rantzau qui est poussé en avant.

Liaison sera prise avec le 2e corps d'armée qui doit arriver à Montargis dans 3 ou 4 jours.

...Le général d'infanterie Manstein avec la 18e division et l'artillerie du corps (9e), atteindra le 5 janvier Ouzouer-le-Marché, le 6 janvier Morée...

La 2e division de cavalerie sera sous les o dres du général Manstein.

S. A. R. le grand-duc marchera avec le 13e corps d'armée et la 4e division de cavalerie que je place sous ses ordres, de façon à atteindre le 5 janvier Illiers et les environs au nord, et le 6 Brou et les environs à l'ouest.

Un fort détachement de flanc droit sera dirigé sur Nogent-le-Rotrou, de manière à pouvoir attaquer les forces ennemies qui s'y trouvaient...

La 2e division de cavalerie placée sous les ordres du général Manstein établira la liaison entre le 13e et 3e corps avec une de ses brigades... La 5e division de cavalerie a pour mission d'assurer le flanc droit de la 2e armée.

Mon quartier général sera le 3 à Orléans, le 4 à Beaugency, le 5 à Oucques, le 6 à Vendôme.

Les dispositions ultérieures étant subordonnées aux mouvements de l'ennemi, je ne puis qu'indiquer les directions générales des marches futures :

Pour le 10e corps, La Châtre, Parigné-L'Évêque.

Pour le 3e, Saint-Calais Ardenay.

Pour le 9e, Epuisay, Saint-Calais, Bouloire.

Pour le 13e, Authon, La Ferté-Bernard, Saint-Mars-la-Bruyère.

Le feld-maréchal général,
FRÉDÉRIC-CHARLES.

Les forces totales de la 2e armée comprenaient :

	Hommes d'inf.	Chevaux.	Canons.
3e corps...............	17,235	1,038	84
9e »	16,503	1,470	90
10e »	15,716	1,003	84
13e corps (avec les 2e et 5e divisions de cavalerie).	16,150	7,478	84
1re division de cavalerie.	»	2,952	6
6e » »	»	2,472	6
	65,614	16,413	354

Mais, de cet effectif, il faut défalquer la 25e division et le 8e uhlans restés sur la Loire, ci : 7,517 hommes d'infanterie, 1,488 chevaux, 36 canons. Il restait donc disponibles pour la nouvelle campagne dans l'Ouest :

58,097 *hommes d'infanterie*, 14,925 *chevaux*, 318 *canons*.

Le 5 janvier au soir, l'armée allemande occupait les emplacements prescrits, et le 6 le prince Frédéric-Charles donnait de nouveaux ordres.

Le 13e corps devait s'avancer sur Unverre avec la 17e division, et porter un fort détachement vers Chapelle-Royale, tandis que la 22e division atteindrait Beaumont-les-Autels, et la 4e division de cavalerie Thiron-Gardais, un second détachement poussant sur Nogent-le-Rotrou.

Le 9e corps avec la 2e division de cavalerie avait pour objectif Morée ; le 3e Vendôme ; le 10e avec les 1re et 4e divisions de cavalerie Montoire.

Dès le matin, les troupes se mirent en marche.

Au moment même où les Allemands exécutaient ce mouvement, le général de Jouffroy, qui depuis le 1er janvier s'était borné à quelques escarmouches, se décidait à menacer Vendôme, pour opérer une diversion en faveur du général de Curten, qu'il croyait vivement pressé. Le général de Curten, à la suite de quelques combats d'avant-postes avait, à cette date, occupé Saint-Amand.

Le 6 au matin, nos troupes se portent sur Fortan et Lunay, engagent partout l'action et gagnent rapidement du terrain : nous n'avons affaire en ce moment qu'à de faibles détachements du 10e corps : le 74e régiment français occupe le village d'Espéreuse, le 66e (1) la forêt de Vendôme. Le 16e de ligne, le 33e

(1) Ces différents détachements ne comprenaient que des fractions

de marche, trois compagnies de discipline et le 4e bataillon des Bouches-du-Rhône prennent position vers le village d'Azay, situé au fond d'une vallée large de 5 à 600 mètres qu'arrose un petit ruisseau, le Boulon. La 1re brigade du général de Jouffroy tient la droite vers Mazangé.



Le général Margueritte.

Cependant, le 3e corps allemand a atteint la ligne du Loir : la 5e division passe la rivière à Vendôme et se dirige sur Villiers, tandis que la 6e, après avoir traversé à Meslay, marche sur Azay. Au bruit du canon, l'ennemi se hâte, la colonne de droite entre la première en ligne : la 11e brigade détache deux compagnies du 20e régiment, puis un bataillon du 35e sur la lisière du bois. Après un violent combat de tirailleurs dans

de régiments réunis depuis la retraite d'Orléans ; l'effectif total ne dépassait pas 4,000 hommes.

lequel le bataillon allemand subit des pertes importantes, nos troupes évacuent le bois, et 6 compagnies du 20e régiment soutenues par deux bataillons du 35e prussien, se portent sur la ferme de la Charbonnerie, dont elles s'emparent. Mais, le colonel Thiéry a placé au nord, à la ferme Georgeat, un bataillon qui prononce un vigoureux mouvement dans le flanc de l'assaillant qui recule et appelle à son aide le 3e bataillon du 35e et une batterie. Les obus nous obligent à retrogader sur le ravin d'Azay. A 4 heures, le général de Rothmaler, qui commande la 11e brigade, donne l'ordre d'attaquer sur toute la ligne : six compagnies du 20e régiment tournent la position par le nord, tandis que la 11e brigade marche sur le front. Une à une, les fermes sont enlevées, et après un sérieux combat dans lequel le général de Rothmaler est blessé, Azay est emporté. Le colonel Thiéry rassemble alors ses troupes, reprend l'offensive, et parvient à faire reculer l'ennemi, mais la 12e brigade prussienne est à son tour arrivée, et les troupes françaises assaillies par des forces supérieures sont forcées de battre en retraite sur Fortan, qu'elles atteignent à 11 heures du soir.

A l'aile droite (française) la lutte n'est pas moins vive : nous avons en ligne de ce côté le 38e, le 46e et le 70e, tandis que plus au sud, sur la rive même du Loir, le 45e et les chasseurs à pied tiennent les Roches.

La 9e brigade de la 5e division prussienne marche sur Villiers, et sur l'ordre du général de Stulpnagel,

attaque à la fois des deux côtés de la route : deux compagnies du 48e allemand soutenues par une batterie enlèvent le Briard, tandis que le bataillon de fusiliers du 48e appuyé par les grenadiers du corps s'empare de Gué-du-Loir. L'ennemi porte alors les forces d'infanterie et deux batteries vers le Briard, d'où il attaque Mazangé. Un instant notre artillerie, nos mitrailleuses notamment, tiennent les Allemands à distance, mais quatre batteries de la réserve du 3e corps arrivent au galop et obligent promptement les Français à la retraite. A six heures du soir, le combat est terminé ; il coûte aux Allemands 35 officiers et 493 hommes tués ou blessés (1).

Tandis que le 3e corps combat en avant de Vendôme, le 10e corps s'avance sur Montoire-Prunay en deux colonnes ; la 20e division marche par la route des Roches, la cavalerie Mecklembourg et la 38e brigade prennent celle d'Ambloy-Sasnières. Aux Roches, le 45e de marche et nos chasseurs à pied n'opposent pas une vive résistance, et se replient promptement, derrière la Braye. Tandis qu'à Lavardin, la 37e brigade force le passage du Loir, la seconde colonne allemande rencontre une énergique résistance dont elle ne parvient pas à triompher. Le général Chanzy ne faisant pas mention d'un combat livré à *la date du* 6 par les troupes du général Curten, nous nous en tenons aux documents allemands. A trois heures

(1) Von Twardowski. *Die Gefechte des III Armee-Corps bei le Mans von* 6 *bis* 12 *Januar* 1871.

de l'après-midi, le prince Frédéric-Charles recevait à son quartier général, à Vendôme, la dépêche suivante :

Le général Baumgarth (commandant la 2e brigade de la 1re division de cavalerie), qui devait, ce matin, rejoindre le détachement vers Château-Renault, pour marcher ensuite sur Prunay, a été attaqué par des forces ennemies supérieures, et forcé d'abandonner la chaussée de Longpré ; il s'est établi, pour le moment, à mille pas au nord, sur une position que l'ennemi couvre d'obus. Il ne croit donc pas possible d'exécuter sa mission de marcher sur Prunay, en couvrant le flanc gauche du 10e corps. Il cherchera plutôt à se maintenir sur la chaussée vers Château-Renault. S. A. le duc Guillaume, avec sa division, est égalemeut sur la position...

Signé : Von Saldern, major à l'état-major
de la 1re division de cavalerie.

Après avoir rallié la 38e brigade, le général Baumgarth rejoignit la cavalerie du duc Wilhelm de Mecklembourg, qui prit le commandement supérieur, et battit en retraite jusqu'à Huisseau en Beauce (1).

Malgré cet échec, l'ennemi avait atteint un résultat considérable.

La préoccupation d'une opération décisive sur Vendôme, écrit le général Chanzy, au lieu de rester complètement dans sa mission, qui était d'inquiéter l'ennemi sur les deux rives du Loir, en gardant fortement tous les passages, et en se reliant d'une façon continue au général de Curten, avait fait négliger au général de Jouffroy la protection si nécessaire des deux routes.

Et plus loin le commandant en chef de la 2e armée française ajoute :

(1) De Goltz. *Die Sieben Tage bei le Mans.*

Le général de Curten pouvait donc être seul à soutenir les efforts de l'ennemi ; un défaut d'entente avait amené cette situation, et le général de Jouffroy, qui avait la direction générale des opérations, pour n'avoir pas combiné suffisamment ses mouvements avec ceux des généraux appelés à lui fournir du soutien, allait voir échapper le fruits de succès réels.

L'historien allemand de Goltz, qui écrit d'après les documents officiels, arrive à une conclusion analogue :

On apprit avec étonnement que le 10e corps n'avait pas trouvé de résistance sérieuse, ni livré de combat important... On demeura très surpris que l'ennemi n'eût pas attaché plus de prix à la position de Montoire, point si important pour assurer la liaison des troupes restant sur la rive droite du Loir avec celles qui sortaient de Château-Renault. *On en conclut que la direction des parties de l'armée française que la 2e armée avait devant elle manquait d'unité.*

A la suite de ces divers combats, le prince Charles prescrivit au grand-duc de Mecklembourg, dans le cas où l'offensive sur Nogent-le-Rotrou réussirait, de pousser sur Montmirail :

Je ne vous donne d'autre ordre, sinon que le 13e corps avec la 4e division de cavalerie devra marcher le 8 et le 9 sur le Mans, et cela aussi vite que le permettra la résistance de l'ennemi.

Au général Manstein, le prince ordonnait :

De commencer le lendemain, de très bonne heure, sa marche sur Danzé et Epuisay. Il est vraisemblable que la principale ligne de défense de l'ennemi est sur la Braye. Il est de la plus grande impor-

tance de gagner un débouché sur cette ligne, avant que l'ennemi y ait concentré toutes ses forces.

En même temps, le 3e corps recevait l'ordre d'attaquer vigoureusement le lendemain, dans la soirée, ces instructions durent être modifiées, et l'offensive générale ajournée après reception de la dépêche suivante :

Le grand-duc Wilhelm a devant lui des forces si considérables, et qui doivent être arrivées en partie par le chemin de fer, qu'il a ordonné la retraite sur Vendôme. Je demande qu'on me dise le plus tôt possible si je dois demain marcher de Montoire vers le nord, ou bien aller soutenir le duc Wilhelm.

VOIGTS-RHETZ.

Le prince Charles répondit au commandant du 10e corps qu'il devait, avant tout, dégager le prince Wilhelm, et il prescrivit de vive voix à ce dernier, qui était venu à Vendôme, de reprendre l'offensive sur Saint-Amand.

Le jour même, 6 janvier, le grand-duc de Mecklembourg, à l'aile droite de l'armée allemande, s'était porté sur les positions occupées par le général Rousseau du 21e corps à la Fourche (1).

(1) Le 6 janvier au soir, le grand-duc envoyait de son quartier général de Brou la dépêche suivante au prince F. Charles :

« Je m'empresse de communiquer au commandant en chef royal que je n'ai pas réussi aujourd'hui à prendre Nogent-le-Rotrou. La 43e brigade, 8 escadrons et 2 batteries ont rencontré, au point fortifié de la Fourche, une vigoureuse résistance, dont ils n'ont pu triompher qu'à la tombée de la nuit. La 17e division est arrivée à

Malgré une vive résistance du 58e de marche, des mobiles des Deux-Sèvres et du 13e bataillon de chasseurs, nous avions été délogés, et obligés de nous retirer en avant de Nogent, à hauteur de Margon, abandonnant trois de nos pièces à l'ennemi. A Nogent, les Allemands avaient été repoussés par le 58e appuyé par une section d'artillerie.

Sur tout le front, les colonnes mobiles étaient donc vivement pressées par l'ennemi. Cette lutte inégale devait malheureusement se prolonger jusqu'au Mans, et nos divisions, épuisées par ces combats soutenus souvent avec vigueur, n'allaient plus avoir la force de lutter à l'heure décisive. Il ne semble pas, malheureusement, que le général Chanzy ait eu à ce moment une idée entièrement exacte de la situation. L'armée ennemie marchait tout entière au devant de nous ; il n'était plus besoin de la provoquer à venir nous attaquer, elle arrivait sur les positions que nous avions choisies et fortifiées. Dès lors, n'était-il pas indiqué de cesser ces actions décousues, forcément inégales, et de réserver toutes ses troupes pour une

Unverre, avec un fort détachement de flanc à la Chapelle Royale, 6 bataillons, 4 escadrons, 3 batteries à Beaumont-les-Autels... La brigade de cavalerie Bredow a trouvé de la résistance tant à Madelaine qu'à Logné et n'a pas pu aller de l'avant... Demain Nogent-le-Routrou sera attaqué énergiquement par la 22e division d'infanterie et la 4e division de cavalerie, la 17e division marchera sur Beaumont-les-Autels...

« Frédéric-Franz,
« *Grand-duc de Mecklembourg.* »

grande défensive devant le Mans ? Mais l'énergie, la ténacité du général Chanzy s'acommodaient mal de ces lenteurs, et, au lieu de prescrire la retraite que la situation rendait peut-être nécessaire, il ordonnait à ses généraux de reprendre les positions perdues, et il envoyait à Château-du-Loir l'amiral Jauréguiberry « pour mettre un peu d'ordre et ramemener une unité d'action indispensable » (1).

Le 7, au matin, l'armée allemande continue son mouvement en avant : le général Alvensleben envoie la 9e brigade et l'artillerie de corps occuper fortement les positions conquises sur le plateau de Mazangé, tandis qu'il se porte avec les 12e, 11e et 10e brigades

(1) Dans son ouvrage, le général Chanzy écrit : « L'amiral Jauréguiberry avait ordre de prendre... la direction des opérations sur les deux rives du Loir, *et celle de la retraite générale qui devait ramener nos troupes sur les positions préparées en avant du Mans.* » Cette dernière phrase n'est pas exacte ; au bas de la page même le général renvoie à la note 13, qui comprend plusieurs dépêches télégraphiques adressées le 8 au général Barry et à l'amiral Jauréguiberry : elles ordonnent toutes, non de battre en retraite, mais de résister à outrance, et même de prendre l'offensive. — Au général Barry : « Vos hommes, de fait, doivent être moins fatigués que les Prussiens. Les positions sont toutes à notre avantage : nos forces de ce côté sont nombreuses. Je ne mets pas en doute qu'une résistance vigoureuse ait du succès. » — A l'amiral Jauréguiberry : « Il est de toute nécessité de reprendre les passages du Loir. Faites bien comprendre à tous qu'il n'est aucun cas où l'on doive quitter des positions, sans avoir essayé de les défendre,.. » Au ministre de la guerre, enfin, le général Chanzy écrivait que l'amiral Jaurès allait soutenir la division Rousseau, tandis que la division Pâris du 17e corps se portait en avant sur la route de Saint-Calais, pour appuyer le général de Jouffroy. (*Note de l'édition originale.*)

sur Epuisay, pour tourner le flanc gauche du général Jouffroy et jeter nos troupes dans le Loir ; le 10e corps d'armée tient prête, à Mantoire, une division pour appuyer le mouvement du 3e corps. En même temps, le général Manstein, avec la division du 9e corps, se dirige sur Epuisay pour se relier à l'aile droite du général Alvensleben. A huit heures du matin, une dépêche du général Voigts-Rhetz annonce la retraite des Français de Saint-Amand ; à onze heures, le prince Charles adresse, en réponse au commandant du 18e corps, le télégramme suivant :

Le 3e corps marche en avant avec une brigade d'infanterie et six batteries, sous le général Stulpnagel de Mazangé sur Savigny ; le reste du corps par Epuisay. L'ennemi est en retraite derrière la vallée de la Braye, le 9e corps en marche de Morée sur Epuisay ; le 13e corps doit attaquer aujourd'hui Nogent-le-Rotrou... Je vous prie de faire diriger sur la Chartre la 20e division ; cette marche devra être poursuivie sans relâche.

Ce mouvement de la 20e division était ordonné dans l'hypothèse d'une vive résistance des Français sur la Braye.

A dix heures du matin, trois brigades du 3e corps arrivent devant Epuisay, où elles sont rejointes par l'avant-garde du général Manstein. Un court combat livré à l'est du village, vers les Bordes, livre la position aux Allemands ; nos troupes sont insuffisantes pour lutter contre ces cinq brigades.

Sur l'ordre du prince Charles, le 9e corps ou du

moins la 18e division (la 25e étant restée à Orléans) a l'ordre de forcer les défilés au nord de la grande route d'Epuisay-Saint-Calais. tandis que le 3e corps agira sur la route même.

A la suite de l'engagement d'Epuisay, le général Manstein arrête ses troupes pour leur donner un moment de repos ; le 3e corps continue son chemin ; la 6e division sur la grande route, la 5e vers Savigny. Aux environs du Poirier, l'avant-garde de la 6e division est accuillie par un violent feu de mousqueterie, la cavalerie qui tient la tête et une compagnie du 64e allemand sont repoussées, mais la 12e brigade entre tout entière en ligne ; le 64e attaque de front, tandis que le 24e dessine un mouvement tournant, et le colonel Thiéry, parti de Fortan avant le jour avec sa brigade, est obligé d'abandonner le Poirier, et de continuer sa retraite sur Saint-Calais. Sargé tombe aussitôt aux mains de l'ennemi.

La 5e division prussienne n'avait pas eu de combat à livrer, et occupait Savigny. Averti à 9 heures du soir du mouvement des Allemands et de l'échec essuyé à son aile gauche par le colonel Thiéry, le général de Jouffroy se mit en retraite. Malheureusement, il crut dangereux de se servir de la route directe Saint-Calais-le-Mans menacée par l'ennemi ; il se retira donc vers le sud-ouest par d'étroits chemins, faisant ainsi de grands détours, de telle sorte qu'il ne put arriver au Mans que dans la nuit du 10 au 11 janvier. Cette retraite livrait au 3e corps prussien la route directe que la brigade Thiéry allait seule défendre.

Tandis que le général Alvensleben marchait en avant, le 10e corps demeurait aux environs de Montoire. Seule, la brigade Lehmann s'avançait sur Saint-Amand, et revenait prendre ses positions, après avoir constaté la retraite des Français.

A l'aile droite allemande, le grand-duc de Mecklembourg avait continué son mouvement, et en donnait connaissance au prince Charles par la dépêche suivante :

Nogent-le-Rotrou est pris, et les avants-postes poussés dans la vallée de l'Huisne, jusque sur la route le Theil-Ceton. La 17e division occupe Authon, un fort détachement est un peu en deçà de Montmirail. L'ennemi, environ une division du 21e corps, s'est retiré sur la Ferté-Bernard. J'ai l'intention de me porter demain avec 2 divisions sur ce point, et de pousser en avant le détachement de flanc gauche fort de 3 bataillons, 3 escadrons et 2 batteries par Vibray-sur-Berfay. La 4e division de cavalerie marche sur Bellême, je lui a indiqué pour après-demain la direction du Mans. La brigade Bredow assurera l'aile droite de la 4e division de cavalerie.

Le 8 au matin, la situation des troupes françaises était celle-ci :

A l'aile gauche française, la division Rousseau, abandonnant la Ferté-Bernard dans la nuit, se repliait sur Connerré. Elle avait devant elle toutes les forces du grand-duc de Mecklembourg.

Au centre, le général de Jouffroy sur la route de Grand-Lucé était poursuivi par le 3e corps et la 18e division du 9e.

A la droite enfin le général de Curten se trouvait au sud de Saint-Amand, tandis que le général Barry

abandonnait les Ermites, pour marcher sur Chahaignes et Jupilles.

Le général Chanzy, résolu à ne pas céder le terrain aussi facilement, avait envoyé l'amiral Jauréguiberry à Château-du-Loir pour prendre la direction des forces Jouffroy-Curten-Barry. Par son ordre, enfin, l'amiral Jaurès allait soutenir le général Rousseau à Connerré.

Quant aux Allemands, ils continuaient leur marche. Le prince Frédéric-Charles semble, il est vrai, s'être un instant préoccupé des forces françaises rassemblées sur sa gauche. Il pouvait craindre, en effet, que cette troupe, qui jusqu'alors n'avait pas été sérieusement entamée, prît l'offensive, en se portant dans le flanc du 10e corps, ou tout au moins en menaçant sérieusement les communications de la 2e armée en marche sur le Mans. Une concentration rapide des divisions Curten et Barry sur le flanc gauche des Allemands pouvait modifier la situation. Mais les forces françaises avaient été si étrangement engagées, que le prince ne s'arrêta pas à cette considération.

Le 3e corps se mit en marche à sept heures du matin. A Montaillé, quelques coups de canon furent tirés par le colonel Thiéry sur la 6e division, mais cette démonstration ne put arrêter les Prussiens : la 6e division prit ses cantonnements à Bois-des Loges, au nord de la grande route, la 5e s'avança à Ecorpain : le général Manstein était à Saint-Calais (1).

(1) Signalons ici un fait curieux, écrit de Goltz (*Die Sieben Tage*

Vers Midi, le prince Frédéric-Charles reçut la dépêche suivante du général Voigts-Rhetz :

Je n'ai pas trouvé la ligne de la Braye occupée près de Sougé : 150 cavaliers seulement et quelques fantassins se retiraient devant mon avant-garde... je continue ma marche vers Chartre-sur-le-Loir.

Parti de Sougé après midi, le général Voigts-Rhetz se heurtait dans le défilé de Poncé au 8e mobiles qui, après une courte résistance, se repliait sur Chahaignes, non sans avoir mis hors de combat 3 officiers et près de 100 hommes. Les dépêches du grand-duc de Mecklembourg portaient :

Le 13e corps s'avancera demain sur la route le Mans-Saint-Mars-la-Bruyère. Le détachement de flanc gauche sera poussé de Berfay-sur-Saint-Calais ou plus à l'est, la 4e division de cavalerie sera dirigée de Béllême sur Bonnétable.

Aucun combat sérieux n'avait donc été livré à l'aile droite allemande et au centre ; à l'extrême gauche le général Hartmann, auquel le général Voigts-Rhetz avait donné le commandement général sur la rive gauche du Loir, avait rencontré les troupes du général de Curten aux environs d'Authon et de Villepor-

bei le Mans). Saint-Calais resta encore longtemps en communication télégraphique avec le Mans, et nous reçûmes ainsi des renseignements. On s'empressa de transmettre au général Chanzy une dépêche dans laquelle on lui faisait connaître des événements imaginaires, mais cette dépêche ne reçut pas de réponse, à cause de la rupture de la ligne qui eut lieu dans l'intervalle.

cher. Les Allemands s'étaient emparés de ces deux positions, mais tous leurs efforts avaient échoué devant Villechauve, défendu par le colonel Jobey. Ce succès ne devait avoir d'ailleurs aucune conséquence : instruit de la retraite successive des généraux de Jouffroy et Barry, le général Curten ordonna de se replier vers Château-Vallière.

A dix heures du soir, le prince Charles adressait aux divers chefs de corps les instructions suivantes :

La 2e armée continuera demain, 9 janvier, la marche en avant sur le Mans. Le 13e corps atteindra la hauteur de Montfort, et s'assurera le passage de l'Huisne par un détachement sur la rive droite. L'avant-garde du corps sera poussée jusqu'à Saint-Mars-la-Bruyère. Le quartier général à Connerré. Un détachement du corps coupera la ligne ferrée et le télégraphe du Mans à Alençon.

Le 3e corps atteindra demain Ardenay et se répartira en arrière jusqu'à Bouloire exclusivement.

La 2e division de cavalerie poussera des reconnaissances de grand matin vers Connerré soutenue par une section d'artillerie, et verra si les colonnes ennemies sont en marche sur la route la Ferté-Bernard-le-Mans. Le résultat de cette reconnaissance sera transmis d'abord au lieutenant général Alvensleben, qui lancera un détachement mixte pour inquiéter la retraite des Français... Le 9e corps occupera Bouloire .. Le 10e corps devra essayer d'atteindre Parigné-l Évêque... Un détachement de flanc coupera le chemin de fer et le télégraphe du Mans à Tours... Mon quartier général sera demain à Bouloire.

D'après les instructions du général Chanzy, l'amiral Jauréguiberry, arrivé à Château-du-Loir à quatre heures et demie, s'efforçait de rallier quelques-unes des troupes dispersées dans toutes les directions. Il

était informé par le général Barry qu'il était impossible de tenir à Chahaigues. L'amiral ordonna cependant de défendre énergiquement la position pour permettre au général Curten de continuer sa retraite. Quant au général de Jouffroy, il se trouvait à Courdemanche : l'amiral lui prescrivit de remonter au nord vers Bouloire où il devait trouver la division Pâris du 17e corps envoyée du Mans pour rallier et soutenir les colonnes.



L'amiral Jauréguiberry (1).

Le 9 au matin, le général Alvensleben, conformément aux instructions du feld-maréchal, détacha de la 6e division, un bataillon et deux escadrons, sous les ordres du comte Lynar pour se relier vers Saint-

(1) Major de la flotte à Toulon depuis le 5 septembre 1869, M. Jauréguiberry eut d'abord, au commencement de la guerre, le commandement d'une division de l'escadre d'évolution de la mer du

Mars et le Breil avec le 13e corps. La 6e division suivit la route Saint-Calais-le-Mans, et la 5e, la route

Nord ; puis ensuite, le commandement supérieur des lignes de défense de Carentan.

Placé le 6 novembre à la tête de la 1re division du 16e corps de l'armée de la Loire, arrivé l'avant-veille seulement de la bataille de Coulmiers, cet intrépide marin fut du premier au dernier jour, à la hauteur de sa tâche, et mérita d'être appelé par ses compagnons d'armes « le véritable homme de guerre de la France ». Le 17 novembre il reçut sa nomination de Grand Officier de la Légion d'honneur et, le 6 décembre suivant, sa promotion au grade de vice amiral, juste récompense de sa grande bravoure et de ses talents militaires.

Pendant l'armistice, le 16e corps fut transporté sur la rive gauche de la Loire, mais l'amiral, nommé député à l'Assemblée nationale, s'était rendu à Bordeaux, laissant le commandement provisoire au général Barry.

Son rôle militaire était fini. On n'en saurait citer de plus glorieux. On ne saurait trop honorer la mémoire de l'homme qui entraîna, par son énergie, des soldats improvisés, éprouvés par les rigueurs de la saison la plus pénible, et, assailli par les meilleures troupes de l'armée allemande, leur disputa le terrain pied à pied sans connaître un instant la défaillance, sans jamais paraître désespérer du salut de la patrie.

Ayant été nommé préfet du 5e arrondissement maritime, au mois de juin 1871, l'amiral démissionna de son mandat de député au mois de décembre suivant, il ne quitta Toulon qu'en septembre 1875, pour prendre le commandement de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée; puis il fut nommé, le 1er décembre 1877, Président du Conseil des travaux de la marine.

L'amiral Jauréguiberry fut élu sénateur inamovible, le 2 juin 1879 et occupa le ministère de la marine une première fois du 4 février 1879 au 23 septembre 1880 et du 30 janvier 1882 au 31 janvier 1883. Maintenu dans la première section du cadre de l'état-major général

parallèle Ecorpain, les Forges-Changé. Vers deux heures, la 12e brigade qui tenait la tête se heurta près de la route du Breil, non loin de Surfond, à un bataillon du 48e qui formait l'avant-garde de la division Pâris du 17e corps (1). Six compagnies du 64e régiment allemand parvinrent après un court combat à déloger nos tirailleurs du bois d'Ardenay ; le 24e dessinait alors un mouvement tournant sur notre gauche, et après une vigoureuse défense du 51e de marche, s'emparait du château, tandis que le 64e attaquait de front. Quelques mitrailleuses placées sur la Butte empêchaient cependant l'ennemi d'avancer. A la nuit, les Allemands détachaient deux bataillons du 35e sur notre droite vers Surfond et la Cahainière, tandis que la 12e brigade se portait sur la Butte.

A sept heures et demie du soir, le général Pâris donna l'ordre de battre en retraite sur le plateau d'Auvours. Nous avions perdu, dans cet engagement, 250 hommes ; l'ennemi comptait 163 hommes hors de combat (2). Informé de ce mouvement, le général

comme ayant commandé en chef devant l'ennemi, il reçut la médaille militaire le 20 septembre 1877, et le 14 janvier 1879, il fut élevé à la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur. Il est mort à Paris, le 26 octobre 1887. (D. L.)

(1) Cette division avait reçu l'ordre de s'avancer jusqu'à Bouloire, mais sa concentration avait été retardée, et elle n'avait pu dépasser Ardenay, lorsqu'elle fut attaquée.

(2) Twardowski. *Die Gefechte des III Armee-Corps bei le Mans.*

Chanzy prescrivit au général de Colomb (1) de faire reprendre le lendemain l'offensive sur Ardenay. Mais cet ordre ne put être exécuté. La 5e division avait atteint la rivière le Narrais, mais la 10e brigade n'avait pu, à cause de la fatigue, dépasser Volney.

Sur la gauche allemande, le 10e corps avait eu à soutenir plusieurs combats. Aux environs de Montreuil-le-Henri, le général Schmidt, chargé de tenir la droite du 10e corps, et de se relier avec le 3e corps, avait rencontré la brigade Thiéry que le général de Jouffroy avait dirigée vers le nord, dans l'espoir qu'elle pourrait rejoindre la division Pâris, dont la marche sur Bouloire avait été annoncée par l'amiral Jauréguiberry. La résistance des Français avait été vive, et le général allemand avait fait savoir « que sa brigade ne pouvait pas aller de l'avant comme elle le désirait, dans un terrain si coupé de haies. »

La 20e division du 10e corps s'était portée sur Chahaignes, que le général Barry avait reçu l'ordre de défendre à tout prix. Le général Chanzy donne une

(1) Le général de Colomb était en Algérie lorsqu'il fut appelé, le 20 décembre 1870, pour venir prendre le commandement de la 1re division du 15e corps qui était sous les ordres de Chanzy, puis, peu après son arrivée à la 2e armée de la Loire, il fut promu général de division et mis à la tête du 17e corps. Après la guerre, la commission de revision des grades le maintint divisionnaire et il eut le commandement de la 9e division d'infanterie. Ensuite, par décret du 27 février 1883, il fut appelé à remplacer le général Février, à la tête du 15e corps, à Marseille. Le général de Colomb exerça ce commandement jusqu'au 6 janvier 1888, époque à laquelle il passa dans le cadre de réserve. (D. L.)

assez longue description du combat engagé sur ce point :

Nos troupes, dit-il, montrèrent une grande vigueur et surent résister pendant longtemps à 8,000 hommes d'infanterie allemande, soutenus par une nombreuse artillerie. Nous comptions de notre côté 12 officiers et 350 hommes tués, blessés ou disparus.

Le général Voigts-Rhetz adressait la relation suivante au prince Charles :

La 20e division a subi ce matin le feu de l'artillerie ennemie postée sur les hauteurs de Chahaignes, et le combat d'infanterie s'est bientôt engagé. L'ennemi a été repoussé, et 200 prisonniers faits; nous avons perdu environ 20 hommes; le combat a duré jusqu'à midi.

La lutte n'était cependant pas terminée dans cette direction ; tandis que le général Barry se mettait en retraite par Jupille sur Ecommoy, la brigade française du colonel Bayle accourait, par ordre du général de Jouffroy, de Courdemanche. Elle avait dépassé Saint-Pierre-du-Lorouer et atteignait Brives, lorsqu'elle fut vivement attaquée par la brigade Lehmann, et rejetée dans la direction de Saint-Pierre et Saint-Vincent-du-Lorouer.

A notre droite, du côté du 21e corps, l'action était plus vivement engagée ; l'amiral Jaurès avait rejoint la division Rousseau, et lui avait amené des renforts.

La 1re division se tenait en avant de Connerré.

La 2e couvrait les routes de Bonnétable et de la

Ferté-Bernard, commandant la vallée de l'Huisne et le chemin de fer de Chartres.

La 3e division avait sa 1re brigade à Savigné-l'Évêque, la 2e en avant sur la route de Ballon. L division de Bretagne à Montfort avec une brigade a l'autre à Belle-Inutile.

Les Allemands s'avançaient en plusieurs colonnes : à leur extrême droite, la 4e division de cavalerie atteignait Bellême, et marchait sur Bonnétable ; elle était vigoureusement attaquée par les francs-tireurs. Au centre, sur la grande route de la Ferté-Bernard au Mans, le grand-duc de Mecklembourg conduisait la 17e division d'infanterie, la 22e se trouvant en réserve. Après avoir dépassé Sceaux, les Allemands rencontrèrent une vive résistance, ils s'emparèrent cependant de Vouvray détruit par leurs obus. La 17e division prussienne se trouvant trop engagée, la 22e dessina un mouvement tournant sur notre gauche, vers Tuffé. A notre droite, le 26e de ligne, attaqué à Thorigné par le détachement du général Rauch, commandant la brigade de cavalerie du grand-duc, s'était replié sur Connerré ; à la Belle-Inutile enfin, le 62e de ligne de la division de Bretagne avait affaire au détachement du comte Lynar (de la 6e division du 3e corps) que nous avons vu précédemment appuyer sur la droite, d'après les ordres du prince Charles. Quatre pièces vinrent soutenir l'attaque des Allemands qui s'emparèrent de la position. A l'entrée de la nuit, les Français et les Prussiens reprirent en même temps l'offen-

sive ; les fusiliers marins et le 19e de ligne attaquèrent inutilement Thorigné ; l'ennemi se jeta sur Connerré et fut repoussé par le 5e bataillon de fusiliers marins. Accablées de fatigue, nos troupes durent se rabattre sur Pont-de-Gennes et Montfort.

Des deux côtés, on se disposa à reprendre la lutte avec plus d'acharnement encore : le général Chanzy prescrivit à tous ses chefs de corps d'attaquer sur tous les points à la fois.

Si l'ennemi avance aussi effrontément, écrivait-il, c'est, il est pénible de l'avouer, parce que nous ne lui opposons nulle part une résistance sérieuse, alors que nous disposons partout de forces au moins égales aux siennes.

A la suite, le commandant en chef de l'armée française énumérait les mouvements suivants :

1° Une brigade de la 1re division du 16e corps reprendra Parigné ;
2° La cavalerie se portera sur Grand-Lucé, pour rallier le général de Jouffroy ;
3° Sur la rive droite du Loir, l'amiral Jauréguiberry dirigera une attaque dans le flanc gauche de l'ennemi, marchant de la Chartre sur le Mans;
4° Sur la route de Saint-Calais, le général de Colomb reprendra Ardenay, à la pointe du jour ;
5° Sur l'Huisne, le général Jaurès attaquera Thorigné et Connerré.

A toutes les observations de ses généraux sur la fatigue et l'épuisement, — malheureusement trop réels de ces jeunes troupes, le général Chanzy ne

répondait que par ces mots : « Je maintiens mes ordres : qu'on reprenne les positions » (1).

Les instructions du prince Charles portaient le 7 au soir :

Le 13e corps continuera son offensive sur les deux rives de l'Huisne : à droite, sur la route de Bonnétable-le-Mans ; à gauche, par Saint-Mars-la-Bruyère. Le 3e corps devra se porter directement d'Ardenay sur le Mans, mais agir en même temps, par un détachement de flanc gauche, sur la route Grand-Lucé, Parigné-l'Évêque. Le 9e corps sera prêt à soutenir le 3e vers Bouloire, et poussera en même temps un détachement sur Thorigné. Le 10e corps poursuivra par la route Grand-Lucé-le-Mans.

Après avoir communiqué son projet d'opération au prince Charles le commandant du 3e corps allemand, général Alvensleben, résolut d'attaquer avec une seule brigade Yvré-l'Évêque, et de dessiner avec ses trois autres brigades un mouvement tournant sur Changé (une dépêche reçue le matin l'autorisait à ne pas envoyer de colonne sur Parigné).

La 12e brigade fut désignée pour se porter sur notre front, tandis que la 11e, venant d'Ardenay, la 9e de Gué-de-l'Aune, et la 10e de Challes, prendraient Changé comme objectif. Les quatre brigades se mirent en marche par quatre chemins différents. La 9e brigade s'avançait, un bataillon du 48e en avant-

(1) Cette fermeté indomptable, cette énergie que chaque défaite accroît, ne fait-elle pas involontairement songer au début de la guerre ? Que n'eût pas fait, à Rezonville et à Saint-Privat, un tel homme de guerre avec les héroïques troupes de Metz ! (*Note de l'édition originale.*)

garde, lorsqu'elle fut attaquée, à la pointe sud du bois de Loudon, par la brigade Pereira, que le général Deplanque dirigeait sur Parigné, d'après les instructions du général Chanzy.

En un instant, le 3e chasseurs à pied, qui formait la tête de colonne, eut repoussé l'avant-garde allemande ; mais le général Stulpnagel détacha deux autres bataillons du 48e, puis un du régiment de grenadiers nº 8 sur sa gauche, laissant à la 10e brigade, qui s'avançait de Challes, la tâche de défendre Parigné. Notre artillerie, placée en haut du village, ouvrit le feu contre la brigade Schwerin, qui accourait au combat, tandis qu'au nord les tirailleurs du 39e et du 75e contenaient les Allemands dans le bois de Loudon. Un peu avant midi, trois batteries prussiennes se plaçaient au nord des Grenouillères et tiraient sur nos pièces, tandis que 3 bataillons de la 10e brigade (2 du 12e régiment, 1 du 52e) se portaient au nord, et qu'un bataillon du 52e attaquait Parigné par la route de Challes. A midi et demi, la brigade Pereira était presque entièrement rejetée dans le village. Les instructions du général Chanzy prescrivaient au général de Jouffroy de se porter à Parigné pour se rallier à la brigade du 16e corps. Ces ordres ne furent qu'imparfaitement exécutés : le 70e mobiles seul rejoignit vers onze heures et demie.

A une heure, sur l'ordre du général Schwerin, 2 bataillons du 12e régiment allemand, 2 du 52e, soutenus par un bataillon du 3e chasseurs (10e bri-

gade) et un de grenadiers, se jetèrent sur Parigné au nord et à l'est. Le colonel Pereira rallia quelques compagnies dans la grande rue du village, et parvint à reprendre à l'ennemi quatre mitrailleuses. Mais les pertes étaient telles, que la retraite était forcée. La brigade se replia en désordre sur Ruandin, tandis que le 70e mobiles rejoignait le général de Jouffroy vers Brette. La journée nous coûtait 1,386 hommes tués, blessés ou disparus (1).

A l'aile droite de la 5e division allemande, la 12e brigade s'était avancée à 11 heures par la grande route d'Ardenay sur Yvré-l'Évêque. Un bataillon du 64e fut dirigé sur la droite, et s'empara facilement du village de Saint-Mars. Aux environs de Saint-Hubert, la 12e brigade fut vivement attaquée par la division de Bretagne du général Gougeard : tous les efforts de l'ennemi pour pousser en avant demeurèrent infructueux, et ce n'est qu'à grand'peine que ses compagnies déployées en tirailleurs purent demeurer dans le bois. Vers le soir, les Allemands, reconnaissant l'inutilité de leur tentative, appuyèrent sur la droite : quelques compagnies du 24e, soutenues par un bataillon du 64e, se précipitèrent de trois

(1) Il est permis de croire que les disparus entraient pour les 4/5 au moins dans ce total, nous trouvons, en effet, dans l'intéressante relation allemande du capitaine von Twardowski (*Die Gefechte des III Armee-Corps bei le Mans*), attaché pendant la guerre à l'état-major du 3e corps que la 5e division s'empara de 2,000 prisonniers (en comptant ceux du 70e mobiles non compris dans le total ci-dessus).

côtés sur Champagné, s'emparèrent de ce village.

Au centre (*des positions du 3e corps*) la 11e brigade conduite par le colonel Flatow avait incliné à droite de la route d'Ardenay sur Changé. A 3 heures, le bataillon de tête (2e bataillon du 35e) se heurta à l'est de Gué-la-Hart, à la brigade Ribell qui occupait une ligne continue de Changé jusqu'à l'Huisne, par la Brosse, la Ronde et les Arches. La ferme de la Pelouse fut rapidement enlevée, et l'ennemi poussa jusqu'à 2 kilomètres de Changé ; mais le 62e de marche qui tenait nos avant-postes ne recula que pas à pas, donnant le temps à 2 bataillons du 33e mobiles et à quelques compagnies du 37e d'accourir.



L'amiral Gougeard (1).

(1) M. Gougeard sortait de l'Ecole navale ; il fit les campagnes de Crimée, celles de Chine et de Cochinchine. Pendant la guerre de 1870, on lui confia la division des mobilisés bretons qu'il guida si brillamment. Nommé général de division à titre provisoire par Gam-

Les Allemands ne purent alors se maintenir : successivement, ils appelèrent sur le front un bataillon du 20e et un du 35e, tandis qu'un bataillon du 35e, appuya par 3 compagnies du 20e, tournait notre aile gauche, à Amigné-le-Château, et qu'un bataillon du 20e se dirigeait sur notre droite. Toutes ces attaques étaient vigoureusement contenues, lorsque la 9e brigade arriva de Parigné, et attaqua au sud, tandis que la 11e brigade s'avançait au nord et à l'est. Devant de telles forces, la brigade Ribell, après avoir inutilement attendu les renforts que devait lui envoyer le général de Roquebrune, dut céder Gué-la-Hart, et se replier sur Changé. Des barricades furent

betta, la commission de revision des grades décida qu'il serait remis sur les cadres de la marine avec le grade de capitaine de vaisseau. En 1879, il fut nommé Conseiller d'État et prit peu après sa retraite.

Le 14 novembre 1881, Gambetta lui confia le portefeuille de la marine, mission à laquelle il s'était préparé par des travaux très remarquables sur l'organisation de la marine et des arsenaux.

Lorsque le ministère Gambetta tomba, M. Gougeard rentra dans la vie privée. En janvier 1882, M. Gougeard fut nommé de nouveau Conseiller d'État. Il est mort à Auteuil le 8 mars 1886.

D'après le désir qu'il avait exprimé, le commandant Gougeard a été inhumé dans le caveau du monument commémoratif érigé sur le plateau d'Auvours, sur le champ de bataille où il eût cinq chevaux tués sous lui, et où Chanzy, enthousiasmé de son héroïsme, l'avait nommé commandeur de la Légion d'honneur.

M. Gougeard a laissé de nombreux ouvrages relatifs à l'histoire de la marine de guerre en France, dont les principaux sont : *La marine de guerre française ; Richelieu et Colbert; les Arsenaux de la marine ; la Marine de guerre, son passé, son avenir, cuirassés et torpilleurs* et la *Deuxième armée de la Loire*. (D. L.)

élevées dans toutes les rues par les soins du lieutenant-colonel Mallet du 32e de marche. Aux 11e et 9e brigades du 3e corps, se joignit la 10e accourue à son tour de Parigné. La nuit était venue, lorsque l'ennemi attaqua Changé avec toutes ses forces. La lutte dura longtemps : il fallut enlever chaque maison, et emporter les barricades. A 8 heures enfin, nos troupes étaient en retraite. La brigade Ribell avait perdu environ 1,500 hommes. Sur ce nombre, il est vrai, plus de 1,000 étaient prisonniers (Dans le seul village de Changé, 800 hommes étaient restés aux mains de l'ennemi.)

La journée coûtait au 3e corps qui avait combattu à Parigné, à Yvré, Champagné et Changé, 33 officiers et 483 soldats.

Tandis que le 3e corps s'avançait ainsi au centre, la division du 9e corps était concentrée à Bouloire, prête à soutenir le 3e corps ou, suivant le cas, le 13e à l'aile droite.

Au sud, le 10e corps n'avançait que lentement. Le général Voigts-Retz adressait la dépêche suivante au prince Charles :

La marche d'aujourd'hui a été très dure. J'ai atteint Grand-Lucé, sans éprouver de résistance. J'ai poussé une avant-garde vers Parigné et j'établirai les troupes qui en partie ne sont pas trop en arrière autour du Grand-Lucé, y compris le général Woyna et l'artillerie de corps.

De son côté, le grand-duc de Mecklembourg écrivait au quartier général :

Je n'ai pas de nouvelles de la 4e division de cavalerie qui devait atteindre Bonnétable par Cosme. Le détachement de flanc droit de la 22e division, composé de 3 bataillons, 2 escadrons, une batterie, qui devait prendre la direction de Savigné-l'Évêque, pour soutenir la 4e division de cavalerie, s'est dirigé sur Bonnétable contre mes intentions. Arrivé seulement vers onze heures, il ne lui a pas été possible d'établir sa liaison avec la 4e division de cavalerie, Roupereux étant occupé par de nombreux francs-tireurs. La 22e division d'infanterie (7 bataillons, 6 batteries, 8 escadrons) a passé l'Huisne aujourd'hui à Sceaux, pour marcher ensuite sur Lombron, par Beillé. Le détachement du général Rauch, de la 17e division, qui avait atteint en même temps Connerré, devait s'avancer en liaison avec elle. Après que la division eut chassé l'ennemi de Beillé et de la plus grande partie de la forêt qui se trouve à l'ouest, elle a été attaquée de La Chapelle par des forces bien supérieures, de sorte qu'elle n'a pu s'avancer davantage.

La 17e division se trouvait, depuis huit heures du matin, en marche sur Saint-Mars. Mais, comme le détachement du comte Lynar (3e corps) se portait en même temps sur ce point, elle résolut de passer l'Huisne avec l'avant-garde, et tenta le passage vers Pont-de-Gennes. Ce point étant, comme Montfort, occupé fortement par l'ennemi, elle ne réussit pas à emporter le passage... Pour demain, j'ai l'intention de tenir simplement devant Pont-de-Gennes, pour continuer l'offensive sur la rive droite avec la 22e division.

Tous les efforts du 13e corps avaient donc été inutiles : de ce côté, au moins, les Allemands avaient été contenus ou repoussés par le 21e corps, que cette lutte incessante avait malheureusement épuisé.

Je voudrais, écrivait au général Chanzy leur chef, l'amiral Jaurès, je voudrais pouvoir répondre à votre désir de nous voir prendre l'offensive; mais la division Rousseau est vraiment presque une division à reformer. En ce moment même, les chefs de corps les plus énergiques viennent dire que leurs hommes ne peuvent *se lever*, et

ils me supplient de ne pas leur demander plus que les forces humaines ne peuvent supporter. Je ne sais vraiment comment je m'en vais faire pour les faire marcher ce soir. Enfin, si c'est possible, ça se fera. Tout le monde me dit que non : nous le verrons bien.

Le soir du 10 janvier, toutes nos troupes étaient donc rejetées sur le Mans, à l'exception du général de Curten, qui n'avait pu rejoindre. L'amiral Jauréguiberry allait arriver dans la nuit avec trois faibles brigades, débris épars de nos colonnes mobiles. Une bataille était imminente pour le lendemain.

Le terrain sur lequel elle allait se livrer était favorable à la défense ; au nord s'étend un vaste plateau dont le centre est la commune de Sargé. Les pentes de ce plateau, dirigées vers Savigné-l'Évêque, sont à 6 ou 7 kilomètres du Mans. Celles qui descendent sur l'Huisne, entre Parance et Yvré, sont escarpées et rendent l'accès difficile. Au centre, le plateau d'Auvours commence au village de Champagné, et se termine à 1 demi-kilomètre d'Yvré. Son étendue est de 3 kilomètres, son altitude de 113 mètres, tandis qu'au nord de Champagné, le terrain s'abaisse à 53 mètres et à 84 au sud du chemin de fer et de la route d'Yvré-l'Évêque. Partout le sol est coupé de chemins creux, bordé de haies épaisses, obstacles naturels derrière lesquels pouvaient s'abriter nos tirailleurs. Trois plates-formes avaient été établies pour l'artillerie (1) : la première au-dessus du hameau du Polucan ; la seconde à 400 mètres plus à gauche ; la troisième

(1) Rapport de M. le baron de Laborde, maire d'Yvré-l'Évêque, publié dans la *Bataille du Mans*, par D. Mallet.

au-dessus du château d'Auvours. Ces batteries devaient être reliées entre elles : le temps, — les bras plus probablement, — avaient manqué pour achever les travaux. Au sud du Mans, se trouve la hauteur du *Tertre-Rouge* (*la Tuilerie*), qui doit son nom à la couleur du sable. « C'est véritablement la clef de la ville (1), » car on domine de là les routes importantes qui viennent aboutir au carrefour de Ponlieu, en face d'un très beau pont qui forme de ce côté le passage le plus sûr pour entrer au Mans.

Le général Chanzy avait fait établir deux batteries ; l'une à la droite de la route de Mulsanne, comptait 4 pièces de 12 et deux mitrailleuses. Notre canon pouvait fouiller les bois de sapins entre les Mortes-Aures et Ruandin ; l'ennemi obligé de franchir à découvert un vaste espace pour aborder le plateau, devait être arrêté par nos tirailleurs abrités derrière des épaulements.

Le 10 au soir, le général Chanzy donnait ses instructions aux chefs de corps :

L'armée française, écrivait-il, devra occuper :

1° En avant de Pontlieue, les hauteurs qui vont d'Arnage jusqu'au dessus de la gare d'Yvré-l'Évêque, et qui borde le chemin aux Bœufs. La défense en sera assurée entre la Sarthe et la route de Tours, par les troupes de Bretagne aux ordres du général Lalande (2). De la route de Tours à la route de Parigné, par la division Deplanque du 16e corps, laissant toutefois la brigade Ribell sur les hauteurs au-

(1) *La bataille du Mans*, par D. Mallet.

(2) Mobilisés bretons venant du camp de Conlie.

dessus de Changé qu'elle a défendues aujourd'hui si vigoureusement, jusqu'à ce qu'elle ait pu être remplacée sans inconvénient par les troupes du 17e corps. De la route de Parigné, jusqu'à la gare d'Yvré par les divisions Roquebrune et Jouffroy du 17e corps, la 1re à droite s'appuyant à la route de Parigné, et menaçant ce village qu'il serait important de reprendre à l'ennemi; la 2e (Jouffroy) à hauteur de Changé, se reliant par sa gauche avec la division Pâris établie sur le plateau d'Auvours.

Lorsque les 2e et 3e divisions du 16e corps seront rentrées dans leurs lignes, elles s'établiront en réserve autour de Pontlieu, et l'amiral Jauréguiberry prendra le commandement supérieur de tout le secteur qui vient d'être indiqué.

2° Entre l'Huisne et la route de Saint-Calais par les troupes de la 2e division du 17e corps, sous les ordres directs du général de Colomb, occupant fortement le plateau d'Auvours, conjointement avec les troupes de la division Gougeard du 21e corps, en partie sur ce plateau et en partie le long de l'Huisne, pour garder les ponts et les villages de Champagné et de Saint-Mars-la-Bruyère.

Tout ce secteur sera sous le commandement supérieur du général de Colomb, qui devra faire tous ses efforts pour refouler l'ennemi au delà d'Ardenay, et pour occuper de fortes positions sur les routes de Paris et de Saint-Calais.

3° Entre l'Huisne et le cours supérieur de la Sarthe, à partir des hauteurs qui dominent Connerré sur la rive droite par le 21e corps, selon les dispositions que prendra le général Jaurès pour conserver ces hauteurs, Pont-de-Gennes, Montfort, défendre les mamelons qui dominent Yvré-l'Évêque sur la rive droite, et parer à toute attaque venant des directions de Bonnétable ou de Ballon, sur les positions assignées au 21e corps, en avant de Sargé...

Il faut sur ces positions, disait le général Chanzy, résister à l'ennemi aussi longtemps que dureront ses efforts... Les fuyards seront ramenés sur les positions et maintenus sur la première ligne des tirailleurs. . Ils seront fusillés s'ils cherchent à fuir .. Le général en chef n'hésiterait pas, si une débandade venait à se produire, à faire couper les ponts en arrière des lignes pour forcer à la défense à outrance...

Dans le camp ennemi, le prince Frédéric-Charles prenait les dispositions suivantes :

Quartier général de Bouloire, 9 heures soir.

Le 13e corps qui a marché aujourd'hui par la rive droite de l'Huisne sur Savigné-l'Évêque se portera demain, 11 janvier, de Savigné sur le Mans. Au 13e corps échoit la mission de couper la ligne du chemin de fer du Mans à Alençon, et s'il est possible, celle du Mans à Laval.

Le 3e corps... reconnaîtra demain le terrain vers le Mans.

Le 9e corps s'avancera demain sur la route de Bouloire-le-Mans, et sa tête sera à 11 heures du matin à Saint-Hubert-les-Rochers pour prendre part à la lutte, s'il le faut. La 2e division de cavalerie assurera la liaison, à travers la vallée de l'Huisne, avec le 13e corps. Le 10e corps qui a atteint aujourd'hui Grand-Lucé continuera demain vers le Mans par la route de Château-du-Loir au Mans.

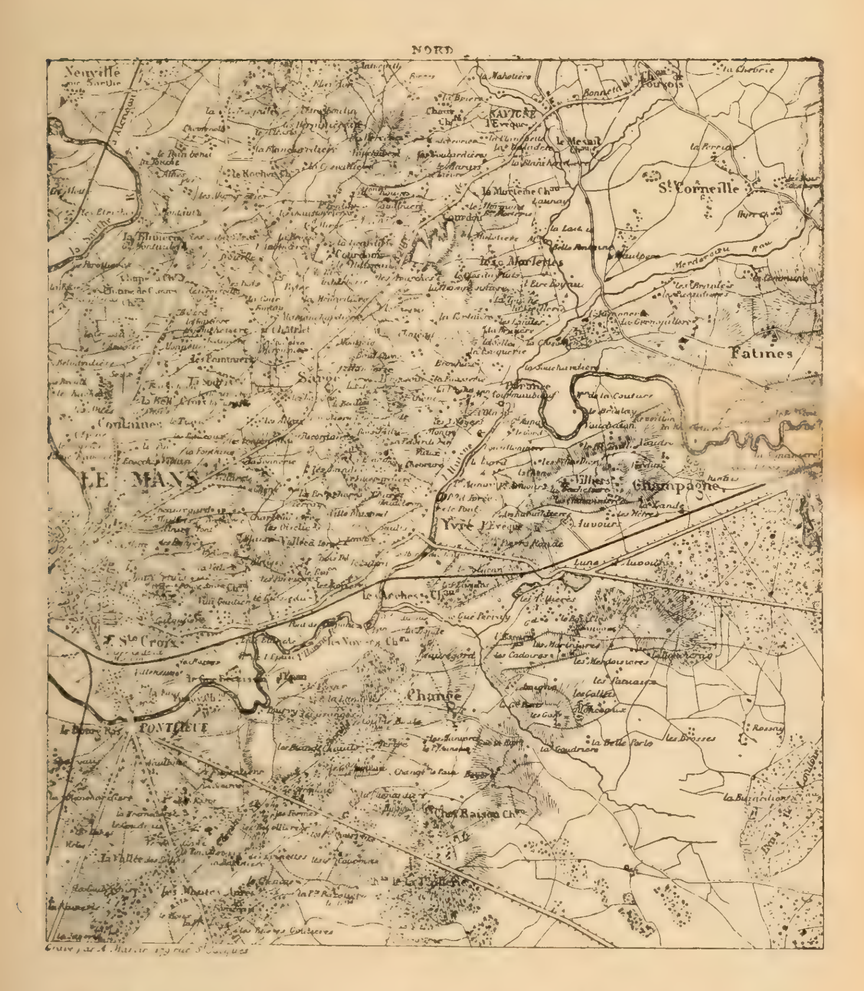
Une brigade de cavalerie avec du canon et un détachement d'infanterie restera en marche sur la route du Grand-Lucé au Mans.

Un détachement de flanc gauche reconnaîtra le pays vers la Sarthe, au-dessous du Mans A lui revient la tâche de couper le chemin de fer du Mans à Tours (1). Il devra ensuite essayer de détruire la voie importante du Mans à Angers.

En adressant ces instructions à ses généraux, l'intention du prince Charles n'était pas de livrer une bataille décisive : la situation ne lui était pas entière-

(1) La ligne du Mans allait être coupée dans la nuit même par le capitaine du génie Neumeister qui était parti de Saint-Vincent et, après une marche de 26 kilomètres, arrivait, après avoir traversé les colonnes françaises avec 40 hommes à Ecommoy. Le télégraphe détruit, les rails enlevés, le détachement rentrait au point du jour à Saint-Vincent, et repartait aussitôt. « Ainsi, écrit le capitaine Gœtz, du 10 au matin jusqu'au 11 au soir, ils parcoururent 105 kilomètres. »

BATAILLE DU MANS



ment favorable, ses deux ailes étaient trop en arrière, pour qu'il pût espérer des résultats complets. Au nord, le 13e corps ne gagnait pas de terrain : il était depuis

deux jours retenu à peu près sur place par le 21ᵉ corps français.

Au sud, le 10ᵉ corps n'était qu'à Grand-Lucé, c'est-à-dire à 25 kilomètres environ du carrefour de Pontlieu.

Le plan du prince Charles était de déborder le Mans par le nord et le sud, et de pousser ensuite une attaque à fond. Coupés de la route d'Alençon, par le 13ᵉ corps, les Français n'auraient plus alors que les deux routes de Sillé-le-Guillaume et de Saint-Jean-sur-Erve, menacées de flanc par les 13ᵉ et 10ᵉ corps. Il était donc indiqué d'attendre un jour, d'autant plus que le 3ᵉ corps enfoncé en coin au milieu de l'armée française, pouvait être très exposé. Il n'était pas problable qu'une attaque de flanc vînt du 21ᵉ corps, qui avait devant lui le grand-duc de Mecklembourg ; mais le retard du général Voigts-Rhetz permettait à l'amiral Jauréguiberry de tenter ce mouvement.

A toutes ces considérations, venait s'ajouter encore cette dépêche du chef d'état-major du 3ᵉ corps :

Comme le 3ᵉ corps a combattu deux nuits durant, occupant ses journées à marcher, je prie Votre Excellence de ne pas ordonner une marche de bonne heure demain, afin de donner un peu de repos aux troupes, en vue surtout de l'effort qu'elles vont avoir à faire bientôt.

Quant à l'hypothèse d'une offensive générale prise par les Français, le prince Charles ne s'y arrêtait sans doute pas. Nous trouvons, d'ailleurs, cette

phrase dans ses instructions antérieures de plusieurs jours : «... Ces combats isolés livrés par les troupes françaises ne leur permettront pas de risquer une grande bataille. »

Mais, dans la nuit, une dépêche du grand-duc de Mecklembourg avertit le prince qu'il s'attendait à une lutte importante. Le commandant de la 2e armée allemande écrivit aussitôt au général Alvensleben :

Votre Excellence aura reconnu, par les nouvelles du 13e corps (1) de cette nuit, qu'un sérieux combat est imminent pour lui aujourd'hui à l'ouest de Connerré, pour pouvoir marcher sur Savigné. Il ne peut y avoir d'autre soutien que si le 3e corps engage lui-même demain, aussitôt que possible, une action décisive sur le Mans. Le 9e corps agira également dans le même but (2).

La bataille s'engage sur notre gauche : un détachement de la 22e division allemande (3 bataillons, 2 escadrons, une batterie), sous les ordres du colonel Beckedorff, marche sur Savigné-l'Evêque par la route de Bonnétable, et se heurte à la 3e division du 21e corps, qui l'empêche de pousser plus avant.

A la droite du 21e corps, la 2e division livre un com-

(1) La dépêche du grand-duc de Mecklembourg était arrivée par le quartier général du 3e corps.

(2) Les résolutions du prince Charles avaient peut-être été modifiées également par un télégramme reçu de Versailles, et qui portait : « Les journaux de Bretagne parlent d'une retraite possible de Chanzy sur la Bretagne. Le camp de Conlie serait transporté plus loin.

bat plus sérieux : la 17e division prussienne, après avoir remonté jusqu'à Connerré, se relie à la 22e, et s'avance contre la ligne La Chapelle-Lambron.

A midi, l'action est générale de ce côté : le 56e de marche, soutenu par quatre compagnies du 10e bataillon de fusiliers-marins, tient vigoureusement ; mais notre front semblant trop étendu, le général Colin donne l'ordre de se replier sur les positions de seconde ligne qui lui ont été indiquées à l'avance. La 1re brigade s'échelonne sur les crêtes, à l'ouest des Grands-Vaux, tandis que la seconde occupe les hauteurs et les bois que traverse la route de Saint-Célerin à Lambron.

A la fin de la journée, la 1re brigade recule jusqu'aux coteaux de Lambron ; l'amiral Jaurès tente de lui faire reprendre les positions perdues ; mais la nuit rend cette tentative inutile.

A Pont-de-Gennes, la 1re division du 21e corps n'est pas attaquée ; le soir seulement, un fort détachement de la 17e division allemande traverse le pont du chemin de fer et marche sur Montfort.

Le 58e de marche tient d'abord tête aux assaillants ; mais, accablé sous le nombre, il va céder et livrer la route, lorsque l'amiral Jaurès détache quelques compagnies du 94e de ligne et du 5e bataillons de marins, qui se jettent sur l'ennemi, le repoussent, et s'abritent derrière une barricade pour parer à toute surprise.

A notre gauche donc, le grand-duc de Mecklembourg n'a pu accomplir les ordres du prince Charles :

le mouvement tournant au nord du Mans a complète ment échoué (1).

Au centre, le 3e corps allemand débute, vers huit heures du matin, par l'attaque de Champagné, qu'il a dû évacuer dans la nuit, après l'avoir pris la veille. Une colonne de 6 compagnies du 64e régiment, avec 4 canons, se porte par la forêt sur le village que défend le colonel Bell avec quelques détachements du 25e de marche et des mobiles de la Loire-Inférieure.

Au début de l'action, le colonel Bell est tué, et le commandant du bataillon de Saint-Nazaire tombe à côté de lui. Après une heure et demie de lutte, l'ennemi est maître du village ; il maintient sa position, attendant l'arrivée de la 18e division.

Le prince Charles s'était empressé d'envoyer au général Manstein l'ordre suivant :

Faire marcher sur le champ l'avant-garde sur Champagné, e chercher à se rendre maître des hauteurs à l'ouest de ce village, où l'on pourra sans retard etablir l'artillerie sur des emplacements favorables (2).

Tandis que le combat s'arrête un instant devant Champagné, il s'engage avec une extrême violence plus au sud, au château des Arches. L'action débute

(1) Vers deux heures, le grand-duc écrivait au feld-maréchal : « ... Le corps d'armée n'a plus que cinq bataillons de troupes fraîches... Il n'a pas été posssible de livrer aujourd'hui une action décisive, et il ne faut pas attendre cela du 13e corps encore demain »

(2) Ch. Mengin. *La bataille du Mans.*

par une vive canonnade : 10 pièces se placent près du château, et ouvrent le feu sur notre batterie du Luart ; mais les Allemands ont une infériorité visible ; en quelques instants, plusieurs de leurs canons sont démontés, « la position ne parut plus tenable, dit le capitaine Twardowski, et la retraite s'opéra en très bon ordre. » Le général Gougeard lance aussitôt une colonne d'infanterie sur le château des Arches, rempli de blessés prussiens (1).

Cependant, la 18e division, obéissant aux ordres du feld-maréchal, a hâté sa marche ; l'avant-garde, composée de 2 bataillons du régiment de grenadiers nº 11, 1 bataillon du 85e, 2 batteries, 1 escadron de hussards et 2 compagnies du 9e chasseurs, atteint Champagné, et prononce l'attaque par trois côtés différents du village même, de la Lune-d'Auvours et du Polucan. Le général Manstein conduit lui-même ses troupes soutenues, en réserve, par le détachement du 3e corps qui a le matin enlevé Champagné. Les hauteurs sont bientôt gravies : le 51e de marche à l'est, le 48e au sud résistent d'abord, puis cèdent, et la division Pâris, prise entre deux feux, recule, et se replie précipitamment sur Yvré-l'Evêque. L'ennemi profite de cet instant : il amène une batterie sur la hauteur au nord-est, et dirige son feu vers le sud-ouest.

La position perdue, nul obstacle n'arrêtera plus les

(2) Général Gougeard. *Deuxième armée de la Loire. Division de l'armée de Bretagne.*

Allemands ; ils vont pouvoir pousser sur Changé, puis sur le Mans, l'armée française sera coupée en deux tronçons : la bataille est perdue.

A ce moment, le général Gougeard, comprenant qu'une résolution énergique peut encore tout sauver, fait braquer sur la masse confuse qui s'enfuit deux canons chargés à mitraille, et menace de tirer. « Rappelée à elle-même par l'imminence du danger, écrit le général Gougeard, elle s'arrête hésitante ; quelques malheureux, affolés de terreur, essayent de passer la rivière sur la glace, et s'y noient. » Plusieurs bataillons sont bientôt rassemblés, les mobilisés de Rennes, ceux de Nantes, les zouaves pontificaux qui vont renouveler une fois encore la charge de Patay. A cheval, en tête de sa troupe, le général Gougeard fait sonner la charge, puis, se tournant vers les zouaves, il répète leur devise : « En avant, pour Dieu et la patrie ! » L'ennemi est abordé à la baïonnette, pas un coup de feu n'est tiré. « L'extrême gauche, écrivit le capitaine Jacquemont (1), essaya en vain de franchir les parapets d'une grande redoute que l'ennemi avait occupée, mais le centre emporta les positions. Ce fut là, derrière quelques maisons, dans un champ planté d'arbres, au sommet du plateau, que la lutte fut le plus acharnée. » A huit heures du soir, le général Gougeard, après avoir été relevé par la division Pâris, revenait à Yvré, où il recevait

(1) Jacquemont. *La Campagne des Zouaves pontificaux en France.*

du général Chanzy la juste récompense de sa bravoure : la croix de commandeur, avec un billet portant ces mots : « Je vous remercie pour aujourd'hui, et je compte sur vous pour demain. »

Malheureusement, le succès n'était pas complet : Sur plusieurs points du plateau, les Prussiens s'étaient, malgré tout, maintenus ; du moins la journée avait été sauvée.

Descendons plus au sud maintenant : de ce côté, se livrait depuis le matin un sérieux combat entre le 3e corps allemand et les troupes du général de Colomb.

A Changé, où étaient réunis le matin trois brigades du 3e corps prussien, le général Alvensleben avait décidé, à 9 heures, que la 11e brigade se dirigerait sur le château des Noyers, puis qu'inclinant sur son flanc gauche, elle attaquerait le flanc gauche des Français, de façon à soutenir l'offensive de la 5e division sur le Tertre. A 11 heures, un bataillon du 20e régiment occupe Noyers-Château, tandis qu'un second bataillon lutte contre les tirailleurs français de la division de Jouffroy qui, un moment ébranlés, reprennent bientôt l'offensive, et obligent l'ennemi à appeler à l'aide un nouveau bataillon du 20e, puis deux bataillons du 35e. Voyant sa gauche menacée, l'amiral Jauréguiberry dirige de Pontlieu la brigade Desmaisons sur Noyers-Château, tandis que les deux brigades de la division Le Bouëdec (1) sont avancées

(1) Les troupes ralliées de la division Barry avaient été formées en trois faibles brigades ; la 1re était commandée par le général

vers le chemin aux Bœufs. Le chef d'état-major de l'amiral, colonel de Lambilly, mène lui-même au feu la brigade Desmaisons, qui prononce une vigoureuse offensive de l'Epau, et empêche jusqu'au soir l'ennemi d'avancer. Le colonel de Lambilly est tué à la tête de ses troupes.

A l'aile gauche du 3e corps, la 10e brigade conduite par le général de Schwerin rencontrait une vigoureuse résistance. La division Roquebrune maintenait ses positions de la chaussée de Parigné à l'Epau; vers trois heures, l'arrivée de la brigade Bérard permettait à nos tirailleurs d'avancer à 1,500 mètres des pièces. A quatre heures et demie,



M. de Kératry (1).

Desmaisons : les deux autres (colonel Bérard, colonel Jobey) étaient endivisionnées sous les ordres du général Le Bouédec, nouvellement arrivé.

(1) Le comte Emile de Kératry était un ancien officier de cavalerie qui avait fait les campagnes de Crimée et du Mexique, puis il devint

le général Schwerin demandait du renfort à Changé, d'où le lieutenant-colonel prussien de Lestoc amenait quelques compagnies de grenadiers, au moment même où de notre côté la brigade Jobey entrait en lutte. A la nuit, l'action s'arrêtait ; vigoureusement contenu sur tout son front, le 3e corps ne s'était pas avancé ; à six heures du soir, ses avant-postes étaient au nord, près du Château-des-Arches, au centre près du Tertre (1) ; au sud, la gauche avait été obligée de

journaliste et homme de lettres et fut député du Finistère en 1869. Pendant la session de 1870, M. de Kératry se signala par so i activité présenta des projets de loi pour la réorganisation de l'armée et « lors du conflit diplomatique qui survint entre le gouvernement de Napoléon III et le roi de Prusse, il se prononça hautement pour la guerre et fit partie de la commission chargée d'entendre les explications du ministre des affaires étrangères et du ministre de la guerre. Lorsque l'Empire s'écroula, M. de Kératry fut nommé préfet de police, mais le 14 octobre il donna sa démission, quitta Paris en ballon et se rendit en Espagne pour y remplir une mission politique qui échoua. A son retour en France, M. Gambetta le nomma général de division à titre auxiliaire et le chargea de commander en chef les forces mobilisées des cinq départements de la Bretagne ; puis, de concert avec M. Carré-Kerisouet, il établit le camp de Conlie; « mais le 27 novembre, il donna sa démission, par suite de dissentiments avec M. Gambetta. Après la guerre, M. de Kératry fut préfet de la Haute-Garonne, puis des Bouches-du-Rhône. (D. L)

(1) Nous devons signaler ici une contradiction importante entre le récit du général Chanzy et la version allemande. D'après l'ouvrage du commandant en chef de l'armée française, la position dominante du Tertre ne fut pas prise par les Allemands : « Il paraît, écrivait, dans la nuit, l'amiral Jauréguiberry, que le général de Jouffroy n'a pas conservé ses troupes sur ses positions, car le général de Roquebrune m'informe que le Tertre est occupé maintenant par les Prus-

reculer jusqu'au château de la Paillerie, après une tentative infructueuse de 2 bataillons du 79e (10e corps) arrivés au dernier moment avec le général Schmidt.

La journée coûtait au 3e corps 39 officiers et 536 hommes.

La division Deplanque, qui continuait la ligne de bataille française au sud, n'avait pas été attaquée. Peut-être une vigoureuse offensive dans le flanc gauche du 3e corps eût-elle, de deux heures et demie à quatre heures, forcé l'ennemi à reculer, et nous eût-elle menés à Changé ; mais la fatigue des troupes ne permettait, sans doute, pas ce mouvement que les Allemands semblent avoir, d'ailleurs, plus particulièrement redouté sur leur droite.

Vers midi, au moment où le combat était engagé sur toute la ligne, le prince Charles avait adressé au général Voigts-Rhetz, commandant du 10e corps, la dépêche suivante : « L'ennemi tient bon sur la rive gauche de l'Huisne devant le 3e corps. Votre Excellence voudra bien arriver le plus vite possible sur le champ de bataille. »

siens, et que son flanc gauche est menacé. » D'un autre côté, le capitaine Twardowski écrit : « Après que vers 3 heures, la batterie Knobbe eut pris position sous le feu du Tertre, le major Lehmann fut engagé avec les 7e et 8e compagnies du régiment n° 12, avec mission de s'emparer du Tertre. Cet ordre fut exécuté avec énergie, et à quatre heures et demie, cette ferme tomba en notre pouvoir, et fut gardée contre les retours offensifs. »

Nous ne pouvons que reproduire les deux versions. (*Note de l'édition originale.*)

Cette dépêche activa la marche du général Voigts-Rhetz : il existait, en effet, entre le 10e et le 3e corps une réelle confraternité d'armes : à Rezonville, ils avaient combattu ensemble ; à Beaune-la-Rolande, le 3e corps était venu à l'aide du 10e. Vers trois heures, les têtes de colonnes de la 20e division arrivaient vers Mulsanne sur la grande route d'Écommoy au Mans. Après un léger combat, contre un détachement de la division Curten, qui cherchait à rejoindre l'armée, et fut forcé de se replier sur La Flèche, le général Kraatz continua son chemin avec dix bataillons. Un peu avant la nuit, l'avant-garde se trouvait en face de la position de la Tuilerie défendue par les mobilisés d'Ille-et-Vilaine. Le bataillon de Saint-Malo, posté en avant, était déployé parallèlement à la route de Mulsanne, occupant avec sa droite le passage d'un étang situé un peu au sud du château des Hunaudières, et couvrant de son extrême gauche le château du Houx. Le premier bataillon de Redon était massé comme réserve près de la batterie de droite, en arrière du chemin aux Bœufs, les deux autres, échelonnés en avant de cette ligne, avaient devant eux leurs grand'gardes et leurs tirailleurs placés le long du ruisseau de l'Anetie, et dans les bois de sapins qui bordent la plaine de l'Hippodrome (1).

Vers trois heures et demie, les batteries de la Tui-

(1) *Rapport du ministre de la guerre sur les opérations de la 4e brigade des mobilisés d'Ille-et-Vilaine.*

lerie ouvrirent le feu sur les Allemands. Le général Kraatz disposait de 8 bataillons (il en avait envoyé deux du 79e soutenir le 3e corps à hauteur du château de la Paillerie). Le 17e régiment prussien et deux bataillons du 92e s'avancèrent sur la route, mais ne purent gagner du terrain : deux compagnies de chasseurs à pied venant de Pontlieu et trois compagnies de ligne dirigés d'Arnage, — 400 hommes environ — étaient accourus au secours des mobilisés, et tenaient l'ennemi à distance. « A l'aile gauche — nous croyons devoir copier textuellement (1) — le 1er bataillon du régiment n° 17 s'était avancé jusqu'au pied de la hauteur. Le premier lieutenant de Casimir, qui avait été envoyé en avant *avec la* 4e *compagnie*, pour établir le contact avec l'ennemi, put, en se servant habilement du terrain, et en chassant les Français de point en point, s'emparer de la chaussée. Il tomba là sur de forts détachements de mobilisés de Bretagne qui, complètement surpris, prirent la fuite. Une ferme à gauche, *la Tuilerie*, abandonnée par eux, tomba en notre pouvoir, ainsi qu'un chemin creux en avant. »

Ainsi la Tuilerie était prise par une compagnie commandée par un lieutenant !

Le général de Kraatz, aussitôt averti, envoya des renforts, pour parer à un retour offensif des Français : le 1er bataillon du 56e, suivi de détachements des 17e et 92e, vint appuyer la compagnie du 17e.

(1) Twardowski. *Die Gefechte des III Armee-corps.*

Le général Chanzy fut informé dans la soirée de ce malheureux événement (1) par cette dépêche de l'amiral Jauréguiberry :

« J'apprends que l'importante position de la Tuilerie (route de Mulsanne) a été abandonnée après un échange de quelques coups de

(1) Cette panique des mobilisés de la Bretagne a donné lieu à de longues discussions qui ne sont pas terminées aujourd'hui encore : la commission du 4 septembre a consacré un rapport spécial à cette question ; il nous est donc impossible de la passer sous silence, et nous devons résumer très brièvement les faits principaux.

Les mobilisés de la Bretagne venaient du camp de Conlie, où, depuis plusieurs mois, ils campaient dans la boue, mal équipés, très imparfaitement nourris et attendant des armes. Ce camp de Conlie était la création de M. de Kératry qui, parti de Paris en ballon, avait sollicité et obtenu du gouvernement de Tours l'autorisation de réunir une armée en Bretagne dans un camp d'instruction. Il avait indiqué Conlie, et cet emplacement avait été adopté. Pendant un mois environ, les résultats furent satisfaisants : la saison des pluies n'était pas encore arrivée ; l'administration, très habilement dirigée par M. Carré-Kérisouët et par M. Charlon, arrivait à pourvoir à tous les besoins des mobilisés. Mais les conditions ne tardèrent pas à être modifiées : les administrateurs des premiers jours furent changés ; le froid et la pluie survinrent ; les misères de ces malheureux devinrent excessives.

M. de la Borderie, dans son rapport, en a tracé un lugubre tableau :

« Aux brumes et aux premières pluies d'hiver avaient succédé les glaces, les neiges, les verglas et ensuite d'affreux dégels, dont les eaux ruisselantes, inépuisables, ne pouvant être absorbées par un sous-sol argileux, détrempaient si complètement la couche supérieure du sol, que cet humus semi-liquide, remué déjà par un labour récent, délayé par les pieds de cinquante mille hommes, finit par former un vrai cloaque. On n'y pouvait faire un pas sans enfoncer à mi-jambe. Non seulement l'exercice y était impossible, mais les

canon. Les troupes de Bretagne ont évacué la droite qu'elles occupaient, et le général Isnard de Sainte-Lorette, voyant cela, a évacué la gauche. Il paraît que cela s'est fait si promptement que le général Deplanque ne s'est aperçu de rien. J'envoie le général Le Bouëdec, que j'ai ici sous la main avec quelques troupes, reprendre immédia-

corvées indispensables pour les vivres, l'eau, le bois, la paille, y devenaient d'une difficulté extrême.

« L'humidité pénétrait sous toutes les tentes, dont plusieurs furent envahies, en diverses circonstances, par de véritables inondations Les officiers chargés de dresser les états et autres pièces indispensables à l'administration militaire, avaient peine à découvrir un coin sec pour y faire et y conserver leurs écritures. »

Dans ces conditions, le moral de ces malheureux mobilisés ne put résister. Il est une observation qui n'a pas été faite, croyons-nous, et qui a cependant son importance. Le soldat breton, dont les qualités et le courage sont si admirables, demande néanmoins plus de temps qu'un autre pour se former au régiment. A la caserne, cependant, il trouve un bien-être qui lui manquait auparavant ; malgré cela, pendant près d'une année, il est triste, n'apprend pas ce qu'on lui enseigne, ne pense qu'au pays. Si ce sentiment est très réel chez le conscrit, combien ne dut-il pas être plus impérieux chez le mobilisé, plus âgé, plus attaché au foyer? Conlie, ce n'était pas encore la caserne lointaine, il est vrai ; mais ce n'était plus le clocher et la chaumière. Le découragement devait donc être immense et, au bout de peu de temps, il fut évident qu'il n'y avait rien à espérer de ces hommes, braves à coup sûr, mais abattus, minés par la fièvre et les privations.

Mais le général Chanzy avait reculé de Vendôme sur le Mans ; chaque jour rapprochait l'ennemi de la ville, il fallait songer à utiliser toutes les forces disponibles : le général Lalande qui, à la suite de la démission de M. de Kératry, avait pris la direction du camp, fut invité à se mettre *avec ses troupes* à la disposition du commandant en chef. Le premier soin du général fut d'avertir le général Chanzy de la situation dans laquelle se trouvaient ses soldats ils étaient incapables d'un effort sérieux, et pour comble de malheur,

tement la position, car cette aventure extraordinaire compromet le succès de la journée.

« Je fais aussi prévenir le général de Roquebrune, qui, manœuvrant par la hauteur, favorisera le mouvement. »

Sur l'ordre de l'amiral Jauréguiberry, le général Le Bouëdec réunit les troupes campées aux environs

ils avaient reçu, la veille seulement, des armes très défectueuses. Le général Chanzy semble avoir prêté peu d'attention à ces réclamations ; que de fois, en effet, il en avait entendu de semblables ! il ne savait que trop, par expérience, ce que valaient au juste ces levées précipitées, mais à cette heure même, il menaçait ses soldats de faire couper les ponts derrière eux pour les forcer à se battre ; à défaut de la qualité, de la valeur individuelle des troupes, il s'efforçait, du moins, d'avoir le nombre. D'ailleurs, il pensait que ces nouveaux venus se formeraient vite au feu ; il leur confia donc un poste auquel il n'attribuait *momentanément* qu'une valeur secondaire : la Tuilerie. C'est là, nous l'avons vu, la clef de la ville au sud, mais le combat ne pouvait pas gagner jusque-là ; la division du général Curten se repliait sur la route de Mulsanne, elle allait venir couvrir la position. Les mobilisés ne couraient par le fait aucun risque. Ils entendraient le bruit de la bataille, parviendraient à s'aguerrir ainsi, et enfin feraient nombre pour prolonger notre ligne de combat. On sait comment le retard apporté dans la marche du général Curten vint modifier la situation, et permit aux avant-postes dn 10e corps allemand de s'emparer de la Tuilerie.

Le général Chanzy annonça l'événement en ces termes au ministre de la guerre : « ... Nous coucherions sur toutes nos positions, sans une panique des mobilisés de Bretagne du général Lalande qui, cédant sans résister devant un retour offensif tenté à la tombée de la nuit par l'ennemi, ont abandonné la position importante de la Tuilerie. » Le ministre de la guerre adressa aussitôt aux préfets une dépêche dans laquelle il attribuait la déroute aux mobilisés bretons. C'était là, par conséquent, la répétition du télégramme du général Chanzy. Cette nouvelle produisit une profonde et pénible sensation ;

de Pontlieu, le 39[e] de marche, le 36[e], et un bataillon de mobiles de la Charente. Après plusieurs tentatives infructueuses, le général Le Bouëdec réclama du canon ; l'amiral lui prescrivit alors d'attendre le

les journaux bretons protestèrent, et depuis, au sein même de l'Assemblée, de vives discussions ont été engagées à ce sujet. Nous nous sommes borné à présenter le récit exact des faits, et nous avons même publié une version allemande que l'on peut considérer comme exacte, sinon même comme officielle, puisqu'elle émane d'un officier attaché au grand état-major. Le fait n'est donc que trop certain, les mobilisés bretons, victimes d'une panique, ont abandonné sans combat la Tuilerie. Mais, faut-il de là conclure à la lâcheté des Bretons ? Ce serait folie à coup sûr ; car, durant cette guerre, la Bretagne a noblement combattu, et dans nos armées de province, comme à Paris, dans l'armée du général Chanzy, elle a montré que s'il pouvait se produire quelques défaillances, le courage dominait toujours chez ses enfants.

Les conditions physiques et morales dans lesquelles se trouvaient les mobilisés du camp de Conlie suffisent à expliquer leur panique. On a mis en avant une autre cause : l'armement, et de nombreux rapports ont été publiés à ce sujet ; nous n'en dirons qu'un mot.

M. Gambetta, ministre de la guerre, a-t-il *volontairement* refusé aux Bretons des armes de choix, leur a-t-il fait distribuer des fusils se chargeant par la bouche, défectueux, pour amener une défaillance et conclure de là « *à la lâcheté des monarchistes ?* » Mais, il faudrait aller jusqu'au bout, et admettre alors que le ministre de la guerre, « *pour atteindre ce but politique* », n'a pas reculé devant l'idée de faire écraser nos armées par les Prussiens, car ou bien les mobilisés demeuraient au camp de Conlie, et alors des fusils à chargement rapide leur étaient assez inutiles, ou bien ils étaient envoyés à l'armée et leur panique prévue, calculée, voulue par le ministre, entraînait évidemment la ruine d'une armée jeune, prompte à l'enthousiasme, mais aussi accessible au découragement.

Les armes étaient médiocres ? mais tous les régiments de mobiles

jour. La division Deplanque se formait pendant ce temps en colonne d'attaque dans le chemin aux Bœufs, à droite de la route de Parigné. Il fallut bientôt renoncer à agir : la fatigue des troupes était extrême, et la nouvelle de la prise de la Tuilerie les avaient frappées de stupeur.

A quatre heures du matin, enfin, après des efforts

n'ont-ils pas reçu au début le fusil à piston ? Elles étaient encrassées, et l'on n'avait pas de nécessaires d'armes ? Hélas ! au commencement de la guerre, notre armée régulière n'était pas mieux pourvue, et cela n'a pas empêché les chassepots de servir. N'était-il donc pas possible de mettre ces armes en état, n'y avait-il donc pas là un chasseur pour apprendre aux mobilisés qu'avec de la graisse, du sable, on peut arriver à nettoyer une arme, non sans doute au point de ui donner la propreté réglementaire, mais suffisamment pour permettre de tirer ? La vérité est, croyons-nous, qu'au milieu du découragement profond, nul n'a tenté de réagir ; nous en trouvons la preuve dans la déposition de l'amiral Jauréguiberry. On lui présenta plusieurs de ces armes ; il lui fallut un effort vigoureux pour séparer la baïonnette rouillée du canon. Cet effort n'avait donc pas été fait antérieurement ? Mais, plusieurs cheminées n'étaient même pas percées ? Plusieurs, combien ? Deux ou dix sur cent ? La proportion n'a pas été constatée, et cela suffit à prouver qu'elle était minime ; dans ce cas, quelque regrettable que fût le fait, il ne désarmait que bien peu d'hommes, et n'empêchait pas les autres de combattre.

Nous n'insisterons pas davantage la question a fait assez de bruit pour qu'il nous ait été impossible de la passer sous silence. Il ne semble pas que la question des fusils ait eu l'importance qu'on lui prête : la véritable cause de cette défaillance, c'est la misère, les privations constantes du camp de Conlie et, avant tout, le choix déplorable de ce terrain argileux.

Quant à l'honneur de la Bretagne, il n'a pas besoin d'être défendu : à Paris comme en province, il s'est suffisamment affirmé. (*Note de l'édition originale.*)

désespérés, l'amiral écrivait au général Chanzy :

Tout mon état-major est sur la place depuis quatre heures du matin, occupé à organiser les fuyards, mais n'y réussit pas. Je suis désolé d'être obligé de dire qu'une prompte retraite me semble *impérieusement commandée.*

« Il fallut se rendre à l'évidence », écrit le général Chanzy. La démoralisation gagnait : partout nos troupes se repliaient ; le général de Jouffroy annonçait que ses soldats épuisés ne se battraient pas ; le général Deplanque, que si la fusillade venait à reprendre, la débandade serait générale. Le général Barry, enfin, adressait cette laconique dépêche : « Toute l'artillerie partie à cinq heures pour le Man^s^ et Laval. Grand nombre de mobilisés décampent. Attends des ordres. *On ne tiendra pas une demi-heure.* »

Faut-il croire, comme la plupart des écrivains l'ont avancé, que la prise de la Tuilerie seule amenait ce désastre général ? Non, à vrai dire, la panique des mobilisés de la Bretagne n'eut pas les conséquences qu'on lui prête : elle fut déplorable sans doute, mais elle ne suffit pas à expliquer la retraite. Depuis cinq jours, il ne faut pas l'oublier, ces troupes se battaient dans de déplorables conditions, puisque *partout*, sauf dans la dernière journée, elles avaient combattu en nombre inférieur. Elles venaient de faire un dernier effort : elles ne pouvaient aller au delà.

Après la bataille, la victoire de Bapaume, le général Faidherbe n'avait pas profité de son succès, parce qu'il estimait qu'avec des troupes aussi jeunes on ne pouvait combattre deux jours de suite : c'était là une exagération.

Le général Chanzy avait commis la faute opposée,

il avait demandé à ses troupes plus qu'elles ne pouvaient donner. Il avait eu cette gloire, nous l'avons déjà précédemment montré, nous le prouvons encore ici, d'épuiser les forces de l'ennemi, de le mettre presque à bout : il était impossible d'exiger de l'armée française, levée d'hier, qu'elle montrât plus de ténacité, de force de résistance que l'armée allemande de Rezonville.

Voici ce que le capitaine de Goltz, qui nous a, dans un autre écrit relatif à la campagne de Josne, fourni d'intéressants détails sur la situation des Allemands au 15 octobre, écrit à la date du 12 janvier :

Depuis sept jours, la plus grande partie des troupes réunies sous le commandement du prince Frédéric-Charles soutenait des combats incessants... Chaque matin, c'était une marche pénible à faire sur des chemins unis comme des miroirs... Et toujours, aussitôt le brouillard dissipé, on passait l'après-midi à se battre. Il fallait alors refouler l'ennemi bien posté dans des positions choisies, préparées à l'avance, et disposant d'une arme à tir rapide et à longue portée. Il ne fallait pas songer, dans ce pays coupé, à faire agir utilement l'artillerie. Notre infanterie s'avançait alors, n'ayant dans la main qu'une arme sans portée, et à feu très peu rasant. Elle se frayait un chemin dans la neige épaisse, au milieu des haies, des ouvrages en terre, des murs des jardins, et souvent d'inextricables vignes. Mais ce n'était pas tout : il fallait ensuite enlever de vive force des positions derrière lesquelles l'ennemi se tenait bien abrité, ne révélant sa présence que par la fumée de ses fusils. De près, le combat était bientôt terminé, car le fusil à aiguille retrouvait ses avantages. Mais l'ennemi n'attendait pas souvent l'attaque à la baïonnette, il s'échappait à travers ce dédale d'obstacles pour reparaître quelque cent ou mille pas plus loin, dans des positions semblables. La lutte se prolongeait ainsi jusqu'à la nuit close, jusqu'à ce que l'obscurité permît

aux Français de se dérober. Le fruit de notre victoire nous échappait en partie : les résultats obtenus se bornaient à ceux du champ de bataille. Enfin, arrivait la terrible nuit de bivouac glacial. Nos troupes emmêlées par les haies, les buissons, les obstacles de toute sorte, passaient leur temps à se chercher et à se rassembler... Le service des avant-postes employait tous les hommes, puisqu'il fallait attendre l'attaque souvent de trois, quelquefois de quatre côtés à la fois. Jusqu'au matin, ce n'était qu'alarme sur alarme. Les instants que les soldats auraient dû employer à se reposer, ils les passaient dans la neige, groupés autour de feux de bivouac, sans parvenir à se réchauffer : toutes les fermes, envahies en un instant, ne donnaient asile qu'à un bien petit nombre. Quant à ce qu'on pouvait faire cuire dans la neige, en plein air, avec du bois trempé d'eau, il est facile de se l'imaginer. Les vêtements imbibés se glaçaient sur le corps des hommes, se dégelaient partiellement auprès du feu, pour se couvrir bientôt d'une croûte de glace.

Pour donner une idée de l'état de dénûment auquel ce régime avait réduit nos troupes, disons que le 10e corps rentrait plus tard au Mans, après avoir poursuivi l'ennemi, en fuite sur la Mayenne. Ce corps d'armée, en mouvement continuel depuis la chute de Metz, avait plusieurs compagnies dans lesquelles les hommes portaient tous les uniformes possibles de l'armée française, à l'exception toutefois du pantalon rouge, qui eût attiré trop facilement à son porteur une balle de *zûndnadel*. La chaussure variait, depuis les sabots jusqu'aux grandes bottes à l'écuyère.

A l'occasion du manteau et de la cotte d'armes (*waffenrock*) que tout le monde portait, à peine aurait-on pu découvrir deux soldats habillés de la même façon. *Environ un tiers des hommes marchaient, le jour du Mans, par* 5 *à* 6 *degrés Réaumur au-dessous de zéro, en pantalons de toile.*

Quant aux cadres, voici ce qu'ils étaient devenus. Prenons pour exemple le 10e corps :

Le régiment	d'infanterie	n° 56,	de 63 officiers,	n'en avait plus que	15
—	—	n° 57,	—	—	15
—	—	n° 16,	—	—	18
—	—	n° 79,	—	—	20

Le régiment d'infanterie		n° 92, de 63 officiers, n'en avait plus que			21
—	—	n° 91,	—	—	27
—	—	n° 78,	—	—	28
—	—	n° 17,	—	—	30

Le 10e corps en entier possédait encore 286 officiers d'infanterie et de chasseurs.

Les fatigues et les maladies avaient rempli les hôpitaux d'officiers. Ainsi le régiment n° 56 avait laissé 30 officiers malades à Blois.

Le 3e corps comptait au 5 janvier, an début de la marche sur le Mans, 359 officiers d'infanterie et de chasseurs. Il avait perdu 105 officiers ; et quand cette série de combats fut close, le 13 janvier, malgré un renfort de 22 officiers reçus, il n'en possédait plus que 305.

La 18e division d'infanterie avait, pour ses quatre régiments d'infanterie et son bataillon de chasseurs, 172 officiers; la 17e, 131; la 22e, 108 seulement, état-major compris. Quant au manque d'officiers subalternes, on peut se le figurer, quand on saura que des compagnies, des demi-bataillons même, furent menés au feu par de tout jeunes officiers de réserve, et même par des vice-feldwebel...

Dans le camp allemand, les dépêches arrivées de tout côté prouvaient la résistance acharnée des Français. « A l'entrée de la nuit, écrit de Goltz, on dut reconnaître que, malgré l'importance de combats partiels, et quelques heureux faits d'armes isolés, on n'avait pas gagné de résultats décisifs, puisque l'ennemi, quoique ayant perdu du terrain, se tenait partout encore devant le front de l'armée. »

Aussi, dès quatre heures un quart, de son quartier général de Saint-Hubert, le prince Charles adressait les instructions suivantes :

D'après le peu de résultats décisifs obtenus aujourd'hui, j'ai décidé

BATAILLE DU MANS



que le 3e corps occuperait ce soir, avec sa brigade de l'aile droite, la chaussée le Mans-Ardenay, et que ce corps serait placé de telle sorte, que demain il puisse être employé à l'aile droite de l'armée si l'on y a besoin de lui... Le 9e corps, qui a pris aujourd'hui la ligne des hauteurs, entre Champagné et Yvré, se répartira dans cette posi-

tion, et autour de Champagné, pour tenir le débouché de la vallée de l'Huisne.

Le 9e corps doit chercher à se lier avec le 13e, et garder la liaison... La tâche prescrite au 13e corps reste la même.

Le prince voulait porter le principal effort sur son aile droite, pour continuer le mouvement enveloppant, et briser le 21e corps qui, se tenant enfoncé en coin au milieu des forces ennemies, paralysait tous ses projets. On peut dire que la vaillante résistance opposée par l'amiral Jaurès, dans ces derniers jours, aux troupes du grand-duc préserva l'armée frraçaise d'un immense désastre.

A dix heures du soir, le prince Charles adressa au grand-duc la dépêche suivante :

... Demain matin, les 10e et 3e corps continueront leur mouvement offensif, et le 9e corps, débouchant par Champagné, facilitera l'attaque du 13e. Votre Altesse Royale voudra bien, demain 12, reprendre l'offensive dans la direction du Mans avec une division d'infanterie s'avançant du Lombron, et l'autre plus loin à l'ouest. La 4e division de cavalerie continuera à éclairer le terrain à l'aile droite, vers la Sarthe (1).

(1) Cette dépêche et les instructions précédemment citées du prince Frédéric-Charles répondent à une opinion assez généralement répandue, d'après laquelle les Allemands étaient décidés à battre en retraite le 11 au soir, le succès inattendu de la Tuilerie aurait seul modifié leurs résolutions. La vérité est que le prince Charles ignorait la prise de la Tuilerie, et que, considérant la journée du 11 comme indécise, — elle ne lui avait, en réalité, pas été favorable. — il se disposait à reprendre, le lendemain, l'offensive. Les chances de victoire devaient lui paraître d'autant plus grandes, que, pour cette dernière et décisive bataille, il allait pouvoir disposer, à son aile gauche, du 10e corps, qui n'avait pas encore combattu. (*Note de l'édition originale.*)

La destruction de la ligne le Mans-Alençon est très importante. A cause de la brièveté des journées d'hiver, il faut se mettre en mouvement dès le point du jour. Les nouvelles me trouveront demain à Champagné.

A quatre heures du matin, arrive ce télégramme du grand-duc :

La 22e division marchera demain matin de Saint-Célerin sur Chanteloup et Savigné ; la 17e du Lombron sur Saint-Corneille, et ensuite les 2 divisions sur le Mans.

A 7 heures et demie du matin seulement, le 12, le feld-maréchal fut informé par une dépêche du général Voigts-Rhetz du succès de la Tuilerie. Après avoir relaté la marche de la 20e division dans la journée du 11, le commandant du 10e corps ajoutait en post-scriptum :

A l'instant, je reçois une dépêche qui m'annonce que le général Kraatz est au ravin de les Mortes-Aures, et qu'il a poussé des bataillons jusque sur les hauteurs du Vert-Galant, sur la route du Mans. Environ 5 bataillons ennemis se tiennent encore dans la forêt, à l'est de cette ferme.

Les Allemands se disposaient donc à attaquer le 12 au matin, mais le général Chanzy avait ordonné la retraite : à 8 heures du matin, il écrivrit à l'amiral Jauréguiberry :

Le cœur me saigne, mais quand vous, sur qui je compte le plus, vous déclarez la lutte impossible et la retraite indispensable, je cède. Préparez donc tout pour cette retraite ; qu'elle se fasse le plus lente-

ment, et avec le plus d'ordre possible. Faites tout pour détruire le pont de l'Huisne, dès qu'il ne vous sera plus nécessaire. Mais, disputez, je le répète, le plus longtemps possible l'entrée de la ville à l'ennemi. Il faut que nous ayons le temps de sauver les autres corps d'armée.

Des instructions étaient, en même temps, envoyées à tous les chefs de corps ; le quartier général devait être le soir à Domfront-en-Champagne, le 16e corps à Chauffour, le 17e avec sa droite à Lavardin, sa gauche à la Chapelle-Saint-Froy.

La difficulté la plus grande consistait à évacuer la gare du Mans : le 11 au soir, *elle ne contenait pas moins de* 1,200 *wagons* ; jusqu'à la dernière heure, avec son inflexible énergie, le général Chanzy avait résisté aux sollicitations des agents de la compagnie qui le pressaient d'autoriser le départ. Le 12, à cinq heures et demie du matin seulement, le directeur fut prévenu « qu'il était prudent de replier de suite le matériel (1). » Déjà, quelques obus tombaient aux environs de la gare. Dans la nuit même, les difficultés s'étaient encore accrues : 1,450 *wagons étaient sur la voie couverte de* 30 *centimètres de neige !* Enfin, les fuyards envahissaient la gare, « montant sur les marchepieds, les toitures et même les tampons. » Le télégraphe ne fonctionnait plus : les employés avaient quitté leur poste. On parvint, cependant, à former vingt-cinq trains comprenant plus de mille véhicules;

(1) Baron Ernouf. *Histoire des Chemins de fer français pendant la guerre.*

le dernier s'échappa sous une grêle de projectiles, au moment même où les Allemands pénétraient dans la gare. Il ne tomba dans les mains de l'ennemi que 212 wagons d'approvisionnement, 6 machines. Un seul accident eut lieu, à Louverné (4 kilomètres de Laval) ; on eut à regretter 12 morts et 10 blessés.



L'amiral Jaurès (1).

Depuis le matin, la bataille était engagée sur toute la ligne, une partie de nos troupes disputait énergiquement le terrain, tandis que le gros des forces se retirait sur les routes indiquées.

Vers midi un quart, le général Manstein faisait savoir au prince Charles « que vraisemblablement

(1) Du grand quartier général de Sillé-le-Guillaume, le 13 janvier 1871, un ordre du général Chanzy mentionne ceci :

« Le général en chef est heureux d'exprimer toute sa satisfaction au général Jaurès pour la façon dont il a conduit, pendant les jour-

déjà, les derniers groupes ennemis étaient repoussés du plateau d'Auvours, et que la brigade Blumenthal, renforcée de deux batteries, occuperait Fatines et

nées des 11 et 12, sa retraite, rendue difficile par la dispersion de sa division, les distances à parcourir et les combats à livrer. Il félicite également les troupes du 21e corps, qui, dans cette opération, ont fait preuve d'ordre, de discipline, de ténacité et de vigueur, alors que se produisaient, dans certaines portions de l'armée, les défaillances qui ont amené la retraite du Mans, au moment où nous avions les meilleures chances pour battre l'ennemi... »

Puis, dans une lettre au ministre de la guerre, datée également du 13 janvier 1871, on lit :

« Le 21e corps, après avoir combattu hier toute la journée contre trois divisions du grand-duc de Mecklembourg, a pu opérer sa retraite en très bon ordre et passer la Sarthe sur les ponts de Montbizot, la Guierche et Beaumont. L'ordre de cette nuit, lui prescrivant de changer son mouvement de retraite, lui est arrivé ce matin, au moment où, en très bon ordre, il marchait sur Alençon, où il serait arrivé demain.

« C'est, des trois corps d'armée, celui qui a de beaucoup le mieux tenu dans ces derniers jours ; cela est dû à l'énergie du général Jaurès, pour lequel je *demande de nouveau, et plus instamment* que jamais, la nomination au grade de contre-amiral. »

Il ne fut pas promu à ce moment contre-amiral, mais il fut élevé, par une mesure exceptionnelle, au rang de général de division dans l'armée de terre, d'après un décret du 16 janvier, ainsi conçu :

« Considérant les éminents services rendus par M. Jaurès, général de division, à l'armée auxiliaire, commandant le 21e corps d'armée :

« Considérant sa belle conduite devant l'ennemi dans les journées du 10 au 15 janvier courant, au Mans et à Sillé-le-Guillaume,

« Décrète :

« M. Jaurès, général de division à l'armée auxiliaire, est nommé au grade de général de division, à titre définitif, dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée. »

Après la guerre, la commission de revision des grades invita le

s'avancerait sur Saint-Corneille, prête à venir en aide au 13e corps. »

A deux heures et demie, le commandant allemand des forces du plateau d'Auvours, général Beyer von Karger, écrivait :

Sur le plateau, et près de la ferme des Ramaldières, qui se trouve au nord, sont en position 4 batteries de la 18e division ; celle de gauche tire sur Yvré, pendant que les trois autres font feu sur les colonnes ennemies qui se retirent vers Sargé.

De ce côté donc, les Allemands n'avaient, malgré la retraite du gros de nos forces, gagné que peu de terrain.

Au centre, le commandant du 3e corps, général

ministre de la marine à nommer M. Jaurès contre-amiral (16 octobre 1871) au lieu de vice-amiral, grade correspondant à celui de général de division.

Comme contre-amiral, il a commandé, à la fin de 1875, la division de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, et, en 1876, l'escadre de l'Océan.

Élu député du Tarn en 1871, il fut nommé sénateur inamovible en 1875, et là, comme à la Chambre, il a toujours été un défenseur dévoué de l'armée.

Promu vice-amiral, le 31 octobre 1878, il fut nommé ambassadeur en Espagne, en remplacement du comte de Chaudordy, le 12 décembre de la même année. Puis, appelé le 16 février à l'ambassade de France près la Cour de Saint-Pétersbourg, il demanda un commandement actif à la mer et obtint celui de l'escadre d'évolutions, le 23 octobre 1883. Le 22 février 1889, il remplaça l'amiral Krantz comme ministre de la marine ; le vice-amiral Jaurès eut à peine le temps de prendre possession de son ministère, il mourut le 12 mars suivant. Il était né à Albi en 1823. (D. L.)

Alvensleben, après avoir considéré les dangers du mouvement qui lui était ordonné, crut devoir modifier entièrement les dispositions d'attaque : il lui était prescrit de porter son principal effort sur l'aile droite, il jugea plus utile de se tenir sur une vigoureuse défensive aux Noyers et aux Arches, et de s'engager à fond à l'aile gauche, de l'Epau à Pontlieu, en se reliant fortement au 10e corps.

A neuf heures, déjà les Français, pour que leur retraite ne fût pas remarquée, avaient très vivement attaqué au centre : la 10e brigade allemande parvenait difficilement à se maintenir autour du Tertre. A onze heures et demie seulement, le 3e corps se rabattit sur Pontlieu, et établit une forte batterie au château de Funay ; à trois heures et demie, une brigade était à Pontlieu. A midi, déjà le 10e corps s'était avancé sur ce point ; le général Woyna, avec la 19e division, avait canonné la ville, et à trois heures, passé le pont. La brigade de gauche du 3e corps se joignit aux troupes du 10e corps, et l'ennemi pénétra dans la ville. Le général Le Bouëdec avait été chargé de soutenir la retraite avec les gendarmes et deux mitrailleuses. Pendant près d'une heure, il tint bravement, et ne se retira que lorsqu'il fut averti que l'armée était hors d'atteinte ; il avait malheureusement été impossible de faire sauter le pont. Les Allemands se divisèrent en plusieurs colonnes, et poursuivirent dans le Mans un combat acharné ; le maire et les adjoints se rendirent enfin auprès du général Voigts-Rhetz, qui déclara « que la ville

payerait une contribution *pénale* de 4 millions. » (La somme fut, tard, réduite de moitié.)

A ce moment, l'armée française était en sûreté : le 16e corps se trouvait à Chauffour ; le 17e près de Domfront, sur la route de Sillé-le-Guillaume.

La retraite s'était donc fort heureusement opérée. Dans ces deux journées, l'ennemi avait fait preuve d'hésitations constantes, et cette incertitude prouve bien le respect que l'attitude énergique de nos troupes avait inspiré aux Allemands. Le 12, au matin, le 10e corps, soutenu par l'aile gauche du 3e corps, pouvait entrer dans le Mans par Pontlieu (1) avant midi :

(1) Il y a, sur le plateau d'Auvours, commune d'Yvré-l'Évêque, une pyramide commémorative, construite au-dessus d'un ossuaire.

Dans le cimetière de Sainte-Croix, au Mans, existe une sépulture de vingt volontaires de l'Ouest (zouaves pontificaux) parmi lesquels Jean de Geoffre de Chabrignac, engagé volontaire, monument érigé par les soins des familles et de leurs compagnons d'armes. — Dans le cimetière de l'Ouest, un ossuaire renferme 3,854 soldats français et allemands. — A la lune de Ponthieu, par où les Allemands entrèrent au Mans, l'on voit une pyramide surmontée d'une couronne, portant en relief les armes des quatre chefs-lieux d'arrondissement du département, avec cette dédicace : « *Aux soldats de la Sarthe, morts pour la défense de la patrie.* »

A Conlie, il y a un monument élevé à la mémoire des mobilisés bretons décédés au camp de Conlie. A Pont-de-Gennes, une pierre tombale, « *à la mémoire de onze braves tombés sous les balles prussiennes.* »

A Sillé-le-Guillaume, un mausolée, construit par le comité de secours aux blessés, portant cette inscription : « *A la mémoire des soldats morts dans les ambulances de Sillé-le-Guillaume. Les comités de secours et les habitants.* » Les noms des morts sont gravés autour de branches de chêne sculptées. (D. L.)

la moitié de nos soldats, tous nos wagons tombaient en son pouvoir.

Mais, au quartier général même, on ne croyait pas à un succès aussi prompt : le prince Charles n'était que très imparfaitement renseigné : l'importance de la Tuilerie lui échappait ; il ne pensait pas qu'une offensive générale sur sa gauche pût avoir le moindre résultat, et il portait toute son attention sur sa droite, prescrivant au 3e corps d'appuyer dans cette direction. Malheureusement, le général Alvensleben avait, comme nous l'avons vu, été mieux inspiré en se portant sur la gauche (allemande), en se reliant au 10e corps, il avait permis au général Voigts-Rhetz d'entrer dans le Mans. Si les ordres du prince avaient été littéralement exécutés, la ville ne serait tombée que le lendemain au pouvoir de l'ennemi (le 10e corps, trop faible, n'osait attaquer qu'avec l'appui du 3e corps) et tout notre matériel échappait aux Prussiens.

Cette incertitude du feld-maréchal, cette ignorance des résultats obtenus était telle, que, le 12, à quatre heures du soir, alors que ses troupes étaient, en réalité, maîtresses de la ville, le prince Charles ne croyait pas qu'une action décisive fût encore possible le lendemain, et il s'était arrêté à l'idée de faire reposer ses troupes le 13 ; il faut ici citer textuellement :

Il parut, écrit de Goltz, que, ce jour-là, le résultat décisif n'avait pas été atteint ; le combat s'était tenu sur l'aile droite, au pied des hauteurs, entre Huisne et Sarthe. Que ces hauteurs aient été prises dans l'obscurité, et que, d'un autre côté, on eût pu réussir à fran-

chir l'Huisne, cela était fort douteux..... Le commandant en chef résolut de faire du 13 une journée de repos, et de livrer une bataille décisive le 14.

A quatre heures, à Saint-Hubert, il arrêtait les dispositions suivantes :

Pour livrer combat à l'ennemi qui occupe les positions du Mans, et le faire avec des troupes entièrement concentrées et reposées, la journée du 13 sera employée, par la 2e armée, à se réunir, à faire avancer les convois indispensables, et à faire reconnaître, par des officiers d'état-major, le terrain à attaquer et les passages favorables de l'Huisne et de la Parance. Dans tous les corps, de forts avant-postes seront placés pour observer l'ennemi, en se soutenant mutuellement. Si les Français troublent notre repos par une attaque, ils nous donneront ainsi l'occasion de combattre sur un terrain non préparé. Le 13e corps se concentrera autour de Savigné-l'Evêque, l'aile gauche jusqu'à Sainte-Corneille, les avant-postes au delà de la Parance, la 4e division de cavalerie couvrant le terrain jusqu'à la Sarthe..... Le 9e corps occupera, avec une brigade dans les fermes et avec l'artillerie de corps, le plateau d'Auvours, et préparera le plus d'emplacement de batteries qui lui sera possible. Comme, surtout vers Yvré, il se trouve plus de positions favorables que de batteries disponibles, ces emplacements seront à l'occasion cédés au 3e corps. L'autre partie de la 18e division d'infanterie se répartira autour de Champagné jusqu'à Fatines... Le 3e corps demeurera dans son rayon, occupera fortement Château-des-Arches, et reliera ses avant-postes avant ceux du 9e corps devant Yvré. La ligne de démarcation, entre le 3e et le 10e corps, sera laissée au choix respectif des commandants. Le 10e corps poussera ses avants-postes jusqu'à l'Huisne, et se tiendra le plus possible en avant. Le 10e corps doit faire demain, avec des pionniers et un équipage de pont, une démonstration, aussi ostensible que possible, pour un passage de la Sarthe.

Ces derniers mots suffiraient à eux seuls à prouver

le peu d'importance que le prince attachait à ses positions de gauche ; il recommandait de faire une démonstration *aussi ostensible que possible* de ce côté, pour attirer nos forces sur ce point et faciliter l'attaque sur la droite.

Ces ordres ne furent pas expédiés ; au moment même où ils allaient partir, arrivèrent au quartier général les dépêches suivantes :

Changé, le 12 janvier, 3 h. 1/4.

Pontlieu est atteint par les têtes de colonne de la division Voyna (19e), celles du général Schmidt, et aussi par la 10e brigade d'infanterie. Des batteries de la 5e division d'infanterie tirent sur le Mans (à 1,200 pas à l'est de Pontlieu). Je fais avancer mon artillerie de corps pour m'emparer, sous sa protection, des hauteurs de l'autre côté de l'Huisne, à l'est du Mans, en supposant que l'ennemi veuille défendre la ville de ce côté ; autrement, les batteries prépareront l'attaque du Mans et des faubourgs. L'Epau est occupé. Aussitôt que j'aurai acquis la certitude qu'aucune attaque ennemie n'est à craindre sur le front, je ferai avancer la brigade de réserve, pour attaquer la ville...

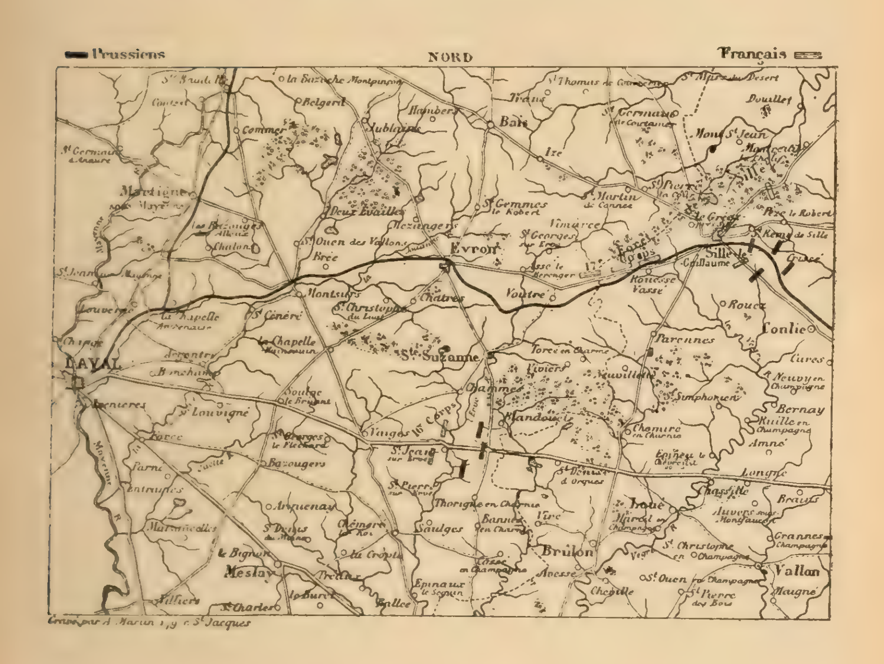
V. Voigts-Rhetz (1).

A 8 heures du soir, arriva au château d'Ardenay, où s'était transporté le feld-maréchal, la dépêche suivante adressée par le général Stulpnagel au général Alvensleben, son chef de corps :

Je préviens votre Excellence que je me trouve avec un bataillon du régiment d'infanterie n° 12, le 2e et le bataillon de fusiliers du 52e,

(1) Chef d'état-major du 3e corps, et frère du commandant du 10e corps.

COMBATS DE SILLÉ-LE-GUILLAUME ET DE SAINT-JEAN-SUR-ERVE



au point où la route de Pontlieu-le-Mans traverse le chemin de fer. La 19e division, ainsi que des parties de la 20e, sont déjà arrivées dans la ville même du Mans, jusqu'à la place du marché ; mais il se livre encore un vif combat de rues et de maisons. Je me trouve avec mes troupes entre celles du 10e corps, et je me joindrai à elles pour entrer dans la ville... J'attends de nouveaux ordres de Votre Excellence.

A 8 heures et demie, nouvelle dépêche :

Le Mans, 7 heures 3/4 du soir.

Je suis entré au Mans vers quatre heures avec le 10e corps, après une canonnade d'une heure. Le combat de rues dure encore dans les faubourgs, de l'autre côté. Des milliers de prisonniers, de colossales provisions, des armes et les bagages de l'ennemi sont en notre pouvoir. Arrive en ce moment la tête de la 5e division. L'artillerie de corps est devant la ville.

V. Voigts-Rhetz.

Ce n'est donc qu'à huit heures du soir que le prince Charles eut connaissance de la prise du Mans. Cette circonstance peut seule expliquer comment la retraite des 16e et 17e corps ne fut pas inquiétée. La résistance vigoureuse de l'amiral Jaurès attirait toute l'attention du feld-maréchal et assurait le salut de notre armée.

A notre gauche, en effet, le grand-duc de Mecklembourg avait eu à livrer un sérieux combat.

Dans la nuit du 11 au 12, l'amiral Jaurès, qui occupait la ligne Pont-de-Gennes, Saint-Corneille, Savigné-l'Évêque, avait reçu l'ordre de replier sa droite sur Auvours et Yvré, pour soutenir la division Gougeard et le général de Colomb. Le mouvement était commencé, et la division Rousseau se préparait à passer l'Huisne au-dessous de Champagné, lorsqu'arriva l'ordre de retraite : l'amiral Jaurès était prévenu que les 16e et 17e corps se retiraient au delà du Mans. Il devait, avec toutes ses troupes, prendre la direction d'Alençon.

La situation était grave pour le commandant du

21e corps : il avait devant lui toutes les forces du grand-duc de Mecklembourg, qu'il tenait en échec depuis trois jours. Derrière lui, dans quelques heures, les 9e, 3e et 10e corps allaient entrer dans la ville. S'il ne se hâtait pas, l'attaque pouvait se produire de tous les côtés. Mais aussi, marcher sur Alençon, c'était permettre au grand-duc de tourner le Mans au nord, et de se jeter sur les colonnes des 16e et 17e corps, après avoir pris nos bagages et notre artillerie. Enfin, battre en retraite précipitamment, c'était avouer sa défaite, abandonner la journée tout entière à cet ennemi si vigoureusement maintenu jusqu'alors. Sûr de ses troupes qui n'avaient pas été entamées, l'amiral Jaurès prit une résolution vraiment héroïque : il décida qu'il tiendrait jusqu'au soir dans ses positions, de façon à permettre à nos convois débandés de s'écouler, et qu'il reculerait seulement la nuit venue.

Les impedimenta furent envoyés au Mans, avec une partie de l'artillerie, pour ne pas embarrasser la marche. Au moment où les batteries pénétraient dans le faubourg de la Croix-de-Pierre, les Allemands entraient dans la ville. Nos pièces étaient menacées, lorsque le 3e bataillon de chasseurs à pied se jetta sur l'ennemi, et dégagea le convoi, qui put circuler librement.

Un examen attentif du terrain avait, pendant ce temps, montré à l'amiral Jaurès les dispositions qu'il fallait prendre. Un seul pont lui restait pour franchir la Sarthe : celui de Montbizot. Il était donc indis-

pensable de garder la route de Ballon. Enfin, le grand-duc allait attaquer par Sillé-le-Philippe ; mais les Prussiens, dont on entendait le canon au Mans, pouvaient remonter, et prendre le 21e corps entre deux feux. Les ordres furent aussitôt donnés et exécutés : le général de Villeneuve dut s'établir, avec la 3e division, sur la route de Bonnétable, à la fourche de Sillé--le-Guillaume ; un détachement de réserve fut placé en arrière, à cheval sur la route faisant front au Mans, pour parer à une attaque de ce côté ; la 1re division (Rousseau) et la division de Bretagne (Gougeard) passèrent par Montreuil, la Guerche et Montbizot, pour s'élever de là à Beaumont, et garantir ainsi la possession des deux routes parallèles ; puis la 2e division (Collin), revenant de Saint-Corneille, défila en colonne par sections sur la route de Savigné-Courcebœuf, remontant vers Ballon en culbutant la 4e division de cavalerie du grand-duc.

Vers onze heures, l'action était commencée. Sur la route de Bonnétable, près de Sillé-le-Philippe, se trouve le hameau de Chanteloup, situé sur un mamelon ; à peu de distance, la position est dominée par des collines très élevées, qui portent le nom de *tertre Rapicault*. Les Prussiens voulurent établir leurs pièces sur ces hauteurs, mais ils ne purent y parvenir : dans ce terrain coupé de profonds ravins, nos tirailleurs tenaient ferme ; le 78e mobiles résista énergiquement à Chanteloup ; la 22e division allemande, malgré tous ses efforts, ne put déboucher. La 17e division s'empara de Saint-Corneille, qui n'était que

faiblement défendu ; mais elle rencontra plus loin une vigoureuse résistance : les mobiles du Calvados, au château de Touvoie, l'empêchèrent de pousser en avant.

A six heures du soir, le général Villeneuve se trouvait encore à la fourche, ses mitrailleuses postées derrière une barricade, ses bataillons déployés en arrière. Le but était atteint : l'armée française tout entière était en sûreté. L'amiral Jaurès donna alors à la 3e division l'ordre de battre en retraite par Savigné. L'ennemi n'osa pas nous poursuivre.

Le général Jaurès, écrit M. de Freycinet, s'était distingué à la retraite de Josnes ; il se distingua plus encore à celle du Mans. Il supporta seul, pendant deux journées, tout l'effort du duc de Mecklembourg, et grâce à sa résistance, l'armée put être sauvée.

C'est, dit le général Chanzy, des trois corps d'armée, le 21e qui a de beaucoup le mieux tenu.

Le grand-duc de Mecklembourg rendait compte de la journée au prince Frédéric-Charles, par ces deux dépêches :

Saint-Corneille, 5 heures du soir.

Les 2 divisions du corps sont arrivées après un vif combat jusqu'au château de Touvoie. L'ennemi fait encore de la résistance, mais il est à supposer que la tête atteindra Savigné. Il n'est pas encore constaté si la 22e division a pu atteindre en partie la route Souligné-le-Mans. Une brigade de la 4e division de cavalerie est envoyée aujourd'hui sur Ballon pour continuer la destruction du chemin de fer, à laquelle on n'a pas réussi hier. Le quartier général du corps est à Montfort... La liaison est établie avec le 9e corps, depuis 1 heure de l'après-midi.

Montfort, 2 heures du matin.

Le 13e corps s'est mis en route le 12 janvier à 8 heures du matin : la 22e division de la Chapelle par Saint-Célerin et Torcé sur la route Bonnétable-le-Mans, la 17e par Lombron et de Pont-de-Gennes sur Saint-Corneille. Les deux se sont heurtées à une vive résistance. La 22e division commença le combat près de Chanteloup, et après une lutte acharnée, se trouva en possession de la position de la Croix ; au delà de laquelle, elle poursuivit l'ennemi environ 2,000 pas. La 17e trouva l'ennemi en avant de Saint-Corneille, s'empara de ce village, ainsi que des positions en arrière, après un violent engagement, et continua, la nuit venue, au delà du pont de Château-Touvoie.

Enfin, une dépêche du général Manstein informait le prince Charles que la brigade Blumenthal du 9e corps avait également pris part à la lutte contre le 21e corps, ou plutôt contre la 3e division du 21e corps, en se joignant à la 17e division.

La 35e brigade, disait textuellement la dépêche, a attaqué les Français dans le flanc. Un détachement de la brigade *a réussi à passer la Parance, sur un pont barricadé, mais non défendu.*

C'était là, en résumé, à peu près le seul *succès* de l'ennemi sur notre gauche.

Dans la nuit, le prince Charles arrêta les dispositions suivantes :

Le 13e corps poursuivra l'ennemi, au delà de la Sarthe, en passant cette rivière au-dessus du Mans.

Le 9e corps suivra de grand matin le 13e au delà de l'Huisne et de la Parance, et nettoiera le terrain au nord du Mans.

Le 10e corps surveillera l'ennemi sur la rive droite de la Sarthe, et

de grand matin aussi, se lancera sur sa ligne de retraite avec de forts détachements mixtes.

Enfin, le 3e corps occupera le Mans et s'assurera de là, en éclairant le pays, à quelle distance au nord et à l'est se trouvent encore des fractions de l'armée française, sur la rive gauche de la Sarthe, et les poursuivra.

En outre, le général Hartmann, qui avait reçu l'ordre de couvrir l'extrême droite allemande vers Chateau-Renault, de façon à surveiller les Français dans la direction de Blois et de Tours, fut invité à se diriger sur cette dernière ville, après qu'il aurait bien constaté la dispersion de tous les détachements à l'ouest de Blois. Le 19 janvier, le général Hartmann entrait à Tours.

Les pertes des Allemands dans cette dure campagne de 7 jours atteignaient 180 officiers et 3,470 hommes, sans compter les malades, et la citation du capitaine de Goltz que nous avons antérieurement produite, montre qu'ils étaient pour le moins aussi nombreux que les blessés, ce qui donnerait un total approximatif de 8,000 hommes.

II

Dans sa lettre du 5 janvier, le ministre de la guerre, en dissuadant le général Chanzy de reprendre immédiatement sa marche vers Paris, avait écrit :

Pour préparer votre action et l'appuyer, nous formons depuis quelque temps deux nouveaux corps, le 19e et le 25e, l'un à Cher

bourg, qui vous sont destinés, et qui formeront, en quelque sorte, l'aile droite et l'aile gauche de votre armée... Ils seront prêts à marcher le 12 courant.

L'entrée en ligne de ces deux corps vers le 8 janvier eût pu changer la situation : le général Pourcet s'avançant de Vierzon sur Tours ou sur Blois avec le 25e corps, et le général Dargent ralliant l'armée de la Loire au Mans avec le 19e. Malheureusement, la retraite du Mans était effectuée, avant que la formation de ces deux corps d'armée fût achevée.

Le 19e, cependant, pouvait déjà envoyer au feu quelques-uns de ses régiments. Le général Chanzy prescrivait donc aussitôt de les porter sur Alençon, mais il lui était répondu qu'il ne pouvait compter sur ce renfort avant quatre ou cinq jours. L'intention du général était de porter sa droite sur Alençon, sa gauche à Prez-en-Pail, de réorganiser rapidement son armée, puis de marcher « sans perdre un jour, et sans presque allonger les distances à parcourir, sur Dreux et Evreux, dans la pensée d'appuyer sa gauche à la Seine, et de forcer l'Eure dans une partie moins préparée pour la défense que celle de Chartres à Dreux ». Suivant sa propre expression, le général Chanzy « ne pouvait se séparer de l'idée que Paris était aux abois, il se *cramponnait* à l'idée d'un mouvement dans cette direction, son but suprême ». Le ministre de la guerre n'adoptait pas ce projet d'opérations qui, après les batailles du Mans, lui semblait impraticable :

Je vous ferai remarquer, écrivait-il à la date du 13, que cette tentative généreuse était de nature à amener la perte de votre armée. D'une part, en effet, vous auriez couru le risque de ne point refaire vos troupes, avant de reprendre votre marche, et, d'autre part, vous auriez infailliblement rencontré sur votre chemin l'armée de Frédéric-Charles, commandant général des forces prussiennes dans l'Ouest, laquelle parcourant, du Mans à Dreux ou à Mantes, une corde dont vous-même parcourriez l'arc, vous aurait nécessairement gagné de vitesse.

La retraite sur Laval fut donc décidée.

Les instructions du 13 janvier faisaient connaître aux divers chefs de corps les directions qu'ils devaient suivre :

1° Pour le 16e corps, route du Mans à Laval ;

2° Pour le 17e, Parennes, Neuvillette, Sainte-Suzanne, la Chapelle-Rainsouin, Argentré, Saint Jean-sur-Mayenne ;

3° Pour le 21e corps, la route qui longe le chemin de fer de Laval, par Rouessé, Assé-le-Bérenger, Evron jusqu'à Montsurs, et de là par Châlons et Montflours.

Dans quatre jours, écrivait le général Chanzy au ministre, je serai à Laval, où je vais concentrer l'armée, et hâter sa réorganisation. Telle va être désormais mon unique pensée, et j'y réussirai. Si le suprême bonheur de sauver Paris nous échappe, je n'ai pas oublié qu'après lui, il y a encore la France dont il faut sauver l'existence et l'honneur.

La situation des troupes ne rendait, cependant, guère possible une reprise prochaine des hostilités :

La cohue des fuyards est inimaginable, écrivait l'amiral Jauréguiberry au commandant en chef, ils renversent les cavaliers qui s'opposent à leur passage ; ils sont sourds à la voix des officiers. On en a tué deux, et cet exemple n'a rien fait sur les autres... Je trouve autour de moi une telle démoralisation que les généraux du corps d'armée m'affirment qu'il serait très dangereux de rester ici plus longtemps... Je ne me suis jamais trouvé, depuis trente-neuf ans que je suis au service, dans une situation aussi navrante pour moi.

De son côté, le général de Colomb, commandant le 17e corps, ne donnait pas, sur l'état moral de ses troupes, des renseignements plus satisfaisants. Seul, le 21e corps n'était pas débandé, et se trouvait encore capable d'un effort énergique.

Le 14, le général Le Bouëdec fut attaqué à Longne, et forcé de se replier sur Chassillé, où l'ennemi l'atteignit à deux heures. Un instant contenus par le feu de deux mitrailleuses, les Allemands s'avancèrent bientôt et nous forcèrent à la retraite.

La prise de Chassillé nous faisait perdre la ligne de la Vègre ; le général Barry voulut reprendre la position. Une colonne d'attaque fut lancée, mais elle ne put réussir. En même temps que les Prussiens se portaient sur Chassillé, ils tentaient un mouvement tournant par Vallon et Loué. Devant cette menace, l'amiral Jauréguiberry fit continuer sur Saint-Jean-sur-Erve, où il arriva avec le 16e corps le 14 au soir. Le 17e corps tenait le centre de l'armée et le 21e corps se trouvait à Sillé-le-Guillaume.

Suivant les instructions du prince Frédéric-Charles, le 3e corps demeurait provisoirement au Mans, le

13e corps marchait sur Alençon ; aux environs de Beaumont, la 22e division livrait un sérieux combat aux francs-tireurs Lipowski. Le 16, le grand-duc entrait dans Alençon, et se dirigeait sur Rouen, où il arrivait le 25.

Le 10e corps recevait l'ordre d'envoyer de forts détachements combinés sur la rive droite de la Sarthe ; la brigade Lehmann, soutenue par de la cavalerie, occupait le camp de Conlie, puis continuait sa route sur Sillé-le-Guillaume, dès que les têtes de colonne du 9e corps eurent atteint Conlie. Le général Schmidt, avec une brigade de cavalerie et un détachement d'infanterie, prit la route de Laval où, comme nous l'avons dit, il se heurtait, dans la journée du 14, aux troupes du général Le Bouëdec.

Le 15 au matin, le 21e corps avait donc devant lui le général Lehmann ; le 16e, le général Schmidt.

Dès 8 heures, les éclaireurs algériens annoncèrent à l'amiral Jaurès qu'il allait être attaqué. La division de Villeneuve, qui avait fourni, le 12, une si vigoureuse résistance, fut aussitôt établie sur les crêtes qui dominent la ville à l'est. Le 78e mobiles se tenait à l'embranchement de la route de Crissé et de celle de Conlie ; au centre, la 1re brigade se reliait avec la division Rousseau, tandis que la 2e brigade surveillait le chemin de traverse de Conlie et la voie ferrée :

Les marins, déployés en tirailleurs dans les chemins creux qui bordent la route, formaient une première ligne, écrit le général Chanzy, les autres bataillons groupés et abrités derrière des plis de

terrain, formaient la deuxième ligne ; l'artillerie, en colonne sur la route, sur la pente du côté de Sillé et hors de portée des projectiles, détachant une section de mitrailleuses à 200 mètres en avant de la coupure de la crête, une section de quatre tirant par-dessus ces mitrailleuses, et enfin, sur la crête même, une section de huit dominant e champ de bataille, et ayant des vues sur tout le développement de la route et sur le terrain que l'ennemi allait parcourir, en débouchant du camp de Conlie. Enfin, plus en arrière et à la gare même de Sillé, deux pièces de quatre enfilant la voie ferrée.

Les Allemands s'avançaient en toute confiance, persuadés que l'armée française était incapable de la moindre résistance. Déjà, ils n'étaient plus qu'à 1,500 mètres lorsque les mitrailleuses ouvrirent le feu et les forcèrent à se disperser des deux côtés de la route. L'artillerie prussienne arriva aussitôt au galop, choisit ses positions, et commença à contrebattre nos pièces de quatre, qui, ne pouvant plus prendre part à la lutte, furent remplacées par des pièces de huit.

Tandis que se continuait la canonnade, une colonne, débouchant de Crissé, cherchait à gagner la chaussée du chemin de fer. Le général Rousseau, établi à Saint-Remy-de-Sillé avec la 1re division, détacha aussitôt le 22e de ligne et le 5e bataillon de la Sarthe, qui parvinrent à contenir les Allemands. Un moment surpris par cette vigoureuse défensive, l'ennemi se préparait pour un nouvel effort, lorsqu'il fut attaqué par un bataillon du 58e de ligne, repoussé et poursuivi jusqu'à un kilomètre au delà de Crissé. A quatre heures, l'amiral Jaurès venait d'ordonner au

général Rousseau de tourner la droite des Prussiens, lorsqu'une lettre du général de Jouffroy vint l'arrêter : le 17e corps, qui couvrait la droite, n'avait pas tenu, et s'était mis en retraite sur Sainte-Suzanne.

Le succès n'en était pas moins très réel : le 21e corps donnait ainsi, jusqu'au dernier jour, l'exemple de la fermeté et de la discipline.

A l'aile gauche, le 16e corps avait eu aussi à combattre ; averti par l'engagement de la veille à Chassillé que l'ennemi était proche, l'amiral Jauréguiberry s'était arrêté à Saint-Jean, village situé dans un basfond, sur les bords de l'Erve, et dominé par des hauteurs en amphithéâtre du côté de Laval. Les batteries furent postées sur le plateau ; la 1re division forma l'aile gauche, au-dessus et en arrière de Saint-Jean, quelques bataillons de la 2e division se placèrent sur la droite, et de nombreux tirailleurs se déployèrent derrière les haies en avant du village. L'ensemble de ces troupes ne dépassait pas 6,000 hommes : c'était là tout le 16e corps.

L'action s'engagea à onze heures et demie : après une vive fusillade, l'ennemi fit avancer son artillerie (un obus, après avoir traversé le cou du cheval de l'amiral Jauréguiberry, vint frapper à mort le colonel Béraud, qui avait remplacé le colonel de Lambilly tué au Mans, comme chef d'état-major du 16e corps).

Vigoureusement contenus par le feu de nos pièces qui occupaient une position dominante, les Allemands prononcèrent un mouvement tournant sur notre droite aussitôt renforcée par quelques mitrail-

leuses. Ve s cinq heures et demie, l'action s'arrêtait, et l'amiral Jauréguiberry pouvait se croire victorieux, lorsqu'à six heures il fut informé que le régiment qui gardait l'entrée du village avait abandonné ses positions, laissant la route libre.

Dès lors, il fallait battre en retraite : le 16e corps se replia le soir même sur Saint-Jean-le-Bruant.

Laval fut indiqué comme objectif par le général Chanzy et les positions suivantes étaient assignées pour le 17.

Le 16e corps à cheval sur la route de Laval à Vitré, sa gauche à Changé, son centre à Saint-Berthevin.

Le 17e corps avec son centre à Saint-Germain le Fouilloux, observant la Mayenne.

Le 21e corps, sa gauche à la ville de Mayenne, sa droite à Contest, relié par sa cavalerie à la gauche du 17e corps.

Ces mouvements furent opérés sans lutte.

Très éprouvé par les deux combats du 18 janvier, le 10e corps allemand n'avait pas poussé au delà de Vaiges ; quelques faibles détachements de cavalerie avaient seuls continué sur Laval, se bornant à observer notre marche. Le 3e corps fut alors envoyé du Mans par le prince Charles pour relever les troupes du général de Voigts-Rhetz ; mais les instructions données par le feld-maréchal au général Alvensleben lui interdisaient tout engagement sérieux. Les nouvelles transmises de Versailles faisaient craindre, en effet, des complications prochaines du côté d'Orléans.

A plusieurs reprises, la division du 9e corps et le détachement du générai Rantzau, laissés comme garnison dans la ville, avaient été menacés, et le quartier général allemand, mal renseigné sur l'état de nos forces, n'était peut-être pas éloigné de supposer qu'une nouvelle armée française était en formation du côté de Bourges. En réalité, il n'y avait à Nevers que le 25e corps, dont l'organisation était loin d'être terminée (1).

Le 21 janvier, enfin, un ordre du général de Moltke prescrivit au commandant de la 2e armée allemande de ne laisser au Mans et sur la route de Laval que le 3e corps, le 10e (moins la brigade Hartmann détachée à Tours) et les 2e, 4e, 6e division de cavalerie. La 18e division avec l'artillerie de réserve du 9e corps devaient être aussitôt dirigées sur Orléans.

Cet ordre fut exécuté et, à partir de ce jour, l'ennemi se borna à envoyer des patrouilles de cavalerie et de faibles détachements d'infanterie vers les positions occupées par notre armée.

Le général Chanzy avait mis à profit ces quelques jours de repos : une fois encore, il s'était efforcé de réorganiser ses troupes. Le général de Curten était arrivé le 17 à Laval avec quelques débris de la 3e division du 16e corps ; le 19e corps, enfin, était presque

(1) Dans les derniers jours de janvier, le général Pourcet s'était mis en marche avec plusieurs détachements de son corps d'armée pour attaquer Blois. Il livra aux Allemands quelques combats sans importance : la conclusion de l'armistice vint l'arrêter aux portes de la ville.

entièrement réuni. Dans la pensée du général, la trêve ne devait être que de courte durée, et il avait combiné un nouveau plan de campagne qu'il avait de vive voix soumis au ministre de la guerre à Laval.

Deux armées devaient être formées : l'une, sous le général de Colomb, avait pour mission de défendre la Bretagne. Elle se composait de deux divisions du 17e corps. En outre, les généraux Charette et Cathelineau devaient faire des levées importantes et protéger le terrain. On pouvait espérer une vigoureuse résistance dans ce pays difficile, avec les Bretons pour soldats.

D'ailleurs, en étendant indéfiniment ses lignes, l'ennemi s'affaiblissait ; il n'avait pu qu'à grand'peine protéger ses convois dans la dernière campagne, il devait rencontrer là des obstacles plus grands encore.

L'armée *active*, celle qui était destinée à reprendre une fois encore la marche sur Paris, demeurait sous le commandement du général Chanzy. Elle comprenait le 19e corps, le 16e réorganisé et renforcé par une division du 17e, et enfin le 21 qui, dans ses combats presque toujours heureux, s'est aguerri et représentait une force réelle.

Toutes ses dispositions prises, le général Chanzy devait se porter en avant de Caen, de façon à atteindre la Seine par la gauche et à se tenir prêt à marcher sur Paris.

Cette fois, les mouvements de nos troupes devaient

être combinés entre eux, le général Chanzy se reliant aux troupes du général Faidherbe.

Le 27 janvier, la réorganisation de l'armée était achevée ; les forces de Bretagne atteignaient 100,000 hommes, et l'armée du général Chanzy dépassait 120,000 hommes.

Tout annonçait une prochaine entrée en campagne et la reprise des hostilités.

L'armistice vint déjouer tous ces calculs.

CHAPITRE VI

Situation des troupes françaises et allemandes sur les deux rives de la Seine, du 9 janvier à l'armistice. — Le général Faidherbe reprend l'offensive dans le Nord. — Marche de l'armée française sur Saint-Quentin. — Prise de Saint-Quentin par la brigade de mobilisés Isnard. — Mouvement de la 1re armée allemande. — Combat de Vermand. — Bataille de Saint-Quentin. — Retraite de l'armée française. — Siège de Longwy.

I

Le 9 janvier, le général Manteuffel fut appelé au commandement de l'armée allemande du sud, chargé de rallier dans l'Est le général Werder, et de s'opposer avec lui à la marche du général Bourbaki. Le général von Gœben, chef du 8e corps, eut la tâche de diriger les opérations dans le Nord.

Son premier soin fut de faire diriger de Rouen sur Amiens six bataillons et deux batteries du 1er corps, pour en former un détachement sous les ordres du général Memerty. Le départ de ces troupes réduisait le général Bentheim à 16 bataillons et 16 escadrons, avec lesquels il fallait garder à la fois la rive gauche et a rive droite de la Seine.

Dans ces conditions, les Allemands étaient évi-

demment obligés de se tenir sur la défensive en avant de Rouen, tout en envoyant quelques reconnaissances, pour demeurer au courant des mouvements des Français.

Les troupes françaises étaient, depuis peu de temps, réunies sous le commandement du général Loysel (1) qui, après avoir suivi le général Bourbaki dans le

(1) M. Loysel sortait du corps de l'état-major; il fit campagne en Afrique et prit part à la guerre de Crimée et d'Italie. Il alla aussi au Mexique, où il fut quelque temps aide-de-camp et chef du cabinet de l'Empereur Maximilien. Il était lieutenant-colonel depuis le 1er août 1867, lorsqu'il vint à l'armée du Rhin, et c'est dans ce grade qu'il assista aux batailles de Gravelotte et de Saint-Privat.

Emmené prisonnier de guerre en Allemagne, il réussit à s'échapper et vint se mettre à la disposition du Gouvernement de la Défense nationale; promu colonel du 15 septembre 1870 et nommé peu après général de brigade à titre provisoire, il se forma sous son habile direction, une petite armée bien organisée, de 30,000 hommes qui tint l'ennemi en respect du côté de Rouen. Il fût confirmé dans son grade de général de brigade, le 16 septembre 1871.

Le général Loysel avait été élu député le 8 janvier 1871 par les électeurs d'Ile-et-Vilaine, puis sénateur, le 30 janvier 1876; mais aux élections sénatoriales du 5 janvier 1879, il ne fut pas réélu. A l'Assemblée nationale de Versailles, le nom du général Loysel figure honorablement dans les discussions de nos grandes lois militaires de 1872, de 1873 et de 1875; il fut un des membres les plus actifs de la commission des quarante-cinq, qui fit les lois sur le recrutement, sur l'organisation générale de l'armée et sur les cadres.

On peut dire de lui que dans les deux Chambres il sut faire preuve d'une indépendance de caractère tout à son éloge.

Promu divisionnaire, le 24 juillet 1880, il obtint d'être placé à la tête de la division d'Alger où il déploya les plus belles qualités de

Nord, avait été promu chef d'état-major de l'amiral Jaurès, et dirigé ensuite sur le Havre. La garnison était destinée d'abord à former la 3e division du 19e corps, et à être transportée de Caen sur Argentan; mais le ministre revint sur cette décision, attacha au nouveau corps la division du général Saussier, et donna pleins pouvoirs au général Loysel pour organiser la défense de la place.

Le nouveau commandant s'empressa de dédoubler ses cadres, et, avec la division du général Pelatingeas, d'en former deux. L'organisation et l'instruction des mobiles furent poussées avec une louable activité. Il était bien tard, malheureusement, pour songer à une telle besogne, et peut-être eût-il été préférable de continuer activement les hostilités, et de profiter du départ des bataillons ennemis réclamés

commandement; mais, sur sa demande, pour raison de santé, il fut mis en disponibilité, le 13 septembre 1886.

Dans son ordre général du 25 septembre à la division d'Alger, le général Delebecque, commandant le 19e corps, exprime les plus vifs regrets de voir partir le général Loysel.

« Il rend hautement témoignage à ses éminents services pendant les six années qu'il est resté à la tête de la division. Par sa grande expérience des choses de la guerre, par la sympathie et la confiance qu'il inspirait à tous, il laisse de vifs regrets derrière lui dans la colonie. »

Aussitôt qu'il fut relevé de son commandement, le général Loysel entra dans une maison de santé pour suivre un traitement, mais son mal était inguérissable et il est mort le 4 mars 1889. Il avait été admis à la retraite par décret du 18 avril 1887, et avait été promu commandeur de la Légion d'honneur, le 10 février 1883, comptant 41 années de services et 15 campagnes. (D. L.)

par le général de Gœben pour tenir en éveil les troupes du général Bentheim.

Le major Schell nous apprend, en effet, que le 12 janvier, le général de Bentheim prévenait le général Gœben qu'il n'avait pas de forces suffisantes pour résister à une attaque sérieuse, et le commandant de la première armée allemande avertissait, de son côte, son lieutenant « que, dans le cas d'une attaque faite par des forces supérieures, il devait abandonner Rouen, et se retirer dans la direction de Paris. »

Afin de mieux préparer cette retraite éventuelle, le général de Bentheim envoya, le 14 janvier, un détachement de deux compagnies d'infanterie, d'un escadron, d'une section de pionniers et de deux pièces, pour faire sauter le viaduc de Merville, l'un des ouvrages importants de la ligne du Havre à Paris. Après avoir livré quelques petits combats et frappé la ville de Bolbec d'une contribution, les Allemands accomplirent l'œuvre de destruction.

Le 18 janvier, le général de Gœben, en prévision d'une bataille imminente dans le Nord, fit encore porter de Rouen à Amiens un régiment et une batterie.

Sur la rive gauche de la Seine, le général Saussier, qui, le 5 janvier, avait remplacé le général Roy, avait reçu l'ordre, le 12, de marcher sur Lisieux, puis sur Mézidon, afin de se joindre au 19e corps.

Cet abandon de la ligne de la Rille livrait aux détachements du général Bentheim, et surtout aux patrouilles de cavalerie du général de Rheinbaben, le

département de l'Eure et la lisière de celui du Calvados. L'arrivée prochaine du grand-duc de Mecklembourg rendait, d'ailleurs, la résistance impossible.

Les gardes nationaux de Bernay tentèrent, cependant, de s'opposer à la marche des Allemands. Ils tinrent bravement, le 21 janvier, contre l'avant-garde du général de Bredow, et tuèrent quelques hommes à l'ennemi, qui se vengea par de sanglantes représailles. Le 23 janvier, les têtes de colonne du 13e corps opéraient à Saint-Denis-des-Monts leur jonction avec les avants-postes de la 1re armée allemande, et, le 25, le grand-duc de Mecklembourg entrait à Rouen.

La ville du Havre pouvait, dès lors, être sérieusement menacée ; mais la capitulation de Paris allait se produire, et arrêter les hostilités.

Dans le Nord, avec le général Faidherbe, les opérations militaires avaient eu, pendant ce temps, une toute autre importance.

A la suite de la capitulation de Péronne, l'armée française avait, un instant, suspendu son mouvement ; mais une dépêche de M. de Freycinet vint, le 15, avertir le général Faidherbe qu'il était nécessaire de prendre vigoureusement l'offensive, pour attirer le plus de forces possible de l'armée d'investissement, et permettre au général Trochu de risquer une dernière et décisive sortie.

Le général Faidherbe, intimement convaincu de cette nécessité, crut qu'il arriverait à ce but en se dérobant à l'armée qui était devant lui par quelques marches forcées vers l'est et le sud-est, de

manière à arriver rapidement au sud de Saint-Quentin, menaçant ainsi la ligne de la Fère, Chauny, Noyon et Compiègne. Il était sûr d'avoir bientôt affaire à des forces considérables ; mais le moment de se dévouer était venu, et il pouvait espérer d'avoir le temps, lorsqu'il se verrait menacé par des forces supérieures, de se rabattre vers le nord, en les attirant à lui, et d'aller les attendre sous la protection des places fortes de Cambrai, Bouchain, Douai et même Valenciennes, où il pourrait leur tenir tête, quel que fût leur nombre, si elles osaient l'attaquer (1).

Le 16, l'armée française se met en marche d'Albert pour Sailly-Saillisel. Les chemins étaient rendus presque impraticables par le verglas : la route fut pénible, et les troupes n'arrivèrent que tard dans leur cantonnement. Le lendemain 17, le mouvement fut continué sur Vermand. Un premier engagement avec l'ennemi eut lieu près de Templeux : la 2e brigade de la division Derroja repoussa un détachement de la division Barnekow.

Malheureusement, la marche du général Faidherbe ne pouvait demeurer longtemps secrète : la nombreuse cavalerie allemande, en contact constant avec nos troupes, renseignait exactement le général Gœben sur tous nos mouvements.

En outre, la brigade de mobilisés Isnard se portait de Cambrai sur Saint-Quentin, repoussait à Bonavy, puis à Bellicourt et à Noroy, un détachement des troupes du comte de Lippe, et entrait le 16 dans la ville.

Le général Gœben prit aussitôt des dispositions

(1) Général Faidherbe. *Campagne de l'armée du Nord.*

pour porter son armée sur la droite. Le général Gœben reçut l'ordre d'arriver le 17 au soir entre Péronne et Combles ; la division Kummer dut occuper Villers-Carbonnel, Marché-le-Pot et Licourt ; le général Barnekow fut poussé sur Ham, le prince Albrecht avancé à Nesle. Le 17 au soir : la 16e division avec 9 bataillons, la 15e avec 12 bataillons et la division du prince Albrecht se trouvaient sur la rive gauche de la Somme entre Nesle, Ham et Brie. A la droite, la division de cavalerie du comte de Lippe assurait les communications avec la Fère, tandis qu'à l'aile gauche, sur la rive droite de la Somme, le détachement du général Memerty (8 bataillons du 1er corps d'armée) et la 3e division de cavalerie suivaient pas à pas la marche de l'armée française. Dès que des renseignements positifs firent connaître le mouvement du général Faidherbe, le général Gœben prévint le général de Moltke qu'une bataille était imminente.

La première rencontre sérieuse entre les deux armées eut lieu le 18 à Vermand.

L'armée française s'était avancée sur deux colonnes ; le 23e corps par la route du Nord qui traverse Vermand ; le 23e au sud par le chemin qui de Beauvais mène à Grand Séraucourt. Vers 8 heures du matin, les têtes de colonne du 22e corps dépassaient Beauvais avec le général Derroja ; la division du Bessol était plus en arrière.

Du côté des Allemands, la division Kummer s'était portée la veille 17 janvier sur la ligne Péronne-Nesle.

Le 18 au matin, elle franchit cette rivière, la brigade de Bock formant l'aile droite, au Petit Saint-Christ pour s'avancer de là sur Tertry ; à l'aile gauche, la brigade de Strubberg devait marcher de Brie sur Estrées. A dix heures, l'avant-garde du général Bock atteignit Tertry, et les reconnaissances de cavalerie faisaient connaître le mouvement des Français de Caulaincourt sur Trefcon. Deux escadrons du 7e hussards furent aussitôt lancés par le général Bock : ils arrivèrent jusqu'à Trefcon, après avoir culbuté quelques mobiles du Gard ; mais, le feu d'un bataillon de gardes mobiles les força bientôt à rétrograder : Trefcon fut cependant occupé par deux bataillons ennemis du 65e. La brigade Strubberg avait, pendant ce temps, gagné Estrées et se reliait sur sa gauche avec les troupes du général de Gœben qui marchaient sur Vermand : elle dirigea aussitôt sur Vraignes un

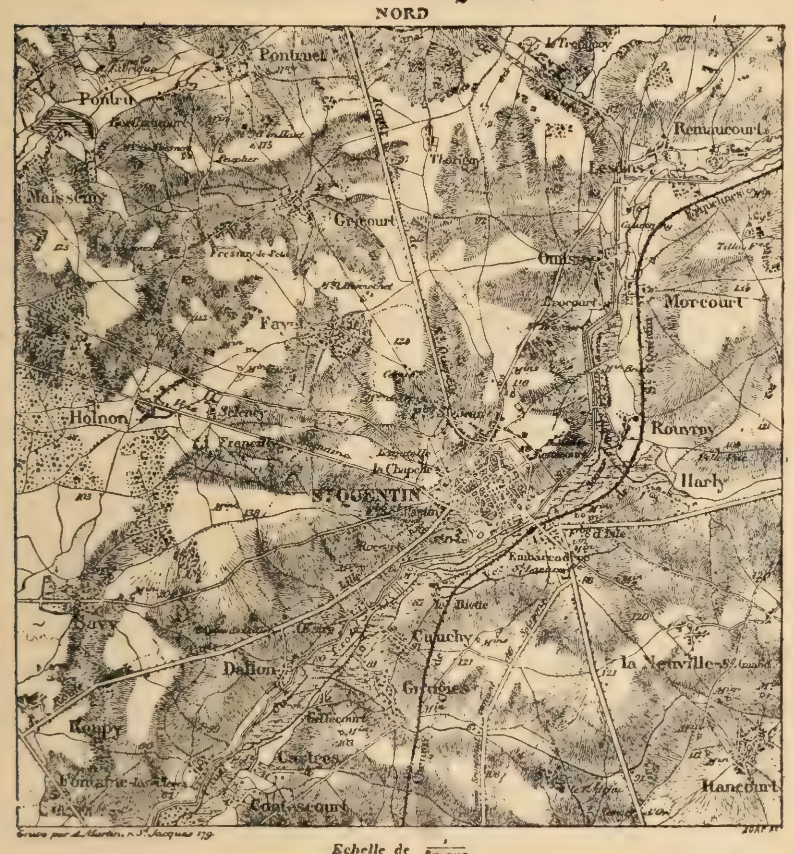


Le général Lecointe.

bataillon pour couvrir son flanc gauche puis, sur l'ordre du général Kummer, elle inclina vers Tertry pour servir de réserve à la brigade de Bock. En même temps, le général de Gœben, qui s'était porté le 17 de Querrieux sur Albert et avait atteint Doingt, reçut l'ordre de pousser la brigade de cavalerie Dohna sur Vermand, tandis que le détachement du général Memerty, fort de 8 bataillons et de 4 batteries, avec 5 escadrons et 4 pièces de la 1re division de cavalerie se rabattrait au delà de Vraignes et de Pouilly. A 1 heure, le général Memerty ouvrait le feu contre Pouilly.

L'action allait donc s'engager sur toute la ligne : mais de notre côté aussi, des renforts étaient arrivés. Au bruit du canon, le général du Bessol qui, avec sa 2e brigade, avait déjà atteint Roupry, au sud-ouest de Saint-Quentin, rétrograda en toute hâte avec un bataillon et 4 pièces, pour dégager sa première brigade à Beauvois, où le 43e de ligne et le 20e bataillon résistaient énergiquement. Avant même l'arrivée du général du Bessol, la 1re division du 23e corps était accourue de Vermand sur Caulaincourt. A notre droite, Pouilly était enlevé par le 4e régiment de grenadiers, qui cherchait inutilement à s'avancer plus loin. A notre gauche, deux batteries allemandes, bientôt renforcées par quelques pièces de la brigade Strubberg, ne parvenaient pas à nous chasser de Beauvois ni de Trefcon, réoccupé par nos soldats. Cependant, le général Paulze d'Ivoy, reconnaissant que l'ennemi avait la supériorité du nombre, se dé-

BATAILLE DE S.T QUENTIN



Echelle de $\frac{1}{80.000}$

cida à ramener ses troupes entre Caulaincourt et Vermand, tandis que la division du Bessol, se retirant du combat, abandonnait Beauvois, pour gagner les cantonnements qui lui avaient été indiqués au sud de Saint-Quentin. A 4 heures, deux bataillons prussiens du 65e occupaient Beauvois, évacué par nous ;

mais à notre droite le combat continuait. Les Allemands avaient successivement amené toutes leurs batteries en face de Caulaincourt, et le général Paulze d'Ivoy n'avait pour leur répondre que 6 pièces établies sur le plateau au nord des bois de Caulaincourt. Après une violente lutte d'artillerie, l'assaut fut donné par l'ennemi au village de Caulaincourt : le 8e bataillon de chasseurs prussiens attaqua de front, soutenu par un bataillon du 68e, tandis qu'au nord, un détachement du général Memerty appuyait le mouvement. Un peu après 4 heures, Caulaincourt était aux mains des Allemands.

Pendant ce temps, la cavalerie du général Dohna s'était avancée sur notre extrême droite, au nord de Soyécourt, mais elle fut contenue par les mobilisés du général Robin, et dut renoncer à tourner notre droite.

A cinq heures, l'ennemi ne pouvant, malgré tous ses efforts, gagner du terrain en avant de Caulaincourt, se mit en retraite ; le général Memerty venait d'être grièvement blessé. Nous avions perdu 500 hommes (parmi lesquels de nombreux prisonniers), le major Schell accuse 119 hommes hors de combat.

Relativement à l'affaire de Vermand, dépose le général Paulze-d'Ivoy, quand le général Faidherbe dit que j'ai repoussé l'ennemi, cela n'est pas exact. Je ne l'ai pas repoussé, j'ai seulement pris de bonnes positions, et je m'y suis maintenu toute la journée. J'avais à lutter avec 5,000 hommes contre 30,000, et certainement je ne voudrais pas recommencer ce que j'ai fait ce jour-là.

De son côté, le général Faidherbe écrit (1) :

Dans le combat de Vermand, le général Paulze-d'Ivoy avait eu le tort de laisser inactives deux batteries sur trois qu'il avait sous la main ; le feu de ces deux batteries eût écrasé l'ennemi.

Les Allemands avaient incontestablement des forces et une artillerie supérieures ; on pourrait donc s'étonner qu'ils n'aient pas fait de plus sérieux efforts pour enlever Vermand, mais les instructions du général de Gœben portaient : « Si l'ennemi fait mine de tenir à Saint-Quentin, on se bornera à le reconnaître, sans l'attaquer encore. » Avant de livrer une action décisive, le commandant de la 1re armée allemande voulait attendre les renforts qu'il faisait venir de Rouen, et ceux que le général de Moltke lui annonçait dans cette dépêche :

Une brigade d'infanterie de l'armée de la Meuse partira aujourd'hui (17 janvier) et demain de Gonesse sur Tergnier, pour se mettre à votre disposition. Fixer le point où elle doit s'arrêter.

Le combat de Vermand prouvait l'impossibilité pour l'armée française de tenter une marche vers le nord ; il était donc nécessaire de livrer bataille sous les murs de Saint-Quentin. La position était d'ailleurs favorable. Au sud et à l'ouest, à trois ou quatre kilomètres de la ville s'élève une série de hauteurs qui permettent une vigoureuse défense. C'est là que le

(1) Général Faidherbe. *Note supplémentaire adressée à la Commission d'enquête du 4 septembre.*

général Faidherbe établit ses troupes. Le 23e corps, renforcé de la brigade Isnard, fut placé le dos tourné à la ville, sa gauche au moulin de Rocourt, et sa droite au village de Fayet. Il s'étendait du canal à la route de Cambrai, sa 1re division formant la droite, la deuxième la gauche, la brigade Isnard au milieu. Le 22e corps prit position de l'autre côté du canal de Gauchy à Grugies jusqu'à la rue de Paris, face au sud. L'armée française formait ainsi une demi-circonférence autour de Saint-Quentin, au sud et à l'ouest. Malheureusement, les deux corps, séparés par un canal sans ponts ne pouvaient communiquer que par la ville, en arrière. Notre armée comprenait : 24 bataillons de marche, 18 bataillons de garde mobile, et 14 bataillons de mobilisés en partie armés de fusils à percussion : 56 bataillons, plus 5 escadrons de dragons et 98 pièces d'artillerie. Le général Faidherbe estime à 40.000 hommes l'ensemble de ces forces ; il n'est que juste de faire remarquer que sur ce chiffre 25.000 à peine pouvaient entrer sérieusement en ligne.

Tandis que l'armée française se préparait à livrer bataille, le général Gœben arrêtait ses dispositions : « Il faut terminer la guerre dès demain, » écrivait-il à ses généraux. Et, à la suite, il leur indiquait les emplacements à occuper.

Le général von Kummer s'avancera à huit heures du matin avec ses troupes par les routes de Vermand et d'Etreillers, et se portera vigoureusement en avant sur Saint-Quentin. » Les forces que nous avons de ce côté suffisent pour attaquer avec succès l'armée du

Nord tout entière. Ces troupes auront pour mission de culbuter tout ce qu'elles trouveront devant elles en avant de Saint-Quentin, d'attaquer cette ville en la tournant, et de l'enlever. A cet effet, le général de Gœben s'étendra sur sa gauche jusqu'à la route de Cambrai.

Le général-lieutenant de Barnekow se portera de même, à huit heures, sur Saint-Quentin avec la 16e division d'infanterie et la division prince Albrecht par la voie ferrée et par la route d'Essigny-le-Grand. Le général comte de Lippe, avec sa division et la 16e division d'infanterie, soutiendra ce mouvement, en se portant également en avant par la route de la Fère à Saint-Quentin, et en cherchant à tourner l'ennemi vers la droite...

La réserve, sous le colonel de Bocking, quittera Ham à 9 heures, pour marcher sur Saint-Quentin... Dans le cas où l'ennemi n'attendrait pas notre attaque, on le poursuivrait énergiquement en employant la totalité de nos forces. L'expérience a appris, en effet, que contre des troupes si faiblement organisées, c'est moins par le combat lui-même que par le profit qu'on sait en tirer, que l'on obtient les plus grands résultats.

Le général Gœben, on le voit, bien différent du général Manteuffel, avait le plus profond mépris pour un adversaire qui, dans trois rencontres précédentes, à Bapaume, notamment, avait prouvé une sérieuse force de résistance. Il ne parlait pas d'attaquer, mais de « *culbuter* » et s'occupait moins du combat que de la poursuite.

Les forces de l'ennemi se montaient à 39 bataillons, 48 escadrons et 161 bouches à feu ; 23,400 hommes d'infanterie, 6,200 sabres, soit en comptant l'artillerie 33 à 34,000 hommes. Si l'on tient compte, en outre, des renforts arrivés pendant l'action, on doit

reconnaître que l'effectif de l'armée allemande ne s'éloignait pas beaucoup du nôtre (1).

A huit heures du matin, l'aile droite de l'armée prussienne (général de Barnekow) marche sur Essigny-le-Grand et Grand-Séraucourt, au sud-ouest et au sud de Grugies. La 31e brigade s'avance dans cette direction avec un régiment de uhlans et 2 batteries, tandis que plus à gauche, un détachement remonte vers Castres, pour déboucher sur Grugies. A 9 heures, 2 batteries allemandes prennent position à l'est de la chaussée Brunehaut, et ouvrent le feu pour soutenir l'infanterie. Sur l'ordre du général Derroja, une batterie s'établit au moulin (côté 121) entre Gauchy et Grugies, et répond coup pour coup. Nos tirailleurs, bien couverts par les replis du terrain, abrités au centre par la tranchée du chemin de fer, haute de 12 mètres, tiennent les Allemands en respect. Après une tentative inutile pour déboucher, le général Barnekow, qui commande l'aile droite ennemie, donne l'ordre d'attaquer vigoureusement Grugies. Si cette offensive réussit, en effet, notre retraite est, dès le début de l'action, menacée, et nos détachements poussés jusqu'à Contescourt n'ont qu'à se replier en toute hâte.

Un peu avant 10 heures, la 31e brigade soutenue

(1) « L'armée française se trouvait bien être ainsi deux fois plus nombreuse que l'armée allemande », écrit le major Schell. Il y a là une erreur évidente : même en comptant les mobilisés pour des soldats, les deux armées étaient sensiblement égales *en nombre*. (*Note de la première édition.*)

par un bataillon, une batterie et un régiment de la division prince Albrecht sont dirigés sur Grugies, tandis que la 32e brigade se place au nord d'Essigny-le-Grand, et la division prince Albrecht au sud de ce village. Devant cette démonstration, deux de nos batteries viennent prendre position au moulin 121, tandis que deux autres s'établissent au sud de Giffécourt, au moulin coté 103. Un bataillon du 69e régiment allemand s'avance d'abord sur la voie ferrée, et parvient jusqu'à une fabrique qui se trouve près du chemin de fer ; mais, de cette position dominante, les Français repoussent tous les efforts de l'assaillant ; quatre fois l'attaque est renouvelée, quatre fois elle échoue complètement.

A 10 heures et demie, l'ennemi fait venir des renforts ; trois batteries s'établissent à l'est de la chaussée Brunehaut, au point coté 108, tandis que la 32e brigade accourt à l'aide de la 31e. Mais, nos forces se sont accrues à Grugies, par l'entrée en ligne de la 1re brigade Aynès qui, au bruit du canon, arrive de Saint-Quentin. Aussi, au moment même où les Allemands vont se porter en avant, nos soldats prennent l'offensive : 6 bataillons s'avancent des deux côtés de la voie ferrée, et repoussent un bataillon prussien qui s'est maintenu près du chemin de fer. A son tour, l'ennemi engage de nouvelles troupes, et nous oblige à reculer jusqu'à la fabrique. Sur la droite, le général de Lippe est au Cornet-d'Or ; plusieurs de ses bataillons enlèvent la ferme cotée 91, à l'est de la chaussée, tandis que son artillerie ouvre le feu contre nos bat-

teries au sud de Gauchy. Bientôt, le comte de Lippe donne l'ordre de remonter plus au nord, et de s'emparer de la ferme 121, au sud-ouest de la Neuville-Saint-Amand ; mais, devant ce mouvement qui menace notre extrême gauche, la division du Bessol, d'abord resserrée entre la Somme et la chaussée, s'étend jusqu'à la grande route avec la brigade Aynès ; l'attaque de l'ennemi est vigoureusement repoussée et, du même élan, nos troupes atteignent la ferme 91, au nord du Cornet-d'Or, et en chassent les détachements saxons de la 12e division.

Pendant ce temps, quelques bataillons de la division du prince Albrecht se sont dirigés sur Contescourt qu'occupent trois bataillons français, mais le feu des chassepots, prenant l'ennemi en flanc, la force bientôt à la retraite.

Vers midi, après trois heures de lutte, nous tenons vigoureusement toutes nos positions à la gauche de notre ligne de bataille ; à Gauchy, Grugies, Contescourt, comme à la Neuville-Saint-Amand ; le général du Bessol a été grièvement blessé pendant ce premier combat. Vers 1 heure, la 31e brigade reçoit quelques renforts, et parvient à s'emparer de la hauteur entre le chemin de fer et la chaussée, mais son succès est de courte durée ; les Français attaquent les Allemands de front et de flanc, les repoussent, et les obligent à s'établir plus en arrière, près d'Essigny-le-Grand. Le général Barnekow demande aussitôt des renforts qui lui sont envoyés à la fois de la réserve et de la division prince Albrecht. Le détache-

ment de la réserve (régiment 41, 3 escadrons, 2 batteries) occupent Contescourt, que nous évacuons sans combat, et parvient à nous déloger de Castres. Mais nos troupes, d'abord rejetées, se rallient sur la hauteur (103) au sud de Giffécourt, et résistent à tous les assauts. L'ennemi recule, puis fait avancer cinq batteries au sud de Contescourt. A deux heures un quart, le 41e régiment prussien débouche de Castres, nous déborde sur notre gauche et, après un violent combat, enlève les hauteurs de Giffécourt ; nos soldats se maintiennent énergiquement le long de la voie ferrée.

Attaqués de front par les détachements de la 16e division d'infanterie, écrit le major Schell, pris en flanc par des fractions du 1er bataillon n° 19 et du 2e bataillon du régiment n° 41, pris également à revers par les hauteurs du moulin à vent de Giffécourt, ces détachements se voyaient sur le point d'être complétement enveloppés ; mais ils n'en continuèrent pas moins la résistance la plus opiniâtre. et on ne put parvenir à les débusquer.

Plus à l'est, la 32e brigade tente un mouvement tournant sur notre flanc, mais elle est rejetée au delà de la hauteur (108) à l'est du Pontchu où elle a pris position. Pendant ce temps, à notre extrême gauche, le gros des forces du comte de Lippe est entré en ligne, et nous a obligés à évacuer la Neuville-Saint-Amand. La brigade Aynès a dû céder du terrain ; son chef la ramène énergiquement en avant, mais il tombe mortellement frappé, et nos troupes se rabattent sur le faubourg d'Isle. Notre flanc gauche est donc décou-

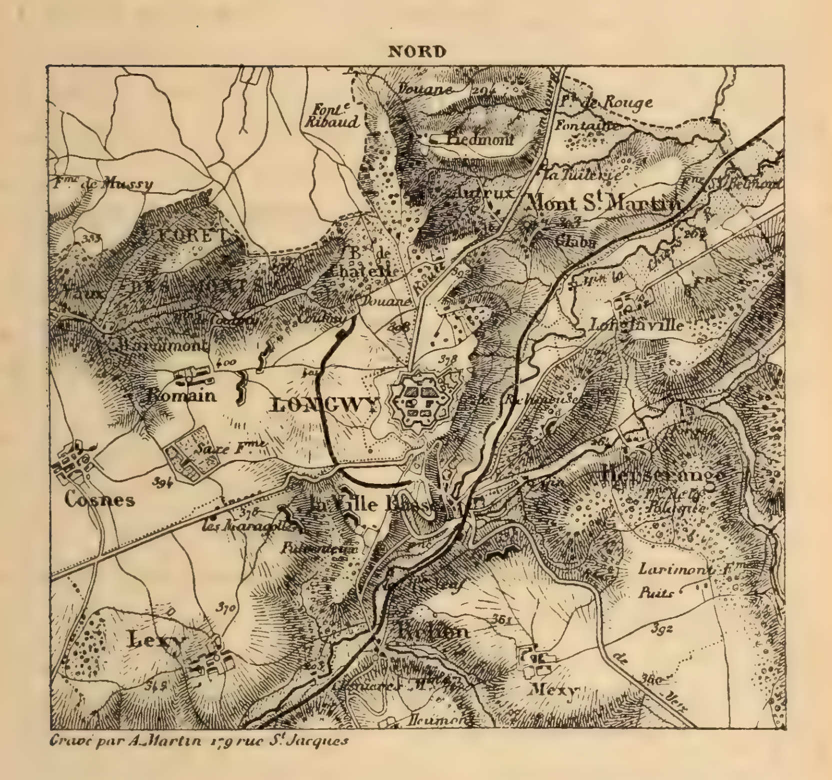
vert ; le 22e corps peut être enveloppé ; le général Lecointe prescrit aussitôt au 68e de marche de la brigade Pittié d'abandonner Gauchy, et d'appuyer sur la gauche ; une vigoureuse charge à la baïonnette nettoie le terrain jusqu'à hauteur de la Neuville.

En même temps (vers 3 heures), le général Barnekow donne l'ordre d'attaquer sur tout le front ; la division prince Albrecht doit marcher sur Grugies, avec la 31e brigade, un moment retirée du combat, tandis que la brigade de cavalerie de réserve Strantz chargera de la chaussée vers le nord-ouest. Cette offensive réussit ; un moment contenus par le feu de notre infanterie, les cavaliers du général Strantz, soutenus par la 32e brigade, repoussent nos tirailleurs : Grugies est évacué. L'ennemi établit, alors, une formidable batterie au sud du village, et oblige à la retraite nos pièces qui tiennent depuis le matin sur la hauteur 121. Les Allemands poussent alors sur Saint-Quentin par toutes les voies, tandis que l'artillerie canonne vigoureusement nos soldats. A 5 heures un quart la gare est enlevée ; à 6 heures, le faubourg d'Isle est entre les mains de l'assaillant ; à 6 heures et demie enfin, le général Barnekow franchit le pont du canal, et entre dans la ville.

Transportons-nous, maintenant, à notre droite, où depuis le matin combat le 23e corps.

Le général Kummer avait, le matin, prescrit à la 15e division de s'avancer sur les positions occupées par les Français : la brigade Bock en tête, la brigade Strubberg en seconde ligne. Plus à gauche (alle-

SIÈGE DE LONGWY



Gravé par A. Martin 179 rue St Jacques

mande) le général Gœben devait marcher de Vermand sur Saint-Quentin avec la division du 1er corps ; à l'extrême gauche enfin, le général Dohna avec sa cavalerie avait pour instruction de tourner les Français sur la droite, et de gagner la grande route de Saint-Quentin.

A dix heures du matin, 2 bataillons du 65e régiment prussien et une batterie débouchent de Savy,

et s'engagent contre les tirailleurs de la brigade Isnard, dispersés dans les deux bois au nord-est et au nord de Savy. L'ennemi, ne se sentant pas assez fort, fait venir deux nouvelles batteries qui prennent position près du moulin au nord-est. A midi, la lutte est engagée dans les bois, mais nos soldats résistent à toutes les attaques.

Tandis que se poursuit ce combat, l'avant-garde de la division du 1[er] corps prussien (3 bataillons, 3 escadrons, 1 batterie), arrive près du bois à l'ouest d'Holnon, repousse un bataillon de mobilisés que le général Robin a détaché dans le village, et bientôt secondée par quatre batteries à cheval, s'empare de la partie ouest du village de Selency, sur la voie romaine. Pour triompher de la résistance des mobilisés, le général Kummer envoie quelques bataillons qui enlèvent la position, puis remontent vers le nord sur la ligne des hauteurs qui s'étendent de Selency à Gricourt, et parviennent à occuper le moulin voisin de Selency. Le général Dohna s'est, en même temps, avancé sur Pontru, mais il se heurte à des détachements de la brigade Pauly que le général Faidherbe a chargés de couvrir la grande route.

Sur toute la ligne du canal à Pontru, le combat est donc engagé vers midi.

Jusqu'à 3 heures, l'action se continue dans les bois de Savy avec des chances diverses ; la brigade Bock est tout entière au feu ; elle reçoit des renforts de la brigade Strubberg. De notre côté, la brigade Isnard et une partie de la brigade de La Grange

tiennent vigoureusement de Francilly à Dallon.

A 1 heure et demie, 2 bataillons prussiens se portent de Selency sur Francilly dont ils s'emparent ; puis les Allemands se dirigent sur Fayet, et parviennent à occuper une partie du village, mais sur l'ordre du général Paulze-d'Ivoy, la 1re brigade de la 1re division du 23e corps, jusqu'alors tenue en réserve, accourt en toute hâte, rejette les Prussiens de Fayet et les poursuit jusqu'au moulin au nord de Selency.

Vers trois heures, l'ennemi lutte donc péniblement à sa droite vers Savy ; au centre, il s'est emparé d'Holnon, de Selency, de Francilly ; à son extrême gauche, enfin, il a devant lui les mobilisés de la brigade Pauly, soutenus par deux batteries qui ont pris position au nord de Fayet. Près du canal, les Allemands ont gagné du terrain ; vers deux heures et demie, ils se sont rendus maîtres de l'Épine de Dallon.

A trois heures et demi, nos forces se trouvent principalement à notre extrême droite : outre la brigade Michelet, la brigade Pauly s'est rabattue sur Fayet. L'occasion semble propice au général Paulze-d'Ivoy qui commande le 23e corps, il donne l'ordre de prononcer une vigoureuse offensive sur la gauche ennemie. Pour résister à ce choc, les Allemands font exécuter à leur droite un mouvement de conversion à gauche, et 36 pièces tirent à outrance sur nos colonnes et sur le village de Fayet. Notre attaque réussit d'abord. les premiers détachements sont

rejetés sur Selency ; mais bientôt des renforts arrivent aux Prussiens qui prennent l'offensive à leur tour, nous repoussent, et nous obligent, un peu avant la nuit, à évacuer le village de Fayet incendié par les obus.

Pendant ce temps, la 15e division avait pu remonter sur les hauteurs qui courent de Dallon à Francilly, elle avait ramené nos colonnes sur Saint-Quentin, et du moulin (coté 138) canonnait vigoureusement nos soldats en retraite et le faubourg Saint-Martin.

Depuis le commencement du combat, le général Faidherbe se tenait de ce côté ; lorsqu'il vit les Allemands s'engager sur la route de Dallon qui mène à Saint-Quentin, il fit venir en toute hâte quelques bataillons et toute l'artillerie disponible : mais tous ses efforts furent inutiles ; à 4 heures, les Prussiens enlevaient Œstre, à 5 heures, Rocourt.

La bataille était donc perdue à la fois sur les deux ailes repoussées, l'une sur le faubourg d'Isle, l'autre sur le faubourg Saint-Martin.

Le général Faidherbe a lui-même tracé le récit des derniers instants du combat (1) :

Il était évident que nous allions être rejetés sur Saint-Quentin ; seulement, j'espérais que cela n'aurait lieu qu'à la nuit, qui allait venir dans une heure. Que faire après ? nous demandions-nous.

Pour moi, j'étais convaincu que mes troupes, harassées par deux

(1) *Note supplémentaire adressée à la Commission d'enquête.*

jours de marches forcées et deux jours de combat, étaient incapables de tenter une retraite; qu'il serait impossible de les mettre en marche. D'un autre côté, je repoussais absolument l'idée d'une capitulation.

Sans rien conclure, je rentrai en ville pour retourner au 22e corps. Peut-être, l'aurais-je trouvé en état de détacher quelques bataillons pour renforcer le 23e sur la route de Ham? — Grand fut mon étonnement de trouver ce 22e corps traversant la ville, en pleine retraite.

Voici ce qui s'était passé : pendant que j'étais à reconnaître la route de Cambrai, l'ennemi, lançant sa réserve, avait gagné tant de terrain sur la route de Ham contre le 23e corps, que le 22e s'était trouvé débordé sur sa droite par des batteries prussiennes. Alors, le général Lecointe, jugeant la journée perdue, avait cru n'avoir que juste le temps de se mettre en retraite en m'expédiant un officier, pour m'en avertir.

Si j'avais été très étonné de rencontrer le 22e corps dans la ville, lorsque je le croyais encore sur ses positions, j'avais été agréablement surpris de le voir en aussi bon état : bataillons et batteries défilaient par les rues en ordre parfait

La retraite était donc possible! Arrêtant le mouvement pour m'aboucher avec le général Lecointe, j'adoptai une retraite sur Cambrai et le Cateau comme la meilleure mesure à prendre, et j'expédiai immédiatement mon premier officier d'ordonnance, ainsi qu'un maréchal des logis de gendarmerie choisi, pour porter l'ordre au 23e corps de se mettre en retraite sur Cambrai. Je vis défiler la plus grande partie du 22e corps, puis la nuit tombant, je suivis le mouvement sur la route du Cateau. J'étais persuadé que le plus grand danger était devant nous sur la route du Cateau où, suivant moi, devait nous avoir précédés la cavalerie du prince Albert de Prusse et la cavalerie saxonne du comte de Lippe.

Mon officier d'ordonnance, après avoir cherché pendant trois quarts d'heure le commandant du 23e corps sur ses positions en avant de la ville, le trouva en dedans du faubourg Saint-Martin, lequel se défendait encore, grâce à sa barricade. Mais le général, en ce moment, était déjà tourné par les Prussiens, qui étaient entrés à

la suite du 21e corps dans Saint-Quentin par le faubourg d'Isle. Les quelques troupes qu'il avait avec lui furent faites prisonnières, et lui-même ne dut son salut qu'à un habitant de la ville qui lui indiqua une issue non occupée par l'ennemi.

Le général Paulze-d'Ivoy s'est plaint amèrement, devant la commission d'enquête (1), d'avoir été sacrifié, et avec intention, par le général en chef; le récit qui précède prouve qu'il n'en est pas ainsi, et que ce sont des circonstances indépendantes de la volonté du général en chef qui ont fait peser sus le général Paulze-d'Ivoy tout le poids de la retraite de l'armée. Si le général Lecointe eût tenu sur ses positions trois quarts d'heure de plus, ce qu'il pouvait faire, car, s'il était pris en flanc par quelques pièces de l'ennemi sur sa droite, il avait le canal pour le protéger de ce côté, et la terrible fusillade qu'on entendait au faubourg Saint-Martin lui prouvait que le 23e corps résistait encore sur ce point, si, dis-je le général Lecointe eût tenu trois quarts d'heure de plus, la retraite eût pu être concertée entre lui et le général en chef qui se rendait justement auprès de lui; le 23e corps en eût été averti à temps,

(1) Quant à Saint-Quentin, dépose le général Paulze-d'Ivoy, tout le monde m'a assuré que le général Faidherbe avait quitté le champ de bataille vers cinq heures du soir, et je n'ai été prévenu qu'on battait en retraite qu'à six heures moins un quart.

Je suis allé un peu avant cette heure sur la place de la ville pour prendre ses ordres, et quand j'y suis arrivé avec mon état major et celui du commandant Payen, alors général de division, il y a eu un hurrah de Prussiens et des coups de feu.

Nous nous sommes alors repliés vivement sur le carrefour d'où nous venions, et c'est là seulement que j'ai appris qu'on battait en retraite par un officier qui prétendait qu'il me cherchait depuis longtemps. Si vous voulez savoir toute ma pensée là-dessus, je crois que j'ai été sacrifié : je ne m'en plains pas; en temps de guerre, il faut quelquefois sacrifier du monde; mais on aurait pu me prévenir; j'avais prouvé qu'on pouvait s'en rapporter à moi, et si on m'avait dit qu'il fallait soutenir la retraite, je l'aurais soutenue. (*Note de l'édition originale.*)

et le général Paulze-d'Ivoy ne se fut pas trouvé dans une situation aussi critique.

Le 22e corps opéra sa retraite par la route du Cateau, et le 23e par celle de Cambrai. L'ennemi ne poursuivit pas.

Quant à entreprendre la poursuite, dès la nuit même qui suivit le combat, écrit le major Schell, on ne put y songer, à cause du manque absolu de réserve intacte, et de l'épuisement complet des troupes. Les forces de l'armée avaient été épuisées aussi bien par les marches fatigantes exécutées les jours précédents sur des routes en partie impraticables que par le combat livré le jour même sur un terrain profondément détrempé.

La bataille de Saint-Quentin avait coûté aux deux armées des pertes importantes : le major Schell accuse 2,506 Allemands hors de combat (le major Blume indique, — pour les deux journées de Vermand et de Saint-Quentin. — un chiffre bien supérieur : 94 officiers et 3,000 hommes tués ou blessés), le général Faidherbe un peu moins de 3,000 Français. A ce chiffre il faut ajouter un nombre très-élevé de prisonniers. Le major Schell dit 10,000 ; le général Faidherbe « plus de 6,000 ». Il fut facile, en effet, à l'ennemi, après la prise du faubourg d'Isle, de s'emparer de nos soldats débandés, des mobilisés surtout.

Le 20 au matin, écrit le major Schell, nos clairons ayant sonné dans la ville l'appel français, dit la générale, les débris de troupes encore cachés dans les maisons accourent en partie à ce signal, de

sorte que le nombre de nos prisonniers s'accrut encore d'un millier d'hommes environ (1).

Du moins, ces combats accusaient l'énergie suprême de cette armée levée à la hâte, armée bien dirigée par le général Faidherbe et son chef d'état-major le général Farre.

L'armée du Nord, à la suite de la bataille de Saint-Quentin, put se retirer sans être inquiétée autour des villes de Cambrai, Douai, Valenciennes, Arras et Lille. Le 22 janvier, le général Gœben somma inutilement la place de se rendre, et le 23, le comte de Lippe fit bombarder Landrecies pendant deux heures, par deux batteries de campagne, mais sans résultats. Le général Gœben donna alors à ses troupes l'ordre de se replier derrière la Somme : le 25, le

(1) La ville de Saint-Quentin a élevé sur la place du *Huit-Octobre* un magnifique monument commémoratif de sa défense ; inauguré le 8 octobre 1881. Un groupe en bronze de Barrias représente la ville de Saint-Quentin soutenant un garde mobile blessé, tandis qu'un enfant saisit le fusil qui échappe aux mains du soldat citoyen. Sur le piédestal sont gravées ces inscriptions :

Aux martyrs, aux vaillants, aux forts !
A ceux qu'enflamme leur exemple,
Qui veulent place dans le temple
Et qui mourront comme ils sont morts.

(V. Hugo.)

Monument érigé en l'honneur des citoyens de Saint-Quentin qui repoussèrent victorieusement un corps de troupes allemandes dans la journée du 8 *octobre* 1870 *et des soldats de l'armée du Nord, qui luttèrent contre les forces trois fois supérieures dans la bataille du* 19 *janvier* 1871. (D. L.)

prince Albrecht était au sud-ouest de Péronne, le général Kümmer occupait Bapaume, le général Gœben Masnières, au sud de Cambrai, le comte de Lippe le Cateau-Cambrésis.

La conclusion de l'armistice vint arrêter les opérations dans le Nord.

II

La 1re armée allemande, en même temps qu'elle luttait contre le général Faidherbe, avait été, on s'en souvient, chargée de faire le siège des places fortes françaises situées sur ses lignes de communication. Déjà, Thionville, Verdun, Montmédy et Mézières avaient succombé. Mais, les événements survenus dans l'Est, au commencement de janvier, ayant nécessité l'envoi dans cette direction de la 14e division du 7e corps, le gouvernement général de Lorraine fut chargé d'observer la place de Longwy située à 64 kilomètres de Metz, sur la rive droite de la Chiers. L'importance de Longwy n'est pas grande ; aussi jusqu'à la fin de la guerre, l'ennemi se borna-t-il à détacher quelques escadrons, à peine suffisants pour observer la place. Lorsque la ligne des Ardennes fut réparée, la prise de la ville fut jugée nécessaire, pour protéger l'exploitation contre les entreprises de la garnison. Le 19 décembre, une reconnaissance envoyée de Metz conduisit à cette conclusion que huit bataillons et

42 pièces de gros calibre seraient suffisants pour amener promptement la chute de la place.

La fortification se compose d'un hexagone bastionné de 315 à 400 mètres de côté : toutes les escarpes sont revêtues et très-élevées (elles ont de 9 à 25 mètres de hauteur), mais les positions à l'ouest de la ville permettent de faire brèche de loin, en assurant à l'attaque de sérieux avantages.

La garnison était forte d'environ 2,000 hommes de toute provenance, parmi lesquels 150 artilleurs, 280 canonniers de la garde nationale sédentaire, et 29 sapeurs, sous les ordres de trois officiers d'artillerie, et d'un seul officier du génie.

120 bouches à feu existaient dans la place : 97, seulement, furent mises en batterie (11 de 24 et 18 de 12 étaient rayées).

Les munitions étaient en quantité suffisante : malheureusement, les affûts ne permettaient pas de tirer assez loin.

Presque toute la population civile avait évacué la ville.

Le 7 janvier, les troupes destinées à faire le siège de Longwy (18 bataillons et demi, 7 escadrons, 7 compagnies et demie d'artillerie de forteresse, 2 batteries de campagne, 4 compagnies et demie de pionniers), furent dirigées sur la ville. Le parc d'artillerie comprenait en pièces prussiennes : 17 canons de 15 centimètres long, et 83 canons de 12 centimètres envoyés de Thionville et de Montmédy ; en pièces françaises : 30 mortiers et 6 mitrailleuses.

Le 10 janvier, la reconnaissance de la place fut faite, et les Allemands s'arrêtèrent à l'idée d'attaquer par le sud-ouest, tandis que des batteries établies sur la rive gauche de la Chiers prendraient en



Le général Faidherbe (1).

flanc les défenses. Les emplacements des batteries furent fixés à 1,200 et 2,000 mètres.

(1) Le général Faidherbe (Louis-Léon-César), est né à Lille, le 3 juin 1818.

Après avoir fait ses études au lycée de Lille, il entra le 5 novembre 1838 à l'Ecole polytechnique, et le 1er octobre 1840 à l'Ecole d'application de Metz.

Le 1er octobre 1842, il était nommé lieutenant en deuxième au

Sur le plateau de Mexy, deux batteries furent mises en état ; à la gauche, 6 batteries furent construites :

1er régiment du génie. Peu après il s'embarquait pour l'Algérie où il prit une part active à l'expédition du Cheliff. Après un séjour de deux années dans notre jeune colonie, il rentra en France en 1845 où il fut promu capitaine le 12 septembre 1846. Deux ans après, nous le trouvons à la Guadeloupe où il mérite et obtient la Croix de chevalier, le 28 novembre 1848.

Pendant son séjour dans les Antilles, M. Faidherbe fit une étude approfondie des questions de colonisation, et il adressa, en 1850, au ministère de la Guerre, une demande pour être attaché à l'état-major du Sénégal. Comme aucune place ne s'y trouvait vacante, il retourna en Algérie en 1850, construisit le fort avancé du Bou-Saada et prit part à la campagne de Kabylie sous les ordres de Saint-Arnaud (1851), qui fit nommer officier de la Légion d'honneur le jeune capitaine du génie, en récompense de sa brillante conduite devant l'ennemi.

L'année suivante, Faidherbe suivait le général Bosquet sur les Hauts-Plateaux où il trouva encore l'occasion de se distinguer.

Enfin, en 1852, il était envoyé en qualité de sous-directeur du génie dans notre colonie du Sénégal où tout était à créer.

Faidherbe acquit sur les besoins, les dangers, l'économie, la politique pratique de la colonie des connaissances telles, que le Ministre de la Marine, Ducos, n'hésita pas à lui en donner le gouvernement suprême en 1854, en même temps qu'il lui conférait le grade de chef de bataillon.

M. Faidherbe se voua alors tout entier à l'exécution de la tâche qu'il souhaitait depuis si longtemps : la rénovation du Sénégal. Pendant son passage aux affaires, il entreprit plusieurs expéditions, qui ont considérablement étendu la domination de la France dans cette partie de l'Afrique ; il reprit la rive gauche du fleuve aux Maures Trarzas (1858) et annexa les côtes du Baol, du Sine, Saloum, Casamance, etc. En même temps, il établissait un réseau télégraphique, et un système de forts, de fortins, de blockhauss, qui assurait la sécurité de la contrée, installa des comptoirs nouveaux à Dagana, à Podur,

en outre, on décida de placer deux batteries de mitrailleuses à l'extrême gauche des attaques, l'une

à Matan, à Salé ; puis, il engageait une guerre d'extermination contre le prophète Omar-el-Hadji qui avait conçu le projet de fonder un empire musulman dans l'Afrique centrale, en chassant l'étranger et en groupant les tribus indigènes.

Faidherbe termina, en 1860, par la soumission de ce chef, une guerre dont le résultat était une question de vie ou de mort pour notre colonie. L'année suivante, à la suite d'une expédition contre le roi de Cayor, il soumit tout le territoire maritime de ce prince et la rive droite du Sénégal, jusqu'au delà du territoire de Balthel de Médina. Enfin, il annexa au Sénégal le cap Vert et la province de Diander, dont l'étendue est d'environ 400 kilomètres carrés.

En récompense de ces éminents services, Faidherbe avait été promu lieutenant-colonel le 8 octobre 1856 et colonel le 24 décembre 1858.

En 1861, il quitta le Sénégal pour aller prendre le commandement de la subdivision de Sidi-Bel-Abbès, où il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Le départ de Faidherbe avait été fatal à notre colonie du Sénégal. Aussi, l'Empereur s'empressa-t-il de l'y renvoyer en 1863 avec le grade de général de brigade. Malheureusement, la santé du gouverneur était, à cette époque, tellement ébranlée par un long séjour au Sénégal et par les fatigues de la campagne, qu'il dut aller chercher un climat plus doux en Algérie. Il y resta jusqu'en décembre 1870. Gambetta, ayant eu connaissance de ses talents et de son patriotisme, le rappela en France, le nomma général de division et le chargea du commandement de l'armée du Nord (22e corps d'armée.) Moins de trois semaines avaient suffit à Faidherbe pour amener ce changement. Il jugea l'heure opportune pour cette immortelle campagne, qui place son nom à côté de celui de Chanzy.

Le 23 décembre, il aborde l'ennemi à Pont-Noyelles. Ses dispositions, de l'avis de tous les hommes compétants, dénotaient un tacticien consommé. Après une lutte meurtrière de sept heures, il resta maître du terrain. Bien que dûrement éprouvé, il n'entend point s'arrêter sur cette victoire. Malgré un froid de 20 degrés, malgré les

près de la route de Verdun, en avant des Maragolles, l'autre en avant de Romain.

Dès le 16 janvier, les deux batteries de campagne commencèrent à inquiéter l'assiégé pour distraire son attention des travaux : on poussa la précaution

neiges qui encombraient les routes, malgré les privations de tous genres, confiant dans son armée qui lui appartenait désormais, il reprend bientôt sa marche et, le 3 janvier, il culbute l'armée allemande à Bapaume. Ce nom rayonne lumineusement dans le ciel lugubre de cette époque. Jamais victoire ne fut plus justement acquise; elle est le fruit du calcul et de la vaillance; les hasards heureux de la guerre n'y eurent point de part.

Tout conseillait à Faidherbe de prendre du repos. Son armée, épuisée par ces efforts successifs, avait besoin de se reformer. Mais il ne pouvait se faire à l'idée de rester inactif, tandis que Paris préparait une suprême sortie. Il résolut d'attirer à lui une partie des forces ennemies, afin de faciliter l'action de Trochu.

Le 19 janvier, avec la même vaillance quoique avec moins d'espérance, il livra la bataille de Saint-Quentin. Obligé de se retirer, il emportait du moins la satisfaction de s'être sacrifié pour le salut commun.

L'armistice le trouva encore intact et debout, toujours prêt à recommencer la lutte. Il dut incliner sa glorieuse épée et accepter en frémissant la paix qui s'imposait à notre pays. Sa carrière militaire était désormais terminée. Sa santé, depuis longtemps minée par le séjour aux colonies et maintenue seulement pendant cette rude campagne par un effort surhumain de la volonté, ne pouvait plus résister dans une situation devenue plus calme. En vain la reconnaissance de ses concitoyens l'appela à l'Assemblée nationale et au Sénat; il ne put se consacrer à des travaux que sa haute intelligence aurait éclairés. Enfin, le gouvernement de la République lui confia la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, comme seule retraite digne de lui.

C'est là que, le 26 septembre 1889, la mort est venue, non le sur-

jusqu'à recouvrir de neige, tous les matins, les tranchées faites durant la nuit.

Le 19, le feu est ouvert du plateau de Mexy, et se continue les jours suivants : dans la nuit du 19 au 20, une tranchée-abri d'environ 750 mètres de longueur est creusée à l'ouest : on doit l'élargir ensuite pour la transformer en parallèle.

Le 21, la place qui a jusqu'alors répondu, active

prendre, mais l'atteindre. Depuis longtemps ce ferme esprit se préparait à la dernière épreuve et les méditations les plus élevées faisaient diversion à des souffrances rendues intolérables.

Comme citoyen et comme soldat, il a montré ce que valent la fidélité aux principes, l'attachement à la foi politique, le respect de la discipline, le culte de l'honneur. Sa vie austère et sans tache est un mâle enseignement pour les générations qui suivront.

Le général Faidherbe était aussi un officier d'un grand savoir, c'était un érudit, qui honora l'Institut dont il fit partie pendant de longues années ; on lui doit un très grand nombre d'ouvrages intéressants sur les mœurs, les langues, l'histoire, la topographie des peuplades de l'Afrique. En outre, sous ce titre : *La campagne de l'Armée du Nord en* 1870-1871 ; c'est le récit des opérations militaires qu'il a dirigées durant la guerre franco-allemande.

Le 27 septembre 1891, une statue a été érigée a Bapaume à la mémoire du général. Le vainqueur de Bapaume est en tenue de campagne, coiffé d'un képi, enveloppé d'un ample manteau de fourrure entr'ouvert par le vent, chaussé de bottes à éperons, l'épée au côté, les yeux voilés de lunettes, les bras croisés sur la poitrine, tenant d'une main sa longue-vue et de l'autre la canne dont il ne se séparait jamais. Il est représenté debout sur un tertre bosselé et semé d'obus, le pied appuyé sur l'affut d'un canon abandonné par l'ennemi. Le visage est d'une ressemblance frappante. Cette statue qui est coulée en bronze et qui a près de trois mètres de hauteur, fait le plus grand honneur à l'artiste, M. Louis Noël. (D. L.)

son tir : 5 pièces sont successivement démontées sur le plateau de Mexy, mais, bientôt la supériorité des 36 canons de gros calibre avec lesquels l'ennemi soutient la lutte devient évidente : le 23, un violent incendie se déclare dans la ville ; enfin, dans la nuit du 24 au 25 janvier, les négociations sont entamées ; elles aboutissent promptement à la capitulation.

Les batteries de siège avait tiré 6,381 projectiles : aucune brèche n'était faite à l'enceinte.

Quoique notre artillerie ait très vigoureusement soutenu une lutte inégale, écrit le lieutenant-colonel du génie Prevost, nous persistons à penser que, dans une ville privée d'habitants, il eût été préférable de se laisser canonner de loin, sans riposter avec autant d'énergie qu'on le fit, et d'attendre l'ennemi de près.

CHAPITRE VII

Situation à Paris à la fin de l'année. — Conseil de guerre du 31 décembre. — Proclamation du 7 janvier. — La mortalité à Paris pendant le siège. — La sortie est fixée au 19 janvier. — Bataille de Buzanval. — Dépêche du général Trochu. — Révocation du gouverneur. — Le général Vinoy nommé général en chef. — Emotion à Paris. — Troubles sur la place de l'Hôtel-de-Ville. — M. Jules Favre à Versailles. — L'armistice.

I

La situation ne s'était pas modifiée à Paris : l'ennemi continuait le bombardement, et la garde nationale, plus enfiévrée qu'au début, réclamait à grands cris une sortie. La popularité du gouverneur était bien ébranlée, non pas dans les clubs de Belleville, mais au sein même du gouvernement de la défense. A la suite de l'inutile tentative du 21 décembre, la démission du général Trochu avait en vain été réclamée par MM. Picard et Jules Favre.

Le 30 décembre, les généraux furent réunis en conseil de guerre. Le ministre des affaires étrangères leur exposa la situation en ces termes :

Les généraux doivent se rappeler qu'ils ne sont pas seulement les défenseurs d'une citadelle, ils sont aussi, et surtout, les cham-

pions d'une grande cité, renfermant une population considérable, dont les passions, les mouvements politiques et sociaux imposent leurs exigences. La ville de Paris veut être défendue à outrance. Il est impossible de ne pas tenir compte de ces impressions, qu'il faut seulement chercher à concilier avec la raison et avec l'opportunité.

Ce simple énoncé montre bien que l'on était loin de la confiance des premiers jours. Ce que le vice-président du conseil réclamait des généraux, c'était moins la victoire qu'un moyen d'échapper à cette responsabilité écrasante, dont on ne se rendait un compte exact que depuis nos dernières défaites.

Le général Ducrot s'éleva vivement contre l'idée d'une nouvelle sortie : pour lui, l'échec était certain. Le général Vinoy prit ensuite la parole, mais sans proposer un plan de campagne : il se bornait à critiquer les opérations antérieures.

Le général Frébault, enfin, posa nettement la question :

Le corps auquel j'appartiens, l'artillerie, a toujours bien fait son devoir, pendant le siège comme ailleurs; il le fera encore : il ira donc à l'ennemi, quand il en recevra l'ordre. Mais, il ne faut pas donner comme raison, pour livrer une nouvelle bataille, l'espoir de percer les lignes ennemies : on ne les percera pas. Il ne faut pas donner, davantage, le bombardement comme raison. Le bombardement ne peut être assez sérieux pour amener la reddition de Paris. Quant à l'opinion publique, et à ce que pourront penser la France et l'Europe, ce ne sont pas là des motifs qui doivent dicter nos résolutions : c'est au sentiment de notre devoir seul que nous devons obéir.

On dit que la population de Paris, comme celle de Strasbourg, comme celle de toute place assiégée, doit payer de sa personne, et

aller au feu. Soit, je le reconnais. Qu'elle livre donc la bataille, et comme elle ne peut combattre seule, que l'armée marche avec elle.

Mais nous marcherons à l'ennemi sans aucun espoir de succès, pour accomplir un devoir, et avec la froide énergie qu'inspire l'esprit de sacrifice.

Le conseil décida donc, malgré l'opinion contraire du général Ducrot, qu'une sortie suprême serait tentée, et, quelques jours plus tard, le 7 janvier, le gouverneur de Paris adressait à la population une proclamation pour annoncer que le gouvernement de la Défense nationale ne violerait pas son serment, et résisterait jusqu'à la dernière heure.

Au moment où l'ennemi redouble ses efforts d'intimidation, disait-il, on cherche à égarer les citoyens de Paris par la tromperie et la calomnie. On exploite contre la Défense nos souffrances et nos sacrifices. — Rien ne fera tomber les armes de nos mains. — Courage, confiance, patriotisme.

Le gouverneur de Paris ne capitulera pas.

La résolution de livrer bataille arrêtée, il importait de ne pas perdre de temps, et de hâter les préparatifs, car les vivres allaient bientôt manquer. Les distributions dans les boucheries n'étaient plus qu'illusoires, et les 300 grammes de ce composé que l'on débitait sous le nom de pain ne pouvaient plus durer que quelques jours (1).

(1) Il ne sera pas sans intérêt de faire connaître à quels chiffres s'est élevée la mortalité pendant cette période. Le tableau suivant est extrait de l'ouvrage de M. Krantz sur la mouture des grains dans Paris, pendant le siège. Les chiffres sont donnés par semaine, et

Enfin, il était malheureusement indispensable de ne pas attendre jusqu'au dernier jour, et de se souvenir de cet avertissement formulé par M. de Bismarck dans un mémorandum célèbre :

Dans l'éventualité d'une capitulation, il serait absolument impossible au chef des armées allemandes de subvenir à l'approvision-

chaque semaine est comparée à la semaine correspondante de l'année précédente :

Semaines.	1870 71	1869-70
Du 18 septembre au 24 septembre........	1.272	820
25 — 1er octobre.........	1.134	718
2 octobre 8 —	1.483	747
9 — 15 —	1.610	752
16 — 22 —	1.746	825
23 — 29 —	1.878	880
30 — 5 novembre.........	1.762	921
6 novembre 12 —	1.885	877
13 — 19 —	2.064	900
20 — 26 —	1.927	933
27 — 3 décembre.........	2.023	846
4 décembre 10 —	2.435	882
11 — 17 —	2.728	955
18 — 24 —	2.728	980
25 — 31 —	3.380	921
1er janvier 6 janvier..........	3.680	1.006
7 — 13 —	3.983	998
14 — 20 —	4.465	980
21 — 27 —	4.376	1.044
28 — 3 février..........	4.671	1.105
4 février 10 —	4.451	1.139
11 — 17 —	4.103	1.292
18 — 24 —	3.941	1.362
Total des décès pendant cette période....	63.725	21.883

nement d'une population de près de deux millions d'âmes, même pour un seul jour. Les environs de Paris, dans un rayon de plusieurs journées de marche, ne pourraient pas non plus offrir les moyens de secourir les Parisiens, tout ce qui s'y trouve étant absolument nécessaire pour la nourriture des troupes. Nous ne pourrions pas davantage transporter une portion de la population à la campagne par les routes ordinaires, les moyens de transport nous manquant pour cela Il en résultera infailliblement que des centaines de milliers d'individus devront mourir de faim. Il est impossible que le gouvernement français ne voie pas cela aussi clairement que nous-mêmes.

Cependant, le général Trochu, bien persuadé de l'insuccès de cette suprême tentative, avait, dans le conseil de guerre du 31 décembre, déclaré qu'il fallait attendre pour livrer ce combat « dont l'issue pouvait amener la prise de la place » l'épuisement complet des vivres. Le 10 janvier, il répétait encore dans le conseil qu'il fallait durer à tout prix, pour laisser se produire le résultat du mouvement de Bourbaki. « On veut une bataille, ajoutait-il, en supposant toujours qu'elle réussira; mais, si l'on est vaincu, jusqu'où l'ennemi poussera-t-il son succès? » N'était-il pas évident, cependant, que les Prussiens, sûrs que c'était bien là notre dernier effort, que les armes allaient nous tomber des mains, ne risqueraient pas une tentative de vive force pour avancer la reddition de quelques jours, alors qu'ils avaient reculé devant cette éventualité le 19 septembre, c'est-à-dire à un moment où les chances de succès étaient plus grandes pour eux? Enfin, en attendant l'épuisement des subsistances, ne se mettait-on pas dans l'impos-

sibilité de profiter d'une victoire, bien improbable sans doute, mais possible, après tout? Et, comment alors avouer à la population que, malgré le succès, il fallait se rendre, le temps manquant pour faire venir des approvisionnements? Le gouverneur de Paris réfléchissait-il bien qu'en temporisant jusqu'au dernier jour, il devait être amené fatalement à *désirer* une défaite plutôt qu'un succès, car l'une préparait, excusait la capitulation, tandis que l'autre la rendait moralement impossible, alors cependant que le manque de subsistances devait la faire considérer comme matériellement nécessaire?

Envisagée ainsi, la sortie suprême n'était plus « *qu'une satisfaction donnée à l'opinion publique* ». Le mot a été dit malheureusement, et il a été pour beaucoup dans l'indifférence de la population vis-à-vis des actes criminels de la Commune.

Ce ne fut que dans la nuit du 15 au 16 janvier, dans un conseil de guerre tenu au ministère des affaires étrangères, que le projet de bataille fut adopté : primitivement, le 1er janvier, on s'était arrêté à l'idée de livrer assaut sur le plateau de Châtillon, où l'ennemi avait placé ses principales batteries; mais les dangers de l'entreprise avaient fait reculer devant ce plan, et on s'était décidé à engager la lutte à l'ouest, sur le champ de bataille même du 21 octobre : le 19 fut fixé sur la demande expresse de M. Jules Favre.

Nous verrons plus loin que dans la journée de Buzanval, notre aile droite ne put entrer à temps en

ligne. Dans sa déposition devant la commission d'enquête, le général Ducrot fait peser la responsabilité de ce retard sur M. Jules Favre : après avoir expliqué, en effet, comment les mouvements n'avaient pu être suffisamment préparés par suite du manque de temps, entre le 17 et le 19, le général ajoute :

Voici comment l'influence de M. Jules Favre venant faire hâter le mouvement et avancer l'attaque de deux ou trois jours, empêcha la préparation des ordres, la régularité dans leur transmission, et amena finalement un retard de deux ou trois heures, suivant les distances.

Ce reproche est-il bien fondé, et ne serait-il pas plus juste de s'étonner que, la sortie ayant été définitivement résolue le 31 décembre, on ait cru devoir attendre jusqu'au 17 janvier pour en discuter les détails ? Lors des batailles de la Marne, le général Trochu s'était plaint amèrement de la modification arrêtée par M. Gambetta qui l'obligeait en moins de quinze jours « à transporter tous ses préparatifs » de l'ouest à l'est : cette fois, pour la sortie dernière, on avait 17 à 18 jours, n'est-il pas surprenant, si la préparation semblait si urgente dans le premier cas, qu'elle ait paru si peu nécessaire dans le second ?

En tous cas, s'il était inutile de profiter de ces journées pour construire des batteries, armer des redoutes, etc., n'eût-il pas été plus sage avant d'envoyer au feu ces bataillons de nouvelle formation, de les engager d'abord dans des luttes de moindre

importance, de compléter leur éducation militaire bien sommaire encore, par quelques escarmouches?

20 régiments de la garde nationale (à 4 bataillons de 500 hommes) étaient embrigadés avec des régiments de ligne : l'ensemble des forces atteignait 80,000 hommes environ, divisés en trois colonnes.

L'aile gauche, sous les ordres du général Vinoy, devait attaquer à la fois Saint-Cloud, les villas qui l'entourent et la redoute de Montretout.

Le centre, commandé par le général de Bellemare, avait pour objectif la crête qui, de Montretout s'élève à l'ouest, une maison crénelée, dite *Maison du Curé*, qui se trouve sur cette crête, le château et le parc de Buzanval, et enfin l'enclos de la Bergerie, position dominante qui commande les environs jusqu'au Mont-Valérien (1).

Enfin la droite, dirigée par le général Ducrot, était chargée d'enlever les bois qui s'étendent au delà du parc de Buzanval, depuis la porte dite *de Longboyau* jusqu'à la Bergerie, le vallon boisé de Saint-Cucufa et les pentes de la Jonchère. Elle devait aussi refouler l'ennemi le long de la Seine, depuis la Malmaison jusqu'à Bougival et protéger l'armée contre des retours offensifs qui pouvaient être à craindre.

L'objectif sur lequel toute l'armée devait converger était le Butard. Les villages de Marnes, Vaucresson, de Roquencourt une fois pris et solide-

(1) Les cotes indiquées sur la carte d'état-major sont ici inexactes ; l'altitude du plateau de la Bergerie est, comme celle du Mont-Valérien, de 161 mètres.

ment occupés, on devait canonner et attaquer Versailles.

Quelle était l'importance du terrain sur lequel allait se livrer la bataille ? C'est ce que nous indique le capitaine Gœtze (1).

Quelque magnifique que soit, pour la défense de Paris, la position du Mont-Valérien, position telle, que le siège régulier de cet ouvrage présenterait des difficultés extraordinaires, il n'en est pas moins vrai que la configuration du terrain oppose les obstacles les plus sérieux à une grande opération offensive tentée par l'assiégé dans cette direction. Les côtés du nord et de l'est, une excellente ligne de bataille, distante de 3 ou 4 kilomètres des hauteurs de la Bergerie, prolongées par celles de Saint-Cloud et de Bougival, donnent, du Mont-Valérien, et, par conséquent, en dehors de la portée la plus efficace de son artillerie. Cette ligne trouve un bon point d'appui pour sa droite dans le parc de Saint-Cloud, qui commande toute la vallée de Sèvres. Les hauteurs au sud-ouest de Bougival et le plateau de Jardy, donnent une deuxième ligne ou position de retraite, dont le flanc est bien assuré par le bois de Fausses-Reposes.

Une attaque contre le flanc gauche de ces positions est des moins probables, attendu que la vallée de la Seine est complètement maîtrisée par les hauteurs dominantes de Carrières et de Chatou, sur la rive droite, hauteurs protégées par le fleuve lui-même contre toute agression. Une attaque par l'étroit défilé de Sèvres présente tout autant de difficultés, et n'est admissible que si l'on s'est rendu maître des hauteurs au sud de Sèvres qui commandent toute la vallée.

Il ne reste donc d'autre alternative à l'ennemi que d'aborder le front de la position par le plateau de la Bergerie ; mais, ce plateau une fois emporté, une percée dans la direction de l'ouest se heurte à de nouveaux obstacles, et l'assaillant, pris en flanc par le plateau

(1) *Opérations du corps du génie allemand.*

de Jardy, est obligé de l'attaquer à son tour. Dans cette région montueuse, déchiquetée, couverte de châteaux et de parcs faciles à défendre pied à pied, l'attaque ne peut déployer ni de grandes masses de troupes, ni de grandes masses d'artillerie; tandis que la défense trouve sur le plateau de bons emplacements pour ses batteries. Enfin, les nombreuses et bonnes routes, qui sillonnent le terrain dans toutes les directions, donnent toute espèce d'avantages à l'armée d'investissement, sans compter que les nombreux villages et châteaux, situés à l'intérieur des lignes, peuvent loger toutes les troupes chargées d'occuper la position.

Nous avons, précédemment, à propos de l'investissement, montré que, sur ce terrain si difficile, les Allemands avaient multiplié les obstacles avec une profusion que le capitaine Gœtze déclare excessive et même nuisible.

Le 5e corps allemand, contre lequel nous allions avoir à combattre, occupait les positions suivantes : à l'aile droite, la 9e division s'étendait depuis le parc de Meudon jusqu'au mur de clôture du parc de Buzanval ; à sa gauche, la 10e division tenait la ligne de Buzanval par la Jonchère jusqu'à la Seine. Les réserves principales de ces deux divisions se trouvaient sur le plateau de Jardy et à Beauregard. D'après les instructions du général Trochu, le combat devait être engagé avant le jour (1).

A six heures et demie du matin, le général Noël, commandant du Mont-Valérien, sous les ordres

(1) *Ordre pour la journée du 19 janvier.*

MM. les officiers généraux commandant les colonnes d'attaque devront prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les

duquel est placée une brigade mixte de la colonne gauche (Vinoy), se porte rapidement en avant, et attaque la redoute de Montretout, défendue par un faible détachement du régiment n° 58 et par un poste du 2e chasseurs. Après un vif combat, le 139e de marche s'empare de la position : 70 Prussiens du 58e tombent entre nos mains. Nos soldats veulent pousser plus loin : ils atteignent la crête entre la redoute et le parc de Buzanval. En même temps, un second détache-



Le général Ducrot (1).

têtes de colonnes soient arrivées et prêtes à se porter en avant *à 6 heures du matin*, sur leurs positions respectives, savoir : celle de gauche, à la Briqueterie ; celle du centre, derrière la Fouilleuse ; celle de droite, auprès de Rueil.

Trois coups de canon précipités, tirés à 6 heures du matin du Mont-Valérien, après un silence de toute la nuit, donneront le signal du départ des points de concentration, pour l'attaque des positions.

Le Gouverneur de Paris.

(1) Le général Ducrot (Auguste-Alexandre), né le 24 février 1817,

ment gagne les villas du Béarn et Armengaud, et pénètre dans Saint-Cloud, après avoir refoulé les avant-postes de chasseurs silésiens.

Un peu après l'attaque du général Vinoy, le géné-

à Nevers, sortit de l'Ecole de Saint-Cyr en 1837 comme sous-lieutenant au 1er de ligne. Il fit en Afrique les campagnes de 1839 à 1850, et c'est là qu'il gagna ses grades de lieutenant (1840), de capitaine (1842) et de chef de bataillon (1847). Le 8 août 1851, il était nommé lieutenant-colonel du 49e de ligne, et le 26 décembre, colonel du 3e de même arme. On voit déjà que Ducrot avait franchi avec rapidité, toujours au choix, la hiérarchie complète des grades de l'officier de troupe. Officier supérieur à trente ans, il était chef de corps à trente-six ans.

Il fit la campagne de la Baltique en 1854, puis commanda le 3e régiment de grenadiers de la Garde, depuis le 7 janvier 1856 jusqu'au 13 mars 1858, époque à laquelle il fut promu au grade de général de brigade. Il était alors âgé de 41 ans et se trouvait être un des plus jeunes officiers généraux de l'armée. Pendant la campagne d'Italie, en 1859, il commandait la 2e brigade du 3e corps, et l'année suivante, lors de l'expédition de Syrie, il fut désigné pour commander la brigade d'infanterie du corps expéditionnaire. A son retour en France, il fut appelé au commandement de la subdivision de la Nièvre, le 8 juin 1861, où il resta jusqu'au moment où il alla en Algérie pour commander la subdivision de Médéah, commandement qu'il conserva jusqu'au 7 juin 1865, date de sa promotion au grade de général de division. Peu de temps après, le 25 septembre, il fut nommé commandant de la 6e division militaire, à Strasbourg.

C'est pendant la durée de ce commandement qu'il écrivit au général Frossard des lettres qui furent depuis rendues publiques et dans lesquelles il signalait les préparatifs militaires de la Prusse et l'organisation supérieure de son armée.

Au début de la guerre de 1870, le général Ducrot fut nommé commandant de la 1re division du 1er corps d'armée sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon. Il se signala à la bataille de Reischoffen.

ral de Bellemare, qui commande le centre, se jette à son tour sur l'ennemi, enlève la Maison du Curé et les crêtes boisées situées à l'ouest ; il canonne Garches, et se prépare à l'attaque de la Bergerie, tandis que quelques zouaves, soutenus par des gardes nationaux des 11ᵉ et 14ᵉ régiments, devancent les colonnes et combattent dans les rues de Garches,

On le retrouve à Châlons, commandant de ce corps d'armée, puis enfin à Sedan où il se battit avec intrépidité. Désigné par le maréchal de Mac-Mahon, blessé grièvement, pour prendre le commandement en chef, il fut remplacé immédiatement par le général de Wimpffen, que le ministre de la guerre avait désigné d'avance C'est ce dernier qui signa la capitulation. Le générat Ducrot refusa d'accepter les conditions faites aux officiers qui engageraient leur liberté d'action pendant la durée de la guerre et il s'échappa de captivité pour se rendre à Paris et se mettre de nouveau à la disposition du Gouvernement. Le général Ducrot, comme on l'a vu, joua un grand rôle dans la défense de la capitale. Le 25 janvier 1871, après la cessation des hostilités, il fut mis en disponibilité. Mais le 30 mars suivant, il était nommé au commandement de la 16ᵉ division militaire à Rennes, et commandant supérieur des troupes en organisation à Cherbourg. Le 24 avril, sur sa demande, il fut placé de nouveau en disponibilité. Du 1ᵉʳ septembre 1872 au 9 janvier 1878, il fut commandant du 8ᵉ corps d'armée à Bourges; puis, relevé de son commandement territorial, il rentra dans la vie privée et se retira à Versailles où il est mort le 16 août 1882.

Le général Ducrot a écrit sur la défense de Paris (1870-1871), l'historique des événements militaires depuis le jour de l'investissement jusqu'à celui de la cessation des hostilités. C'est une œuvre considérable en quatre volumes in-8, accompagnée de 145 cartes, plans et croquis donnant tous les détails des batailles et combats livrés autour de la capitale du 14 septembre 1870 à la fin de janvier 1871. (D. L.)

contre les tirailleurs du 3e régiment d'infanterie de Posen : trois batteries d'artillerie allemandes, établies sur la hauteur nord-ouest du parc de Saint-Cloud, tirent sur nos troupes ; malgré tout, nous gagnons du terrain à gauche et au centre. Nos régiments abordent la Bergerie, où s'engage un violent combat contre les fusiliers du 47e régiment silésien.

Mais, bientôt l'ennemi amène des renforts sur tous les points ; nos bataillons sont énergiquement contenus par le feu des tirailleurs, et écrasés par une formidable canonnade. Au milieu de cette série de hauteurs boisées, on ne peut distinguer les pièces ; elles sont enterrées ou protégées par des épaulements ; mais les distances ont été soigneusement repérées, et le tir préparé sur tous les débouchés.

Dans toute l'armée, il n'y a qu'un cri : l'artillerie ! elle accourt au galop, puis, arrivé aux pentes, elle ralentit son allure ; dans ce terrain détrempé, les pièces s'embourbent. Tous les efforts demeurent inutiles : les hommes poussent, les chevaux tirent au milieu d'une grêle de projectiles, pas un canon ne peut gravir cette côte. Par une inconcevable fatalité, le général Trochu a prescrit de la façon la plus formelle de n'employer que du 7 et du 12 ; les pièces de 4, plus légères, auraient pu passer. Au centre, le général Bellemare ne peut parvenir à placer *une seule* batterie sur la hauteur ; c'est avec le chassepot seul qu'il va falloir lutter contre cet ennemi invisible qui, bien abrité dans des tranchées, derrière des murs, vise à coup sûr.

A gauche, le général Vinoy n'est pas plus favorisé : depuis le matin, il a envoyé ordres sur ordres pour faire avancer son artillerie, afin d'armer la redoute. De cette position, en effet, il serait possible de contrebattre efficacement les Prussiens ; une puissante batterie réduirait vite au silence le canon de la Bergerie, et forcerait l'entrée du parc, devant lequel nos tirailleurs s'épuisent en vain. Mais toutes les routes sont encombrées par les troupes du général de Bellemare, qui se rendent à la Fouilleuse, pour appuyer les têtes de colonne. A midi seulement, le défilé est terminé, l'artillerie va arriver sans doute, mais il est trop tard : l'ennemi nous a devancés, le feu de ses canons converge sur la redoute, et nos soldats peuvent à peine s'abriter dans les casemates. Malgré tout, le général Vinoy ordonne de faire avancer quatre pièces de douze et de les mettre en batterie, mais à trois heures, après des efforts surhumains, le général Guillemaut écrit au commandant de l'aile gauche « qu'il est impossible de monter les quatre pièces sur les parapets ».

L'action est générale au centre et sur la gauche ; les Allemands redoublent la violence du feu ; bientôt tout l'indique, ils vont prendre l'offensive, et nous forcer à évacuer les positions conquises.

Déjà la brigade Colonieu, qui forme la droite du corps de Bellemare, a été obligée de demander du renfort ; la division Valentin a été envoyée. Le 110e de ligne s'est porté sur la gauche du parc, le 18e de Paris sur la droite, le colonel Langlois en tête. Les

gardes nationaux passent par une brèche, traversent le parc, et s'arrêtent devant un mur crénelé derrière lequel les Prussiens tirent à coup sûr. Pendant cinq heures, les gardes nationaux vont rester là, couchés dans la boue, attendant de l'artillerie pour renverser cet obstacle. Pas un casque ne se fait voir, mais les balles pleuvent. « C'était, dit un témoin (1), comme si on vivait au milieu d'un essaim de mouches. »

Depuis 7 heures du matin, le combat est engagé : les trois colonnes devaient commencer le feu en même temps, et cependant ce n'est, d'après l'ouvrage du général Vinoy, qu'à une heure que l'artillerie du général Ducrot arrive à la redoute des Gibets (2) ; quelques régiments seulement tiraillent

(1) Charles Habeneck. *Les Régiments martyrs.*

(2) Nous avons eu déjà précédemment l'occasion de dire quelques mots de ce retard dont le général Ducrot fait remonter la responsabilité à M. Jules Favre. Nous reproduisons ici la partie de la déposition du général qui se rapporte à cet incident :

« Quand je reçus cet ordre (celui que nous avons précédemment cité), je dis : C'est matériellement impossible, cela ne peut se faire ainsi. J'allai trouver immédiatement le général Trochu, et je lui dis : « Mon cher ami, je connais le terrain mieux que toi, je suis resté « trois mois dans la presqu'île de Gennevilliers, et je te déclare qu'il « est impossible que les têtes de colonne soient à 6 heures au lieu « du rendez-vous ; au rond-point de Courbevoie, il va se produire « un encombrement de voitures, d'infanterie, de cavalerie, dont tu « ne te fais pas une idée, parce que cela dépasse l'imagination ».

« Le général Trochu parut frappé de mes observations, et alors je lui dis : « Il n'y a qu'une chose à faire, envoie une dépêche au Mont-« Valérien, pour prescrire de ne pas faire le signal avant 6 heures 1/2,

de ce côté, en attendant l'arrivée des colonnes. Les bataillons de la garde nationale de Montrouge ont occupé vivement le bois Préau, entre Rueil et la Mal-

« nous serons à notre poste à cette heure ; si nos têtes de colonne ne « sont pas arrivées, nous t'enverrons une dépêche pour faire sus- « pendre le signal ». Il me dit : « C'est très-sage ». En effet, des ordres furent donnés en ce sens au Mont-Valérien.

« Je rentrai à la porte Maillot à 10 heures, je réunis mes généraux de division, pour donner mes dernières instructions, je ne me couchai pas ; à quatre heures, je montai à cheval.

« Dès l'avenue de Neuilly, je trouvai un encombrement effrayant ; je fus près d'une heure pour passer sur le pont De l'autre côté du pont, je trouvai toute l'artillerie du général Vinoy qui était venue de ce côté, au lieu de passer par Puteaux et Suresnes, pour arriver à la briqueterie du Carrefour du Roi.

« A 6 heures, voyant que mes colonnes n'arrivaient pas, j'envoyai, de la route du Moulin-des-Gibets, un télégramme au Mont-Valérien : « Les colonnes ne sont pas là, j'attends. »

« Néanmoins à 6 heures 1/2, le Mont-Valérien donne le signal convenu : trois coups de canon et trois fusées. Personne encore ! Comment cela se faisait-il ? je n'en savais rien.

« Voici ce qui s'était passé.

« Le général Trochu était parti du Louvre de très-bonne heure, mais il était en voiture, et n'avait pu passer au pont de Neuilly, de sorte qu'il n'était arrivé au Mont-Valérien qu'à 7 heures 1/4. Le signal avait été donné à 6 heures 1/2 ; les troupes du Mont-Valérien, sous les ordres du général Noël, avaient engagé l'affaire, mais aucune des têtes de colonne n'était encore là.

« A 7 heures 1/4, je reçus enfin une dépêche du général Trochu elle disait : « Nos têtes de colonne ne sont pas encore arrivées. Le « général Noël s'est engagé seul, je fais courir après lui pour l'ar- « rêter, s'il en est temps encore ; pressez la formation de nos troupes, « je ferai donner un nouveau signal dans une heure. »

« Mais Noël était tellement engagé qu'il ne put revenir sur ses pas. Le général de Bellemare le fit donc appuyer, aussitôt qu'il eût

maison, pendant que, vers onze heures, 12 bataillons se déployaient sur le front de la 10e division du 2e corps prussien. 6 bataillons s'avancent contre l'angle saillant du bois, 2 bataillons se portent sur la Malmaison, tandis que les 4 autres, soutenus bientôt par des réserves, couvrent l'espace compris entre la Malmaison et le fleuve.

Mais l'ennemi a placé de puissantes batteries sur le plateau Saint-Michel, et au nord de Chatou (4e corps) : nos troupes sont accablées de projectiles, et nos pièces ne peuvent se mettre en batterie. Deux wagons blindés s'avancent sur la ligne du chemin de fer, et canonnent les batteries allemandes, sans parvenir à éteindre leur feu.

Cependant, nos tirailleurs se jettent en avant ; ils pénètrent dans le parc de la Malmaison, tandis que le général Ducrot attaque la porte de Longboyau ; mais ses soldats sont bientôt en présence d'un mur crénelé. Le général Tripier, voyant notre droite arrêtée, envoie en avant, pour faire brèche, une brigade de dix sapeurs ; « ni les dix hommes, ni l'officier n'ont reparu (1). Le 50e régiment allemand, soutenu par quatre compagnies du 37e, nous empêche d'approcher du *rendez-vous de chasse*, qui est l'objectif du

sa première brigade formée, c'est-à-dire à 8 heures ; quant à moi dont les troupes venaient de Saint-Ouen, c'est-à-dire de 12 kilomètres, j'avais un retard proportionnel et, par suite de l'encombrement, ma tête de colonne ne put arriver qu'à 10 heures, et c'est à cette heure seulement, que je pus engager ma première brigade. »

(1) Major de Sarrepont. *Défense de Paris.*

général Ducrot. Un peu avant midi, des renforts nous arrivent, mais le commandant du 5e corps, général von Kirchbach, qui s'est transporté sur le plateau de la Celle-Saint-Cloud, détache au secours du général Monbary 2 compagnies du 50e régiment silésien et 4 compagnies du 37e. Sur l'ordre du général Ducrot, nos troupes prennent vigoureusement l'offensive, elles s'avancent jusqu'à 200 pas du mur, entraînées par ce cri insensé : *A la baïonnette*! mais là, décimées par les balles de l'ennemi, elles sont obligées de reculer, puis de prendre position derrière quelques abris insuffisants, pour continuer jusqu'au soir un violent feu de tirailleurs.

A la Malmaison, nos efforts ont été inutiles, le mur Est du parc reste en notre pouvoir jusqu'à cinq heures ; à ce moment, le général allemand Schmidt fait attaquer nos soldats épuisés par quelques compagnies du 37e qui nous forcent à la retraite sur notre extrême droite.

Cependant, à une heure de l'après-midi, le général Trochu avait envoyé la dépêche suivante au général Vinoy : « Appuyez énergiquement le général de Bellemare avec votre canon et une partie de vos effectifs. Le général Ducrot, qui est à la droite avec peu de monde, souffre beaucoup. Si vous aidez Bellemare, Bellemare pourra aider Ducrot. » Mais, privées du secours de l'artillerie, les colonnes de gauche et du centre ne peuvent que se maintenir à grand'peine, jusqu'à trois heures et demie, sur les positions conquises. Un moment, cependant, on espère emporter

la Bergerie. Le mur contre lequel se brisent tous nos assauts depuis le matin, est attaqué à la pioche et au pic à roche. Nos sapeurs travaillent sous une violente fusillade ; ceux qui tombent sont aussitôt remplacés. Enfin, une brèche est ouverte, mais elle est tellement étroite qu'elle ne peut donner passage qu'à deux ou trois soldats qui font à peine quelques pas.

Vers quatre heures, enfin, l'ennemi prend l'offensive, il a eu le temps de rassembler toutes ses réserves : ses batteries nous enserrent dans un cercle de feu, et le roi de Prusse ou plutôt l'empereur d'Allemagne (1) est accouru de Versailles à Marly, pour assister au combat.

Deux compagnies du 4e régiment de Posen nº 59, deux compagnies de chasseurs et le 1er bataillon de grenadiers du roi s'avancent sur les crêtes situées au-dessus de Garches. Ils sont soutenus à gauche, à la hauteur de la Bergerie, par le bataillon de fusiliers du 17e silésien. Appuyées par les batteries de Vaucresson, ces troupes, après un violent engagement contre les zouaves, les mobiles de Seine-et-Marne et les 11e et 14e régiments de Paris (général Fournès), enlèvent les positions, abordées de front et de flanc.

Sur la crête qui s'étend près de la Maison du Curé, l'attaque des Prussiens échoue. Trois fois nos lignes

(1) Le roi de Prusse, Guillaume, avait été la veille couronné empereur d'Allemagne au château de Versailles.

fléchissent, trois fois elles sont ramenées. Une brigade de la division de Courty a été envoyée au secours du général de Bellemare, et elle maintient le combat. Enfin, toute notre artillerie, massée entre la Briqueterie et la ferme de la Fouilleuse ouvre le feu dès que les Allemands arrivent sur la hauteur. Devant cette formidable canonnade, l'ennemi s'arrête, puis recule.

Mais la nuit va venir, et le général Trochu, après avoir consulté tous les chefs de corps, s'est décidé à ordonner la retraite. L'opération est difficile, car les chemins de communication sont peu nombreux, et, en arrière de nos troupes, les voitures, les caissons et les pièces se sont rassemblés, et obstruent la route. Il faut près de deux heures pour mettre un peu d'ordre dans cette cohue...

Si à ce moment, l'ennemi, profitant de l'obscurité, avait avancé quelques batteries ; s'il avait tiré sur ces soldats, découragés par l'ordre qu'ils venaient de recevoir, le désastre eût pu être immense. Mais, les Allemands, satisfaits du résultat obtenu, convaincus que l'armée de Paris venait de livrer sa dernière bataille et que la capitulation était proche, n'inquiétèrent pas cette retraite.

D'ailleurs, dans la ville même de Saint-Cloud, la lutte continuait. Au milieu du désarroi général, les ordres n'avaient été que très imparfaitement transmis. La colonne Monneron-Dupin (3e bataillon d'Ille-et-Vilaine, 6e régiment de Paris) forte de 3,000 hommes environ, n'avait pas été avertie du mouvement, et

elle tenait bravement ses positions. Repoussés de la ville par les Allemands, qui s'étaient empressés de réoccuper Montretout, menacés de tous côtés, les mobiles et les gardes nationaux s'étaient repliés sur les dernieres maisons, les villas Béarn et Armengaud, et de là, ils continuaient à tirailler. A une heure du matin, le général Vinoy fut averti à Suresnes. Il envoya aussitôt l'ordre de battre en retraite, qui fut exécuté. Mais plus loin un autre bataillon des mobiles de la Loire-Inférieure, commandant Lareinty, avait été également oublié dans la villa Zimmermann. Le lendemain, cette troupe, n'ayant ni vivres ni munitions, fut obligée de se rendre.

Cette bataille, mal préparée, mal dirigée, nous coûtait 3,000 hommes hors de combat. L'ennemi n'avait perdu que 664 hommes. La garde nationale, engagée pour la première fois, avait montré qu'il eût été possible d'attendre d'elle de vigoureux efforts; quelques bataillons avaient fléchi : on eût pu en citer un ou deux qui s'étaient débandés; mais presque tous avaient donné l'exemple de la fermeté et du courage. Et, cependant, c'était une rude bataille pour des conscrits : un terrain détrempé où l'on enfonçait à mi-jambe, un ennemi invisible qui vous couvrait de projectiles sans qu'il fût possible de riposter, des murs crénelés! Paris devait longtemps pleurer ses morts : Regnault, le peintre déjà célèbre, qui s'était des premiers engagé dans les bataillons de marche, Lambert (1), Mitchell, un enfant de dix-sept ans, que sa

(1) Gustave Lambert, promoteur d'un projet d'expédition au pôle

nationalité dispensait cependant du service, et tant d'autres encore ! (1).

Nord, est au nombre des hommes dont la mémoire doit être conservée, bien qu'une mort prématurée l'ait empêché d'accomplir le hardi dessein qu'il avait conçu. Né vers 1825, il entra de bonne heure dans la marine marchande et devint capitaine au long conrs. Il eut l'occasion d'explorer les mers voisines du détroit de Behring, et forma le projet d'aller, par ce détroit, reconnaître la position du pôle boréal. La région des glaces ne s'étendant pas, selon lui, jusqu'au pôle, il espérait franchir cette région et trouver une mer navigable, dans laquelle il placerait une bonne bouée, portant les armes de France, sur la place exacte du pôle Nord.

Il vint à Paris, en 1866, dans le but d'obtenir que le gouvernement patronât cette entreprise; n'ayant obtenu que des encouragements sans résultat, il demanda alors à une souscription publique les 600,000 francs nécessaires pour l'achat d'un navire et les frais de l'expédition, dans laquelle il voyait une gloire nationale. Accueilli d'abord, comme il arrive toujours, par des sourires d'incrédulité, il redoubla d'efforts et fit des conférences pour exposer ses idées et son plan ; sa parole convaincue lui valut d'importantes adhésions. La presse lui prêta son concours. Il reçut assez vite des souscripteurs une somme suffisante à l'achat d'un navire qu'il appela *le Boréal ;* mais, le premier entraînement passé, la souscription languit, et il n'avait pas encore pu réunir les fonds indispensables pour se mettre en mer quand la guerre de 1870 vint concentrer l'attention et les ressources du pays.

Après le 4 septembre, Lambert qui n'avait pu rejoindre l'armée de Mac-Mahon avec laquelle il avait voulu combattre, devint capitaine au 85e bataillon de la garde nationale, puis colonel des vétérans parisiens. Voyant que, dans ce poste, son activité était paralysée, il s'engagea comme simple soldat dans le 119e de ligne avec lequel il combattit, le 18 décembre au Bourget; le 4 janvier 1871 il devint sergent, et il allait passer sous-lieutenant lorsqu'il mourut le 27 janvier des suites des blessures qu'il avait reçues à l'attaque de la Bergerie.

(1) Entre autres, le marquis de Coriolis, engagé volontaire *âgé de*

Il a été dit et répété, — et il est aujourd'hui presque généralement admis, — que ce sont « les bataillons « des quartiers du centre qui ont montré le plus de « courage et de discipline ». « En revanche, écrit le « général Vinoy, les coupables exemples de lâcheté « ont été donnés surtout par des hommes apparte- « nant aux bataillons de Belleville. »

N'y a-t-il pas un parti pris regrettable dans ce jugement ?

Le général Ducrot, plus qu'aucun autre, a contribué à l'établir par la description qu'il a donnée de la garde nationale, dans sa déposition devant la commission :

Et ici, je dois vous dire ce qu'étaient ces régiments de marche de la garde nationale.

« Lorsqu'ils arrivaient dans nos lignes, on était prévenu de leur arrivée par le bruit de leur musique, jouant invariablement *la Marseillaise*.

« La tête de colonne apparaissait entourée d'une foule de gamins et de femmes, et puis alors les gardes nationaux, en désordre, plus ou moins ivres, faisant porter leurs fusils par leurs femmes, et, derrière tout cela, les omnibus portant les matelas, les lits, les batteries

70 *ans* ; Me Peloux, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Valence ; M. de Montbrison, commandant des Mobiles du Loiret ; puis Didier-Sevestre, un artiste aimé du public, lieutenant de la seconde compagnie des Carabiniers parisiens. Une balle lui avait brisé le genou. Amené à l'ambulance du Théâtre-Français, l'amputation fut faite le soir même, et dès le lendemain, le chef d'état-major du gouverneur de Paris venait attacher aux rideaux du lit du pauvre amputé la croix de la Légion d'honneur. Sevestre mourut le 31 janvier ; il était âgé de 25 ans. (D. L.).

BATAILLE DE BUZANVAL



de cuisine, des *cheminées à la prussienne* pour ces messieurs. Je les ai vus s'installer dans les tranchées en y établissant leurs cheminées à la prussienne. Eh bien, *cela* m'arrivait par bandes de 5, de 6, de 8,000 hommes. »

Ceci n'est que de la fantaisie, mais, à la suite, le général Ducrot ajoute : « Il y a dans la garde nationale quelques personnalités d'élite qui se font tuer, mais c'est le petit nombre. Tous indisciplinés, nous les avons vus à Buzanval se débander, courir à un quart de lieue les uns des autres, tirer dans toutes les directions ». Et, pour prouver l'exactitude de ses paroles, le général Ducrot invoque le témoignage du colonel de Brancion qui, ainsi interpellé, répond quelques jours après :

Quand j'ai parlé de l'élite de la population, mon général, j'entendais désigner les hommes de tous rangs et de toutes conditions, et non spécialement les personnalités de rang social plus élevé, car je ne pouvais pas oublier que ces braves gens que je commandais étaient, à peu d'exceptions près, des ouvriers de toute profession...

On ne s'explique pas cet acharnement du général Ducrot à charger une population qui, au milieu de toutes les misères du siège, donna l'exemple d'une fermeté stoïque, alors que les provisions manquaient, alors que la mortalité était quadruplée, alors que le bombardement commençait à faire des victimes, personne ne parla de se rendre. On était prêt à tous les sacrifices.

Mais il y eut sur les champs de bataille quelques défaillances.

Pourquoi s'arrêter à ces exemples isolés, et oublier la bravoure de tous ? Pourquoi surtout ne pas réfléchir que ces jeunes soldats ne pouvaient,

pour leur début, montrer le calme des vieilles troupes?

A Chatillon les zouaves avaient fui. Le régiment mieux organisé, mieux aguerri, ne devait-il pas, quelques jours après, prendre une glorieuse revanche?



Jules Simon.

Enfin, le droit d'accuser la population de Paris ne pouvait, en tout cas, appartenir au général Ducrot, au général acclamé de Champigny.

La bataille de Buzanval avait produit dans Paris une émotion indicible; malgré tout, on espérait, on croyait à la victoire; mais le lendemain matin on eut connaissance de la dépêche suivante adressée par le gouverneur à son chef d'état-major :

Mont-Valérien, 20 janvier, 9 heures 30 matin.

Le brouillard est épais. L'ennemi n'attaque pas. J'ai reporté en arrière la plupart des masses qui pouvaient être canonnées des hauteurs; quelques-unes dans leurs anciens cantonnements.

Il faut à présent parlementer d'urgence à Sèvres pour un armistice de deux jours, qui permettra l'enlèvement des blessés et l'enterrement des morts. Il faudra pour cela du temps, des efforts, des voitures très-solidement attachées et beaucoup de brancardiers. Ne perdez pas de temps pour agir dans ce sens.

La lecture de cette étrange dépêche produisit dans Paris une immense stupeur. Quelle était donc l'étendue du désastre, l'immensité de nos pertes, pour qu'il fût nécessaire de recourir à de semblables moyens ? Quelques heures plus tard, on allait apprendre la défaite du Mans.

Les membres du gouvernement n'étaient pas les moins irrités contre le général Trochu : un conseil fut tenu et, après une courte discussion, il fut décidé que l'on demanderait au gouverneur de Paris de donner sa démission. A trois heures, une réunion eut lieu au ministère des affaires étrangères avec les vingt maires de Paris et le général Trochu.

M. Jules Favre exposa l'état des approvisionnements : on avait encore du pain jusqu'au 1er février, en comptant les ressources que le ministre de la guerre pourrait céder à la ville ; il ne resterait plus ensuite que de l'avoine et de la viande de cheval.

Il communiqua les nouvelles reçues de province : la défaite du Mans, la tentative désespérée proposée par le général Chanzy pour se jeter sur Paris après cette défaite, l'ordre donné par M. Gambetta de renoncer à une entreprise aussi téméraire, enfin la retraite derrière Laval. Tout espoir de secours en

temps utile était donc perdu, car le général Bourbaki, dût-il réussir, arriverait trop tard, et Paris serait mort de faim avant d'être débloqué ; le général Faidherbe n'avait de son côté qu'une armée insuffisante comme nombre et comme qualité.

Le général Trochu, après avoir exposé aux maires les causes de nos malheurs, et raconté les efforts qui avaient été faits pour la défense, leur annonça qu'il fallait s'attendre à une attaque de vive force que rendait probable le redoublement du feu de l'ennemi. Le dernier acte de vigueur de Paris serait, sans doute, de repousser cette attaque ; on resterait ensuite en face de la famine: il n'y aurait plus d'autre tâche à remplir que sauvegarder la vie de la population, désormais impuissante, et cette tâche lui paraissait devoir appartenir à la municipalité parisienne.

Le conseil décida que la résistance serait poursuivie à outrance, et quelques heures plus tard, M. Jules Favre fut envoyé auprès du gouverneur pour réclamer sa démission : le général refusa énergiquement, disant : « que le poste où on l'avait mis était plus dangereux que jamais, et que se retirer de ses fonctions ou en abandonner une partie serait un acte de faiblesse qu'il regarderait comme une lâcheté. »

Le 21, à midi, le conseil réunissait les principaux généraux de l'armée de Paris, et les consultait sur les chances d'une nouvelle sortie. A l'unanimité, les chefs de l'armée déclarèrent qu'une dernière tentative « ne pouvait amener qu'un échec, et qu'on ne

devait pas la tenter ». Cette décision communiquée aux maires ne modifia pas leurs résolutions ; la *révocation* du gouverneur fut alors décidée, et une lettre adressée par M. Jules Favre au général Vinoy lui apprit qu'il venait d'être nommé commandant en chef de l'armée de Paris.

En confiant, à cette heure tardive, ces fonctions au général Vinoy, les membres du gouvernement et les maires savaient que la situation militaire ne serait en rien modifiée, puisque le nouveau commandant en chef était ouvertement opposé à l'idée d'une sortie. Mais, ils espéraient calmer ainsi l'effervescence populaire, éviter les dangers d'une sédition. Aussi, le 22, les membres du gouvernement réunirent, au ministère de l'instruction publique, un certain nombre d'officiers, choisis avec soin, non d'après leurs grades ou leurs fonctions, mais sur leur réputation d'audace et d'énergie. Tous furent d'avis, après s'être rendu de la situation un compte exact, qu'une sortie suprême ne pourrait amener qu'un inutile massacre, et déclinèrent la responsabilité terrible qui leur était offerte avec le commandement (1). Dans son rapport

(1) Le procès-verbal de cette réunion a été rédigé par M. Tirard, maire de Paris : nous le reproduisons ici. Après un exposé de M. Jules Simon, chacun de MM. les officiers est appelé à faire connaître son opinion, sur les opérations militaires qui pourraient être entreprises.

« M. le général *Lecomte* demande que les avis soient exprimés ainsi qu'il est d'usage dans les conseils de guerre en commençant par les grades les moins élevés.

« M. *Bourgeois*, chef d'escadron, est absolument contraire à une

sur les opérations de l'armée de Paris. M. Chaper retrace à ce sujet un émouvant épisode confirmé par la déposition de M. Garnier-Pagès :

Un officier général touché jusqu'aux larmes de l'appel fait à son dévouement, et cédant à l'ardeur patriotique que témoignaient les

grande action, elle serait désastreuse et dans tous les cas stérile au point de vue du débloquement, mais même au point de vue de l'honneur militaire auquel elle n'ajouterait rien. Il pense, au contraire, que l'on devrait harceler l'ennemi par des opérations simultanées et assez fréquemment répétées pour l'inquiéter sérieusement; on devrait chercher à profiter de ces attaques répétées pour se maintenir dans les positions conquises, au lieu de battre chaque fois en retraite, s'y retrancher, et enfin, tenter un dernier effort au cas où une armée de secours nous arriverait de province. M. Bourgeois fait le plus grand éloge de la tenue de la garde nationale à Buzanval.

« M. le colonel *Warnet* s'associe à l'opinion du préopinant. Il repousse l'idée de livrer une grande bataille. Les officiers généraux n'inspirent pas une suffisante confiance à l'armée. Les chefs sont jeunes, nouveaux pour leurs soldats. L'armée manque de cohésion. Sans doute, la garde nationale est pleine d'élan, mais elle manque d'expérience, et on ne peut pas compter sur sa solidité.

« M. le colonel *Boulanger* n'est pas non plus d'avis de tenter une grande action. Les petites attaques dont il vient d'être parlé et qui eussent été excellentes dès le début, lui paraissaient tardives. Son régiment est excellent. « Je le tiens dans la main, dit le colonel, et il « est prêt à se faire tuer avec moi. Mais, comme le reste de l'armée, « il est fatigué, découragé, et je doute que la garde nationale soit « capable de supporter un seul grand choc. »

« M. le colonel *Colonieu* : Les petites sorties ne feront que satisfaire les ambitieux et les vanités personnelles; elles seront sans résultat. Une opération gigantesque bien conduite, et sans rien livrer au hasard, aurait eu quelque chance de réussite. Mais, il ne

orateurs pour une nouvelle sortie, consentait, dans sa loyale abnégation, à y prendre part. « J'irai, disait-il, j'irai, puisque vous me le demandez, mais j'irai en bourgeois ; je ne peux pas faire cela en uniforme. »

Le nom du général n'est pas cité : mais il est facile de le deviner, puisqu'à cette réunion il ne se trouvait

faut plus y songer aujourd'hui. Les Prussiens sont formidablement retranchés dans leurs positions. Ils occupent une double ligne qu'il faudrait franchir et en supposant que l'on pût faire une trouée, il faudrait soutenir le choc de leur cavalerie qui ne manquerait pas de se jeter sur notre armée exténuée par l'effort qu'elle aurait fait. — « Je suis prêt, s'écrie le colonel, à me jeter avec mes hommes au-« devant de l'armée ennemie, si l'on veut tenter de nouveaux « efforts ; mais je crains que ce soit un inutile sacrifice de l'armée « et de la garde nationale, et au profit des gredins qui n'attendent « que leur écrasement pour se livrer au pillage et à la dévas-« tation. »

« M. le colonel *Brancion* fait l'historique de la journée de Buzanval-Montretout, et se livre à d'amères critiques contre la direction des opérations de cette journée. Le général en chef n'avait pris aucune mesure sérieuse ; l'artillerie est restée hors de portée de l'ennemi, sans que rien ait été tenté pour la mettre en position. L'on a inutilement sacrifié un grand nombre de gardes nationaux et de soldats, sans que jamais on ait eu la pensée de tirer un parti quelconque de cette attaque. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'à se faire tuer pour l'honneur, dit le colonel en terminant.

« M. le colonel *Germa*, comme le précédent orateur, se livre à de violentes récriminations contre la direction des opérations militaires de la journée de Buzanval. Jamais plus d'insouciance n'a été jointe à plus d'incapacité. — Contrairement aux avis précédemment exprimés, M. Germa pense qu'il est impossible de songer à la capitulation, sans une nouvelle tentative de débloquement ; mais, il faudrait retirer le commandement aux chefs incapables qui nous ont

que le général Lecomte qui devait être, avec le général Clément Thomas, la première victime de la Commune!

Cette proposition d'une sortie suprême, d'une lutte *torrentielle*, était impossible, insensée si l'ont veut; mais n'avait-elle pas aussi sa grandeur, et n'est-ce pas un spectacle qui mérite qu'on s'y arrête que celui de cette population suppliant, par la bouche de ses conseillers, les officiers de l'armée de recourir une dernière fois aux armes, de la guider dans les combats; d'ajouter des milliers de victimes aux morts de la veille? Quelle réponse à ceux qui ont cherché à tourner en ridicule la garde nationale, à ceux qui



Jules Ferry.

perdus; bien conduite, bien organisée, une dernière et héroïque tentative pourrait nous sauver.

« Le général *Lecomte* examine la situation de l'armée française au delà de Paris, et constate que nous n'avons à espérer aucun secours en temps utile. « Je suis Lorrain, dit le général, mon pays est occupé par l'ennemi, et pour de longues années peut-être; nul plus que moi n'a donc intérêt à chasser cet ennemi de notre terri-

ont oublié que l'on ne tombait pas seulement à Buzanval ou sous les obus du bombardement, mais que la faim et la maladie avaient fait ample moissons sans que la fermeté de cette population pût être, un moment, ébranlée !

Malheureusement, le sang devait couler non plus sur le champ de bataille, mais dans les rues de Paris? Excités par quelques meneurs, quelques gardes nationaux de 101e bataillon, notamment, se présen-

toire, mais que pouvons-nous en l'état actuel des choses? Le manque de vivres nous impose une prompte capitulation. — Les petites sorties seront donc sans utilité; elles ne feront que nous affaiblir, et elles entretiendront la population dans la pensée d'une prolongation de résistance possible tandis qu'il faut l'habituer peu à peu à la résignation que commande notre douloureuse situation.

« (L'émotion du général gagne l'auditoire).

« Pas d'efforts inutiles, dit-il en terminant, et « traitons avec « l'ennemi, tandis que nous avons encore la main sur le pommeau « de l'épée. »

« Le colonel *Colonieu* et divers autres officiers reprennent encore la parole et confirment les précédentes déclarations.

« Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La vie de ceux qui parlent ne compte pour rien dans les opinions qu'ils expriment. Ils sont prêts à tous les sacrifices. Un souffle patriotique règne dans l'atmosphère, mais ce n'est plus ce patriotisme irréfléchi des premiers jours du siège. C'est la réalité qui se dresse devant les yeux de chacun, et qui impose aux plus résolus le rude devoir de la résignation et du sacrifice. Cette séance a été l'une des plus émouvantes auxquelles le soussigné ait assisté pendant le siège.

« *Signé* : P. TIRARD.

« *Maire du 2e arrondissement de Paris.* »

tèrent devant l'Hôtel-de-Ville, et après divers pourparlers, commencèrent le feu : l'émeute fut promptement balayée.

Le gouvernement était en permanence pendant ces déplorables scènes, écrit M. Jules Favre ; à chaque minute lui parvenaient d'inquiétants messages : à la première nouvelle d'une attaque à main armée, M. Jules Ferry nous quitta, et courut à son poste, où il fit bravement son devoir. Nous écoutions en silence les détonations de la fusillade, lorsqu'un chef de division de la ville, M. Pelletier, insista pour être admis auprès de nous. Il avait, nous disait-il, une communication très grave à nous faire. En effet, sa figure trahissait une vive émotion : — « La Commission chargée de l'alimentation a, nous dit-il, commis une erreur sur la quantité de farines qui sont à sa disposition. Elle n'a pu en réunir pour après-demain, mardi, que trois mille quintaux. Il lui en faut au moins cinq mille six cents. Je viens vous faire part de son anxiété et de la mienne et prendre vos ordres.

Il n'y a pas de mots dans la langue humaine qui puissent peindre l'effet de ces paroles.

A quelques pas de nous, la guerre civile, à quelques heures la famine... Paris à son lever n'ayant pas même son rationnement de 300 grammes de pain par adulte, de 150 par enfants ! On refit les calculs, on repassa les états, la sentence était irrévocable ! Elle aurait été exécutée, et Dieu seul peut savoir avec quels désastres, si le ministre de la guerre n'avait consenti à laisser entamer les réserves qui étaient destinées à son armée, et à prolonger de deux ou trois jours le délai pendant lequel il fallait faire vivre Paris pour le ravitailler...

La leçon était terrible ; il n'y avait pas d'intelligence si rebelle qu'elle ne dût toucher.

Dans cette solennelle séance, de graves mesures furent prises : la suppression du *Réveil* et du *Combat*, demandée par le préfet de police, M. Cresson, fut

votée, la nécessité fut reconnue en même temps d'arrêter Delescluze et Félix Pyat (1).

(1) Nous ne reproduirons pas ici des extraits de ces numéros du *Réveil* et du *Combat*, mais pour donner une idée de l'influence qu'exerçaient certains journaux au milieu de cette effervescence, nous emprunterons au *Réveil* un de ses articles les plus curieux sur la défense de Paris :

« On nous annonce qu'un Américain a, ces jours derniers, offert au Gouvernement un *télégraphe aérien* qui assurerait les communications de Paris avec les départements. Il a été répondu par l'éternelle balançoire en usage dans la bureaucratie : on a promis de nommer une commission... C'est donc une question enterrée, et nous continuerons à rester sans nouvelles, à la discrétion du Gouvernement. »

Après quelques réflexions sur le mauvais vouloir des bureaux, sur la routine, etc., l'écrivain donne la description de l'invention si criminellement repoussée. Un ballon captif, maintenu à mille ou quinze cents mètres de hauteur (!), recevrait le câble électrique, qu'un ballon voyageur viendrait ensuite prendre (!!). Le câble se déroulerait « tout naturellement » dans l'espace, jusqu'au point où la descente s'effectuerait au delà du territoire occupé par l'ennemi c'est-à-dire à 25, 30 ou 40 lieues (!!). Grâce au procédé de l'inventeur, le câble se maintiendrait à une hauteur suffisante pour défier les atteintes des Prussiens, etc... « C'est simple, c'est facile, ajoutait le journaliste; en quelques jours, le câble serait prêt à fonctionner, ainsi que les ballons. Malheureusement, il faut l'avis préalable de la commission; autant dire qu'on ne fera rien (*a*). »

(*a*) Un journal du temps avait relevé l'absurdité de cette invention ; il la discutait au point de vue du poids à emporter seulement et faisait observer qu'un fil de fer de 2 millimètres de diamètre pesait 24 grammes par mètres, soit 24 kilogrammes par kilomètre; cent kilomètres auraient donc pesé 2,400 kilos ou le poids de 32 hommes ordinaires. Quant aux 1,500 mètres de corde, ils péseraient,

Enfin, après avoir minutieusement examiné la question des subsistances, la capitulation fut admise comme inévitable, et M. Jules Favre fut désigné pour se rendre auprès de M. de Bismarck. Ses pouvoirs étaient ainsi conçus :

Paris, le 25 janvier 1871.

Le gouvernement de la Défense nationale donne à M. Jules Favre l'un de ses membres, ministre des affaires étrangères, pleins pouvoirs à l'effet d'arrêter, en se conformant aux instructions qui lui ont été remises, les conventions relatives à la ville et à l'armée de Paris, ainsi qu'à la garde nationale, et de conclure un armistice général, ayant pour objet des élections en France, en vue de la convocation d'une Assemblée nationale.

Le 23 janvier au soir, M. Jules Favre arrivait à Versailles.

« M. de Bismarck l'attendait. Il était « ivre de joie, » au dire des officiers qui l'entouraient, et il manifesta cette joie en sifflant l'hallali, et en s'écriant : *La bête est morte !* (1). »

On s'est étonné que M. Jules Favre n'ait pas cru devoir se faire accompagner d'un officier général,

(1) Déposition du général Trochu.

en supposant la corde pas plus grosse que le pouce d'un homme, 1,500 kilog. au moins, ou le poids de 20 hommes de plus. Avec l'équipage de manœuvre, la nacelle, les agrès, etc., on voit qu'il aurait fallu un ballon de force à porter 60 hommes au moins. Que serait-ce, si on examinait la tension et la courbure des fils de la corde sous l'effort du vent et de la pesanteur, la portée des projectiles ennemis, etc.? (*Note de l'édition originale*).

pour une négociation à la fois militaire et politique; le général Trochu répond à cette objection (1) : « Le ministre des affaires étrangères, vice-président du gouvernement, en était le négociateur naturellement désigné, et non seulement l'autorité militaire n'avait pas à fixer les conditions, mais elle n'avait pas à intervenir. Son rôle ne pouvait commencer que lorsque, après l'armistice conclu, les situations respectives des armées devraient être déterminées... Voilà pourquoi, dans les premiers jours, M. de Bismarck reçut seul M. Favre (hors de la présence du chef d'état-major général, général de Moltke), discuta seul avec M. Favre les conditions de l'armistice, et pourquoi M. Favre écrivit le 26 au soir, au Gouvernement :

J'arrive, je suis tombé d'accord avec M. de Bismarck sur les principales questions de l'armistice, sans avoir pu, ni dû (en dehors de certains faits généraux) traiter des questions militaires proprement dites, par la raison décisive que l'armée prussienne n'avait pas là de représentant.

Cette première entrevue eut, et devait fatalement avoir des résultats : livrés à l'ennemi, nous ne pouvions qu'accepter ses conditions (2).

(1) *Pour la vérité et la justice.*

(2) Les procès-verbaux des réunions des membres du gouvernement ont été tenus par M. Dréo. La commission parlementaire du 4 septembre a fait faire par un de ses membres, M. Chaper, un résumé de ces procès-verbaux. Ce résumé n'a pas sans doute, la valeur d'un texte précis, mais il n'en contient pas moins des ren-

Dans les séances ultérieures, M. Jules Favre fut accompagné d'un plénipotentiaire militaire : le géné-

seignements intéressants. Nous lui empruntons l'exposé de la séance du 24 janvier.

Dans la séance du 24 janvier au soir, M. J. Favre rend compte de son entrevue avec M. de Bismarck ; il a reçu de lui les plus tristes renseignements sur les armées de province, qui sont battues partout, a-t-il dit. M. Favre n'a pu obtenir, cependant, de journaux français. — Mais, le général Chanzy serait poursuivi, *Laval occupé*, *l'armée en retraite sur Rennes* ; le général Faidherbe, battu à Saint-Quentin, se serait retiré à Lille avec Gambetta; le général Bourbaki serait dans une situatinn plus mauvaise encore, coupé par deux armées.

Il donne lecture de sa première conversation avec le chancelier. — Elle a duré trois heures et demie et il en a dicté le résumé en rentrant.

Ils se sont séparés en désaccord sur trois points : 1° l'occupation de Paris; 2e le désarmement de la garde nationale ; 3° les élections.

Dans une seconde entrevue, la question de la garde nationale a été vivement débattue. M. de Bismarck s'était imaginé que les 60 bataillons de garde nationale formés par l'Empire ne demanderaient pas mieux que de se joindre à l'armée prussienne pour maintenir l'ordre et faire la police dans Paris. M. J. Favre a dû le détromper.

M. de Bismarck a consenti à ajourner les négociations commencées par lui et qui avaient pour but de reconstituer le Corps législatif de l'Empire, sans recourir à de nouvelles élections. Il a demandé, à cet égard, l'avis de M. Jules Favre. Celui-ci lui a répondu qu'une Assemblée déjà discréditée, si elle était reconstituée par la Prusse et pour la Prusse, provoquerait une résistance désespérée, et amènerait une nouvelle révolution.

M. de Bismarck a fait observer qu'un tiers des soldats prisonniers étaient décidés à défendre l'Empire, « comme des prétoriens qu'ils sont ; » qu'un autre tiers est républicain ou orléaniste ; enfin, un

ral de Beaufort, d'abord, le général de Valdan ensuite. Le 23 janvier, enfin, une convention d'armistice fut signée. En voici le texte :

Entre M. le comte de Bismarck, chancelier de la Confédération germanique, stipulant au nom de S. M. l'empereur d'Allemagne,

troisième tiers indifférent. « Nous amènerons avec nous, a-t-il dit, le tiers bonapartiste, il nous aidera à mater les autres. »

M. Jules Favre déclare avoir eu, d'ailleurs, à se louer de la courtoisie de M. de Bismarck. — Il raconte les étranges révélations du chancelier sur les négociations déjà entamées avec M. le marquis de... (*a*) sur le caractère duquel M. de Bismarck lui a demandé son avis.

On n'avait pu se mettre d'accord sur l'occupation de Paris.

Dans une nouvelle entrevue qui eut lieu dans la journée, M. de Bismarck a déclaré consentir à un armistice de trois semaines, avec liberté de faire des élections, moyennant la reddition de Paris. Sans cela, il annonçait un bombardement tellement violent qu'il serait intolérable.

L'armée de Paris serait prisonnière, et divisée en deux corps ; les officiers seraient internés à Saint-Denis.

Enfin, à l'égard de la garde nationale, M. de Bismarck manifeste la crainte qu'elle ne se répande en province pour y fomenter la continuation de la lutte.

Le chancelier a convenu du pillage des maisons par les voituriers de l'armée allemande, mais il fait observer que l'armée française en faisait tout autant. Après avoir reconnu que le grand honneur et le grand titre de gloire dans cette guerre, c'était qu'une grande ville comme Paris se fût défendue, tout en maintenant l'ordre dans ses murs, il a fini par consentir à ce que la garde nationale restât dans Paris, en y conservant des armes. Cependant, il insistait toujours pour l'occupation de Paris.

Sur l'observation qu'on ne pourrait mettre les troupes allemandes

(*a*) Le nom est en blanc dans l'original.

roi de Prusse, et M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères du gouvernement de la Défense nationale, muni de pouvoirs réguliers.

Ont été arrêtées les conventions suivantes :

Article premier. — Un armistice général, sur toute la ligne des opérations militaires en cours d'exécution entre les armées allemandes et les armées françaises, commencera pour Paris aujourd'hui même, pour les départements dans un délai de trois jours ; la durée de

en présence de cette population pleine de patriotisme et armée, M. de Bismarck a répondu : « Eh bien : laissons au temps le soin d'apaiser ces colères, et quand ces deux populations auront été plus longtemps en relation l'une avec l'autre, les préventions disparaîtront ». Il a ajouté : « Mais êtes-vous sûr que vous serez obéi en province? « M. Jules Favre lui a répondu franchement : « Non, » mais il s'est offert à se rendre lui-même en province, pour y faire cesser les hostilités.

M. de Bismarck ne consent, d'ailleurs, à ne pas occuper Paris durant l'armistice qu'à la condition qu'on lui livrera tous les forts, que l'armement des remparts sera livré ou détruit, les officiers internés à Saint-Denis, et les troupes cantonnées dans un autre endroit.

Quant au ravitaillement, il ne peut assurer la libre circulation que sur les chemins de fer du Nord et d'Orléans.

Après cet exposé, le Conseil délibère ; nous aurions voulu pouvoir reproduire en entier les opinions de chacun des membres du Gouvernement, dans cette longue discussion, sur les résolutions les plus graves ; et c'est avec regret que nous les résumons. — Les conditions proposées par M. de Bismarck ont paru acceptables à MM. Favre, Picard, Ferry, Trochu, Simon, Pelletan, Le Flô, Vinoy, Cresson. — Elles ont semblé même, à plusieurs d'entre eux, moins cruelles que celles dont on croyait le vainqueur résolu à frapper la France.

M. Magnin, au contraire, croit la remise des forts inacceptable. Ce ne serait pas, dit-il, un armistice, mais une capitulation, et il croit que Paris doit être laissé maître de l'accepter ou de refuser. De

l'armistice sera de vingt et un jour, à dater d'aujourd'hui, de manière que, sauf le cas où il serait renouvelé, l'armitice se terminera partout le 19 février à midi.

Les armées belligérantes conserveront leurs positions respectives, qui seront séparées par une ligne de démarcation. Cette ligne partira de Pont-l'Évêque, sur les côtes du département du Calvados, se dirigera sur Lignières, dans le nord-est du département de la Mayenne, en passant entre Briouze et Fromentet ; en touchant au

.

plus, l'Assemblée que nommera la France, durant l'armistice, ne sera peut-être pas libre dans ses délibérations.

M. Arago veut également que la capitulation soit conclue par des mandataires nommés à cet effet par la population. — Paris ne croit pas, dit-il, que les vivres soient épuisés, et lui-même partage cette manière de voir.

M. Dorian est convaincu que la population bien renseignée admettrait le traité, mais elle n'est pas au courant de la situation vraie ; l'annonce des négociatsons fera reparaître des provisions cachées, ce qui confirmera l'illusion et une émeute emportera le Gouvernement.

Sur la question des communications à la population, à part MM. Magnin, Arago, Dorian et Clément Thomas qui voudraient apprendre à la population les nouvelles des armées de province et la situation des subsistances, le Conseil reconnaît le danger de publier la vérité sur les subsistances. En effet, l'ennemi sachant à quelles extrémités Paris est réduit, augmenterait ses exigences.

Il n'est, d'ailleurs, douteux pour personne que le mouvement populaire ne soit menaçant et peut-être très-violent. On hésite donc beaucoup pour savoir comment il convient d'avertir la population ; lui dire la vérité complète, c'est l'apprendre en même temps à l'ennemi ; ne pas la lui dire, c'est augmenter les chances d'insurrection, car le public se fait encore de très grandes illusions.

Plusieurs membres sont d'avis de réunir les journalistes et de leur dire la vérité entière, en leur faisant comprendre la nécessité d'y préparer l'esprit public.

La conservation des armes de la garde nationale paraît une condition honorable, et de nature à calmer les esprits. Quand on lui

département de la Mayenne, à Lignières, elle suivra la limite qui sépare ce département de celui de l'Orne et de la Sarthe, jusqu'au nord de Morannes, et sera constituée de manière à laisser à l'occupation allemande les départements de la Sarthe, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Yonne, jusqu'au point où, à l'est de Quarré-les-Tembes, se touchent les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne.

A partir de ce point, le tracé de la ligne sera réservé à une

fait observer que M. de Bismarck n'aurait pas pu désarmer la garde nationale, lors même qu'il l'aurait voulu, M. J. Favre répond que le chancelier trouvait, au contraire, cette opération très-facile ; il n'aurait donné un morceau de pain que contre la remise d'une arme entière ou brisée.

Quant à la remise de tous les forts, M. J. Favre déclare que cette condition lui a été imposée nettement et qu'il n'a pas pu la faire modifier ; il n'a pas pu obtenir, non plus, un engagement relativement à l'entrée des troupes allemandes dans Paris, après l'armistice ; ce n'est que pour la durée de l'armistice qu'il a pu se faire promettre qu'elles resteraient hors des murs.

Aux membres qui se refusent à accepter les conditions de l'ennemi, M. Pelletan répond qu'il s'agit, avant tout, de savoir si la défense peut-être prolongée, et M. J. Favre demande quelles conditions ils stipuleraient. Et, lorsqu'on l'interroge sur un nouvel effort, M. le général Vinoy répond que la défense active lui paraît désormais impossible, surtout à cause du manque de vivres ; il voudrait d'ailleurs que tous les partisans de nouvelles batailles se fissent inscrire, en s'engageant à prendre personnellement part aux dangers.

La clause qui enlève les armes à l'armée, en les laissant à la garde nationale, paraît bien dure pour l'armée, et d'ailleurs, comme la gendarmerie en fait partie, il ne restera, sous les armes, dit le général Clément Thomas, que des troupes aussi insuffisantes au point de vue de l'ordre qu'en face de l'ennemi. Aussi le général demanda-t-il que l'on insiste pour que deux divisions au moins restent armées. M. J. Favre espère l'obtenir.

M. le général Trochu demande que le second voyage de M. J. Favre

entente qui aura lieu aussitôt que les parties contractantes seront renseignées sur la situation actuelle des opérations militaires en exécution dans les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura.

Dans tous les cas, elle traversera le territoire composé de ces trois départements, en laissant à l'occupation allemande les départements situés au nord, à l'armée française ceux situés au midi de ce territoire.

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les forteresses de Givet et de Langres, avec le terrain qui les entoure à une distance de dix kilomètres, et la péninsule du Havre, jusqu'à une ligne à tirer d'Étretat, dans la direction de Saint-Romain, resteront en dehors de l'occupation allemande.

Les deux armées belligérantes et leurs avant-postes, de part et d'autres, se tiendront à une distance de dix kilomètres au moins des lignes tracées pour séparer leurs positions.

Chacune des deux armées se réserve le droit de maintenir son autorité dans le territoire qu'elle occupe, et d'employer les moyens que ses commandants jugeront nécessaires pour arriver à ce but.

L'armistice s'applique également aux forces navales des deux pays, en adoptant le méridien de Dunkerque comme ligne de démarcation, à l'ouest de laquelle se tiendra la flotte française, et à

à Versailles soit différé, d'abord pour donner le temps à l'opinion de se prononcer, et aussi pour ne pas faire croire à M. de Bismarck à une nécessité trop pressante de notre part. L'ennemi cherche à nous effrayer, et par des menaces et par l'exagération de fausses nouvelles. Déjà, il a fait tomber des bombes dans le 3e secteur.

La majorité du Conseil croit, au contraire, qu'il faut se hâter ; sans cela, une émeute nouvelle servira de prétexte à l'ennemi pour aggraver ses conditions, ou même pour tout rompre, comme il l'a fait au 31 octobre. Le Gouvernement doit assumer la responsabilité de résolutions qui sont devenues nécessaires ; tout retard peut encore empirer les choses.

Il est convenu que les maires et les journalistes seront avertis du véritable état des choses.

l'est de laquelle se retireront, aussitôt qu'ils pourront être avertis, les bâtiments de guerre allemands qui se trouvent dans les eaux occidentales. Les captures qui seraient faites, après la conclusion et avant la notification de l'armistice, seront restituées, de même que les prisonniers qui pourraient être faits de part et d'autre, dans des engagements qui auraient lieu dans l'intervalle indiqué.

Les opérations militaires sur le terrain des départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, ainsi que le siège de Belfort, se continueront indépendamment de l'armistice, jusqu'au moment où on se sera mis d'accord sur la ligne de démarcation dont le tracé à travers les trois départements mentionnés a été réservé à une entente ultérieure.

Art. 2. — L'armistice ainsi convenu a pour but de permettre au gouvernement de la Défense nationale de convoquer une Assemblée librement élue, qui se prononcera sur la question de savoir si la guerre doit être continuée, ou à quelles conditions la paix doit être faite.

L'Assemblée se réunira dans la ville de Bordeaux.

Toutes les facilités seront données par les commandants des armées allemandes pour l'élection des députés qui la composeront.

Art. 3. — Il sera fait immédiatement remise à l'armée allemande, par l'autorité militaire française, de tous les forts formant le périmètre de la défense extérieure de Paris, ainsi que de leur matériel de guerre. Les communes et les maisons situées en dehors de ce périmètre, ou entre les forts, pourront être occupées par les troupes allemandes, jusqu'à une ligne à tracer par des commissaires militaires. Le terrain restant entre cette ligne et l'enceinte fortifiée de la ville de Paris sera interdit aux forces armées des deux parties. La manière de rendre les forts et le tracé de la ligne mentionnée formeront l'objet d'un protocole à annexer à la présente convention.

Art. 4. — Pendant la durée de l'armistice, l'armée allemande n'entrera pas dans la ville de Paris.

Art. 5. — L'enceinte sera désarmée de ses canons, dont les affûts seront transportés dans les forts à désigner par un commissaire de l'armée allemande (1).

(1) Dans le protocole, cette condition du transport des affûts dans

Art. 6. — Les garnisons (armée de ligne, garde mobile et marins) des forts et de Paris seront prisonnières de guerre, sauf une division de douze mille hommes, que l'autorité militaire dans Paris conservera pour le service intérieur.

Les troupes prisonnières de guerre déposeront leurs armes, qui seront réunies dans des lieux désignés, et livrées suivant règlement par commissaires, suivant l'usage ; ces troupes resteront dans l'intérieur de la ville, dont elles ne pourront pas franchir l'enceinte pendant l'armistice.

Les autorités françaises s'engagent à veiller à ce que tout individu appartenant à l'armée et à la garde mobile reste consigné dans l'intérieur de la ville.

Les officiers des troupes prisonnières seront désignés par une liste à remettre aux autorités allemandes.

A l'expiration de l'armistice, tous les militaires appartenant à l'armée consignée dans Paris auront à se constituer prisonniers de guerre de l'armée allemande, si la paix n'est pas conclue jusque-là.

Les officiers prisonniers conserveront leurs armes.

Art. 7. — La garde nationale conservera ses armes ; elle sera chargée de la garde de Paris et du maintien de l'ordre. Il en sera de même de la gendarmerie et des troupes assimilées, employées dans le service municipal, telle que garde républicaine, douaniers et pompiers ; la totalité de cette catégorie n'excèdera pas trois mille cinq cents hommes.

Tous les corps de francs-tireurs seront dissous par une ordonnance du gouvernement français.

Art. 8. — Aussitôt après la signature des présentes, et avant la prise de possession des forts, le commandant en chef des armées allemandes donnera toutes facilités aux commissaires que le gouvernement français enverra, tant dans les départements qu'à l'étranger, pour préparer le ravitaillement, et faire approcher de la ville les marchandises qui y sont destinées.

Art. 9. — Après la remise des forts, et après le désarmement

les forts a été abandonnée par les commissaires allemands, sur la demande des commissaires français.

de l'enceinte et de la garnison, stipulés dans les articles 5 et 6, le ravitaillement de Paris s'opérera librement par la circulation sur les voies ferrées et fluviales. Les provisions destinées à ce ravitaillement ne pourront être puisées dans le terrain occupé par les troupes allemandes, et le gouvernement français s'engage à en faire l'acquisition en dehors de la ligne de démarcation qui entoure les positions de l'armée allemande, à moins d'autorisation contraire donnée par les commandants de ces dernières.

Art. 10. — Toute personne qui voudra quitter la ville de Paris devra être munie de permis réguliers délivrés par l'autorité militaire française, et soumis au visa des avant-postes allemands. Ces permis et ces visas seront accordés de droit aux candidats à la députation en province et aux députés à l'Assemblée.

La circulation des personnes qui auront obtenu l'autorisation indiquée ne sera admise qu'entre six heures du matin et six heures du soir.

Art. 11. — La ville de Paris payera une contribution municipale de guerre de la somme de deux cents millions de francs. Ce payement devra être effectué avant le quinzième jour de l'armistice. Le mode de payement sera déterminé par une commission mixte allemande et française.

Art. 12. — Pendant la durée de l'armistice, il ne sera rien distrait des valeurs publiques pouvant servir de gage au recouvrement des contributions de guerre.

Art. 13. — L'importation dans Paris d'armes, de munitions ou de matières servant à leur fabrication, sera interdite pendant la durée de l'armistice.

Art. 14. — Il sera procédé immédiatement à l'échange de tous les prisonniers de guerre qui ont été faits par l'armée française depuis le commencement de la guerre. Dans ce but, les autorités françaises remettront, dans le plus bref délai, des listes nominatives des prisonniers de guerre allemands aux autorités militaires allemandes, à Amiens, au Mans, à Orléans et à Vesoul. La mise en liberté des prisonniers de guerre allemands s'effectuera sur les points les plus rapprochés de la frontière. Les autorités allemandes remettront en échange, sur le même point, et dans le plus bref délai

possible, un nombre pareil de prisonniers français de grades correspondants, aux autorités militaires françaises.

L'échange s'étendra aux prisonniers de condition bourgeoise, tels que capitaines de navire de la marine marchande allemande, et les prisonniers français civils qui ont été internés en Allemagne.

Art. 15. — Un service postal pour les lettres non cachetées sera organisé, entre Paris et les départements, par l'intermédiaire du quartier général de Versailles.

En foi de quoi, les soussignés ont revêtu de leurs signatures et de leur sceau les présentes conventions.

Fait à Versailles, le vingt-huit janvier mil huit cent soixante et onze.

Signé : Jules Favre. Bismarck.

Deux reproches ont été adressés à M. Jules Favre, à propos de cette convention :

1° En insistant auprès du chancelier pour que la garde nationale conservât ses armes, il a rendu la Commune possible ;

2° En excluant les troupes du général Bourbaki de la convention, il a été la cause de la ruine de notre dernière armée.

Nous n'insisterons pas sur le premier point : c'est là, en effet, un pénible sujet, et la discussion ne saurait utilement aboutir. Au moment où M. Jules Favre traitait à Versailles, la garde nationale cherchait partout des chefs pour tenter une dernière sortie. Il y avait, sans aucun doute, une large part à faire aux menées des hommes de la Commune dans ce mouvement, mais il y avait aussi un sentiment profondément respectable ; était-il possible de faire rendre les armes sans recourir aux Prussiens? Fallait-il, enfin, accep-

ter le moyen proposé par M de Bismarck : un morceau de pain en échange d'un fusil? Ces questions se posent, mais elles ne se discutent pas (1).

Quant à l'armée de l'Est, il est hors de doute que le négociateur a fait preuve d'une très-médiocre habileté, d'une inintelligence complète de la situation : on a dit — et le colonel allemand Wartensleben a répété depuis cette explication — que M. Jules Favre était, à ce moment, persuadé que le général Bourbaki était victorieux, et qu'il a voulu lui laisser continuer ses opérations. Mais par le résumé que nous avons précédemment publié, on a vu que M. Jules Favre était très exactement renseigné sur la situation de l'armée de l'Est.

Dans la séance tenue le 1er février par les membres du gouvernement, M. Jules Favre — d'après le compte rendu de M. Dréo — déclare, il est vrai, qu'il ne connaissait pas la vérité; mais cette excuse ne

(1) Dans la déposition de l'honorable général de Beaufort, nous trouvons les lignes suivantes :

« C'est alors que M. Jules Favre refusa de désarmer la population parisienne qui s'était admirablement conduite pendant cinq mois.

« Je déclare que je partageai complètement son avis.

« C'eût été déshonorer Paris que de lui enlever ses armes. Paris a contribué à sauver l'honneur de la France; personne ne croyait qu'il tiendrait cinq mois, nous trouvions que c'était un honneur à lui rendre que de ne pas le désarmer; plus tard, on a dit qu'on avait commis une faute, mais je répondrai qu'il était du reste impossible à qui que ce fût de désarmer Paris.

« Il ne faut pas juger les choses après coup, quand on connaît les faits qui ont suivi; il faut les voir telles qu'elles étaient au moment où l'on se trouvait. »

peut évidemment être admise après ses déclarations antérieures. Nous reproduisons ici cet extrait de la séance du 1er février :

Il explique pourquoi l'armistice n'avait pas été étendu à l'armée de l'Est. M. de Bismarck, dès le début des négociations, exigeait la reddition de Belfort, qui devait, disait-il, tomber comme Strasbourg dans un nombre de jours déterminé et fort court. M. Jules Favre, dans l'ignorance où il était de la situation de l'armée de Bourbaki, n'avait pas voulu céder Belfort, pas plus que comprendre l'armée de l'Est dans l'armistice.

A ce fait si profondément regrettable — et sur les conséquences duquel nous aurons à revenir dans le chapitre suivant — il n'y a qu'une explication : M. Jules Favre portait presque exclusivement son attention sur les questions politiques ou sur celles qui se rattachaient à Paris. Pour le reste, il devait s'en rapporter naturellement au général qui lui était adjoint. A la suite de la déposition du général de Beaufort devant la commission d'enquête, nous trouvons le récit certifié exact de l'aide de camp du général. Il contient le passage suivant sur l'armée de l'Est :

A l'Est, l'état-major prussien proposa de laisser la question en suspens, jusqu'à ce qu'il reçut des communications officielles, dont il manquait complètement.

Or, il ressortait des dépêches apportées à Paris par le dernier pigeon que la situation de Bourbaki était très-périlleuse, par suite de l'échec qu'il venait

d'éprouver à Héricourt, en essayant de débloquer Belfort.

Le général s'éleva donc avec énergie contre la prétention des Prussiens. Il proposa de laisser à Bourbaki l'occupation du département du Doubs, en neutralisant les départements de la Haute-Saône et du Jura.

Les deux armées sont peut-être en présence, dit M. de Moltke, sur le point d'en venir aux mains ; il serait donc impossible de les prévenir à temps. D'autre part, les conditions que vous faites à Bourbaki lui permettraient de se ravitailler, et de recevoir des renforts, ce que nous ne pouvons admettre.

Comme l'a dit M. de Bismarck, s'écria le général, en se levant et se rapprochant du chef d'état-major général prussien, nous traitons *bona fide*, et ne voulons point violer un territoire qui sera fait neutre, pour envoyer des renforts à Bourbaki. Laissez-lui au moins le département du Doubs pour vivre, toute la partie sud-ouest de ce département est très montagneuse et presque improductive ; M. de Moltke le sait aussi bien que moi.

Sur les observations de M. de Bismarck, la décision sur cette importante question fut renvoyée au lendemain.

Malheureusement, le lendemain ce ne fut plus le général de Beaufort, mais le général de Valdan qui fut envoyé à Versailles. Fort ignorant de la situation réelle, le général de Valdan dut se borner à laisser faire.

Quant à l'armée de l'Est, *on n'en parla, selon le général de Valdan, que pour ajourner de nouveau la décision.*

Il fut convenu, dit M. Jules Favre, que la détermination de la zone pour l'armée de l'Est serait faite lorsqu'on connaîtrait mieux les positions respectives des belligérants, et qu'alors cesseraient les

hostilités. Le représentant de l'autorité militaire était près de moi, et ne fit aucune observation. » Le général de Valdan déclara qu'il n'avait aucune observation à faire. Soldat, il obéissait à une consigne, et exécutait les ordres qu'il recevait.

Tout en consentant à excepter l'armée de l'Est de l'armistice, M. Jules Favre avait demandé *que le tracé des lignes de démarcation entre les armées belligérantes dans les départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or fut effectué aussitôt que les parties contractantes seraient renseignées sur la situation des opérations militaires en cours d'exécution.* Cette concession fut faite, mais elle fut aussitôt annulée par un paragraphe, que d'un commun accord on inséra dans le traité, et qui était ainsi conçu : « Les opérations militaires continueront dans le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or, *indépendamment de l'armistice*, jusqu'au moment où l'on se sera mis d'accord sur le tracé, réservé à une entente ultérieure, des lignes de démarcation ».

L'armistice signé, M. Jules Favre écrivit *sous la dictée* de M. de Bismarck une dépêche pour Bordeaux dont voici le texte :

Nous signons aujourd'hui un traité avec M. de Bismarck. Un armistice de 21 jours est convenu; une assemblée est convoquée à Bordeaux pour le 12 février. Faites connaître cette nouvelle à toute la France. Faites exécuter l'armistice; convoquez les électeurs pour le 8 février. Un membre du gouvernement va partir pour Bordeaux.

Signé : Jules Favre.

M. le comte de Bismarck contre-signa cette dépêche pour l'expédition.

Dans cette dépêche, pas un mot n'était dit de l'exclusion de l'armée de l'Est; elle devait donc tromper le gouvernement de Bordeaux et le général Clinchant, en leur inspirant une complète sécurité.

Le 31 janvier seulement, M. de Bismarck télégraphiait de Versailles à M. Gambetta :

... Les hostilités continuent devant Belfort et dans le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or jusqu'à entente. . . . .
. . . .

La triste nouvelle de la capitulation fut annoncée à la population par la proclamation suivante :

Paris, le 28 janvier 1871.

Citoyens, la convention qui met fin à la résistance de Paris n'est pas encore signée, mais ce n'est qu'un retard de quelques heures.

Les bases en demeurent fixées telles que nous les avons annoncées hier :

L'ennemi n'entrera pas dans l'enceinte de Paris;

La garde nationale conservera son organisation et ses armes;

Une division de douze mille hommes demeure intacte; quant aux autres troupes, elles resteront dans Paris, au milieu de nous, au lieu d'être, comme on l'avait d'abord proposé, cantonnées dans la banlieue.

Les officiers garderont leur épée.

Nous publierons les articles de la convention, aussitôt que les signatures auront été échangées, et nous ferons, en même temps, connaître l'état de nos subsistances.

Paris veut être sûr que la résistance a duré jusqu'aux dernières limites du possible; les chiffres que nous donnerons en seront la

preuve irréfragable, et nous mettrons qui que ce soit au défi de les contester. Nous montrerons qu'il nous reste tout juste assez de pain pour attendre le ravitaillement, et que nous ne pouvions prolonger la lutte, sans condamner à une mort certaine deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

Le siège de Paris a duré quatre mois et douze jours; le bombardement un mois entier. Depuis le 15 janvier, la ration est réduite à 300 grammes ; la ration de viande de cheval, depuis le 15 décembre, n'est que de 30 grammes. La mortalité a plus que triplé. Au milieu de tant de désastres, il n'y a pas eu un seul jour de découragement.

L'ennemi est le premier à rendre hommage à l'énergie morale, au courage dont la population parisienne tout entière vient de donner l'exemple. Paris a beaucoup souffert; mais la République profitera de ses longues souffrances, si noblement supportées. Nous sortons de la lutte qui finit, retrempés pour la lutte à venir. Nous en sortons avec tout notre honneur, avec toutes nos espérances, malgré les douleurs de l'heure présente. Plus que jamais, nous avons foi dans les destinées de la Patrie.

(*Suivent les signatures.*)

Le désespoir fut profond, immense. Au fort de Montrouge, où trois capitaines de frégate avaient été tués, un quatrième blessé, le cinquième se fit sauter la cervelle (1).

Une seule pensée agitait cette masse confuse : trouver un chef pour se battre. L'amiral Saisset avait perdu son fils, tué par un obus ; on courut à lui. Successivement, tous les amiraux, tous les généraux furent consultés, invoqués, suppliés.

Puis brusquement cette fièvre tomba. La sinis-

(1) Le capitaine de frégate de Larret-Lamalignie. (D. L.).

tre réalité apparut tout entière : après le bombardement, la faim. Ce fut alors une émigration générale.

La moitié de la population s'empressa de quitter Paris, sans se douter qu'elle l'abandonnait à de nouveaux dangers !

CHAPITRE VIII

Marche du général Manteuffel. — Les 2e et 7e corps allemands. — Inaction de l'armée garibaldienne. — Conversion à droite de l'armée allemande. — La brigade Kettler attaque Dijon et est repoussée. — Situation de l'armée française à Besançon. — Abandon du mont Lomont. — Suicide du général Bourbaki. — Retraite sur Pontarlier. — Poursuite des Allemands. — Influence exercée par la nouvelle de l'armistice. — Combat de la Cluse. — L'armée française entre en Suisse.

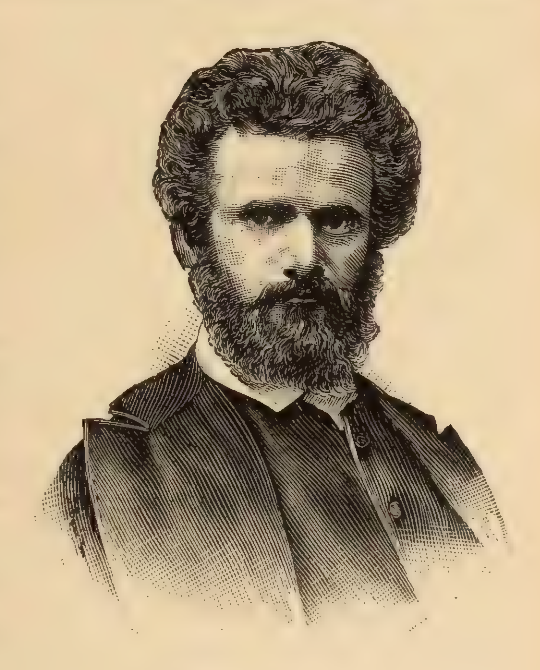
I

Dès le milieu de décembre, le général Zastrow, qui se tenait à Auxerre avec la 13e division du 7e corps, recevait l'ordre de se porter sur Montbard, pour se rapprocher du général Werder : on lui adjoignait les 60e et 72e régiments d'infanterie, sous les ordres du colonel Dannenberg.

Les mouvements de la 1re armée de la Loire (général Bourbaki) ayant fait craindre à ce moment au général de Moltke une marche sur Paris, le général Zastrow fut bientôt rappelé à Auxerre, tandis que le 2e corps était retiré de l'armée d'investissement et dirigé sur Montargis. Mais, dans les premiers jours de janvier, l'état-major allemand, jusqu'alors très

imparfaitement renseigné, apprit d'une façon certaine que le général Bourbaki, renonçant à son projet primitif, s'était avancé dans l'Est, et se trouvait déjà en présence du général Werder.

D'importantes modifications furent alors décidées à Versailles. Le général de Manteuffel, remplacé dans le Nord par le général Gœben, fut désigné pour le commandement général de toutes les troupes réunies dans l'Est sous le titre d'*armée du Sud*. Au 14e corps du général Werder, devaient se joindre les 2e et 7e corps. Le 2e corps recevait l'ordre de poursuivre sa marche de Montargis jusqu'aux environs de Nuits-sous-Ravières. Il était prescrit à la 13e division de se



Henri Regnault (1).

(1) Comme prix de Rome, Henri Regnault était dispensé du service militaire; lorsque retentirent les bruits de guerre contre l'Allemagne il ne voulut pas profiter de cette dispense, son cœur d'artiste s'y refusait. Il s'engagea, dès le 10 septembre, dans le bataillon de

porter sur Châtillon-sur-Seine ; enfin, la 14e division, jusqu'alors occupée à assiéger les places fortes des Ardennes, était, par voie ferrée, envoyée dans la même direction.

D'après les calculs du grand état-major allemand, vers le 12 janvier, les deux corps d'armée devaient atteindre la ligne Nuits-Châtillon. Le 12 janvier, le général Manteuffel rejoignit à Châtillon-sur-Seine les deux corps de l'armée du sud, qui comprenaient 56 bataillons, 20 escadrons, 28 batteries.

Après s'être rendu un compte exact de la situation, le nouveau commandant en chef, persuadé que le général Werder pourrait résister, au moins quelques jours, au général Bourbaki, chercha à combiner un plan de campagne de nature à donner des résultats complets.

Deux directions étaient indiquées :

éclaireurs Lafont-Moquart, puis quelque temps après il entra dans les compagnies de guerre du 69e bataillon de la garde nationale.

Avec ce bataillon il combattit à Buzenval, et c'est dans cette lutte suprême de Paris, que le vaillant Regnault trouva une mort glorieuse. Le jeudi 19 janvier 1871, une balle prussienne l'avait atteint à la tête et brisait ainsi un si grand talent, un si brillant avenir !

« Les funérailles de Henri Regnault eurent lieu le 28 janvier 1871. Tout ce que Paris comptait alors d'hommes célèbres dans les lettres, les sciences et les arts, avait tenu à honneur d'y assister. Une foule considérable se pressait aux abords de l'église Saint-Augustin, désireuse, comme l'a dit M. de Lostalot, de rendre un dernier hommage à ce jeune homme qui venait de succomber glorieusement en défendant son pays, après l'avoir honoré par des œuvres impérissables. » (D. L.)

1° Celle de Dijon.

2° Celle de Vesoul.

La première offrait de nombreux avantages : les routes étaient relativement bonnes ; l'occupation de Dijon était certaine, et assurait une base sérieuse d'opérations pour les mouvements ultérieurs.

Mais, en prenant par Vesoul, on arrivait plus promptement à assurer le contact avec l'armée de Bourbaki ; et c'était là la considération principale : le reste n'était qu'accessoire.

Le 13 janvier, au matin, le général Manteuffel se décida donc pour une marche sur Vesoul. Cette résolution exposait l'armée allemande à de sérieux dangers. Dans la région accidentée de la Côte-d'Or, entre Dijon et Langres, les voies de communication, allant du sud au nord, font presque complètement défaut. Il devenait donc nécessaire de fractionner les colonnes en petits détachements, incapables de se porter secours en cas d'attaque. Le 14, l'ordre de mouvement prescrivait au 2e corps de prendre la route de Montbard-Chanceaux-Selongey ; le 7e corps, les roûtes de Châtilon-Recey-Prauthay (13e division) et Montigny-Arc-en-Barrois-Chameroi-Longeau (14e division ; le 7e corps devait être, le 16, à Longeau ; le 2e, le 17, à Selongey.

Le général Kettler fut chargé de couvrir le mouvement avec la 8e brigade, en menaçant Nuits et Dijon. Il lui était prescrit de prendre au besoin l'offensive, afin de tromper le général Garibaldi sur l'importance de ses forces, et de masquer la marche de l'armée.

Le 17 janvier, le 7e corps se reformait, après être sorti de la Côte-d'Or dans le rayon de Prauthoy et de Longeau ; le 2e atteignait Is-sur-Tille et Selongey. Pendant ce temps, la brigade Kettler avait bombardé Avallon pour punir la ville d'avoir accueilli les Allemands à coups de fusil, et atteignait Montbard le 17.

Tandis que l'armée allemande exécutait cette dangereuse marche, que faisait donc l'armée de Garibaldi concentrée à Dijon ? Plusieurs témoins déposant devant la commission d'enquête, — M. de Serres notamment, — ont dit que le général Garibaldi était très exactement renseigné sur les mouvements de l'ennemi ; mais que, trouvant l'opération trop lourde pour ses forces, il s'était abstenu de l'entreprendre. Nous n'avons pas à discuter cette question ; mais n'est-il pas tout au moins surprenant que le général Garibaldi, si bien renseigné, n'ait pas fait prévenir, dès le premier jour, le général Bourbaki qui n'a, en réalité, été averti que le 17 ? Un des témoins de la commission d'enquête trace un tableau très complet de ces quelques journées :

L'état-major, dit-il, lança aussitôt des reconnaissances à d'assez grandes distances, dans le Semurois et le Châtillonnais. Le rôle de ces détachements peut ainsi se résumer : ils assistèrent à la concentration des corps ennemis qui venaient du sud ou de l'ouest, et quand l'armée de Manteuffel fut formée et qu'elle commença à s'ébranler, ils se retirèrent sans tenter la moindre résistance. Dans la première période, il y eut quelques coups de fusil échangés, aux environs de Montbard notamment. Ricciotti, qui commandait la bande la plus nombreuse, s'y heurta à un détachement que l'ennemi avait envoyé en avant, pour couvrir son mouvement de con-

centration à Nuits-sous-Ravières. Repoussé, Ricciotti, s'éloigna vers le nord, tira ou reçut encore quelques coups de fusil à Baigneux-les-Juifs, et arriva à Aignay-le-Duc le 12 au matin. Les postes ennemis les plus rapprochés étaient à Aisey-le-Duc et Saint-Marc-Saint-Seine, sur la route impériale de Châtillon à Dijon. Ils envoyaient leurs éclaireurs jusqu'à Cosne, situé à 4 kilomètres ouest d'Aignay, sur un chemin de grande communication qui va de cette bourgade s'embrancher sur la route Riciotti envoya aussi des patrouilles de ce côté, qu'il pouvait croire menacé. Mais, en même temps, le soir, à une heure très avancée, comme s'il eût eu le pressentiment des projets dont les Prussiens allaient entreprendre l'exécution le lendemain, il faisait dire au maire d'Essaroir, M. Félix Bordet, d'avoir, sous peine de mort, à le prévenir au cas ou l'ennemi s'avancerait de son côté.

Essaroir est au nord d'Aignay, dans la direction de la vallée de l'Ource, par où le général Manteuffel devait s'engager le lendemain, et l'ennemi n'aurait pu y arriver que par cette vallée. M. Félix Bordet, apprenant l'arrivée des avant-gardes ennemies dans la vallée, le 13 au soir, envoya un exprès à Aignay de grand matin Le maire lui fit répondre que les derniers garibaldiens venaient d'en partir. En effet, informés sans doute des mouvements de l'ennemi, ayant devant eux, au nord, le corps qui passait par la vallée de l'Ource, derrière eux, au sud, le corps qui passait par la vallée de l'Ignon, les garibaldiens firent demi-tour à droite, et filèrent par des chemins de traverse, marchant parallèlement aux deux colonnes ennemies par Etalante et Echalot jusqu'à Salives, Barjon et Avot, dans les environs de Grancy : là, tournant au sud, et gagnant de vitesse la colonne de l'Ignon, ils arrivaient le 14 à Is-sur-Tille, à l'entrée du vallon de l'Ignon, en repartaient le 15, un jour avant que les Prussiens débouchassent, et faisaient le même jour leur entrée triomphale à Dijon.

Dans cette marche, Riciotti, qui a dû quitter Aignay avec une partie de ses troupes, dès le 13, s'était trouvé le soir du même jour très près du colonel Lobbia qui occupait Grancey mais les deux chefs ne se jugèrent pas sans doute assez forts pour rien tenter, et l'apparition dans la soirée d'une patrouille prussienne venant de

Peccy-sur-Ource hâta leur retraite. Tandis que le colonel Prince de Reuss disait, le 14 au soir, aux personnes chez qui il était logé à Peccy : « Demain, vous entendrez le canon à Grancey »; tandis qu'effectivement les Prussiens, ne supposant pas que les garibaldiens abandonneraient, sans coup férir, d'aussi fortes positions, envoyaient un détachement de 3,000 hommes de ce côté, pour couvrir leur marche sur Auberive, dès le matin du 14, Lobbia avait gagné la plaine dans la direction de Fontaine-Française et Langres, et Ricciotti, comme je l'ai dit, avait gagné Dijon (1).

Appuyés sur une ville comme Dijon, opérant à 60 ou 80 kilomètres de cette ville, ayant à Langres 2,500 hommes, pouvions-nous, avec ce qui nous restait de troupes, sortir de Dijon, qu'on nous avait ordonné de défendre inébranlablement ? Nous ne pouvions pas le faire. Nous étions obligés, — le mot est textuel, — de défendre Dijon jusqu'à la dernière extrémité. Dijon était, en effet, la clef, à ce moment-là, de toutes les opérations dans l'Est. »

Ainsi, l'armée du général de Manteuffel trouva tous les passages libres, et n'eut pas à tirer un seul coup de fusil. Les quelques troupes chargées, sous les ordres du général Kettler, d'attaquer Dijon, pour immobiliser Garibaldi, et couvrir les derrières de l'armée lancée sur le Doubs, n'eurent pas plus de peine.

Pour le 18 janvier, le général Manteuffel prescrivit au 7e corps de se porter sur Champlitte, avec avant-garde dans la direction de Vesoul, et au 2e corps d'envoyer ses têtes de colonne à Fontaine-Française. Le gros de l'armée devait se concentrer près de Selongey et d'Is-sur-Tille.

Tandis que ces mouvements s'opéraient, le commandant en chef de l'armée du Sud fut informé, par plusieurs dépêches successives du général Werder,

(1) Dans sa déposition devant la commission d'enquête le général Bordone explique ainsi l'inaction de l'armée garibaldienne.

des combats livrés sur la Lisaine et de la retraite de l'armée française.

Cette nouvelle modifiait les projets du général en chef : il ne s'agissait plus, dès lors, de pousser droit à l'est, il fallait, au contraire, incliner au sud pour rejoindre le général Bourbaki. Une conversion à droite des 7e et 2e corps fut donc prescrite ; le 7e corps reçut l'ordre de s'avancer à Dampierre-sur-Salon, tandis que, sur son flanc gauche, il se mettrait en communication à Vesoul avec un détachement du 14e corps (colonel Willisen). Le 2e corps devait se



Le général Manteuffel (1)

(1) Le baron de Manteuffel, né le 24 février 1809, mort gouverneur de l'Alsace-Lorraine, le 17 juin 1885.

Après la signature des préliminaires de la paix, il avait été nommé commandant en chef de l'armée d'occupation, et résida d'abord à Compiègne et puis à Nancy. Promu feld-maréchal en 1873, il avait été chargé, en 1879, d'une mission diplomatique auprès du Czar, et

porter sur Fontaine-Française et Autrey, pendant que l'avant-garde s'emparerait de Gray. Ces mouvements furent effectués le 19. L'intention du général Manteuffel était de passer entre Dijon et Besançon, et de couper la retraite à l'armée française. L'opération était pour le moins hasardée, et en Allemagne même elle a soulevé de nombreuses critiques (1).

Le 20 janvier, le 2e corps se concentra près de Gray, le 7e corps arriva à Antoreille, tandis que sur l'ordre du commandant en chef, le général Werder, avec 35 bataillons, 28 escadrons et 19 batteries, se dirigeait sur Villersexel.

Le 21, le 7e corps atteignit Marnay, Pin et Etuz, le 2e Montmirey et Pesmes, tandis qu'un détachement d'avant-garde enlevait Dôle, après un court combat.

Le 22, le 7e corps se trouvait à Dampierre, et le 2e au sud de Dôle ; le 14e enfin, avec le général Werder, se tenait de Rougemont à l'Isle-sur-le-Doubs.

c'est au mois d'avril 1880 qu'il avait été nommé gouverneur général de l'Alsace-Lorraine. (D. L.)

(1) Dans son ouvrage sur les *Opérations de l'armée du Sud*, le colonel Wartensleben, chef d'état-major du général Manteuffel, ne dissimule pas « que le commandant supérieur et une partie de l'armée se trouvèrent en opposition dans leur manière de voir, dans un petit nombre de cas ». Il publie, en outre, cette note décisive : « Le général Moltke parlant à cette époque à S. M. l'Empereur disait à ce sujet ; L'opération du général Manteuffel est excessivement audacieuse et hasardée, mais elle peut amener les plus grands résultats. Au cas où il éprouverait un échec, il ne faudrait pas le blâmer : car on n'obtient pas d'effets importants sans se risquer un peu ».

Le général Manteuffel avait donc pris le contact avec l'armée française concentrée sous les murs de Besançon.

Pendant ce temps, le général Kettler, inclinant sur Dijon, avait attaqué la ville pour empêcher Garibaldi d'inquiéter les colonnes allemandes qui passaient à peu de distance de ses troupes. L'armée des Vosges comprenait à ce moment (1) environ 25,000 hommes, parmi lesquels 15,000 mobilisés du général Pellissier.

Le général Kettler disposait de 5 bataillons, de 2 escadrons et de 2 batteries. Les garibaldiens avaient, depuis le commencement de janvier, fortifié les environs de Dijon, et notamment les deux hauteurs de Talant et Fontaine : 20 pièces de gros calibre étaient en batterie.

Le 21, après un court engagement auprès du val Suzon, le général allemand s'empara vers deux heures du village de Daix. Jusqu'à cinq heures, les Prussiens exposés au feu du Talant et de Fontaine ne parvinrent que difficilement à se maintenir. Pendant ce temps, un détachement (1 bataillon et 1 escadron) s'avançait aux environs de Messigny, livrait un vif combat à une colonne garibaldienne, et se repliait enfin sur Savigny-le-Sec.

A la nuit, le général Kettler voulut tenter un nouvel effort, mais les pertes essuyées par sa brigade l'obligèrent à s'arrêter : 14 officiers et 322 hommes

(1) Déposition du général Pellissier.

étaient hors de combat. Le lendemain 22, les Allemands avaient reculé jusqu'à Darois et Messigny. C'était là, pour les garibaldiens et les mobilisés, un réel succès ; ils avaient incontestablement la supériorité du nombre et de la position, mais ils avaient eu affaire à des troupes bien organisées, à ces Poméraniens du 2e corps qui avaient montré leur valeur le 18 août, dans le ravin de Gravelotte, et il les avaient forcés à la retraite.

Le 23, le général Kettler renouvela son attaque par le nord ; après une lutte vraiment acharnée, il pénétra jusqu'au faubourg Saint-Martin, mais les mobilisés de Saône-et-Loire et la brigade Ricciotti accueillirent les Allemands par une vive fusillade, et les rejetèrent sur la route de Thil-Châtel. Le colonel Wartensleben n'indique pas le total des pertes pour cette journée, « le combat, dit-il, fut comme l'autre, très meurtrier », et il ajoute plus loin : « Dès lors, le général Kettler, surveillant vers le nord les mouvements de l'ennemi, resta à une distance *convenable* de Dijon, et s'établit dans divers cantonnements ».

Le 61e régiment prussien avait laissé son drapeau sur le champ de bataille.

II

En venant prendre position autour de Besançon avec l'armée de l'Est, le général Bourbaki comptait trouver des vivres, séjourner quelques jours sous le

canon de la place, puis avec son armée réorganisée, poursuivre les opérations.

Après s'être reposée quelques jours, dépose le colonel Leperche, elle se serait trouvée en mesure de reprendre l'offensive dans la direction reconnue la plus avantageuse.

Le général Bourbaki, il est vrai, dit de son côté :

En ajoutant aux ressources de l'armée celles constituant l'approvisionnement de la garnison, j'aurais été réduit, au bout de 20 jours, à laisser périr mon armée de faim, à la livrer pour ce motif à l'ennemi avec la place de Besançon.

De telle sorte qu'il est, en réalité, impossible de distinguer si le commandant en chef de l'armée de l'Est voulait demeurer sous le canon de Besançon, comme dans un camp retranché, ou bien ne s'arrêter que quelques jours pour donner un peu de repos à ses troupes.

Les deux résolutions semblaient également dangereuses : l'exemple du maréchal Bazaine prouvait qu'il n'est guère facile de se frayer un passage, et en laissant le temps au général Werder et au général Manteuffel d'atteindre Besançon, et de se concentrer autour de la place l'un au nord, l'autre à l'ouest et au sud, on diminuait singulièrement les chances de succès.

Mais, deux considérations vinrent modifier les résolutions du général Bourbaki : d'une part, la place de Besançon ne renfermait pas la quantité de vivres

sur laquelle il avait compté, et de l'autre les positions défensives qu'il avait fait prendre à son armée n'avaient pas été tenues. Le général avait décidé d'établir ses troupes sur le terrain limité au nord par les monts Lomont, à l'est par la Suisse, à l'ouest par le cours du Doubs et la place de Besançon, au sud par la Loue. De tout côté, la défense est facile. Les rives du Doubs sont escarpées, les passages rares. Les monts Lomont ne présentent que peu de défilés, qui peuvent être gardés par quelques détachements. Enfin, la Loue coule entre deux murailles verticales de rochers.

Malheureusement, la division Dastugue, chargée de protéger la gare de Mouchard, se replia, et le 24[e] corps abandonna les monts Lomont (1).

(1) Cet incident a donné lieu a de vives discussions. Nous ne pouvons mieux les résumer qu'en citant ce passage de la déposition du général Borel :

« L'abandon des positions occupées par le 24[e] corps, sur la rive gauche du Doubs, était une chose très grave, parce que l'ennemi pouvait se porter désormais sur la route de Pontarlier, et nous couper la dernière voie de communication qui nous restait pour sortir de Besançon. Je suis forcé d'avouer que je ne pouvais pas m'expliquer comment le 24[e] corps n'avait pas conservé des positions aussi formidables et aussi faciles à défendre. Ce n'est qu'à Pontarlier que j'ai eu l'explication de ce fait par le général commandant en chef le 24[e] corps, *qui m'a montré la dépêche du commandant en chef de l'armée qui lui avait prescrit ce mouvement, dépêche qui n'avait pas été transmise par mon intermédiaire.*

Cette dernière phrase du général Borel est en contradiction manifeste avec la déposition du général Bourbaki ainsi conçue : « Le général Bressolles m'annonça quelque chose de bien plus fort : c'est

Ce dernier mouvement avait une exceptionnelle importance : le général Billot reçut l'ordre, le 25, d'attaquer sur la rive gauche. Le 18e corps était, en effet, de beaucoup le plus solide, et ce n'était que de

qu'il avait cessé d'occuper les monts Lomont, qu'il n'avait pas pu attendre mes ordres pour prendre ce parti, et qu'il filait jusqu'à Vercel. Je lui ordonnai de la façon la plus impérative d'arrêter son malencontreux mouvement de retraite, et de reprendre immédiatement l'offensive. Il ne me répondit pas, et depuis, je restai sans nouvelles de lui. Il n'avait rien tenté de sérieux pour se conformer à mes instructions formelles, il avait continué sa retraite ».

En présence de cette contradiction, nous ne pouvons que reproduire les explications du général Bressolles :

« J'ai fait exactement ce qui m'était ordonné. Je reçois le 23, à deux heures de l'après-midi, une dépêche dans laquelle on me dit de me porter sur Besançon, avec le corps d'armée; je donne des ordres en conséquence, et j'ordonne au général Dariès de laisser deux bataillons à Clerval, et d'en envoyer deux à Baume-les-Dames. Le général Dariès, le même jour, donne les ordres nécessaires. Comment furent-ils exécutés ? là est la question ; toujours est-il que les ordres furent donnés. Maintenant, je reçus le 24 une dépêche dans laquelle on disait que j'avais abandonné sans ordre les positions de Pont-de-Roide et de Blamont ; j'ai montré l'ordre qui me prescrivait d'abandonner ces positions. Enfin, on me disait dans la deuxième : « N'abandonnez à aucun prix les défilés du Lomont. » Je donnai aussitôt l'ordre au général de Bresserolles de reprendre les défilés du Lomont, et au général Commagny de réoccuper Pont-de-Roide. Le général de Bresserolles fit reprendre les positions du Lomont ; quant au général Commagny, il fut introuvable, on ne put mettre la main dessus ; il en résulta que les positions du Lomont furent reprises, mais que Pont-de-Roide ne put être réoccupé. Tous ces ordres prouvent avec la dernière évidence que je me suis scrupuleusement conformé à ceux que j'ai reçus du

lui qu'il était possible d'exiger un vigoureux effort. Malheureusement, il fallait, pour joindre l'ennemi, traverser la ville de Besançon, puis gravir une rampe

quartier général. Comment, devant un ordre de laisser Blamont, Pont-de-Roide, le Lomont occupés, aurais-je donné un ordre contraire ? »

En réalité, aucune position ne fut reprise : voici, en effet, le rapport que le général Bressolles adressait au général Bourbaki :

Pour Besançon, de Pontarlier, 27 janvier, 8 h. 27 m.

Général Bressolles à général Bourbaki, Besançon.

Vous ai envoyé dépêche cachetée par un paysan de Vercel, pensant aller plus vite. Aussitôt votre ordre reçu ce matin, je suis parti avec le général Dariès et sa division, ou plutôt son semblant de division, pour réoccuper Passavant. Cette division n'a plus que 2,000 hommes au plus, et la 3e légion du Rhône a disparu. On ne sait où elle a passé après son affaire de Baume.

Arrivé à 2 kilomètres de Passavant, les hauteurs couvertes d'artillerie, soutenue par de l'infanterie, ont ouvert contre la colonne un feu fort vif. Les 1,500 ou 1,800 hommes qu'avait le général Dariès, fatigués, usés, et ne se traînant qu'avec la plus grande difficulté, étaient absolument incapables d'enlever de vive force une pareille position. Les chefs de corps consultés, du reste, avant et encouragés, avaient répondu les larmes aux yeux qu'il ne fallait en rien compter sur leurs hommes, même pour tirer un coup de fusil. Cette déclaration était navrante. Le général Dariès a insisté, en disant que nous marchions à un désastre absolu, et que nous ne sauverions ni un homme ni une pièce de canon.

Devant des raisons de cette importance, devant la difficulté presque insurmontable qui se hérissait devant nous, et craignant un désastre certain, j'ai dû ordonner la retraite, et Vercel n'étant pas une position tenable, la troupe n'ayant plus de vivres, je me suis retiré sur Nods, avec intention d'aller ravitailler et rassembler le corps d'armée à Pontarlier. L'artillerie, du reste, ne peut plus aller,

couverte de verglas. Les bagages des différents corps d'armée obstruaient les routes et les rues de la ville. La nuit du 25 et la journée du 26 suffirent à peine au passage : il était trop tard !

La retraite allait donc s'opérer dans de déplorables conditions, puisque le plus important des défilés était entre les mains des Allemands.

Dès le 24, dans un conseil de guerre tenu à Château-Farine, le général Bourbaki avait consulté ses lieutenants pour arrêter la direction à prendre. Fallait-il marcher sur Auxonne et Chagny, pour regagner le chemin de Nevers, par où l'on était venu, ou bien convenait-il de se porter sur Pontarlier, pour gagner la vallée du Rhône par Gex ?

La première opération présentait d'incontestables difficultés : à cette date du 24, le général Manteuffel se trouvait, avec le 2e et le 7e corps, aux environs de Quingey-Vaudrey ; l'avant-garde atteignait déjà Villers-Farlay et la route de Besançon à Lons-le-Saunier ; le général Werder avait toutes ses troupes concentrées autour de Baume-les-Dames.

L'armée française avait donc a opérer une longue marche, son aile droite appuyée à l'Ognon, son aile gauche au Doubs, pour atteindre Auxonne. Le

et le commandant d'artillerie me déclare que chevaux et canonniers ne marchent plus. Je n'ai pas de nouvelles du général Commagny, aucun de mes émissaires n'a pu le trouver. Nous avons 50 centimètres de neige Si je n'approche pas d'un centre d'approvisionnement, ma troupe mourra de faim, les convois ne marchant plus.

général Manteuffel était plus rapproché ; le général Werder, au contraire, se trouvait bien en arrière. Il était donc évident que l'on aurait à livrer bataille à mi-chemin, entre Auxonne et Besançon, aux 2e et 7e corps, diminués de la brigade Kettler. Une défaite avait des conséquences terribles ; mais aussi une victoire sauvait l'armée de l'Est : elle lui faisait gagner un pays riche, où il devenait possible de réorganiser les troupes.

La retraite par Pontarlier semblait d'abord plus facile : elle évitait le combat, au moins durant les premiers jours ; mais, par cette température de 18° Réaumur au-dessous de zéro, elle conduisait nos soldats dans une région pauvre, montagneuse. Elle nous obligeait à gagner les Allemands de vitesse, sous peine d'être jetés en Suisse.

Le général Billot seul se prononça pour la direction Auxonne. Les autres généraux adoptèrent la retraite par Pontarlier. Le ministre de la guerre avait vivement insisté pour que la première combinaison fût choisie.

Découragé par ces échecs constants, désespérant de sauver ses soldats, le général Bourbaki se tira un coup de pistolet le 26 janvier.

... La crainte de voir mon armée internée en Suisse, a-t-il dit devant la commission d'enquête, le manque de vivres pour mes troupes, l'appréciation injuste que le ministre de la guerre faisait d'efforts si constants, si soutenus, si désespérés, tentés dans des conditions de température affreuses, toutes ces pensées m'assaillirent et alors... l'*accident* est arrivé.

Le général Clinchant fut appelé au commandement de l'armée de l'Est. Nous emprunterons à son rapport au ministre de la guerre de nombreux renseignements sur les derniers jours de la campagne.

La position de Pontarlier, dit-il en débutant, est admirablement disposée pour la défense; elle ne peut être tournée que par deux routes : celle des Allemands au nord, et, au sud, celle qui traverse les défilés de Vaux. En toute saison, ces routes, fortement encaissées dans des vallées profondes, sont très faciles à défendre. Dans les circonstances où nous nous trouvions, avec un terrain couvert de 0m,50 de neige, qui ne permettait pas même à l'infanterie de passer ailleurs que sur les routes, quelques hommes devaient suffire pour arrêter l'ennemi. Quant à l'attaque de front sur Pontarlier, la position, formidable en elle-même, devait être considérée comme inexpugnable, pour peu qu'on la défendît, avec les difficultés que la neige apportait aux mouvements des troupes.

J'espérais, si j'arrivais à Pontarlier, y tenir aussi longtemps que le permettraient mes ressources en vivres, lesquelles, d'après les promesses de l'intendant, devaient se renouveler fort longtemps, et mes ressources en munitions, qui étaient considérables, car tous les parcs avaient reçu l'ordre de suivre le mouvement général de l'armée. Je préférais assurément me voir immobilisé autour de Pontarlier qu'enfermé dans Besançon, mais j'avais de fortes raisons de penser que je pourrais me retirer par les routes tracées au fond des vallées parallèles au Jura : ces routes sont au nombre de deux, l'une praticable aux voitures, passe par Mouthe, Chaux-Neuve, Foncine, Saint-Laurent et Saint-Claude, ou Morez et Gex ; l'autre, bonne seulement pour l'infanterie et la cavalerie, passe par Mouthe, Chaux-Neuve, la Chapelle-des-Bois, Morez, et Gex, et Saint-Claude.

Avec l'épaisse couche de neige qui couvrait tout le pays, il suffisait, pour tenir complètement la première, de garder le défilé de Bonnevaux à Vaux, le défilé des Planches, celui de Morillon, et enfin la route de Saint-Laurent à Clairvaux, dans le cas où l'ennemi étendrait jusque-là ses opérations. Quand à la seconde, pour la conser-

ver, il suffisait de tenir les gorges de Vaux et les défilés que traverse la première, entre Foncine et Chaux-Neuve.

Dans la matinée du 27, l'armée prit la direction de Pontarlier, à l'exception de la 1re brigade du 20e corps, et de la 2e division du 15e, laissées à Besançon pour assurer la défense de la place.

Le 27 au soir, nos troupes étaient établies :

Le 18e corps à Nods et Fallerans ;

La 2e division du 20e corps à Ornans ;

Le 15e corps à Bolandoz et Sept-Fontrines ;

La 3e division du 20e corps à Sombacourt et Bians ;

La division Cremer à Levier ;

La réserve à Chantrans, Reugney et Amathay ;

Le 24e corps arrivait à Pontarlier.

L'ennemi avait atteint les positions suivantes :

Le général Werder était sur la rive droite du Doubs, entre Marnay et Saint-Vit :

La 4e division de la réserve sur la rive gauche, environs de Saint-Juan-d'Adam :

Des troupes du général de Manteuffel, le 2e corps était aux environs d'Arbois ; le 7e était échelonné depuis le sud de Quingey jusqu'à l'ouest de Salins (1).

(1) Au moment de se mettre à la poursuite de l'armée française, le général Manteuffel avait jugé utile d'envoyer des troupes nombreuses dans la direction de Dijon. Le général Hann von Weyhern, commandant la 4e division, fut désigné pour tenir en respect les garibaldiens ; il avait sous ses ordres : 1° le détachement du colonel

Le 28, l'armée française continua son mouvement sur Besançon : les positions suivantes furent atteintes dans la soirée :

Le 18e corps, de Bugny à Doubs ;

La réserve, à Goux, Vaux et Bians ;

La 1re division du 15e corps, à Sombacourt ,

La 3e division du 15e corps, à Pontarlier ;

La 2e division du 20e corps, à Sept-Fontaines et Evi.lers ;

La 3e division du 20e corps, à Chaffois et Bulle ;

La division Cremer, à Dommartin et Houtaud ;

Du 24e corps, deux divisions (Dariès et Commagny) étaient engagées au delà de Pontarlier, sur la route de Mouthe ; la 3e (Bresserolles) se trouvait entre Houtaud et Pontarlier.

La concentration autour de Pontarlier était donc à peu près effectuée. Mais, la place fut trouvée aussi dépourvue de vivres que Besançon. Il devint donc nécessaire de continuer la retraite par la route de Mouthe : une compagnie du génie fut envoyée dans la direction de Vaux, afin de créer des obstacles ; un second détachement eut mission de couper le pont

Willisen (la brigade d'infanterie Knesabeck, autrefois Dannenberg, et un brigade de cavalerie du 14e corps); 2° une brigade d'infanterie du 14e corps (brigade badoise Degenfeld); 3° la brigade Kettler. Le 28, trois compagnies allemandes laissées par le général Kettler à Prauthoy furent attaquées et refoulées avec une perte de 50 hommes. Le général Hann se mit en marche le 27; le 31 il s'avança sur Dijon, et après un faible engagement entre Varois et Quétigny arriva à la Motte. Dans la nuit, les garibaldiens évacuèrent la ville qui fut occupée sans combat le 1er février par la brigade Kettler.

des Planches sur la route de Mouthe ; le général Cremer, enfin, fut lancé en avant avec deux régiments de cavalerie armés de chassepots, pour s'emparer des défilés ; il était suivi de sa 1re brigade, et devait être appuyé par les deux divisions du 24e corps, déjà engagées sur la route.

Pendant ce temps, les Allemands avaient continué leur mouvement.

Le 7e *corps* était à Eternoz, Silley, Saisenay.

Le 2e *corps*, à Champagnole, Montrond, Poligny, Pont-de-Navoy.

Le 14e *corps*, de Quingey à Franois.

Le 29, le général Clinchant plaça le 18e corps à Houtaud, Dommartin, Vuillecin, Arçon et Doubs ; la 2e division du 20e corps à Chaffois et Bulle ; la 3e division du 20e à Dompierre et Frasne, La 1re division du 15e corps resta à Sombacourt, la réserve à Goux, Vaux et Bians. La 3e division du 15e corps laissa une brigade à Pontarlier, tandis que la seconde brigade s'établissait au sud de la ville, aux Granges-Narboz. Le 24e corps continua sur Mouthe.

Le général Werder poussait avec des détachements du 14e corps des reconnaissances sur Besançon, tandis que le 2e corps se cantonnait dans le rayon de Censeau et de Nozeroy, et que le 7e corps dépassait Levier, et s'avançait sur la grande route de Pontarlier, avec un détachement porté par Sombacourt sur Sept-Fontaines. Une rencontre était donc inévitable.

Entre trois et quatre heures, la 1re division du

15e corps, qui avait cependant été avertie de la marche des Allemands, et qui occupait un défilé facile à défendre, fut surprise à Sombacourt par le détachement de flanc gauche du 2e corps. Six canons, deux généraux (Dastugue et Minot), plusieurs milliers de prisonniers tombèrent entre les mains de l'assaillant. D'après le colonel Wartensleben, les Prussiens ne comptait là cependant qu'un bataillon et deux canons ! A Chaffois, l'avant-garde de la 4e division ennemie attaqua la division Thornton, mais elle fut vigoureusement contenue. A ce moment, le général Clinchant, prévenu de l'armistice, et croyant qu'il s'étendait à l'armée de l'Est, fit cesser le combat, et envoya un parlementaire à l'ennemi :

Pendant qu'on échangeait des pourparlers (1), l'infanterie prussienne, que notre feu n'arrêtait plus, pénétra dans le village sans opposition, profitant ainsi de la surprise causée dans nos rangs par l'ordre de cesser le feu, et de l'inexpérience des officiers de mobiles qui ne surent pas la maintenir à distance, désarma les hommes et les constitua prisonniers.

Ce fait d'armes n'avait rien de bien glorieux ; il est cependant ainsi raconté par le colonel Wartensleben :

Le colonel Closel fit jeter d'abord des grenades dans le village ; le 53e régiment, engageant l'attaque, l'enleva ensuite à neuf heures du soir, après un combat acharné de deux heures (2).

(1) Rapport du général Clinchant au ministre de la guerre.

(2) Sur la réclamation du général Clinchant, le général Manteuffel reconnut ultérieurement *l'erreur* : il renvoya les hommes et rendit

Le général Clinchant, aussitôt informé, envoya un parlementaire au quartier général allemand, à Villeneuve, à 28 kilomètres de distance ; les pourparlers furent traînés en longueur, et ce n'est que le 31, vers deux heures du matin, qu'une lettre du général Manteuffel annonça au commandant en chef des troupes françaises que l'armistice ne concernait point les départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or (1). » Croyant encore à un malentendu, le général

les fusils après notre entrée en Suisse (*a*), mais le village de Chaffois fut gardé par les Allemands.

(1) Le 29 janvier, vers cinq heures du soir, le général de Manteuffel avait reçu à Arbois la dépêche suivante, datée du 28 janvier, onze heures trois quarts du soir :

« Des négociations au sujet d'une capitulation et d'une suspension d'armes viennent d'être conclues avec Paris. L'armistice commence ici de suite, et pour le reste du pays, le 31 de ce mois, à midi. Les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura ne seront compris dans la trêve que lorsque ces opérations commencées de notre côté auront amené un résultat. L'investissement de Belfort doit être aussi continué.

« Général de Moltke. »

Ce ne fut cependant que le 31 janvier, dans la nuit, c'est-à-dire plus de quarante-huit heures après, que le général Manteuffel fit savoir au général Clinchant « que l'armistice ne le regardait pas. » Jusque-là le général avait dit qu'il ne savait rien.

(*a*) Les Suisses ont soigné nos malheureux soldats de l'armée de l'Est avec le plus généreux dévouement, mais il ne semble pas que l'autorité militaire suisse ait été animée à notre égard des mêmes sentiments, à en juger au moins par ce fragment d'une lettre envoyée au général Manteuffel par le général Hans Herzog, à propos

Clinchant proposa un armistice de trente-six heures « pendant lequel les gouvernements respectifs pourraient se mettre d'accord. « Cette demande fut repoussée le 31, à deux heures.

La nouvelle de l'armistice avait partout arrêté notre mouvement : l'ennemi en avait profité pour pousser ses troupes en avant. Le découragement de cette armée, qui se voyait ainsi abandonnée, ne permettait plus de lutter. Le général Ségard (20e corps), averti à Dompierre par le général prussien Zimmermann qu'il allait être attaqué, se replia en toute hâte sur Pontarlier, et donna l'ordre à une brigade de la division Cremer de gagner Mouthe.

Pour résumer on quelques mots la situation, dit le général Clinchant, malgré la triste affaire de Sombacourt, malgré le regrettable malentendu de Chaffois, malgré l'abandon de Dompierre et Frasne, l'incroyable facilité avec laquelle le général Ségard avait, sans m'en rendre compte, donné à la 2e brigade de la division Cremer l'ordre de se replier sur Mouthe, en abandonnant le défilé de Vaux, nous étions encore solidement établis autour de Pontarlier dans la soirée du 30. Je dus, pour empêcher la division Thornton cantonnée à Bulle, de rester trop en l'air, la faire replier en deçà de Drugeon, et j'eus toute facilité pour prendre, dans la nuit, mes dispositions pour combattre le lendemain 31 autour de Pontarlier, si l'armistice, sur la réalité duquel je commençais à avoir quelques doutes, était réellement de nulle valeur.

de l'envoi des prisonniers et des fusils: «... Puisque nous avons encore à nous occuper de ces 1,000 Français que nous vous aurions volontiers laissés comme prisonniers de guerre, et de leurs fusils, je me permets de vous demander que ces armes soient remises aux Verrières ....»

Dans la matinée du 31, le 18ᵉ corps occupait les hauteurs au nord-est de Pontarlier, ainsi que celles du sud-ouest, jusqu'en face des Granges-Marboz : il surveillait, en outre, la route de Morteau par les *Allemands*.

La réserve générale était à Pontarlier et aux abords immédiats de la ville.

La division Peytavin (15ᵉ corps), tenait la montagne au sud-ouest de Pontarlier, depuis la gauche du 18ᵉ corps jusqu'aux environs de Bonnevaux.

Les débris de la division Dastugue (15ᵉ corps), ainsi que la division Ségard, gardaient Vaux et les débouchés en arrière.

Enfin, la division Thornton était en réserve à la Cluse.

Quant au 24ᵉ corps, il restait échelonné sur la route de Mouthe, et le général Commagny recevait l'ordre de faire filer le plus de monde qu'il pourrait par le chemin de la Chapelle des Bois. La division Dariès put, dans la journée, prendre la route de Morez.

Malheureusement, sur notre gauche, pendant les négociations entamées entre le colonel Millot et les officiers prussiens, un poste ennemi était venu occuper Foncine-le-Bas. Le général Commagny s'était disposé à reprendre la position, mais il avait été arrêté à son tour par la nouvelle de l'armistice.

Pour effectuer notre retraite, il ne nous restait plus qu'une seule voie, celle de la Chapelle des Bois, étroite comme un sentier, et obstruée par les neiges.

Le 31 au matin, le général Clinchant donna l'ordre de faire filer les bagages et les parcs d'artillerie en arrière du fort de Joux ; à trois heures, un parlementaire fut envoyé au général en chef de l'armée suisse « pour traiter la question de passage, sur le territoire de la Confédération, de notre matériel et de nos malades, dans le cas où nous en serions réduits à cette extrémité ».

Le soir, notre situation se trouva encore aggravée : les troupes chargées de la défense des défilés de Vaux n'avaient pas tenu : nous étions menacés d'être tournés en arrière de Pontarlier par les Prussiens qui atteignaient le lac de Saint-Point, et nous coupaient la route de Mouthe en occupant les gorges de Sainte-Marie.

Un conseil de guerre fut aussitôt réuni, et la situation fut expliquée par le commandant en chef. Abattus par le froid, par les privations (1), nos soldats semblaient incapables de se battre ; l'ennemi nous attendait dans toutes les directions ; enfin, il n'y avait plus que 3 ou 400 quintaux de farine, de quoi faire vivre l'armée pendant un ou deux jours. Il ne restait plus, dès lors qu'à entrer en Suisse ; les divers généraux furent prévenus qu'ils avaient le droit de chercher à rester en France, en suivant les sentiers des montagnes, et le général Clinchant se

(1) « Les traînards, dit le général Clinchant, étaient d'abord le cinquième de l'armée, puis ils sont devenus le quart, *puis la moitié*, *puis davantage*, et il est clair que ces hommes ne pouvaient toucher des vivres. » (*Note de l'édition originale.*)

rendit aux Verrières, où il signa une convention avec le général Herzog (1).

(1) Voici le texte de cette convention :

« Entre M. le général Herzog, général en chef de l'armée de la Confédération suisse,

« Et M. le général de division Clinchant, général en chef de la 1re armée française,

Il a été fait les conventions suivantes :

« 1° L'armée française demandant à passer sur le territoire suisse déposera ses armes, équipements, et munitions en y pénétrant.

« 2° Les armes, équipements et munitions seront restitués à la France après la paix, et après le règlement définitif des dépenses occasionnées à la Suisse par le séjour des troupes françaises.

« 3° Il en sera de même pour le matériel d'artillerie et ses munitions.

« 4° Les chevaux, armes et effets des officiers seront laissés à leur disposition.

« 5° Des dispositions ultérieures seront prises à l'égard des chevaux de troupe.

« 6° Les voitures de vivres et de bagages, après avoir déposé leur contenu, retourneront immédiatement en France, avec leurs conducteurs et leurs chevaux.

« 7° Les voitures du trésor et des postes seront remises avec tout leur contenu à la Confédération helvétique, qui en tiendra compte, lors du règlement des dépenses.

« 8° L'exécution de ces dispositions aura lieu en présence d'officiers français et suisses désignés à cet effet.

« 9° La Confédération se réserve la désignation des lieux d'internement pour les officiers et pour la troupe.

« 10° Il appartient au conseil fédéral d'indiquer les prescriptions de détail destinées à compléter la présente convention.

« Fait en triple expédition.

« Verrières, le 1er février 1871.

« *Signé* : Clinchant.

« *Signé* : Général Hans Herzog. »

Mais, il était nécessaire de combattre pour opérer cette retraite ; le 18e corps sous le général Billot et la réserve furent chargés de contenir l'ennemi. A cette date du 31 janvier, le 14e corps allemand était établi devant Besançon, le 7e atteignait Chantrans, la Frange-d'Aleine ou se concentrait à Sept-Fontaines, le 2e corps était aux Planches, à Jougne et Bonnevaux. Dans la soirée, le général Manteuffel donna les instructions suivantes : le 7e corps s'établira dans la région comprise entre les routes de Levier et de Saint-Gorgon à Pontarlier, et le 2e à cheval sur la route de Frasne à Pontarlier... En même temps, s'effectuera la marche sur Pontarlier des avant-gardes du 2e et du 7e corps, tandis qu'en arrière, les forces principales, inactives jusqu'ici, prendront des dispositions de combat.

Le 1er février à 10 heures, la 2e division du 18e corps, suivie par la réserve, quitta la ville ; la 1re division était à la Cluze, la 3e occupait les Fourgs ; le général Bremond d'Ars était à Oye avec la cavalerie et les zéphyrs. Derrière nos troupes, les Prussiens entraient dans Pontarlier, poussaient plus avant, et attaquaient l'arrière-garde de la réserve. Le général Pallu de la Barrière, dans son rapport au ministre de la guerre, donne ces indications :

Au pied de la montagne, et partant de l'ouest la route d'Oye, le Doubs, la chaussée du chemin de fer et la route de Pontarlier. La réserve faisait face désormais à l'ennemi, c'est-a-dire à Pontarlier. L'infanterie de marine occupa le versant de gauche et cette garde échut au bataillon du 2e régiment. L'arrière-garde prit position sur

le flanc du village de la Cluse, sous le fort de Joux, derrière un vieux mur, d'où l'on découvrait les ponts, le chemin de fer, la rivière, la route, enfin tous les détails de la vallée. Le 29e de marche occupa le versant de droite.

En arrière des derniers régiments français, de longs convois avançaient péniblement. Une attaque subite des Prussiens du 2e corps jeta le désordre, et de nombreux fuyards arrivèrent au village de la Cluse, au moment même où se montraient les têtes de colonne ennemies. Après un instant de panique vite réprimée, un combat très vif s'engagea, et les brigades Pallu de la réserve et Robert du 18e corps tinrent vigoureusement tête aux Allemands. Au bruit du canon, le général Billot accourut avec le 44e de marche qui s'élança à la baïonnette, fit reculer l'assaillant, le forçant d'abandonner de nombreux prisonniers. Le colonel Achilli, qui tant de fois déjà avait donné l'exemple du plus impétueux courage, fut malheureusement tué dans cette charge.

Les troupes allemandes entassées dans l'espèce d'entonnoir qui, à partir de Pontarlier, aboutit au col de la Cluse, où il n'y a guère que la largeur de la route, étaient dans une position critique; cependant, au moment le plus vif de l'engagement, les Prussiens firent cesser le feu, et arborèrent le pavillon parlementaire. Deux officiers s'avancèrent vers nos troupes, et l'un d'eux, s'adressant au général Robert, lui déclara qu'il était tourné, que toute résistance était inutile, et qu'il n'avait plus qu'à se rendre. Le général Robert fit à cette propoposition une vigoureuse réponse, et donna au parlementaire dix minutes pour rejoindre ses lignes. Le combat, suspendu pendant dix minutes, reprit avec une grande énergie; les Prussiens furent déci-

SIÈGE DE BITCHE

NORD



Gravé par A. Martin, rue St Jacques 179

dément repoussés, et nous restâmes maîtres de la croisée des routes (1).

Tandis que l'action était ainsi engagée dans le défilé de la Cluse, l'ennemi menaçait de tourner sur la droite les troupes françaises qui défilaient sur la route de Verrières.

L'amiral Penhoat se porta aussitôt de ce côté ; le

(1) *Journal des marches de l'amiral Penhoat.*

52e tenait vigoureusement ; mais les mobiles du 77e pliaient, l'ordre fut aussitôt donné au 92e d'entrer en ligne. Ce brave régiment atteignait la frontière lorsque cet avis lui parvint ; il accourut aussitôt, chargea intrépidement, et repoussa l'ennemi du plateau où nos troupes demeurèrent jusqu'à neuf heures du soir.

Sur la route d'Oye, le général Brémond d'Ars, dont la division de cavalerie était appuyée par le régiment de zéphyrs et la 1re brigade de la 1re division du 18e corps, arrêtait les Allemands et protégeait le défilé.

La nuit venue, le 18e corps et la réserve qui venaient de donner de telles preuves de vigueur, et dont l'intrépide défense avait sauvé l'armée, entrèrent à leur tour en Suisse (1).

Le général Clinchant, en terminant son rapport au ministre, résume ainsi les événements :

Malgré l'état misérable où elle se trouvait le 27 janvier, et qui résultait bien plus des vices de son organisation et des souffrances qu'elle avait endurées que de la situation fâcheuse où l'avaient mise les mouvements de l'ennemi, je crois que j'aurais pu ramener presque toute mon infanterie, sans le manque de vivres où je me suis trouvé, en arrivant à Pontarlier, d'où a résulté une grande gêne dans les mouvements de l'armée, à partir du 29, et qui a rendu tout

(1) La commune de La Cluse a élevé un monument « à la mémoire des soldats morts le 1er février 1870 », au lieu dit, *le tournant de La Cluse*, à l'entrée du défilé commandé par les forts de Joux et du Larmont. Il se compose d'une pyramide tronquée, sur laquelle sont gravés ces mots : « Aux derniers défenseurs de la patrie. » (D. L.)

à fait impossible une défense prolongée autour de Pontarlier, et surtout sans la fatale nouvelle de l'armistice, qui, pendant quarante-huit heures, a paralysé mes mouvements, tandis que l'ennemi continuait les siens, et qui a tellement abattu le moral de toutes les troupes, que le 31 au soir, quelques bataillons à peine étaient capables de soutenir la présence de l'ennemi, et encore comptaient-ils à peine le tiers de leur effectif.

Le 1er février, au moment où la moitié de l'armée était en Suisse, arriva au général Clinchant une dépêche du général Garibaldi ainsi conçue : « Je me propose de faire une démonstration sur les derrières de l'ennemi. »

Il était trop tard.

III

Malgré l'arrivée de l'armée du général Bourbaki, les Allemands n'avaient nullement renoncé au siège de Belfort : tout au contraire, dans les premiers jours de janvier, le bombardement fut poussé avec une nouvelle vigueur. Le 7, une nouvelle batterie de douze pièces fut démasquée sur le mont du Bosmont, du côté de Danjoutin ; en outre, des mortiers de 21 centimètres établis dans la première tranchée ouverte en travers du ravin de Bavilliers, ouvrirent le feu contre Bellevue. La disposition des batteries, et plusieurs reconnaissances qui eurent lieu sur l'ordre du gouverneur, donnèrent à penser que l'ennemi renonçait à attaque Bellevue, et allait concentrer tous ses efforts sur les Perches.

C'était là, de sa part, dit le colonel Denfert, une grande faute ou une grande faiblesse qui l'obligeait à prendre pour ainsi dire, et après une énorme perte de temps, le taureau par les cornes, en attaquant les Perches uniquement de front.

Ce bombardement n'était que le prélude d'une tentative plus sérieuse : dans la nuit même du 7 au 8 janvier, Danjoutin, dont la position était indispensable aux Allemands, fut assailli et pris, grâce à la faiblesse de deux compagnies de mobiles de Saône-et-Loire, dont la retraite précipitée abandonna aux Allemands les approches de la position, et leur permit de faire la garnison prisonnière.

C'était là un grand échec pour la défense, le premier depuis le début du siège, et il est permis de croire que c'est à lui surtout qu'il faut attribuer le peu d'importance des sorties ordonnées par le colonel Denfert, au moment où l'armée du général Bourbaki livrait bataille à Héricourt.

Du 7 au 18 janvier, les attaques furent moins vives : tout entier à l'armée de l'Est, l'assiégeant se bornait à continuer le bombardement, et à se fortifier dans Danjoutin, mais lorsque après l'insuccès de ces trois journées de combat, l'armée française se fut mise en retraite, les Allemands reprirent les travaux du siège avec une nouvelle activité. La tentative du général Bourbaki venait de leur prouver en effet l'importance que l'on attachait en France à la conservation de Belfort. Tout indiquait, en outre, une paix prochaine, et l'ennemi se montrait désireux de n'entrer en arrangement que lors-

qu'il tiendrait en son pouvoir une place d'une si réelle valeur stratégique.

Dès le 20, les attaques furent reprises, cette fois sur Pérouse ; la vigoureuse défense de nos troupes, du détachement du 84e principalement, empêcha l'ennemi de s'emparer du village, mais il était maître du bois en avant des Perches et de la lisière extérieure du bois sur Merveaux : la position ne sembla plus tenable ; elle fut évacuée sur l'ordre du colonel Denfert.

Le moment approchait où les Allemands allaient tenter de plus sérieux assauts : dans la nuit du 21 au 22, ils ouvrirent à 700 mètres des Perches, une parallèle bien dessinée, partant du passage à niveau du chemin de fer, près de Danjoutin, suivant d'abord la voie, puis s'en éloignant vers la droite des Hautes-Perches. Le 26 au soir, enfin, les Prussiens se décidèrent à attaquer de vive force plusieurs de nos ouvrages avancés. Un bataillon était disposé pour marcher sur les Basses-Perches, à gauche, un sur les Hautes-Perches, à droite, un troisième au centre, deux autres restant en réserve dans la tranchée.

A sept heures, un détachement ennemi parvient en rampant jusqu'aux Basses-Perches, se jette dans le fossé, mais nos sentinelles, placées à l'intérieur de la redoute, donnent l'alarme ; en un instant, les Français garnissent les parapets, et dirigent une violente fusillade sur les Prussiens, qui, après avoir descendu la contrescarpe, cherchent à gravir l'es-

carpe. En même temps, l'artillerie du château ouvre le feu sur des colonnes de soutien qui s'avancent pour soutenir l'assaillant. Après quelques instants de lutte, les Allemands qui ont pénétré dans le fossé sont pris : les autres s'éloignent en toute hâte. Aux Hautes-Perches, l'assaut n'a pas eu plus de succès.

A la suite de cette tentative infructueuse, l'assiégeant reprit ses travaux d'approche ; une deuxième parallèle fut creusée à moins de 500 mètres des Hautes-Perches. Quant au tir, il continuait avec la même régularité, « c'est-à-dire, écrit le colonel Denfert, qu'il s'élevait à 10 ou 12,000 coups par jour ».

La situation devenait de jour en jour plus critique pour les défenseurs. Ils n'avaient, il est vrai, perdu aucun de leurs ouvrages ; mais les munitions manquaient : depuis longtemps déjà, on en était réduit à ne répondre que faiblement au feu de l'ennemi. Toutes les tentatives pour fondre des projectiles avaient été à peu près inutiles ; en outre, nos pièces, exposées à cette incessante canonnade, avaient, pour la plupart, été atteintes par ces monstrueux obus que nos soldats appelaient des *enfants de troupe*.

Le mois de février était commencé, et le bruit de la capitulation de Paris se répandait dans la place : l'assiégeant prenait le soin de faire tenir à nos avant-postes des billets donnant tous les détails ; des déserteurs prussiens vinrent les confirmer ; enfin des habitants des villages environnants pénétrèrent dans la ville. Cette nouvelle jeta dans la garnison un

profond découragement : « A quoi bon continuer à se battre, se disaient les soldats, puisque nous sommes les seuls ! » Mais le colonel Denfert se refusait à toute entente, à tout compromis : la place de Belfort avait été confiée à son honneur militaire, il devait la défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Nous ajouterons ce détail, qui répondra à bien des calomnies, et dont nous pouvons certifier l'exactitude : il était convenu entre le colonel Denfert et le maire de Belfort, M. Mény, qui donna jusqu'à la reddition l'exemple du plus héroïque dévouement, que lorsque la résistance deviendrait impossible, lorsqu'il ne resterait plus un obus à envoyer à l'ennemi, le château sauterait avec ses défenseurs, au moment même où les Prussiens entreraient dans la ville.

Tout indiquait, d'ailleurs, que la défense allait entrer dans une nouvelle phase : nos redoutes des Perches, écrasées par le feu incessant d'une artillerie supérieure, n'étaient plus tenables. Il était de toute nécessité d'abandonner ces ouvrages avancés : le 8 février, les Allemands les occupaient sans combat.

Ainsi, écrit le colonel Denfert, après quatre-vingt-dix-huit jours d'investissement, dont soixante-huit de bombardement, l'ennemi se trouvait juste aussi avancé qu'il l'eût été au premier jour du siège, sans l'établissement de cette fortification passagère, créée depuis la guerre, et sur une position dont le colonel Denfert avait demandé, dès 1865, l'occupation par deux forts permanents.

Soixante-huit jours de bombardement ! Pour se

rendre un compte exact des ravages causés par cette canonnade, il nous suffira de reproduire ici une lettre adressée au colonel Denfert par les officiers prussiens prisonniers dans la ville :

Au nom des officiers prussiens internés ici, je me crois obligé de vous présenter les lignes suivantes : La situation des officiers prussiens internés à Belfort est telle, qu'ils sont exposés à être massacrés à tous les moments. Vous le savez, il n'existe plus le moindre abri ; par conséquent, nous devons vous prier, monsieur le capitaine, de proposer à M. le commandant supérieur, en lui expliquant cette situation intenable, ou de donner aux prisonniers de guerre un refuge à l'abri des bombes, ou de les rendre au général von Treskow.

Comme vous le savez, monsieur le capitaine, le maréchal Bazaine, à la suite des batailles de Gravelotte, Courcelles, etc., avait entre ses mains des milliers de prisonniers allemands. Ne pouvant pas les nourrir, il s'est empressé de les rendre au prince Frédéric-Charles, son adversaire. Ici, mon capitaine, il ne s'agit pas de nourriture, mais d'une chose aussi importante, d'un logement pour des malheureux soldats prisonniers, qui sont aujourd'hui complètement en dehors de la situation actuelle de la place...

Le colonel Denfert répondit simplement que, dans la ville de Belfort, les femmes et les enfants étaient exposés tout autant que les officiers prussiens.

Je suis prêt, disait-il en terminant, à ne conserver comme prisonniers de guerre que les officiers et soldats que je pourrai mettre à l'abri, si M. le général de Treskow veut autoriser la sortie de Belfort des femmes, des enfants et des vieillards.

Le général ennemi refusa d'accéder à cette demande et répondit au capitaine prussien Heinsius,

qui lui avait écrit au nom de ses camarades internés dans la ville :

... Il dépendait de vous de vous rendre prisonniers ou non. Ayant pris le premier parti ; vous devez aussi en supporter les conséquences.

Cependant, on ne pouvait plus douter dans la place assiégée de l'étendue de nos malheurs : la nouvelle à peu près officielle en était arrivée ; le colonel Denfert se résigna à demander au commandant ennemi un armistice qui fut repoussé en ces termes :

... Il m'est impossible de consentir à l'armistice proposé, attendu que j'ai pour mission de m'emparer de la forteresse le plus tôt possible, et qu'en conséquence il m'est interdit de perdre du temps.

On se prépara donc à continuer la lutte avec une suprême énergie, et toutes les précautions furent prises pour empêcher M. le général von Treskow « d'accomplir sa mission ». Un seul fait prouvera avec quelle opiniâtreté se continuait la défense : il ne restait plus qu'une minime provision de projectiles rayés, aussi ne répondait-on plus à l'ennemi qu'avec des boulets sphériques.

Il y avait au Château un mortier du calibre de 22 centimètres qui était servi par le maréchal des logis L'herrou, du 7e d'artillerie, et qui, toutes les nuits, tirait de 120 à 130 bombes. Il était placé au milieu même de la cour, on le mettait en batterie à l'aide de câbles entrant dans les casemates, et le maréchal des logis restait seul dehors. Il fut dans une même nuit blessé trois fois, sans vouloir abandonner son rude service, ni quitter ce poste si périlleux.

Quant à la ville, elle était faite au bombardement, et le colonel Denfert en donne une preuve bien éloquente : il n'y avait plus rien à détruire.

Le 13 février, le général Treskow somma le colonel Denfert de se rendre, le menaçant d'un bombardement plus énergique.

Mes nouveaux moyens d'attaque, disait-il, coûteront énormément de sang, et beaucoup de personnes civiles seront atteintes...

A cette sommation, le gouverneur ne répondit pas.

Cette menace de l'ennemi ne devait pas être exécutée : le 13, au soir, une dépêche de M. de Bismarck arriva au quartier général prussien, et fut aussitôt communiquée au colonel Denfert ; elle était ainsi conçue :

Versailles pour Bourogne, 11 heures du matin, 13 fevrier.
Reçue à 4 heures 1/2 du soir.

Le gouvernement français, à Paris, m'envoie pour le commandant de Belfort le télégramme suivant que je vous prie de lui faire parvenir par un parlementaire :

Le commandant de Belfort est autorisé, vu les circonstances, à consentir à la reddition de la place. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre, et emportera les archives de la place. Elle ralliera le poste français le plus voisin.

Pour le ministre des affaires étrangères,

Picard.

Bismarck.

Le colonel Denfert refusa de s'en rapporter à une dépêche ennemie, il consentit seulement à une suspension d'armes, et envoya à Bâle un officier de la garnison, pour se mettre en rapport avec notre consul, et correspondre directement avec le gouvernement français, qui confirma simplement la dépêche précédente.

Le 16 février, la convention suivante fut enfin signée :

Entre M. Denfert-Rochereau, colonel du génie, commandant supérieur à Belfort ;

Et M. de Treskow, lieutenant général de S. M. le roi de Prusse, commandant en chef l'armée assiégeante de Belfort ;

Il a été convenu ce qui suit :

1° Le colonel Denfert, sur l'autorisation spéciale qui lui a été donnée, vu les circonstances, par le gouvernement français, remet au lieutenant général de Treskow la place avec les forts.

2° La garnison, en raison de sa valeureuse défense, sortira librement, avec les honneurs de la guerre, et elle emmènera les aigles, drapeaux, armes, chevaux, équipages et appareils de télégraphie militaire qui lui appartiennent spécialement, ainsi que les bagages des officiers et ceux des soldats, et enfin les archives de la place.

La garnison comprend : les troupes de ligne, la garde nationale mobile et la garde nationale mobilisée, les douaniers et la gendarmerie.

La garde nationale sédentaire restera à Belfort, et remettra ses armes à la mairie, avant la remise de la place.

3° Tout le matériel de guerre, les vivres et munitions, en tant qu'ils ne sont pas, sans conteste, nécessaires à la garnison, et de plus les approvisionnements de toute nature de la place, et les propriétés de l'État en entier seront remis dans l'état où ils se trouvent, au moment de la signature de la présente convention.

Cette remise sera effectuée par un commissaire à nommer par le

commandant de la place. Elle aura lieu le 18 février, à dix heures du matin.

4° Le 18 février, à dix heures du matin, des officiers allemands d'artillerie et du génie seront introduits dans les forts et le château, pour prendre possession des magasins à poudre, et des mines, en présence d'officiers français des mêmes armes.

5° La garnison française devra avoir terminé l'évacuation de la place le 18 à midi, heure à laquelle les troupes allemandes en prendront possession. L'ordre de marche sera réglé dans une pièce annexe.

6° Les blessés et les malades restant dans la place seront, dès leur rétablissement, menés par convois jusqu'à la ligne de démarcation la plus voisine ; ils emporteront leurs armes. Ceux qui seront impropres au service militaire seront renvoyés dans leurs foyers.

7° La garnison laissera dans la place les médecins et les infirmiers nécessaires au service des hôpitaux. Ce personnel sera traité suivant les conditions de la convention de Genève.

8° Les prisonniers allemands, soit blessés ou non, qui sont internés dans Belfort au nombre de 7 officiers et 243 hommes, seront remis aux troupes allemandes, le 18 février à dix heures du matin, dans leurs casernements actuels.

9° La propriété privée des officiers qui quittent la forteresse sera respectée au même titre que le reste des propriétés privées.

10° Le colonel Denfert fera remettre au lieutenant général de Treskow, aussitôt que possible, une situation d'effectif des troupes qui quittent la place, pour permettre le règlement de l'ordre de marche, et les commissaires chargés de la remise des malades des deux nations et des prisonniers devront être munis de situations semblables.

11° L'administration allemande favorisera de tout son pouvoir l'apport de vivres et de secours pour les habitants de la ville, ainsi que la visite de médecins du dehors...

Le siège de Belfort, écrit le lieutenant-colonel Prevost, sera toujours cité comme un modèle de belle défense éloignée. Il prouve qu'entre les mains d'un gouverneur intelligent, habile et énergique,

la lutte de loin est aussi possible avec des fortifications construites dans le système bastionné qu'avec tout autre tracé, bien qu'on ait soutenu le contraire... Le colonel Denfert nous a affirmé qu'il aurait pu tenir encore près de trois mois, à moins que les maladies, qui avaient commencé à sévir, ne fussent devenues trop intenses (1).

(1) Plusieurs monuments commémoratifs ont été érigés à Belfort pour perpétuer le dévouement de la cité et de ses héroïques défenseurs. Il y a entre autres le colossal Lion de Bartholdi, dont l'exécution a duré près de huit années. Ce monument se trouve placé devant le front du rocher sur lequel est édifiée la forteresse qui porte le nom de Château, et qui domine du haut la ville et les environs. Le Lion n'est pas sculpté dans le roc même comme l'est celui de Lucerne, mais placé en relief plein sur une plate-forme construite à cet effet contre le rocher. Il est en pierre de taille désignée sous le nom de grès vosgien ; les blocs en sont rapportés et unis au moyen d'un ciment. L'œuvre de Bartholdi personnifie vraiment la résistance de la place de guerre aux efforts de ses assiégeants. Dans son attitude il n'a rien de menaçant. Ce Lion, c'est l'héroïque cité s'éveillant au premier cri d'alarme ; ce n'est pas un Lion qui attaque, c'est un Lion qui se défend.

Un autre monument est l'œuvre magistrale du statuaire Antonin Mercié. Ce groupe, baptisé du nom significatif de *Quand Même!* représente une femme vigoureuse, coiffée du flot alsacien, saisissant le fusil d'un mobile blessé, tout en regardant fièrement l'agresseur.

Enfin, l'héroïque cité a été autorisée, en 1896, à faire figurer dans ses armoiries la croix de la Légion d'honneur. Les armoiries de Belfort sont, depuis, « d'azur à la tour couverte d'or, pavillonnée d'argent, ouverte du champ, adextrée d'un B et sénestrée d'un F du second ; à la champagne de gueules chargée d'une croix de la Légion d'honneur au naturel. »

Environ 1,200 français reposent au cimetière du Vallon, appelé *Champ des Mobiles*. Sur leur sépulture a été construite une pyramide, qui porte cette inscription : *Belfort aux Français morts au siège de la ville.* Au-dessous sont sculptés l'écusson de la ville

Belfort n'est pas la seule ville qui ait résisté jusqu'au dernier jour aux Allemands : Bitche ne s'est rendue également que sur un ordre du gouvernement français. Entourée de collines à 2,000 mètres environ, la place se compose de la ville avec son enceinte presque demi-circulaire, et du château qui forme comme le diamètre, aux deux extrémités duquel elle vient s'appuyer. Perchée au sommet de glacis à pic, cette forteresse domine de 78 mètres le fond de la vallée : une population de 1,800 âmes habitait la ville. La garnison ne comprenait que 800 hommes, bientôt portés à 2,500 par les débris du 5e corps et les blessés de Wœrth. L'artillerie consistait en cinquante-trois pièces sur lesquelles six de vingt-quatre et six de douze étaient rayées.

Heureusement, dans son départ précipité, le général de Failly avait laissé des approvisionnements de vivres considérables. Le 7 août, le canon de la place commençait à se faire entendre ; la veille, au lende-

de Belfort et les armes de la Franche-Comté, de Saône-et-Loire, de Lyon, d'Alsace et de Toulouse, d'où étaient originaires les mobiles qui ont fait partie du corps de défense.

Sur une des places de la ville de Vesoul, s'élève aussi un monument commémoratif de la défense de Belfort. Sur les frontons, sont gravées les armes des villes de Vesoul, Lure, Gray et Saint-Loup, qui ont fourni les principaux contingents à la garnison, et sur le piédestal, on lit cette inscription : *A la mémoire des officiers, sous-officiers et soldats des quatre bataillons de la garde nationale, mobiles de la Haute-Saône, morts en défendant Belfort; leurs compatriotes et leurs compagnons d'armes ont sélevé ce monument.* (D. L.)

main de Wissembourg, le ministre de la guerre envoyait l'ordre de ne pas tendre les inondations, de ne pas déblayer les glacis, enfin de ne prendre aucune mesure de défense pouvant donner lieu plus tard à des indemnités !

Le maire, Bavarois d'origine, proposa de se rendre au premier coup de canon, mais cette demande fut repoussée avec indignation, et M. Lautenschlager (redevenu maire depuis l'annexion) passa à l'ennemi.

Le 23 août, la canonnade fut reprise contre Bitche, sans plus de résultats que la première fois.

La ville n'avait que peu souffert de ces deux bombardements, mais au mois de septembre les Bavarois vinrent de nouveau l'attaquer. Fortement inquiétés, d'abord, par les sorties de la garnison, ils ouvraient le 11 septembre un feu terrible ; dès le 12, l'incendie éclatait de toutes parts, et l'on ne pouvait songer à le combattre utilement sous la pluie de bombes et d'obus qui couvrait la ville, malgré la riposte vigoureuse du château. Un jour même le feu prit au magasin à poudre : l'étage souterrain contenait 10,000 kilogrammes de poudre ; heureusement on s'en aperçut à temps, le dévouement et le sang-froid de quelques canonniers sauva le fort et la ville d'une destruction complète. Plus de la moitié de Bitche fut réduit en cendres.

L'ennemi soutenait la lutte avec cinq batteries de quatre pièces chacune, quatre mortiers et quelques pièces volantes. Le 22 septembre, enfin, les Alle-

mands renoncèrent à un bombardement que l'énergie du gouverneur et de la garnison rendaient inutile. A partir de ce jour, le blocus devint moins rigoureux.

Ainsi, dit une relation publiée dans le *Bulletin de la réunion des officiers*, attaquée dès le 7 août, la place, bloquée, bombardée, brûlée et détruite, n'ouvrit ses portes que le 27 mars, sur l'ordre formel du gouvernement français. La garnison refusa de se laisser rendre les honneurs, elle voulut partir entièrement libre. Les Bavarois se tinrent en dehors des vues de la place, et ne firent leur entrée que lorsque le dernier homme fut parti. La garnison, malgré la convention de Versailles, qui livrait tout à l'ennemi, emmenait ses drapeaux, ses armes, ses munitions, ses bagages, ses chevaux, ses voitures et 14 pièces de canon.

CHAPITRE IX

L'assemblée à Bordeaux. — Mission de M. Thiers à Versailles. — Préliminaires de Paix. — Prolongation de l'armistice. — Situation de la France. — État de l'Europe. — La guerre était-elle possible ? — Opinion du général Chanzy. — Préliminaires de paix. — Le vote de l'Assemblée. — Conclusion.

I

L'Assemblée nouvelle, qui allait décider du sort de la France, avait été élue le 8 février et s'était réunie le 12 à Bordeaux. Son premier soin fut d'envoyer à Versailles un représentant pour apprendre de M. de Bismarck à quelles conditions la paix pouvait être signée.

Pour remplir cette délicate et douloureureuse mission, le choix ne pouvait être douteux : il devait se porter sur l'illustre et prévoyant citoyen qui, au mois de juillet 1870, s'était opposé de toutes ses forces à la déclaration de guerre, qui avait successivement parcouru toutes les capitales de l'Europe, pour éveiller quelques sympathies en faveur de la France amoindrie, sur M. Thiers enfin, élu à la fois par vingt-six départements.

Le 21 février, le député de Paris arrivait à Versailles, et commençait avec M. de Bismarck cette longue discussion qui devait aboutir aux préliminaires de la paix.

Lutte intime, poignante, dit justement M. de Mazade, où un homme seul, désarmé, représentant d'une nation vaincue, n'ayant d'autre force que la raison, son éloquence, son patriotisme désespéré, avait à se débattre sous l'étreinte du vainqueur. Triste drame, où il fallait compter, non plus avec des illusions, mais avec une réalité faite pour dominer les cœurs les plus fermes et les plus révoltants !

Chaque jour se renouvelait ce combat, et plus d'une fois, le chancelier allemand dut appeler à son aide M. de Moltke.

M. Thiers, dit l'écrivain, que nous citions plus haut, restait comme le roseau pensant de Pascal, obligé de plier, mais sachant qu'il plie, et encore de force à inquiéter son interlocuteur par la clarté impérieuse de la raison et du droit, à lui faire sentir l'excès de ses arrogances et de ses prétentions.

Nous ne retracerons pas toutes les phases de cette lutte douloureuse...

Le 26 février, les préliminaires de paix étaient arrêtés ; mais du moins la patriotique obstination du négociateur avait arraché au vainqueur une concession importante, capitale : Belfort demeurait à la France. Placé au dernier moment par l'empereur Guillaume en présence de cette alternative : Belfort

à la Prusse, ou les Allemands entrant dans Paris, M. Thiers avait résolument pris son parti :



M. de Bismarck (1).

Non, non, s'était-il écrié, plutôt que de perdre notre frontière, j'aime mieux toutes les humiliations qu'il vous plaira de nous infliger. Entrez dans Paris si vous voulez; mais je garde Belfort.

(1) Le prince Otto-Edouard-Léopold de Bismarck, « le Chancelier de fer », comme on l'appelait, est mort le 30 juillet 1898. Il était né le 1er avril 1815.

L'on a vu, dès les premières pages du premier volume (chap. I), que ce fut positivement l'incident de la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne, qui occasionna la

Et la ville, si héroïquement défendue par le colonel Denfert, avait été définitivement conquise.

M. Thiers retournait alors à Bordeaux pour sou-

guerre. Cette occasion, on l'a su depuis, c'est Bismarck qui la fit naître ; il résulte « des documents trouvés plus tard chez le maréchal Prim, que c'est Bismarck lui-même qui lui avait suggéré la candidature du prince Léopold, et comme le ministre prussien devait bien savoir d'avance que la France s'opposerait à cette candidature, on a pu en conclure, non sans apparence et logique, qu'il cherchait précisément à créer ainsi l'occasion tant désirée d'un conflit. » Résolu à ne pas tolérer la candidature du prince prussien, le gouvernement français fit à la Chambre, le 6 juillet 1870, la déclaration bien catégorique dont voici la fin :

« ... Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. S'il en était autrement, forts de votre appui, Messieurs, et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. » (V. au 1er vol. p. 16 et 17).

Notre ambassadeur, M. Benedetti, reçut l'ordre de demander au roi Guillaume qui était alors à *Ems*, non seulement une sorte de sanction au retrait de la candidature du prince de Hohenzollern, mais encore une promesse formelle de n'en jamais autoriser, en quelque circonstance que ce put être, le renouvellement. C'était jouer le jeu de l'astucieux Chancelier de fer.

Alors « un rapport des faits qui venaient de se passer entre le roi et M. Benedetti fut rédigé sous les yeux du roi par le conseiller intime Abeken, et il fut envoyé par le télégraphe à Bismarck, avec autorisation de le publier. C'est ce rapport, dit M. Alcide Ebray dans sa savante étude sur Bismarck, que le ministre prussien, de *l'aveu qu'il fit lui-même en* 1892, altéra en vue de rendre une guerre inévitable ». Pour comprendre l'importance de cette altération, il faut comparer le texte publié à Berlin avec celui télégraphié d'Ems. Il était dit dans la dépêche d'Ems, rédigée par Abeken :

« ... A la promenade des Sources, dans la matinée du 13, le roi

mettre à l'Assemblée souveraine le traité dont voici le texte :

ARTICLE PREMIER. — La France renonce en faveur de l'empire allemand à tous ses droits et titres sur les territoires situés à l'est de la frontière ci-après désignée :

La ligne de démarcation commence à la frontière nord-ouest du

remit à l'ambassadeur un numéro de la *Gazette de Cologne* qu'il venait de recevoir lui-même et qui contenait une dépêche télégraphique particulière de Sigmaringen sur le désistement du prince. Le roi ajouta que, pour sa part, il n'avait pas reçu de lettre de Sigmaringen, mais qu'il croyait pouvoir en attendre une dans la journée. Le comte Benedetti répondit que déjà, dans la soirée de la veille, il avait reçu de Paris, la nouvelle du désistement. Le roi considéra alors la question comme vidée, lorsque l'ambassadeur demanda inopinément au roi qu'il donnât l'assurance positive de n'accorder jamais plus son consentement si éventuellement la candidature en question se produisait de nouveau. Le roi refusa absolument et maintint son refus, lorsque le comte Benedetti revint itérativement et d'une manière de plus en plus pressante sur sa proposition. Néanmoins, le comte Benedetti sollicitait quelques heures plus tard une troisième audience. Comme il lui fut demandé de quel objet il s'agissait, l'ambassadeur fit répondre qu'il désirait revenir sur la question qui avait été agitée dans la matinée. Pour ce motif, le roi refusa une nouvelle audience, attendu qu'il n'avait pas d'autre réponse à donner et que, à partir de ce moment, toutes les négociations devaient avoir lieu par l'entremise de ses ministres. »

M. Alcide Ebray fait remarquer que cette rédaction ne laissait pas l'impression que l'ambassadeur de France avait manqué de respect au roi en mettant trop d'insistance dans ses demandes ; elle ne laissait pas davantage celle que le roi avait éconduit notre ambassadeur, qui lui demandait une audience. Par conséquent, l'amour-propre national ne pouvait être excité ni en Prusse, ni en France, Bismarck désirant précisément que cette excitation se produisit, modifia la rédaction de la dépêche d'Ems, de manière à faire croire aux Prus-

canton de Cattenom, près du grand duché de Luxembourg, suit, vers le sud, les frontières occidentales des cantons de Cattenom et de Thionville, traverse le canton de Briey, en longeant les frontières occidentales des communes de Montois-la-Montagne et de Roncourt, ainsi que les frontières orientales des communes de Sainte-Marie-aux-Chênes, Saint-Ail et Hablonville, atteint la frontière du canton de Gorze, qu'elle traverse le long des frontières communales de Vionville, de Bouxières et d'Onville, suit la frontière sud-ouest et sud de l'arrondissement de Metz, la frontière occidentale de l'arrondissement de Château-Salins, jusqu'à la commune de Pettoncourt, dont elle embrasse les frontières occidentale et méridionale, pour suivre la crête des montagnes, entre la Seille et le Moncel, jusqu'à la frontière de l'arrondissement de Sarrebourg, au sud de la Garde. La démarcation coïncide ensuite avec la frontière de cet arrondissement, jusqu'à la commune de Tanconville, dont elle atteint la frontière au nord; de là, elle suit la crête des montagnes, entre les sources de la Sarre-Blanche et de la Vezouze, jusqu'à la frontière du canton de

siens que le comte Benedetti avait manqué de respect au roi en lui présentant une sorte d'ultimatum, et aux Français que le roi avait traité d'une manière peu courtoise leur ambassadeur, l'avait envoyé promener, s'il est permis de se servir de cette expression triviale. » La dépêche publiée à Berlin avait en effet une forme assez cavalière, qu'on en juge :

« La nouvelle de la renonciation du prince héréditaire de Hohenzollern ayant été communiquée par le gouvernement royal espagnol au gouvernement impérial français, l'ambassadeur de France a encore demandé à Sa Majesté le roi, à Ems, de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait pour tout l'avenir à ne jamais donner son consentement dans le cas où les Hohenzollern reviendraient sur leur candidature. Sa Majesté le roi a refusé dès lors de recevoir de nouveau l'amdassadeur français et lui a fait dire par son aide de camp de service, que Sa Majesté n'avait plus rien à communiquer à l'ambassadeur. »

Cette falsification produisit l'effet désiré par Bismarck, et la guerre fut déclarée le 19 juillet. (D. L.)

Schirmeck, longe la frontière occidentale de ce canton embrasse les communes de Saales, Bourg-Bruche, Colroy-la-Roche, Plaine, Ranrupt, Saulxures et Saint-Blaise-la-Roche, du canton de Saales et coïncide avec la frontière occidentale des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, jusqu'au canton de Belfort, dont elle quitte la frontière méridionale, non loin de Vourvenans, pour traverser le canton de Delle, aux limites méridionales des communes de Bourogne et de Froide-Fontaine, et atteindre la frontière suisse, en longeant les frontières orientales des communes de Jonchery et de Delle.

L'empire allemand possédera ces territoires à perpétuité, en toute souveraineté et propriété. Une commission internationale, composée de représentants des hautes parties contractantes, en nombre égal des deux côtés, sera chargée, immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, d'exécuter sur le terrain le tracé de la nouvelle frontière conformément aux stipulations précédentes.

Cette commission présidera au partage des biens-fonds et capitaux qui jusqu'ici ont appartenu à des districts ou des communes séparées par la nouvelle frontière; en cas de désaccord sur le tracé et les mises à exécution, les membres de la commission en référeront à leur gouvernement respectif.

La frontière, telle qu'elle vient d'être décrite, se trouve marquée en vert sur deux exemplaires conformes de la carte du territoire formant le gouvernement général d'Alsace, publiée à Berlin, *en septembre* 1870, par la division géographique et statistique de l'état-major général, et dont un exemplaire sera joint à chacune des deux expéditions du présent traité.

Toutefois, le tracé indiqué a subi les modifications suivantes, de l'œuvre des deux parties contractantes : dans l'ancien département de la Moselle, les villages de Marie-aux-Chênes, près de Saint-Privat-la-Montagne, et de Vionville, à l'ouest de Rezonvile, seront cédés à l'Allemagne. Par contre, la ville et les fortifications de Belfort resteront à la France avec un rayon qui sera déterminé ultérieurement.

Art. 2. — La France payera à S. M. l'empereur d'Allemagne la somme de cinq milliards de francs.

Le payement d'au moins un milliard de francs aura lieu dans le courant de l'année 1871, et celui de tout le reste de la dette dans un espace de trois années, à partir de la ratification du présent traité.

Art. 3. — L'évacuation des territoires occupés par les troupes allemandes commencera après la ratification du présent traité par l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux. Immédiatement après cette ratification, les troupes allemandes quitteront l'intérieur de la ville de Paris, ainsi que les forts situés sur la rive gauche de la Seine; et dans le plus bref délai possible, fixé par une entente entre les autorités militaires des deux pays, elles évacueront entièrement les départements du Calvados, de l'Orne, de la Sarthe, d'Eure-et-Loir, du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de l'Yonne, et, de plus, les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Aube et de la Côte-d'Or, jusqu'à la rive gauche de la Seine. Les troupes françaises se retireront en même temps derrière la Loire, qu'elles ne pourront dépasser avant la signature du traité de paix définitif. Sont exceptées de cette disposition la garnison de Paris, dont le nombre ne pourra pas dépasser 40 000 hommes, et les garnisons indispensables à la sûreté des places fortes.

L'évacuation des départements situés entre la rive droite de la Seine et les frontières de l'Est par les troupes allemandes s'opérera graduellement après la ratification du traité de paix définitif, et le payement du premier demi-milliard de la contribution stipulée par l'art. 2, en commençant par les départements les plus rapprochés de Paris, et se continuera au fur et à mesure que les versements de la contribution seront effectués; après le premier versement d'un demi-milliard, cette évacuation aura lieu dans les départements suivants : Somme, Oise, et les parties du département de la Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, situés sur la rive droite de la Seine, ainsi que la partie du département de la Seine et les forts situés sur la rive droite.

Après le payement de deux milliards, l'occupation allemande ne comprendra plus que les départements de la Marne, des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse, des Vosges, de la Meurthe, ainsi

que la forteresse de Belfort avec son territoire, qui serviront de gage pour les trois milliards restant, et où le nombre des troupes allemandes ne dépassera pas 50 000 hommes.

S. M. l'empereur sera disposé à substituer à la garantie territoriale, consistant en l'occupation partielle du territoire français, une garantie financière, si elle est offerte par le gouvernement français dans des conditions reconnues suffisantes par S. M. l'empereur et roi pour les intérêts de l'Allemagne. Les trois milliards, dont l'acquittement aura été différé, porteront intérêt à cinq pour cent, à partir de la ratification de la présente convention.

Art. 4. — Les troupes allemandes s'abstiendront de faire des réquisitions, soit en argent, soit en nature, dans les départements occupés. Par contre, l'alimentation des troupes allemandes qui restent en France aura lieu aux frais du gouvernement français, dans la mesure convenue avec l'intendance militaire allemande.

Art. 5. — Les intérêts des habitants des territoires cédés par la France, en tout ce qui concerne leur commerce et leurs droits civils, seront réglés aussi favorablement que possible, lorsque seront arrêtées les conditions de la paix définitive.

Il sera fixé, à cet effet, un espace de temps pendant lequel ils jouiront des facilités particulières pour la circulation de leurs produits. Le gouvernement allemand n'opposera aucun obstacle à la libre émigration des habitants des territoires cédés, et ne pourra prendre contre eux aucune mesure atteignant leurs personnes et leurs propriétés.

Art. 6. — Les prisonniers de guerre qui n'auront pas déjà été mis en liberté par voie d'échange seront rendus immédiatement après la ratification des présents préliminaires. Afin d'accélérer le transport des prisonniers français, le gouvernement français mettra à la disposition des autorités allemandes, à l'intérieur du territoire allemand, une partie du matériel roulant de ses chemins de fer, dans une mesure qui sera déterminée par des arrangements spéciaux, et aux prix payés en France par le gouvernement français pour les transports militaires.

Art. 7. — L'ouverture des négociations pour le traité de paix

définitif à conclure sur la base des présents préliminaires aura lieu à Bruxelles, immédiatement après la ratification de ces derniers par l'Assemblée nationale et par S. M. l'empereur d'Allemagne.

Art. 8. — Après la conclusion et la ratification du traité de paix définitif, l'administration des départements devant encore rester occupés par les troupes allemandes sera remise aux autorités françaises ; mais ces derniers seront tenus de se conformer aux ordres que les commandants des troupes allemandes croiraient devoir donner dans l'intérêt de la sûreté, de l'entretien et de la distribution des troupes. Dans les départements occupés, la perception des impôts, après la ratification du présent traité, s'opérera pour le compte du gouvernement français, et par le moyen de ses employés.

Art. 9. — Il est bien entendu que les présentes ne peuvent donner à l'autorité militaire allemande aucun droit sur les parties du territoire qu'elles n'occupent point actuellement.

Art. 10. — Les présentes seront immédiatement soumises à la ratification de l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux, et de S. M. l'empereur d'Allemagne.

En même temps que les préliminaires de paix étaient arrêtés, on concluait à Versailles une convention ayant trait à la prolongation de l'armistice et au développement de l'article 3 des préliminaires de paix. En voici le texte :

Article Ier. — Afin de faciliter la ratification des préliminaires de paix conclus aujourd'hui par les soussignés, l'armistice stipulé par les conventions du 28 janvier et du 15 février est prolongé jusqu'au 12 mars prochain.

Art. 2. — La prolongation de l'armistice ne s'applique pas à l'article 4 de la convention du 28 janvier, qui sera remplacé par la

stipulation suivante, sur laquelle les soussignés sont tombés d'accord :

La partie de la ville de Paris à l'intérieur de l'enceinte, comprise entre la Seine, le faubourg Saint-Honoré, l'avenue des Ternes, sera occupée par des troupes allemandes dont le nombre ne dépassera pas 30 000 hommes. Le mode d'occupation et les dispositions pour le logement des troupes allemandes dans cette partie de la ville seront réglés par une entente entre deux officiers supérieurs des deux armées, et l'accès en sera interdit aux troupes et aux gardes nationales armées pendant la durée de l'occupation.

Art. 3. — Les troupes allemandes s'abstiendront à l'avenir de prélever des contributions en argent dans les territoires occupés. Les contributions de cette catégorie dont le montant ne serait pas encore payé seront annulées de plein droit; celles qui seraient versées ultérieurement, par suite d'ignorance de la présente stipulation, devront être remboursées. Par contre, les autorités allemandes continueront à prélever les impôts de l'État dans les territoires occupés.

Art. 4. -- Les deux parties contractantes conserveront le droit de dénoncer l'armistice à partir du 3 mars, selon leur convenance, et avec un délai de trois jours pour la reprise des hostilités, s'il y avait lieu.

Fait et approuvé à Versailles, le 26 *février* 1871.

II

Avant de discuter le traité qui nous était imposé par l'Allemagne victorieuse, avant de se résigner à ce douloureux abandon de deux de nos plus chères provinces, il était nécessaire de bien étudier la situation, de se rendre un compte exact de nos ressources, de rechercher, en un mot, si la guerre était encore possible.

Il nous semble utile d'insister sur cette question, de retracer fidèlement l'état de la France au mois de février 1871, de reproduire des chiffres précis, officiels, pour permettre sur ce grave sujet un jugement éclairé.

Et d'abord, quelle était la situation financière de la France ? Nous emprunterons au rapport de la commission instituée par l'Assemblée quelques passages, d'autant que l'impression de ce document semblant dangereuse au moment même où se discutait la question de paix ou de guerre, a été arrêtée par ordre de la Chambre.

Il est cruel, mais il est nécessaire d'avouer que l'ennemi victorieux occupe le tiers de notre territoire, et que dix millions de Français vivent sous l'administration allemande. Vingt-sept départements composent les quatre gouvernements dont la Prusse a établi le siège à Strasbourg, à Nancy, à Reims et à Versailles. Des préfets, et même des sous-préfets, administrent les pays occupés au triple point de vue des finances, de l'armée et de la police. Faire exécuter les réquisitions, faire rentrer les contributions, empêcher toute levée d'hommes, tout armement, toute organisation militaire, telle est leur mission, et cette mission ne rencontre plus d'obstacles. Devant eux, se sont repliés peu à peu les agents de l'administration française ; devant eux, il ne reste plus debout que les municipalités fidèles à leur devoir, fidèles à l'honneur, et couvrant les populations irritées épuisées de toute l'autorité de leur courage et de leur dévouement.

Quelles ressources ces vingt-sept départements et neuf autres, qu'il n'a pas encore plu à l'ennemi d'administrer officiellement, quelles ressources la France envahie peut-elle fournir à la défense nationale ?

S'il est très difficile, sous les regards de l'ennemi, de trouver dans les départements envahis les éléments d'une défense armée, du

moins il semble qu'on puisse, en toute sécurité, compter sur des secours en argent. Veuillez remarquer que l'invasion s'est abattue sur des pays qui venaient de s'engager dans un emprunt de 750 millions, dans des souscriptions patriotiques, pour les soldats, les blessés et les mobiles : sur des pays, en un mot, qui avaient mis leur épargne dans l'enjeu de la guerre. Tout à coup, les revers se précipitent avec une rapidité foudroyante. Le vainqueur n'a pas encore paru, qu'il dicte ses lois. Les villes qui opposent une résistance payent une contribution de guerre (1). Sur des prétextes, même sans prétexte, des amendes sont imposées. L'arbitraire commande, les réquisitions sont de droit : réquisitions de toute sorte, de toute nature, réquisitions de chevaux et de voitures ; réquisitions d'armes, de foin, de paille, non pas seulement pour entretenir les troupes qui passent, mais pour alimenter les armées en campagne ; réquisitions de denrées alimentaires, de couvertures, de draps, de flanelle ; et, comme il ne s'agit pas seulement de se procurer les choses nécessaires à la vie, mais de toucher de l'argent, on condamne les villes qui ne peuvent pas livrer au jour fixé, on les condamne à payer amende ou à faire monter le prix des denrées dans des proportions énormes. Aux contributions de guerre, aux amendes, aux réquisitions, joignons le logement et la nourriture des troupes. Nulle charge n'est plus lourde, nulle charge n'est plus odieuse : plus lourde, car elle n'a ni règle, ni mesure, et vous soumet, par des exigences imprévues, à des frais considérables ; plus odieuse, car elle vous associe, par les nécessités de la vie, à un contact contre lequel le cœur et la raison protestent. Il faut pourtant céder, souffrir, payer, et, peu à peu, la guerre durant, les bourses se vident, l'argent sort des cachettes, les petits emprunts se contractent.

Ainsi, depuis le commencement d'août jusqu'à la fin de janvier, les départements envahis ont tour à tour porté le poids des plus lourdes

(1) Nous empruntons au remarquable rapport de M. Passy sur les départements envahis, et nous réunissons en un tableau les chiffres des impôts, contributions, réquisitions, etc., exigés par les Prussiens :

charges, le poids de tous les désastres. Ils se plaignaient, alors, et ne prévoyaient pas leurs destinées.

DÉSIGNATION des DÉPARTEMENTS	MONTANT des impôts, contributions et amendes payés aux Allemands	MONTANT des réquisitions en nature *justifiées*	DÉPENSES relatives au logement et à la nourriture des troupes	MONTANT des dommages, résultant de vols d'incendies, et de faits de guerre de l'occupation
Aisne.............	8.405.532 55	5.734.909 68	5.497.988 09	8.555.543 16
Ardennes...........	3.587.993 »	11.119.176 76	» »	28.076.060 71
Aube...............	4.538.022 68	3.835.306 65	91.724 92	635.234 43
Calvados...........	257.022 31	37.199 92	44.081 85	445.226 52
Cher...............	17.000 »	35.254 60	204 37	387.931 04
Côte-d'Or...........	231.932 75	5.786.579 89	3.626.816 80	4.823,181 85
Doubs...............	1.115.021 »	2.984.777 »	450.225 »	1.491.773 »
Eure...............	2.630.262 75	2.568.180 04	954.455 71	4.355.301 70
Eure-et-Loire.......	1.668.730 12	1.035.613 55	11.060.724 24	13.292.870 21
Indre-et-Loire.......	1.117.879 45	312.860 94	3.410.184 28	286.988 34
Jura.............	693.509 56	1.900.720 18	3.665.827 17	2.853.965 37
Loir-et-Cher........	858.252 59	3.624.685 92	» »	11.513.689 18
Loiret..............	2.032.627 59	9.263.868 80	» »	27.908.587 16
Marne...............	11.929.944 09	7.679.623 01	7.594.951 »	6.398.920 43
Marne (Haute-)......	916.656 68	2.483.230 95	2.783.966 90	1.949.868 34
Mayenne...........	49.681 »	» »	» »	595.636 92
Meurthe-et-Moselle .	3.775.437 92	10.307.867 92	5.130.829 36	12.233.065 78
Meuse..............	4.591.721 64	10.487.378 53	8.165.243 55	7.014.423 11
Nièvre.............	1.600 »	4.018 »	» »	» »
Nord...............	783.550 75	315.962 17	471.696 »	347.676 35
Oise...............	4.504.054 30	4.098.199 82	3.202.115 52	1.981.835 56
Orne...............	1.009.916 91	1.332.856 63	339.497 79	1.425.737 78
Pas-de-Calais	175.005 »	670.465 »	469.055 »	700.368 »
Rhin (Haut-), Belfort.	3.140 »	1.199.309 75	» »	4.811.468 73
Saône (Haute-)......	481.978 83	4.238.728 94	3.767.745 35	5.668.449 71
Saône-et-Loire......	» »	» »	» »	30.292 27
Sarthe..............	1.873.861 20	2.284.929 95	2.024.199 72	10.897.339 99
Seine (*a*)...........	» »	» »	» »	69.894.439 46
Seine-Inférieure	5.376.200 80	4.165.806 20	5.640.542 49	2.094.515 51
Seine-et-Marne.....	3.081.946 19	12.658.452 53	6.206.609 52	51.106.207 81
Seine-et-Oise.......	5.721.431 98	11.932.462 91	12 289.434 07	121.912.662 87
Somme..............	4.238.439 86	7.090.328 »	7.395.410 »	8.098.749 »
Vosges.............	3.747.988 58	3.370.212 »	2.338.761 »	1.026.186 »
Yonne........	341.940 »	1.596.325 »	2.823.034 »	944.300 »
TOTAUX....	79.558.282 08	134.154.491 24	101.445.323 70	393 658.496 29

(*a*) Les 200 millions payés par la Ville de Paris ne sont pas portés dans ce tableau.

L'armistice est conclu : et les exactions recommencent. Les armées ennemies n'abandonnent nos soldats que pour se tourner contre nos populations. Jadis le foin, l'avoine, les blés, les denrées étaient requis, pour l'alimentation et le service des troupes : c'était le temps de la guerre ; aujourd'hui, des sommes énormes sont exigées pour remplir les coffres du gouvernement prussien. Que dirons-nous ? On demande une indemnité d'un million par département pour les Allemands expulsés, des indemnités pour des dommages causés à la marine marchande, pour augmentation du traitement des officiers, pendant l'armistice, pour l'éclairage des forts de Paris, pour l'approvisionnement des places fortes ! On demande le paiement du premier ou des deux premiers douzièmes des contributions directes de 1871 avec une augmentation de 100 ou bien de 150 pour cent, afin de suppléer aux contributions indirectes dont l'exercice a été suspendu. On demande, par département, le payement immédiat de contributions extraordinaires de 10, 15, 20, 25 millions, comme si ces sommes pouvaient être véritablement recueillies et livrées. On demande tout cela, tout de suite, d'un bout à l'autre de la France envahie, sous peine d'être emprisonné, fusillé, incendié.

En vérité, messieurs, il faut s'arrêter. Ces menaces cruelles ne sont peut-être qu'un moyen d'abattre et de réduire l'opinion publique. Si la Prusse veut nous imposer la paix par la force ou par la terreur, nous ne voulons pas vous y entraîner par l'émotion et la pitié.

Dans les départements qui n'avaient pas eu à souffrir de l'invasion, la situation n'était guère plus prospère. Depuis six mois, le commerce et l'industrie s'étaient arrêtés, l'argent avait disparu, le crédit était mort ; les bras manquaient, et le gouvernement n'avait pu qu'à grand'peine faire fabriquer une partie du matériel et des équipements nécessaires. Les provisions de toute nature avaient été épuisées pour l'entretien des armées et le ravitaillement de la

capitale. Enfin, les souscriptions nationales avaient enlevé les dernières ressources.

Il ne fallait donc pas compter sur la France pour subvenir aux besoins de la défense, pour fournir les dix millions nécessaires chaque jour. L'étranger, du moins, était-il disposé à venir à notre aide ? La question était tout au moins douteuse : alors que Paris tenait encore et que nos armées de province n'avaient pas été dispersées, nous n'avions pu qu'après de longues négociations emprunter dans des conditions relativement favorables. Mais l'opération Morgan avait évidemment suspendu notre crédit.

Seule, la Banque de France pouvait et devait soutenir le gouvernement ; mais il ne fallait pas espérer de ce côté d'inépuisables versements.

A côté de la question financière, la question militaire devait attirer l'attention. La lutte était-elle matériellement possible ? Dans quelles conditions fallait-il l'entreprendre ?

Au lendemain même de la conclusion de l'armistice, le général Chanzy avait envoyé à Bordeaux le projet suivant :

Laval, 2 février 1871.

La capitulation de Paris, les conditions dans lesquelles la convention du 28 janvier place chacune de nos armées, créent une situation toute nouvelle qu'il est important de bien étudier, et de bien définir. Il est urgent, en effet, de déterminer quels devront être, à la reprise des hostilités, le meilleur plan de défense, et enfin, le mode de résistance le plus efficace.

Dans le Nord, l'armée de Faidherbe, obligée de se renfermer

dans les places fortes, va évidemment retrouver devant elle les troupes de Manteuffel, renforcées par une partie de celles qui investissaient Paris, sans préoccupation dès lors sur leurs derrières.

Au Havre, le corps Loysel, refoulé dans une pointe étroite, sera tenu facilement en échec par le corps allemand qui menace cette ville.

Dans l'Est, la première armée, qui paraît vivement pressée par celle de Werder, ne semble pas, quant à présent, dans des conditions à reprendre l'offensive; tout ce qu'elle pourra tenter, s'il lui est donné de sortir de cette situation difficile, sera de se rabattre sur le Jura, et de là sur la Saône, pour couvrir Lyon, et s'opposer à la marche de l'ennemi vers le Midi.



M. Jules Favre (1).

Sur la rive gauche de la Loire, le corps ennemi qui est à Orléans, tirant des renforts de Paris, tentera évidemment sa marche sur Bourges et sur Nevers, avec d'autant plus de facilité qu'occupant, par suite de la convention, le département de Loir-et-Cher, il peut se masser devant le 25e corps, près de Vierzon.

Dans l'Ouest, la deuxième armée, jointe aux forces locales et aux troupes du général Cléret, couvre la Bretagne et la Normandie, de la

(1) Après la paix et l'insurrection de la Commune terminée, M. Jules Favre quitta le ministère des affaires étrangères (2 août 1871) et ne fit plus à la tribune que de rares apparitions. « Ecrasé en quelque sorte par les terribles événements dont il avait été un des acteurs malheureux, il parut se replier sur lui-même, se tenant

Loire à la Seine, en face des armées du prince Charles et du grand-duc de Mecklembourg. Elle ne saurait désormais avoir le même objectif pour ses opérations ultérieures, puisque Paris est au pouvoir de l'ennemi. Les efforts des Allemands contre cette armée seront probablement les suivants : au nord, le grand-duc de Mecklembourg cherchera à occuper la Normandie ; au sud, le prince Charles, libre de masser ses troupes dans le département d'Indre-et-Loire, qui lui a été donné par l'armistice, essayera sans doute de couper, de Bordeaux au sud-ouest de la France, la deuxième armée. Enfin, au midi, aucune force sérieusement organisée ne semble prête à empêcher une marche de l'ennemi sur Bordeaux, s'il venait à la tenter.

Les troupes dont nous disposons, il ne faut pas se le dissimuler, n'ont encore ni organisation assez solide, ni une cohésion suffisante, ni une assez grande habitude de la vie militaire, pour constituer des armées pouvant manœuvrer et lutter avec constance et persistance contre celles que l'ennemi va pouvoir leur opposer, en nombre au moins égal. Il faut donc éviter les engagements qui peuvent être décisifs. Le but à atteindre est d'affirmer l'idée de la résistance, et de la produire sur tous les points à la fois, de façon à forcer l'ennemi à se disperser, d'obliger l'Allemagne à maintenir en France une armée d'au moins 500,000 hommes, de lui imposer des sacrifices qui finiront par la lasser, et d'atteindre ainsi le moment où, solidement organisés, nous pourrons, par un suprême effort, entreprendre dans de bonnes conditions de refouler l'ennemi de notre territoire.

Ce que les Allemands redoutent le plus, c'est la guerre de détail, la défense du sol pied à pied, la résistance derrière tous les obstacles. C'est ce qu'il faut obtenir du véritable patriotisme de nos popula-

à l'écart et employant ses loisirs à écrire des ouvrages sur le temps de son passage aux affaires ; cependant, on le revit reparaître au Parlement et prendre part à de grandes discussions. En 1876, lors des élections sénatoriales, il posa sa candidature dans le Rhône dont il était un des députés, et il fut élu le premier sur quatre.

Il est mort à Versailles le 20 janvier 1880. Il était né à Lyon le 21 mars 1809. (D. L.)

tions. Les armées, les corps formés ne doivent être que des points d'appui, des moyens ménagés pour profiter habilement des fautes de l'ennemi, de ses échecs et de sa dispersion. Il faut donc organiser partout la défense locale, en faisant appel à tous les gens de cœur, en les groupant autour de personnalités influentes dans leur propre pays, habituant la nation à l'idée des sacrifices qu'elle doit faire. Il faut qu'après avoir disputé le terrain pied à pied, on le cède à l'ennemi, en faisant le vide autour de lui, en le privant de toute ressource. Dans cet ordre d'idées, l'armée du Nord, en s'appuyant sur les places fortes, peut, aidée par des habitants armés, forcer l'ennemi à maintenir devant elle au moins 100,000 hommes. Les soulèvements dans les départements envahis, de Paris au Rhin, doivent nécessiter une même force, pour assurer aux Allemands leur ligne de communication et leur occupation du pays. Les forts et la surveillance de Paris exigent au moins 50,000 hommes de leurs troupes. Il leur faut devant la première armée, et pour menacer Lyon, 100,000 hommes. A l'ouest, pour se maintenir devant la Normandie et devant la Bretagne bien défendue, cent autres mille hommes, et une résistance bien organisée par nous sur la rive gauche de la Loire les entraîne inévitablement à se montrer de ce côté, et sur cette vaste ligne, avec au moins 100,000 hommes ; soit 550,000 hommes, ou tout au moins 500,000.

Ces conditions admises, on ne peut songer à laisser dans ses positions actuelles la deuxième armée, qui constitue aujourd'hui la force la plus sérieuse et qui, je le répète, ne peut plus rien pour Paris. Il faut donc, ne laissant sur la ligne de la Mayenne que le strict nécessaire pour donner aux forces organisées de Bretagne une base solide, faire passer le reste sur la rive gauche de la Loire, en l'établissant sur des positions choisies, de façon à couvrir tout l'intérieur du pays.

L'ennemi va, évidemment, comme je le disais plus haut, mettre à profit le temps de l'armistice pour masser des forces considérables dans l'Indre-et-Loire, de façon à pouvoir, à la reprise des hostilités, se porter sur Nantes, et isoler ainsi la Bretagne du reste de la France. Si ce mouvement réussissait, alors que toute la deuxième armée serait encore au nord de la Loire, cette armée menacée de

front par les troupes du duc de Mecklembourg et du prince Charles, menacée de flanc par un corps ennemi manœuvrant dans le val inférieur de la Loire, pourrait être refoulée successivement, et obligée de jeter son aile gauche derrière les lignes de Carantan, son centre et sa droite derrière la Vilaine; et, tenue dès lors en échec, elle deviendrait inutile pour la défense du pays. C'est ce qu'on doit éviter à tout prix ; il faut donc couvrir solidement la Bretagne et la Normandie, rendre disponible la deuxième armée, garantir le sud-ouest de la France.

La défense de la Normandie et de la Bretagne, sur la ligne de Honfleur à Angers, peut être organisée de la façon suivante : en renforçant l'armée du général de Colomb de deux divisions, celles des généraux Saussier et Gougeard, composéesen grande partie des forces locales, et en disposant ces troupes à peu près comme il suit :

1° Dans le Calvados, la division Saussier, du 19e corps, formée en grande partie des mobilisés du Calvados et de l'Eure, derrière l'Orne, de Ouistreham à Harcourt, défendant Caen ;

2° 15,000 mobilisés bretons sous les ordres du général Lipowski, avec ses francs-tireurs, et défendant le pays jusqu'à Argentan;

3° D'Argentan à Domfront, la division Gougeard, formée au camp de Conlie, et distraite du 21e corps ;

4° De Domfront à Mayenne, la division bretonne du général Charette;

5° A Laval, les deux divisions du 17e corps aux ordres directs du général de Colomb, avec les 8,000 mobilisés de la Mayenne ;

6° A Château Gontier et sur le cours inférieur de la Mayenne, le corps Catelineau, soutenu par les légions de la Loire-Inférieure du général Bérenger.

Les 14,000 hommes du général Cléret passeraient sur la rive gauche de la Loire. Chacun de ces groupes devrait être rendu et établi sur ses positions pour le 15 février. Pendant ce temps, le 19e corps (2 divisions), le 21e corps (3 divisions) et le 16e corps (4 divisions) s'achemineraient sur la Loire, de façon à venir s'établir avant l'expiration de l'armistice, sur la ligne qui, partant de Vihiers où se trouverait la droite de la division Cléret, passerait par

Thouars, Poitiers, Montmorillon, Châteauroux, Issoudun, se reliant de là au 25e corps établi de Bourges à Nevers

Les forces disponibles dans le Midi, renforçant le corps d'armée du général de Pointe, tiendraient le pays entre Nevers et Chagny, le reste, jusqu'à la frontière, étant défendu par les troupes de Garibaldi et la première armée.

Cette disposition de nos forces obligerait, je le répète, l'ennemi à une dispersion qui l'affaiblirait, et qui pourrait nous ménager des chances de succès si, harcelé constamment par la résistance locale, il lui devenait impossible de se grouper sur un point donné.

Nos corps organisés, établis sur de fortes positions préparées pour la défense, pourraient résister le plus longtemps possible, cédant le terrain s'ils y étaient obligés, pour se reporter sur de nouvelles positions disposées à l'avance, obtenant ainsi le résultat que nous devons tout d'abord chercher, celui de prolonger la défense.

Cette résistance pourrait se produire successivement dans des contrées de plus en plus difficiles pour l'ennemi, et acquérir, notamment en Auvergne, une solidité d'autant plus grande, que nous aurions eu d'ici là le temps d'organiser, dans de bonnes conditions, les ressources que le pays peut encore donner.

En résumé, organiser partout la défense locale, forcer l'ennemi à se disperser, mettre l'Allemagne dans la nécessité de maintenir en France une armée d'au moins 500,000 hommes qu'elle ne peut plus fournir sans imposer à sa landwehr et à ses dernières réserves l'obligation de rester sous les armes, alors qu'elle n'a obtenu cet effort qu'en propageant l'idée que la chute de Paris serait la fin de la guerre; éviter les grands engagements, avant l'organisation solide de nos troupes; défendre, enfin, le sol pied à pied et amener la nation à comprendre que, pour sauver son honneur et son intégralité elle n'a d'autre moyen que le sacrifice de ses intérêts matériels du moment, et la résistance à outrance. »

Le Général en chef,
Signé : Chanzy.

Le plan du général Chanzy était évidemment le seul admissible; à tout prix, il fallait éviter les grands

engagements ; mais, dès lors, l'ennemi était maître d'aller au centre, au sud, partout ; nous pouvions retarder sa marche, non l'arrêter. Les conditions indiquées par le commandant de l'armée française ne pouvaient plus, d'ailleurs, être réalisées ; l'armée du général Bourbaki avait disparu.

Pour indiquer quelles étaient nos ressources disponibles en hommes, en armes, en munitions, en subsistances, nous empruntons aux divers rapports présentés à ce moment à l'Assemblée nationale leurs passages les plus importants :

Rapport de M. l'Amiral Jauréguiberry

Pour ce qui concerne l'artillerie, on comptait, le 22 février, dans nos armées, 1,232 bouches à feu de 4, de 7, de 8, de 12 et de mitrailleuses. Cela fait une proportion de 2, 3 canons par 1,000 hommes. Ces bouches à feu sont pourvues de 301,732 coups, soit 242 coups par pièce. L'ensemble forme 207 batteries régulières avec 17 réserves divisionnaires et 8 parcs ; en tout 4,000 voitures.

Nos arsenaux possèdent, en outre, un matériel régulier et disponible : 22 batteries de 4, de 8 et de 12, pourvues de 227,492 coups ; il ne leur manque que des hommes et des chevaux.

Enfin, les mêmes établissements contiennent encore 443 canons de 4, de 7, de 8 et de 12, et 398,000 projectiles ; mais ces pièces ne sont pas prêtes à être attelées, et ne sont pourvues ni d'affûts, ni de caissons, ni de gargousses. On peut aussi disposer de 1,200 voitures environ.

Notre existant en poudre à canon et à mousquet est trop faible, puisqu'il atteint seulement 4,714,880 kilogrammes. Les détails fournis sur cette partie de notre production montrent que l'on sera obligé d'avoir recours à des achats en pays étranger pour donner à notre approvisionnement de poudre des proportions suffisantes. Cela est

d'autant plus fâcheux que l'emploi de ces poudres étrangères dans nos canons et dans nos fusils français du modèle nouveau présente quelques inconvénients.

Il faut ajouter aux ressources en artillerie dont nous venons de parler un certain nombre de batteries départementales servies par les mobilisés, et qui comprennent 54 batteries de 4, de 7, de 8 et de 12 complètes en matériel, en personnel et en chevaux, et 41 batteries de 4 et de 7, complètes en matériel seulement.

Quant à la production, on peut estimer que l'ensemble des ressources des établissements de la guerre, de la marine et de l'industrie, fournirait dans un mois tout le matériel nécessaire à 100 batteries. Malheureusement, la plus grande partie de ces établissements se trouvant dans des départements qu'une invasion menace, cette production pourrait être très sensiblement réduite.

Dans ce moment, tous les ateliers sont à l'œuvre, et l'on fabrique, pour les batteries départementales seules, 1,524 pièces de campagne de divers calibres. Enfin nous citerons, comme pouvant être utilisés dans une circonstance extrême, 25 batteries de canons de Withworth et 300 canons Parrot achetés par la Commission d'armement, mais que le ministère de la Guerre refuse d'accepter, parce qu'ils sont de mauvaise qualité, et que leur ravitaillement en munitions présente des difficultés sérieuses.

Le nombre des projectiles fournis par l'industrie, 11,000 environ par jour, est satisfaisant ; et, quoique plusieurs usines se trouvent exposées aux coups de l'ennemi, il paraît certain qu'on pourra assurer cet approvisionnement. Il en est de même des affûts et des voitures.

La fabrication du matériel roulant et des canons étant assurée, il faudra se procurer des chevaux et des harnachements. Le service de la remonte, consulté, déclare qu'il pourra livrer de 10 à 12,000 chevaux en six semaines, soit les attelages de 100 batteries correspondant à une armée de 200,000 hommes. Ce nombre de 12,000 est rigoureusement suffisant ; on peut espérer que des efforts sérieux permettront de le dépasser.

Il n'y a aucune inquiétude à avoir au sujet des harnachements, car les mesures prises nous procureront dans peu de temps un approvisionnement convenable.

Le département de la guerre possède 436,052 fusils de divers modèles, se chargeant par la culasse, sur lesquels on compte 287,417 chassepots, et de plus 362,067 fusils, également de modèles variés se chargeant par la bouche. Cette diversité de modèles a de grands inconvénients.

Le ministère de l'Intérieur a, de son côté, fait délivrer aux gardes nationaux sédentaires et mobilisés environ 498,000 fusils des modèles Springfield, Enfield et français 1842.

Il a de plus en dépôt dans ses magasins 128,668 fusils. Nos usines fabriquent par mois 25,000 chassepots environ. — 241,000 fusils se chargeant par la culasse ont été commandés à l'étranger et seront délivrés par tiers à la fin du mois de mars, d'avril et de mai.

Les cartouches atteignent, indépendamment des 90 qui se trouvent entre les mains de chacun des soldats des armées actives, le chiffre de 183,048,000. Les ateliers de la guerre, des travaux publics et de la marine en confectionnent 2,000,000 par jour, et nous en attendons d'Amérique et d'Angleterre 104,882,000.....

Rapport de M. le marquis de Mornay

Les armées actives, dans lesquelles nous avons cherché à dégager les forces disponibles, sont au nombre de dix corps d'armée, et présentent un effectif total de 534,452 hommes, ayant répondu à l'appel le 5 février 1871. Ce chiffre est inférieur de 41,000 au total de la récapitulation dressée dans les bureaux du ministère de la Guerre, mais cette différence ne s'applique qu'aux états-majors et aux divers services administratifs. Le tableau annexé au présent rapport est d'ailleurs conforme, dans ses résultats, au tableau A du ministère, contenant les effectifs détaillés dans les armées actives.

Quant aux troupes restées dans les divisions territoriales et en Algérie, elles formeront, au besoin, la réserve de l'armée active, ainsi qu'un certain nombre de gardes mobilisés restés dans les camps d'instruction.

Il en est de même de la classe de 1871, dont l'effectif s'élève à 132,000 hommes, après la clôture des opérations des conseils de

révision. Le ministre de la guerre n'a pas cru devoir appeler les hommes de cette classe, dont la présence dans les dépôts serait sans u'ilité immédiate, puisqu'ils ne pourraient être, pour le moment du moins, ni armés, ni habillés, ni équipés.

Les dépôts des régiments renferment aujourd'hui en troupes prêtes à servir activement ; infanterie 25,505, cavalerie 12,835, artillerie 6,420, train d'artillerie 2,182, train des équipages, 1,268, génie 877 ; ensemble 53,087 hommes. En outre, ces dépôts contiennent 62,500 hommes et les dépôts de mobile 18,000 hommes.

C'est spécialement la composition actuelle des armées actives qu'il faut examiner avec détail, pour bien remplir la mission qui nous a été confiée.

L'effectif de ces dix corps d'armée est composé d'éléments divers, sur lesquels il est nécessaire de donner des explications. Ainsi, faut-il tout d'abord constater qu'il n'existe plus un seul régiment de ligne ancien. Les corps comprennent des régiments de marche composés de bataillons de gardes mobiles, enfin des légions de gardes nationaux mobilisés.

Toutes ces troupes ont des cadres nouveaux dont la capacité et l'expérience laissent trop souvent beaucoup à désirer ; cependant, si, une fois amenés au feu, les bataillons de mobiles se battent généralement avec autant d'entrain que les régiments de marche, il a été constaté que ces derniers présentent une plus grande résistance et supportent habituellement avec plus d'ordre et de sang-froid les diverses épreuves de la vie journalière en campagne.

Quant aux gardes nationaux mobilisés, dont tous les cadres sont le produit de l'élection, il paraît évident qu'ils se montrent presque toujours incapables de rendre aucun service à la guerre, et qu'ils ont trop souvent été cause d'échecs sérieux, par suite de leur indiscipline et de leur manque de fermeté sur le champ de bataille.

Il faudrait à ces troupes une discipline sévère et une instruction suivie de plusieurs mois, avec des cadres choisis spécialement, pour leur inspirer la confiance dans les chefs et le respect de l'autorité, qu'elles sont toujours disposées à méconnaître.

Il ne reste donc plus que 205,000 hommes d'infanterie (régiments de marche et mobiles) pour les dix corps d'armée actifs, auxquels il

faut ajouter les marins et soldats de l'infanterie de marine, dont le courage et la fermeté ont été à la fois la sauvegarde et l'honneur de l'armée dans cette douloureuse campagne. Leur nombre, hélas ! trop restreint, témoigne hautement de leur valeur et de leurs sacrifices. Ils ne figurent plus sur les états détaillés que pour le chiffre de 6,900 hommes. La cavalerie et l'artillerie, dont l'effectif dépasse 20,000 hommes pour chacune, sont dans un état satisfaisant. Toutefois les chevaux, et particulièrement les attelages de l'artillerie, sont fatigués, et ont beaucoup souffert des intempéries de la saison et de la rareté des fourrages... (*Voir le tableau ci-contre.*)

Mais en regard de nos forces, l'ennemi pouvait disposer de plus de 700.000 hommes au 1er mars (d'après le major Blume, 705,000 fantassins, 63,500 cavaliers, 35 à 40,000 artilleurs, sans compter les services divers). Il restait, en outre, en Allemagne 250,000 soldats inscrits et prêts à franchir le Rhin.

Le plan de campagne des Allemands était tout indiqué :

1° L'armée du général de Manteuffel marchait sur Lyon.

2° L'armée du général von Gœben (1er et 8e corps soutenus par les troupes du grand-duc de Mecklembourg faisait le siège des places du nord, et attaquait le Havre.

3° 2 corps suffisaient pour tenir en échec les forces mal organisées de l'armée de Bretagne, insuffisantes pour prendre l'offensive.

4° 150,000 hommes (de landwehr principalement, et des troupes d'étapes) étaient nécessaires pour assurer les communications, et garder — non Paris — mais les forts.

Il restait donc à l'ennemi, pour faire une campagne active, — en dehors de Lyon, de la Bretagne et du Nord, — huit ou neuf corps d'armée présentant un effectif réel de 280,000 combattants.

La lutte était-elle donc impossible ? Au point de vue militaire, la question ne peut se discuter. Maintenant, avions-nous le patriotisme ardent, l'inflexible énergie

qui font les Saragosse, les Moscou, les Châteaudun? Chacune de nos villes était-elle résolue à se défendre? Des embuscades étaient-elles préparées dans nos villages? Le vide était-il fait autour de l'ennemi? A cette guerre inégale de batailles rangées, pouvions-nous faire succéder la guerre des chouans, où le moindre obstacle est utilisé? Étions-nous sûrs de la fermeté de nos maires du courage implacable de nos populations? Alors, les conditions changeaient, les effectifs de l'ennemi, ses plans de campagne pouvaient être impuissants. Là où le génie de Napoléon I[er] avait échoué, la fortune du général de Moltke pouvait être emportée.

Dans son intéressant rapport, que nous avons précédemment cité, la commission traçait le tableau suivant :

Et maintenant, à cette question : Quelle est la situation morale de la France envahie? ne faut-il pas répondre simplement : Elle est envahie. Invasion, ce mot dit tout : douleur et désastre. Qui ne l'a pas subie ne peut en parler.

Depuis le commencement d'août, le fléau souille nos villes, et balaye nos campagnes. Le 4 septembre, l'Empire s'effondre et disparaît. Un gouvernement déclare qu'il disputera à l'étranger le sol de la patrie. L'invasion s'étend et pénètre. Le patriotisme local s'exalte dans des efforts inutiles; mais la résistance se disperce dans l'indiscipline; elle s'use par des tentatives isolées : elle s'évanouit devant la toute-puissance d'une force supérieure Les villes sont occupées, les armes sont brisées. Le cœur se brise en même temps. L'ivasion s'installe. On croit à une épreuve passagère, on se raidit sans perdre confiance. L'épreuve dure et se transforme en supplice. Malgré soi, l'on s'affaisse ; l'indignation des premiers jours fait

EFFECTIF DÉTAILLÉ DES AR

ARMÉE	INFANTERIE DE MARCHE	MOBILES	MOBILISÉS	MARINS ET INFANTERIE DE MARINE
Armée du Nord. — Général Faidherbe.	»	6 277	»	»
Armée du Havre. — Général Loysel....	1 734	16.238	6.678	»
Lignes de Carentan....	»	12.704	29.450	»
Camp de Cherbourg...............	»	1 824	6.151	»
Général Chanzy et général de Colomb....	45.085	70 593	81.547	3.400
24e corps. — Général Pourcet..........	11.500	400	8 500	3 500
26e corps. — Général Billot.	10.608	10.200	9.000	»
Corps de Nevers. — Général de Points de Gémigy..............................	380	250	11.868	»
Armée des Vosges. – Vice-Amiral Penhoat	»	5.449	22.992	»
Corps de Bourg. — Général Pélissier....		1.200	11.050	»
Corps de Lyon....	»	»	24.586	»
Débris de l'armée de l'Est.............	»	5.300	33.869	»
	69.299	250.691		
Ensemble.............	205.034	»	135.735	6.900

Total général. . . . .

Moins les chevaux . . . .

A ces troupes, il faut ajouter celles qui composent les effectifs d

1° Dépôts d'infanterie (116. . . . . 29.500

— de cavalerie (67) 12.800

— d'artillerie (13) 6.400

— du train d artillerie (2). 2.200

-- du train d'équipages (3) 1.300

-- du génie (3). 900

2° — de mobiles, 18,000 hommes;

3° — de mobilisés, 200,000 au moins;

4° Gendarmerie, 10,000 environ.

5° Etat-Major et services divers, 10,000 environ.

Enfin il y a encore dans les camps d'instruction 52,000 mobilis

(a) Ajouter à ces chiffres une dizaine de mille hommes qui se disposent

…S ACTIVES AU 22 FÉVRIER 1871

	GÉNIE	GENDARMES	ÉTAT-MAJOR	CORPS FRANCS	SERVICES ADMINISTRATIFS	CAVALERIE HOMMES	CAVALERIE CHEVAUX	TOTAUX PAR ARMÉE	TOTAUX MOINS LES CHEVAUX
1	462	260	220	264	»	924	878	11.479	10.598
9	633	»	»	1.776	77	98	»	28.533	28.533
	»	8	»	»	»	»	»	42.154	42.154
	312	»	»	»	»	»	»	8.287	8.287
0	1.985	1 795	2.120	5.362	4.931	10.363	9.534	248.185	238.651
0	570	»	»	»	500	2.300	»	29 470	29.470
0.	»	»	35	»	400	1.800	1.600	34.935	33.335
6	254	»	»	»	»	120	»	18.318	18.318
8	182	»	»	7.620	500	877	»	44.248	44.248
4	178	35	»	»	»	2.435	2.435	18.338	15.923
0	»	»	»	»	»	»	»	24.985	24 786
	»	»	»	»	»	780	780	39 949	39.049
8	4.576	2.090	2.375	16.022	6.408	20.148	20.118	548.899	534.552

548.899.
534.552.
…sions militaires territoriales :

Manquant d'armement, 53,100 hommes prêts à servir, plus 62,500 hommes non instruits.

…lus par les préfets, 54,000.

…ner une réserve d'artillerie : une partie est déjà à Besançon.

place à l'accablement. Où aller? que faire? Les postes marchent mal. Les lettres sont prises; les chemins de fer interrompus; les voitures publiques n'existent plus. Les voitures privées se cachent. Partout des coups de canon, des coups de fusils; partout des soldats étrangers qui passent et repassent. On ne sait rien! on veut tout savoir! Tout est sauvé aujourd'hui! tout est perdu demain! La nuit, une nuit noire obscurcit toutes les intelligences, éteint tous les courages. L'invasion s'organise et pèse. Les réquisitions s'aggravent. C'en est trop. Le mot de trahison vole de bouche en bouche. En vain, les municipalités rivalisent d'abnégation et de zèle: elles deviennent suspectes. Pourquoi ne pas les supposer faibles, maladroites et coupables? Cela ne coûte rien, et cela soulage. Quand on est malheureux, on est injuste. Le pauvre s'en prend au riche, le riche à son voisin. Le temps s'écoule dans des plaintes et des récriminations, sans que les périls de la grande patrie parviennent à distraire des misères locales. Ce qui l'emporte enfin, c'est la lassitude. On se lasse, on souffre de nourrir, d'entretenir, de payer des ennemis, quand nos enfants, nos mobiles, nos soldats prisonniers ou combattants ont faim et froid. On se lasse, alors que les ennemis répètent avec une singulière entente qu'ils sont las eux-même de la guerre, qu'ils détestent Napoléon et Bismarck, qu'ils pleurent de rester chez nous, et fatalement, sans qu'on s'en doute, on s'habitue à cette pensée que la guerre, commencée sans préparation, poursuivie sans succès; que la guerre, poussée de revers en revers, de ruines en ruines, touche à son terme, que la paix est forcée!

Il est encore une question que l'on a jusqu'ici passée sous silence, et qui mérite cependant qu'on s'y arrête: Quelle allait être, en cas de continuation de la lutte, la situation de Paris? — Nous ne parlons, bien entendu, ici, que de la situation matérielle des approvisionnements.

Si l'on examine notre réseau de chemins de fer, on se rendra compte facilement que les lignes princi-

pales, celles qui concourent le plus activement à l'alimentation de la capitale, étaient en partie en notre pouvoir; comment, dès lors, les Prussiens auraient-ils pu subvenir aux besoins de cette population de deux millions d'âmes? Il est hors de doute qu'ils avaient pu à grand'peine nourrir leurs troupes, durant les mois précédents : le pays occupé était partout épuisé.


M. Fourrichon.

La question était-elle insoluble? Nous n'avons pas à le discuter : mais, en tout cas, il y avait là une difficulté dont les Allemands étaient maîtres de faire une impossibilité absolue.

Pour nous faire tomber les armes des mains, ils gardaient peut-être ce suprême argument : la faim nous avait obligés à capituler; la faim n'allait-elle pas faire cesser la lutte, alors qu'elle devait avoir de telles conséquences?

L'Europe eût-elle protesté?

Mais M. de Beust l'avait dit déjà :

Il n'y avait plus d'Europe.

La Prusse, écrivait le roi au czar, la Prusse n'oubliera jamais qu'elle vous est redevable de ce que la guerre n'est pas pris des dimensions extrêmes. Soyez-en béni de Dieu !

Alexandre répondait au nouvel empereur :

Je partage votre joie... Je suis heureux d'avoir été en situation de vous prouver mes sympathies, comme un ami dévoué.

L'Italie et l'Autriche étaient muettes : les États-Unis avaient adopté le parti de la Prusse. Le 16 février 1871, le général Grant adressait au Congrès de Washington un message qui célébrait les victoires allemandes. On se souvenait, de l'autre côté de l'Atlantique, de l'expédition du Mexique ; on n'avait pas oublié que dans la guerre de sécessions les vœux et l'appui moral de l'empire avaient été pour les confédérés.

L'Angleterre, enfin, humiliée par les récentes revendications de la Russie, impuissante à agir, reconnaissait tardivement qu'elle avait été atteinte par le coup qui venait de frapper la France ; mais, lord Granville n'osait même pas intervenir pour faire prolonger l'armistice :

J'ai informé le duc de Broglie (ambassadeur de France), disait-il, qu'en ce qui regarde la proposition que le gouvernement de la reine pressât l'Allemagne de prolonger l'armistice, le Cabinet était d'avis

qu'une pareille démarche n'atteindrait pas le but qu'on avait en vue.

La France ne pouvait donc pas compter sur l'appui d'une seule puissance : elle était seule en face du vainqueur.

Dans ces conditions, le vote de l'Assemblée de Bordeaux ne pouvait être douteux.

Et, cependant, on comprend qu'au moment décisif, alors que les députés de l'Alsace suppliaient la Chambre de ne pas les abandonner, alors qu'il s'agissait d'aliéner deux provinces, un million et demi d'hectares, 1,600,000 habitants, Metz et Strasbourg, on comprend que quelques-uns aient refusé de s'associer à ces conditions !

Mais, le temps manquait pour approndir ces questions multiples : l'armistice se terminait, en effet, le 3 mars. En outre, les Allemands étaient entrés dans Paris, et M. de Bismarck avait annoncé que la ratification des préliminaires pourrait seule abréger l'occupation de la capitale.

Chaque heure perdue pouvait entraîner des complications terribles, faire un conflit, peut-être ; le 1er mars, tout était fini...

Du moins, avant de voter le traité de paix, les représentants de la France, manifestèrent leur sentiment à l'égard du gouvernement qui avait entraîné le pays dans cette guerre funeste.

Il est nécessaire de reproduire cette partie émouvante de la séance du 1er mars 1871.

... M. Target. — Je propose la motion suivante :

L'Assemblée Nationale clot l'incident et, dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie, et en face de protestations et de réserves inattendues, confirme la DÉCHÉANCE de Napoléon III et de sa dynastie, déja prononcée par le suffrage universel, et le déclare RESPONSABLE de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. (*Acclamations prolongées.*)

Ont signé : MM. Target, Bethmont, Jules Buisson, René Brice, Ch. Rolland, Tallon, le duc de Marmier, Pradel, Ricard, Girerd, Lambert de Sainte-Croix, Wilson, Ch. Alexandre, Baragnon, Léon Say, Victor de Laprade, Louis Viennet, Farcy, F. Dupin, Marcel Barthe, comte d'Osmoy, Wallon, Ch. Rives, comte de Brettes-Thurin, Villain.

(*Les membres des diverses parties de l'Assemblée se lèvent en applaudissant et en criant :* Très bien ! Bravo ! bravo !)

M. Conti. — Je demande la parole.

M. Gavini. — Messieurs... (Non, non, c'est voté.) Je dois protester de toutes les forces de mon âme... (*Nouvelles et bruyantes interruptions.*) contre la proposition... (Assez ! assez !) Cette Assemblée n'a pas le droit de prononcer sur la question qui lui a été présentée ; élue pour une mission spéciale, elle n'est pas constituante... (*Réclamations.*)

Nouveaux cris. — Aux voix ! aux voix !

M. Gavini. — Le suffrage universel seul peut détruire l'œuvre qu'il a édifiée par quatre plébiscites solennels : faites appel au suffrage universel, si vous l'osez (Aux voix ! aux voix !), et alors, lorsque le peuple aura prononcé, bien criminel sera celui qui ne se soumettra pas à sa volonté seule souveraine. (Aux voix ! aux voix ! — *Le bruit couvre la voix de l'orateur.*) Je proteste contre la proposition.

M. de Tillancourt. — Aux voix, et à l'ordre !

M. le marquis de Larochejacquelein. — Le peuple a prononcé en nous envoyant ici.

(*M. Gavini descend de la tribune, au milieu des cris* : Aux voix ! — *Une vive agitation règne dans l'Assemblée.*)

M. le Président. — La proposition est la clôture de l'incident.

On a demandé le scrutin public sur cette proposition.

De toutes parts. — Non! non! c'est inutile.

M. Conti. — Vous ne permettez pas de la discuter! — M. Cochery, *s'adressant à MM. Conti et Gavini.* — Vous froissez tous les sentiments de l'Assemblée, et à quel moment! (*Bruit général.*)

M. Thiers, *chef du pouvoir exécutif.* — Donnez la parole à M. Conti. (Non! non! oui!) Monsieur le Président, donnez-leur la parole pour qu'ils justifient les fautes de l'empire.

Plusieurs membres. — Oui! oui! qu'ils le fassent, s'ils l'osent.

(*M. Thiers monte à la tribune au milieu des applaudissements de l'Assemblée.*)

M. le Président. — La parole est à M. Thiers, chef du pouvoir exécutif.

M. Thiers, *chef du pouvoir exécutif.* — Messieurs, je vous ai proposé une politique de conciliation et de paix, et j'espérais que tout le monde comprendrait la réserve et le silence dans lesquels nous nous renfermons à l'égard du passé. Mais, lorsque ce passé se dresse devant le pays... (*Vive adhésion. — Bravos et applaudissements.*)

M. Conti. — Je demande la parole.

M. Thiers, *chef du pouvoir exécutif.* — Lorsque ce passé semble se jouer de nos malheurs dont il est l'auteur... (Oui! oui! — *Nouveaux bravos.*)... Le jour où le passé se dresse devant nous, quand nous voudrions l'oublier, lorsque nous courbons la tête sous ses fautes, permettez-moi de le dire, sous ses crimes... (Oui! oui! c'est vrai!) Savez-vous ce que disent en Europe les princes que vous représentez, je l'ai entendu de la bouche des souverains, ils disent que ce n'est pas eux qui sont coupables de la guerre, c'est la France, ils disent que c'est nous! Eh bien, je leur donne un démenti à la face de l'Europe. (*Applaudissements.*) Non, la France n'a pas voulu la guerre (Non! non!); c'est vous, vous qui protestez, c'est vous qui l'avez voulue. (Oui! oui!)

(*M. Conti, au pied de la tribune, adresse à l'orateur des paroles qui sont étouffées par les cris* : N'interrompez pas! A l'ordre! à l'ordre! — *Plusieurs représentants au pied de la tribune, interpellent vivement M. Conti.*)

M. le Président. — J'engage messieurs les représentants à s'éloigner du pied de la tribune, et à prendre leur place, c'est une condition du silence et de l'ordre dans la discussion. (C'est vrai! — Très bien!)

M. Thiers, *chef du pouvoir exécutif.* — Vous avez méconnu la vérité, elle se dresse aujourd'hui devant vous, et c'est une punition du ciel de vous voir ici, obligés de subir le jugement de la nation, qui sera le jugement de la postérité. (Oui! oui! — *Vifs applaudissements.*)

Eh bien, vous venez soutenir ici l'innocence du maître que vous serviez. Je respecte, toujours, toutes les douleurs; ce n'est pas l'individu que j'attaque.

M. Conti. — Il n'y paraît guère!

M. Thiers, *chef du pouvoir exécutif.* — Mais vous voulez soutenir ici l'innocence du maître que vous avez servi. Si l'Assemblée écoute mon conseil, elle vous laissera la parole.

Eh bien! venez parler des services rendus à la France par l'empire. Il en est beaucoup de nous qui vous répondront à l'instant même. (C'est vrai! Très bien!)

Si l'Assemblée veut clore l'incident, (Oui, oui.) ce sera plus sage et plus digne; (*Assentiment.*) mais si elle ne veut pas clore l'incident, je la supplie de laisser parler à cette tribune les représentants de l'empire.

Je n'ajoute plus qu'un mot : Quant au droit national, vous dites que nous ne sommes pas une Constituante. Mais, il y a une chose qui ne fait pas question, c'est que nous sommes souverains. (Oui, oui, souverains.)

Savez-vous pourquoi? C'est que depuis vingt ans, c'est la première fois que les élections ont été parfaitement libres. (*Acclamations.*) et que le pays a pu dire librement sa volonté. (*Réclamations de M. Conti et de M. Gavini.*)

M. Ducuing, *s'adressant à M. Conti et à M. Gavini.* — La preuve, c'est que vous avez été nommés!

M. Thiers, *chef du pouvoir exécutif.* — La clôture de l'incident, c'est ce qui serait le plus digne. (Oui, oui.) Mais, si la clôture ne prévalait pas, écoutez alors ceux qui voudraient venir se justifier,

nous leur répondrons. Pour moi, je demande la clôture de l'incident. (*Vive adhésion.* — Très bien! — L'ordre du jour !)

M. Conti. — Vous voulez étouffer la discussion, c'est ainsi que vous procédez. Je demande la parole pour combattre la protestation qui a été faite. (*Exclamations nombreuses.*)

M. le Président. — La clôture de l'incident a été demandée...

M. Louis Blanc. — Je demande la parole.

Cris nombreux. — La clôture ! La clôture !

M. le Président. — La clôture de l'incident ayant été demandée, je dois la mettre aux voix.

Il m'a été remis une demande de scrutin de division. (*Exclamations.*)

Les auteurs de la demande de scrutin persistent-ils ? (Non ! non !)

M. Paul Bethmont. — Votons par acclamation !

M. le Président. — Je mets aux voix la clôture de l'incident dans les termes où elle a été proposée et que voici :

L'Assemblée nationale clôt l'incident, et dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie, en face de protestations et de réserves inattendues, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France!

(Aux voix ! aux voix !)

M. Conti. Je demande la parole. (Non ! non !)

M. le Président. — Je mets aux voix la clôture de l'incident dans ces termes.

(*La clôture est mise aux voix et adoptée à une très grande majorité. — Quelques membres seulement se lèvent à la contre-épreuve ; plusieurs autres s'abstiennent.*)

M. Cochery. — Je constate que cinq membres seulement se sont levés à la contre-épreuve.

M. Daniel Wilson. — Il y en a eu six, pas un seul de plus ! Je demande que ce soit constaté au *Moniteur.*

Un membre à droite. — Il y a eu des abstentions...

II

Quelque douloureuse que fût la situation, la France devait éprouver encore de nouvelles douleurs, de plus poignantes humiliations. Le 18 mars, commençait la criminelle insurrection de la Commune ; criminelle, non pas seulement parce qu'elle était la révolte armée contre le gouvernement légalement institué par la nation, parce qu'elle augmentait nos ruines et faisait nos désastres plus irréparables, mais encore, mais surtout, parce qu'elle traitait avec les Allemands établis autour de Paris, parce qu'elle amenait ce moment *psychologique* si ardemment désiré par M. de Bismarck.

L'heure n'est pas venue de rapprocher ceux qui faisaient « flamber Paris » de ceux qui brûlaient Saint-Cloud au lendemain de l'armistice, de rechercher quels liens unissaient les assassins des otages et les héros de Bazeilles...

Mais, en tout cas, cette insurrection arrivait fort à propos pour l'ennemi, elle rendait particulièrement difficiles pour nous les négociations relatives à la paix définitive.

La première conférence eut lieu à Bruxelles le 27 mars ; le 10 mai, à Francfort-sur-le-Mein le traité de paix définitif fut arrêté entre MM. de Bismarck, Thiers et Pouyer-Quertier : la ratification eut lieu le 20 mai.

Grâce à la Commune, les conditions étaient plus dures encore que celles exposées dans les préliminaires.

Voici le texte du traité définitif :

Article premier. — La distance de la ville de Belfort à la ligne de frontière, telle qu'elle a été d'abord proposée lors des négociations de Versailles, et telle qu'elle se trouve marquée sur la carte annexée à l'instrument ratifié du traité des préliminaires, doit rester à la France avec la ville et les fortifications de Belfort.

Le gouvernement est disposé à élargir ce rayon de manière qu'il comprenne les cantons de Belfort, de Delle et de Giromagny, ainsi que la partie occidentale du canton de Fontaine, à l'ouest d'une ligne à tracer du point où le canal du Rhône au Rhin sort du canton de Delle, au sud de Montreux-Château, jusqu'à la limite nord du canton entre Bourg et Félon, où cette ligne joindrait la limite est du canton de Giromagny.

Le gouvernement allemand, toutefois, ne cédera les territoires sus-indiqués qu'à condition que la République française de son côté, consentira à une rectification de frontière le long des limites occidentales des cantons de Catenom et de Thionville, qui laisseront à l'Allemagne le terrain à l'est d'une ligne partant de la frontière du Luxembourg entre Aussigny et Redingen, laissant à la France les villages de Thil et de Villerupt, se prolongeant entre Errouville et Aumetz, Beuvillers et Boulange, entre Frieux et Lomoringen, et joignant l'ancienne ligne de frontière entre Avril et Moyenvre.

La Commission internationale dont il est question dans l'article premier des préliminaires, se rendra sur le terrain immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité pour exécuter les travaux qui incombent et pour faire le tracé de la nouvelle frontière, conformément aux dispositions précédentes.

Art. 2. — Les sujets français, originaires des territoires cédés, domiciliés actuellement sur ce territoire. qui entendront conserver la nationalité française, jouiront, jusqu'au 1er octobre 1872, et moyennant une déclaration préalable faite à l'autorité compétente, de la

faculté de transporter leur domicile en France et de s'y fixer, sans que ce droit puisse être altéré par les lois sur le service militaire, auquel cas la qualité de citoyen leur sera maintenue.

Ils seront libres de conserver leurs immeubles situés sur le territoire réuni à l'Allemagne.

Aucun habitant des territoires cédés ne pourra être poursuivi, inquiété, ou recherché dans sa personne ou dans ses biens, à raison de ses actes politiques ou militaires pendant la guerre.

Art. 3. — Le gouvernement français remettra au gouvernement allemand, les documents et registres concernant l'administration civile, militaire et judiciaire des territoires cédés. Si quelques-uns de ces titres avaient été déplacés, ils seront restitués par le gouvernement français sur la demande du gouvernement allemand.

Art. 4. — Le gouvernement français remettra au gouvernement d'Allemagne dans le terme de six mois à dater de l'échange des ratifications de ce traité :

1° Le montant des sommes déposées par les départements, les communes et les établissements publics des territoires cédés ;

2° Le montant des primes d'enrôlement et de remplacement appartenant aux militaires et aux marins originaires des territoires cédés qui auront opté pour la nationalité allemande.

3° Le montant des cautionnements des comptables de l'État ;

4° Le montant des sommes versées pour consignations judiciaires par suite de mesures prises par les autorités administratives ou judiciaires dans les territoires cédés.

Art. 5. — Les deux nations jouiront d'un traitement égal en ce qui concerne la navigation sur la Moselle, le canal de la Marne au Rhin, le canal du Rhône au Rhin, le canal de la Sarre et les eaux navigables communiquant avec ces voies de navigation. Le droit de flottage sera maintenu.

Art. 6. — Les hautes parties contractantes étant d'avis que les circonscriptions diocésaines des territoires cédés à l'empire germanique allemand doivent coïncider avec la nouvelle frontière déterminée par l'article premier ci-dessus, se concerteront après la ratification du présent traité, sans retard, sur les mesures à prendre en commun à cet effet.

Les communautés réformées appartenant, soit à l'Église réformée, soit à la confession d'Augsbourg, établies sur les territoires cédés par la France, cesseront de relever de l'autorité ecclésiastique française.

Les communautés de l'Église de la confession d'Augsbourg, établies dans les territoires français, cesseront de relever du consistoire supérieur et du directeur siégeant à Strasbourg.

Les communautés israélites des territoires situés à l'est de la nouvelle frontière, cesseront de dépendre du consistoire central israélite siégeant à Paris.

Art. 7. — Le payement de 500,000,000 aura lieu dans les trente jours qui suivront le rétablissement de l'autorité du gouvernement français dans la ville de Paris. Un milliard sera payé dans le courant de l'année et un demi-milliard le 1er mai 1872. Les trois derniers milliards resteront payables au 2 mars 1874, ainsi qu'il a été stipulé par le traité de paix préliminaire. A partir du 2 mars de l'année courante, les intérêts de ces trois milliards de francs seront payés chaque année le 3 mars, à raison de 5 pour 100 par an.



M. Dorian (1).

(1) M. Dorian (Pierre-Frédéric), maître de forges dans la Loire, était député depuis 1863. Après le 4 septembre 1870, il fut nommé

Toute somme payée en avance sur les trois derniers milliards cessera de porter des intérêts à partir du jour du payement effectué.

Tous les payements ne pourront être faits que dans les principales villes de commerce de l'Allemagne, et seront effectués en métal, or ou argent, en billets de la banque d'Angleterre, billets de la banque de Prusse, billets de la banque royale des Pays-Bas, billets de la banque nationale de Belgique, en billets à ordre ou en lettres de change négociables de premier ordre, valeur comptant.

Le gouvernement allemand ayant fixé en France la valeur du thaler prussien à 3 fr. 75 c, le gouvernement français accepte la conversion des monnaies des deux pays au taux ci-dessus indiqué.

Le gouvernement français informera le gouvernement allemand trois mois d'avance de tout payement qu'il compte faire aux caisses de l'empire allemand.

Après le payement du premier demi-milliard et la ratification du traité de paix définitif, les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure et de l'Eure seront évacués en tant qu'ils se trouveront occupés par les troupes allemandes. L'évacuation des départements de l'Oise, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de la Seine, ainsi

par le gouvernement de la Défense nationale ministre des Travaux publics.

« Ce fut avec une infatigable ardeur qu'il s'occupa de la fabrication des fusils, des canons, des mitrailleuses et des munitions, faisant appel à l'initiative privée, employant toutes les forces intellectuelles qui s'offraient à lui ; aussi s'attira-t-il une grande popularité.

« Mais les suprêmes efforts qu'il avait faits pour la défense restèrent sans résutat, et il eut la douleur d'être chargé, avec M. Jules Favre, d'entrer en négociation avec M. de Bismarck, au sujet de la capitulation de Paris. » Le 1er février 1871, il fut chargé par intérim du ministère de l'instruction publique et de celui du commerce. Lors des élections du 8 février, il fut élu député de la Loire, et donna sa démission de ministre en même temps que ses collègues de la Défense nationale. Il fit partie de la gauche républicaine avec laquelle il vota constamment. M. Dorian mourut à Paris au mois d'avril 1873; il était né à Montbéliard en 1814. (D. L.)

que celle des forts de Paris, aura lieu aussitôt que le gouvernement allemand jugera le rétablissement de l'ordre, tant en France que dans Paris, suffisant pour assurer l'exécution des engagements contractés par la France.

Dans tous les cas, cette évacuation aura lieu lors du payement du troisième demi-milliard.

Les troupes allemandes, dans l'intérêt de leur sécurité, auront la disposition de la zone neutre située entre la ligne de démarcation allemande et l'enceinte de Paris, sur la rive droite de la Seine.

Les stipulations du traité du 26 février, relativement à l'occupation des territoires français après le payement des deux milliards resteront en vigueur. Aucune des déductions que le gouvernement français serait en droit de faire ne pourra être exercée sur le payement des cinq cents premiers millions.

Art. 8. — Les troupes allemandes continueront à s'abstenir des réquisitions en nature et en argent dans les territoires occupés; cette obligation de leur part étant corrélative aux obligations contractées pour leur entretien par le gouvernement français; dans le cas où, malgré les réclamations réitérées du gouvernement allemand, le gouvernement français serait en retard d'exécuter lesdites obligations, les troupes allemandes auront le droit de se procurer ce qui sera nécessaire à leurs besoins, en levant des impôts et des réquisitions dans les départements occupés et même en dehors de ceux-ci, si leurs ressources n'étaient pas suffisantes.

Relativement à l'alimentation des troupes allemandes, le régime actuellement en vigueur sera maintenu jusqu'à l'évacuation des forts de Paris.

En vertu de la convention de Ferrières du 11 mars 1871, les réductions indiquées par cette convention seront mises à exécution après l'évacuation des forts.

Dès que l'effectif de l'armée allemande sera réduit au-dessous du chiffre de 500,000 hommes, il sera tenu compte des réductions opérées u-dessous de ce chiffre pour établir une diminution proportionnelle dans le prix d'entretien des troupes payé par le gouvernement rançais.

Art. 9. — Le traitement exceptionnel accordé maintenant aux

produits de l'industrie des territoires cédés pour l'importation en France, sera maintenu pour un espace de temps de six mois, depuis le 1er mars, dans les conditions faites avec les délégués de l'Alsace.

Art. 10. — Le gouvernement allemand continuera à faire rentrer les prisonniers de guerre, en s'entendant avec le gouvernement français. Le gouvernement français renverra dans leurs foyers ceux de ces prisonniers qui sont libérables. Quant à ceux qui n'ont point achevé leur temps de service, ils se retireront derrière la Loire. Il est entendu que l'armée de Paris et de Versailles, après le rétablissement de l'autorité du gouvernement français à Paris et jusqu'à l'évacuation des forts par les troupes allemandes, n'excédera pas 80,000 hommes. Jusqu'à cette évacuation, le gouvernement français ne pourra faire aucune concentration de troupes sur la rive droite de la Loire, mais il pourvoira aux garnisons régulières des villes placées dans cette zone, suivant les nécessités du maintien de l'ordre et de la paix publique.

Au fur et à mesure que s'opérera l'évacuation, les chefs de corps conviendront ensemble d'une zone neutre entre les armées des deux nations.

Vingt mille prisonniers seront dirigés sans délai sur Lyon, à la condition qu'ils seront expédiés immédiatement en Algérie après leur organisation, pour être employés dans cette colonie.

Art. 11. — Les traités de commerce avec les différents États de l'Allemagne ayant été annulés par la guerre, le gouvernement français et le gouvernement allemand prendront pour base de leurs relations commerciales le régime du traitement réciproque sur le pied de la nation la plus favorisée. Sont compris dans cette règle les droits d'entrée et de sortie, le transit, les formalités douanières, l'admission et le traitement des sujets des deux nations ainsi que leurs agents.

Toutefois, seront exceptées de la règle susdite les faveurs qu'une des parties contractantes, par des traités de commerce, a accordées ou accordera à des États autres que ceux qui suivent : l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche, la Russie.

Les traités de navigation ainsi que la convention relative au service international des chemins de fer dans ses rapports avec la

douane et la convention pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres d'esprit et d'art, seront remis en vigueur.

Néanmoins le gouvernement français se réserve la faculté d'établir sur les navires allemands et leurs cargaisons des droits de tonnage et de pavillon, sous la réserve que ces droits ne soient pas plus élevés que ceux qui grèveront les bâtiments et les cargaisons des nations sus-mentionnées.

Art. 12 — Tous les Allemands expulsés conserveront la jouissance pleine et entière de tous les biens qu'ils ont acquis en France.

Ceux des Allemands qui avaient obtenu l'autorisation exigée par les lois françaises pour fixer leur domicile en France, sont réintégrés dans tous leurs droits, et peuvent, en conséquence, établir leur domicile sur le territoire français.

Le délai stipulé par les lois françaises pour obtenir la naturalisation sera considéré comme n'étant pas interrompu par l'état de guerre pour les personnes qui profiteront de la faculté ci-dessus mentionnée de revenir en France dans un délai de six mois après l'échange des ratifications de ce traité, et il sera tenu compte du temps écoulé entre leur expulsion et leur retour sur le territoire français, comme s'ils n'avaient jamais cessé de résider en France.

Les conditions ci-dessus seront appliquées en parfaite réciprocité aux sujets français résidant ou désirant résider en Allemagne.

Art. 13. — Les bâtiments allemands qui étaient condamnés par les conseils de prises, avant le 2 mars 1871, seront considérés comme condamnés définitivement.

Ceux qui n'auraient pas été condamnés à la date sus-indiquée seront rendus avec la cargaison en tant qu'elle existe encore. Si la restitution des bâtiments et de la cargaison n'est plus possible, leur valeur fixée d'après le prix de la vente sera rendue à leurs propriétaires.

Art. 14. — Chacune des deux parties contractantes continuera sur son territoire les travaux entrepris pour la canalisation de la Moselle. Les intérêts communs des parties séparées des deux départements de la Meurthe et de la Moselle seront liquidés.

Art. 15. — Les hautes parties contractantes s'engagent mutuellement à étendre aux sujets respectifs les mesures qu'elles pourront

juger utile d'adopter en faveur de ceux de leurs nationaux qui, par suite des événements de la guerre, auraient été mis dans l'impossibilité d'arriver en temps utile à le sauvegarder ou à la conservation de leurs droits.

Art. 16. — Les deux gouvernements français et allemands s'engagent réciproquement à faire respecter et entretenir les tombeaux des soldats ensevelis sur leurs territoires respectifs.

Art. 17. — Le règlement des points accessoires sur lesquels un accord doit être établi, en conséquence de ce traité et du traité préliminaire, sera l'objet de négociations ultérieures qui auront lieu à Francfort.

Art. 18. — Les ratifications du présent traité par l'Assemblée nationale et par le chef du pouvoir exécutif de la République française d'un côté,

Et de l'autre, par Sa Majesté l'empereur d'Allemagne,

Seront échangées à Francfort, dans le délai de dix jours, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Articles additionnels. — Art. 1er, § 1er. D'ici à l'époque fixée pour l'échange des ratifications du présent traité, le gouvernement français usera de son droit de rachat de la concession donnée à la Compagnie du chemin de fer de l'Est. Le gouvernement allemand sera subrogé à tous les droits que le gouvernement français aura acquis pour le rachat des concessions en ce qui concerne les chemins de fer situés dans les territoires cédés, soit achevés, soit en construction.

§ 2. Seront compris dans cette concession :

1° Tous les terrains appartenant à ladite Compagnie quelle que soit leur destination, ainsi que : établissements de gares et de stations, hangars, ateliers et magasins, maisons de gardes de voie, etc.;

2° Tous les immeubles qui en dépendent, ainsi que les barrières, clôtures, changements de voie, aiguilles, plaques tournantes, prises d'eau, grues hydrauliques, machines fixes, etc., etc. ;

3° Tous les matériaux, combustibles et approvisionnements de tout genre, mobiliers de gares, outillage des ateliers et des gares, etc., etc.;

4° Les sommes dues à la Compagnie des chemins de fer de l'Est à titre de subventions accordées par des corporations ou personnes domiciliées dans les territoires cédés.

§ 3. Sera exclu de cette concession le matériel roulant. Le gouvernement allemand remettra la part du matériel roulant, avec ses accessoires, qui se trouverait en sa possession, au gouvernement français.

§ 4. Le gouvernement français s'engage à libérer avec l'empire allemand entièrement les chemins de fer cédés, ainsi que leurs dépendances de tous les droits que des tiers pourraient faire valoir, nommément les droits des obligataires. Il s'engage également à se substituer, le cas échéant, au gouvernement allemand, relativement aux réclamations qui pourraient être élevées vis-à-vis du gouvernement allemand par les créanciers des chemins de fer en question.

§ 5. Le gouvernement français prendra à sa charge les réclamations que la Compagnie des chemins de fer de l'Est pourrait élever vis-à-vis du gouvernement allemand ou de ses mandataires par rapport à l'exploitation desdits chemins de fer et à l'usage des objets indiqués dans le § 2 ainsi que du matériel roulant.

Le gouvernement allemand communiquera au gouvernement français, à sa demande, tous les documents et toutes les indications qui pourraient servir à constater les faits sur lesquels s'appuieront les réclamations sus-mentionnées.

§ 6. Le gouvernement allemand payera au gouvernement français pour la cession des droits de propriétés indiqués dans les paragraphes 1 et 2 et, en titre d'équivalent pour l'engagement pris par le gouvernement français dans le paragraphe 4, la somme de trois cent vingt-cinq millions (325,000,000) de francs.

On défalquera cette somme de l'indemnité de guerre stipulée dans l'article 7.

§ 7. Vu que la situation qui a servi de base à la convention conclue entre la Compagnie des chemins de fer de l'Est et la Société royale grand-ducale des chemins de fer Guillaume-Luxembourg en date du 6 juin 1857 et du 21 janvier 1868, et celle conclue entre le gouvernement du grand-duché de Luxembourg et les Sociétés des chemins de fer Guillaume-Luxembourg et de l'Est français en date

du 5 décembre 1868, a été modifiée essentiellement de manière qu'elles ne sont applicables à l'état de choses créé par les stipulations contenues dans le paragraphe 1er, le gouvernement allemand se déclare prêt à se substituer aux droits et aux charges résultant de ces conventions pour la Compagnie des chemins de fer de l'Est.

Pour le cas où le gouvernement français serait subrogé, soit par le rachat de la concession de la Compagnie de l'Est, soit par une entente spéciale aux droits acquis par cette Société en vertu des commissions sus-indiquées, il s'engage à céder gratuitement, dans un délai de six semaines, ses droits au gouvernement allemand.

Pour le cas où ladite subrogation ne s'effectuerait pas, le gouvernement français n'accordera de concessions pour les lignes de chemin de fer appartenant à la Compagnie de l'Est, et situées dans le territoire français, que sous la condition expresse que le concessionnaire n'exploite point les lignes de chemin de fer situées dans le grand-duché de Luxembourg.

Art. 2. Le gouvernement allemand offre deux millions de francs pour les droits et les propriétés que possède la Compagnie des chemins de fer de l'Est sur la partie de son réseau située sur le territoire suisse, de la frontière à Bâle, si le gouvernement français lui fait tenir le consentement dans le délai d'un mois.

Art. 3. La cession de territoire auprès de Belfort, offerte par le gouvernement allemand dans l'article 1er du présent traité en échange de la rectification de frontière demandée à l'ouest de Thionville, sera augmentée des territoires des villages suivants : Rougemont, Laval, Petite-Fontaine, Romagny, Félon, la Chapelle-sous-Rougemont, Angeot, Vauthier Mont, la Rivière, la Grange, Reppe, Fontaine, Frais, Foussemagne, Cunelières, Montreux-Châteaux, Bretagne, Chavannes-les-Grands, Chavanatte et Suarce.

La route de Giromagny à Remiremont passant au ballon d'Alsace restera à la France dans tout son parcours et servira de limite en tant qu'elle est située en dehors du canton de Giromagny.

Les stipulations indiquées dans ce contrat furent

votées par l'Assemblée nationale à une immense majorité le 18 mai.

Une discussion sérieuse, approfondie, était impossible au moment où la Prusse nous menaçait de traiter avec la Commune. Avant tout, il fallait obtenir de l'Allemagne qu'elle laissât revenir nos prisonniers; de façon à permettre de triompher promptement de cette criminelle insurrection.



M, de Freycinet (1).

Cette concession, malheureusement indispensable pour nous, M. de Bismarck la fit payer : il ne négligea pas cette occasion de rendre plus onéreuse, plus douloureuse pour nous cette paix, qu'il était impossible de ne pas accepter,

(1) Après la guerre, M. de Freycinet devint sénateur, puis ministre des Travaux publics (1877), président du Conseil et ministre des Affaires étrangères (1879-1880). A la chute du cabinet Gambetta, il

qui ne comportait ni discussion ni même examen.

La situation pouvait sembler désespérée : la capitale ruinée, l'ennemi triomphant campant dans nos provinces, une rançon de cinq milliards à payer, les partis politiques à apaiser. Cette tâche surhumaine fut accomplie grâce à l'activité, au patriotisme, à l'habileté du chef du pouvoir exécutif, de M. Thiers.

Au moment même où nous terminons ce travail (20 septembre 1880), un des anciens collaborateurs du Président de la République vient, devant la statue de l'homme éminent que la France regrette, de retracer l'œuvre accompli.

Nous ne pouvons mieux faire, pour montrer quelles difficultés il fallut surmonter, que de reproduire les passages principaux du discours de M. Léon Say :

... Au mois de décembre 1872, M. Thiers me confie le portefeuille des finances ; les deux grands emprunts de la libération, se montant ensemble à 5 milliards, sont souscrits : ils ont déjà produit 3 milliards et demi de francs. La rentrée du milliard et demi restant s'effectue régulièrement par des versements mensuels très exactement apportés au Trésor L'Allemagne a déjà reçu un peu plus de la moitié des sommes que le traité de paix lui assigne ; mais notre libération réclame encore un versement complémentaire de 2 milliards 300 mil-

fut appelé à former le nouveau ministère, et il prit pour lui le portefeuille des Affaires étrangères (30 janvier 1882) et il le garda dans le cabinet Brisson (6 avril 1885). Le 7 janvier 1886, il remplaça M. Brisson dans la présidence du Conseil ; mais le 3 décembre de la même année il donna sa démission. Depuis, il fut deux fois ministre de la Guerre.

lions : il faut poursuivre les recouvrements successifs sur le dernier emprunt ; mais il faut éviter à tout prix une crise qui peut être funeste aux affaires comme au crédit de la France ; il faut en outre trouver, au fur et à mesure de la rentrée des fonds, le moyen de convertir notre argent en lettres de change sur l'étranger ; mais il faut sauver notre circulation d'une dépréciation qui nous précipiterait dans l'abîme du papier-monnaie, sans espoir d'en sortir de longtemps. Ménager le crédit, tout en obtenant des détenteurs de 5 0/0 le payement des termes échus, ménager la circulation monétaire, tout en convertissant nos capitaux en monnaies étrangères, telles sont les instructions que me donne M. Thiers et dont il suit l'exécution avec cette science du détail et cet amour de l'ordre qui en font le plus grand financier de son temps.

M. Thiers avait eu recours, pour ses grands emprunts, à la souscription publique, méthode plus politique que financière, mais qui convenait à merveille aux circonstances. Nous avions obtenu, non-seulement de nos concitoyens, mais encore des étrangers, une affirmation solennelle du crédit de notre pays. La foule, la foule de l'Europe entière avait pour ainsi dire garanti la signature de la France et s'était obligée à nous fournir, aux époques que nous avions déterminées, le versement des capitaux qui nous étaient nécessaires.

Aussi M. de Goulard avait-il pu annoncer en des termes d'une noble simplicité le résultat de l'emprunt de 3 milliards douze fois couvert.

« N'oublions pas, disait-il, que c'est à la République conservatrice, fidèle aux principes qui sont la base éternelle de toute société, que nos concitoyens et les étrangers ont donné ce témoignage d'une absolue confiance. Malgré nos erreurs et nos malheurs, le monde, messieurs, n'a pas cessé de croire en nous... »

A l'époque dont nous parlons, la France avait fait aux capitaux des appels si souvent répétés, qu'il n'était pas étonnant qu'on pût se demander s'il y avait encore des fonds disponibles dans les caisses privées. Pendant tout le cours de nos grandes opérations financières, il s'est rencontré bon nombre de personnes — et de personnes fort sensées, fort initiées à la situation de la place, — pour venir dire à

tout moment à M. Thiers : » L'Etat a tort de presser autant qu'il le fait la rentrée des versements successifs de l'emprunt; nous marchons à une catastrophe qui se traduira par l'impossibilité pour le public de faire face à ses engagements vis-à-vis du Trésor. Nous allons subir une élévation sans précédent du taux de l'intérêt. L'élévation du taux de l'intérêt amènera une dépréciation redoutable de la valeur des billets de banque. »

On pressait donc incessamment M. Thiers de rendre au public pour quelque temps, sous une forme ou sous une autre, les capitaux que nous ne cessions d'accumuler au ministère des finances.

A la fin de chaque mois, on lui demandait de consacrer à des reports de bourse les disponibilités du Trésor. Sur ce point, comme sur tant d'autres, il n'avait pas voulu se faire de théories absolues; il connaissait les dangers d'une intervention du Trésor. Il avait pu, en étudiant l'histoire de l'Empire et des premières années de la Restauration, et plus tard, lorsqu'il fit en 1830 ses débuts dans l'administration des finances, apprécier les résultats funestes d'opérations de cette nature; mais les faits pouvaient ne pas se reproduite exactement dans les mêmes conditions qu'autrefois, et il se refusait a arrêter à l'avance une ligne de conduite déterminée.

Ce qui est certain, c'est qu'il désirait ne pas intervenir: il se méfiait des intérêts privés qu'il trouvait féroces, et qui, sous prétexte du bien public, cherchaient leur propre avantage. Il ne voulait pas faire dépendre les opérations du Trésor d'un autre intérêt que celui de l'Etat; mais il redoutait qu'on ne pénétràt sa pensée et il aimait qu'on eût des doutes sur ses résolutions définitives. Cette réserve toute politique avait, il faut bien le reconnaître, sur les esprits et sur les affaires une influence qui n'était pas à dédaigner.

M. Thiers avait présent à l'esprit plusieurs faits saillants de l'intervention du Trésor à la Bourse de Paris; le premier en 1808, lorsque Napoléon Ier, malgré l'opposition de Mollien, ministre du Trésor, sacrifiait des millions inutilement perdus, pour maintenir, au lendemain de la paix de Tilsit, le cours du 5 0/0 français au minimum de 80 fr. le second en 1818, lors de la liquidation des emprunts nécessités par les indemnités de guerre de 1814 et 1815; le troisième à la fin de la Restauration, lors de l'établissement d'une sorte de Compagnie financière

connue sous le nom de Syndicat des receveurs généraux. En 1818, Corvetto prêta sur reports à la Bourse de Paris des sommes très importantes, relativement à l'époque, afin de venir en aide à la spéculation qui prenait et soutenait l'emprunt. Mais cette intervention, qui masquait la situation véritable et faisait croire à une prospérité factice, surexcita la spéculation au delà de toute limite. Les emprunts par reports de rente n'ayant pu se prolonger indéfiniment, une crise était devenue inévitable. Elle bouleversa et démonta en quelque sorte la Bourse de Paris. Le Trésor fut forcé de prendre pour son compte une assez grande quantité de rentes. Casimir Perier et les autres orateurs financiers de la Restauration attaquèrent avec véhémence une opération qui avait eu d'aussi désastreuses conséquences.

L'autre fait d'intervention se produisit à la veille de la Révolution de Juillet. L'opération n'était pas encore liquidée lorsqu'en 1830 M. Thiers fut nommé sous-secrétaire d'État au ministère des finances. On avait, à ce moment, des disponibilités considérables, et, pour réduire l'encaisse du Trésor, on avait autorisé les receveurs généraux à se former en syndicat. On devait faire des placements à la Bourse de Paris et facilite le classement de l'emprunt de 1826. L'affaire tourna mal, et en 1830 les comptes n'en étaient pas encore apurés; l'administration des finances n'y avait trouvé que des soucis et des pertes.

En 1872 comme en 1818, on avait besoin de cours élevés pour donner aux porteurs de 5 0/0 la sécurité qui devait les engager à faire des versements réguliers; comme à l'époque du Syndicat des receveurs généraux, le Trésor avait en mains de fortes disponibilités. On pouvait se demander sérieusement si les appels de fonds ne dépassaient pas les ressources réelles du public; on pouvait redouter l'épuisement prochain des capitaux prêtés à la Bourse par les maisons de banque : que vouliez-vous qu'on fît? Renouveler les expériences malheureuses de l'Empire et de la Restauration par une intervention toujours délicate et souvent dangereuse, ou rester spectateur indifférent des crises qui pouvaient affecter le marché?

Le génie pratique de M. Thiers résolut le problème de la façon que voici : il voulut s'assurer si la crise annoncée avait pour cause la pénurie réelle des capitaux, ou la nécessité d'une élévation du taux de

l'intérêt, qu'il fallait courageusement accepter. La solidarité, de plus en plus étroite des marchés du monde entier, qui venait d'être resserrée encore par la souscription des grands emprunts, permettait d'espérer qu'une légère hausse du taux de l'intérêt suffirait à maintenir dans les affaires françaises les capitaux qui nous étaient nécessaires et pouvaient aisément affluer, on l'espérait du moins, de toutes les parties du monde.

C'est quelques jours avant mon entrée aux affaires ; mon ami M. Teisserenc de Bort faisait à ce moment l'intérim du ministère des finances ; il reçut du chef de l'État pour instructions d'intervenir au besoin, mais de n'intervenir que si, malgré une hausse dans le taux de l'intérêt, les capitaux privés étaient insuffisants pour continuer les opérations engagées. La limite du taux au delà duquel on devait agir était restée un secret entre M. Thiers et son fidèle collaborateur. M. Teisserenc de Bort m'a raconté avec quelle anxiété il attendait dans une maison voisine de la Bourse qu'on lui fit connaître les cours du report, c'est-à-dire le taux de l'intérêt. Mais le simple bruit qui s'était répandu d'une intervention probable avait produit son effet ; quand le taux de l'intérêt atteignit une hauteur convenable, les capitaux privés, craignant, par une attente plus prolongée, de faire surgir la concurrence du Trésor, se présentèrent en masse, et M. Teisserenc de Bort put revenir au ministère des finances sans avoir eu à faire usage des fonds que M. Thiers l'avait autorisé à mettre en reports.

Je pris, quelques jours après, possession du ministère, et je m'empressai de suivre les mêmes errements. Notre objectif constant fut de laisser à la place les capitaux jusqu'au jour où nous ne pouvions plus différer d'effectuer nos payements à l'Allemagne, et pour y arriver nous avons eu recours à des procédés divers. Jamais nous ne sommes intervenus directement.

Nous faisions, à l'échéance, encaisser les lettres de change sur l'étranger que nous avions en portefeuille par des maisons qui en tenaient les fonds en compte courant à notre disposition.

Les lettres de change que nous versions avant leur échange au gouvernement allemand donnaient lieu à un décompte d'intérêts au profit de l'Allemagne ; mais les effets dont l'échéance arrivait avant

qu'on ait pu les comprendre dans un versement étaient envoyés pour être encaissés à nos correspodants de Londres, de Bruxelles, d'Amsterdam, de Berlin, de Francfort, de Hambourg. Les fonds provenant de ces encaissements restaient à notre crédit et portaient intérêt en notre faveur jusqu'au jour où ils étaient retirés pour être compris dans un nouveau versement au gouvernement allemand. Ces sommes étaient, dans l'intervalle, employées par les dépositaires qui avaient besoin de les faire valoir, puisqu'ils en payaient les intérêts. Elles ont servi à prendre du papier à l'escompte, surtout à l'Angleterre, et à faire des reports dans les Bourses étrangères, et peut-être même à Paris.

Les ménagemeuts observés eurent un plein succès. Jamais le crédit public ne fut un instant ébranlé, et les rentrées de l'emprunt se firent avec la plus stricte régularité. On avait demandé à la Banque de France d'avancer au Trésor une partie des versements en retard sauf à la rembourser au fur et à mesure que le public se libérerait. Il ne fut pas nécessaire de prélever intégralement le montant du crédit ouvert par la Banque, et la partie prélevée fut remboursée à bref délai.

Nos achats de change continuels nous rappelaient tous les jours à la question monétaire. Rien n'est plus délicat que le change. La balance du commerce, le taux respectif de l'intérêt dans les divers pays, la confiance, la spéculation, tout agit sur le prix du change. Nous ne pouvions pas nous dissimuler que, si le change avait fait monter le prix des monnaies étrangères, nous en aurions senti tout de suite les effets par la dépréciation du billet de la Banque. C'eût été le signal de la disparition du numéraire en France : sans numéraire, le pays n'ayant plus d'autre monnaie qu'un billet de banque qui aurait été déprécié, nous étions inviciblement condamnés à subir le papier-monnaie, et avec le papier-monnaie toutes ses conséquences et tous ses entraînements.

M. Thiers fit tout ce que pouvait commander la prudence humaine pour nous rendre le change favorable : d'abord il inspirait la confiance ; tous ses actes, toutes ses paroles tendaient à la raffermir quand on la croyait ébranlée. Ensuite, par une idée ingénieuse, il avait dominé la spéculation en intéressant les maisons de banque

au maintien, dans des limites raisonnables, du taux du change étranger.

Il avait, lors de l'émission du grand emprunt, fait, sous forme de traité de garantie de l'emprunt, un véritable traité de garantie contre l'élévation du cours du change. Il avait le talent et le bonheur de réunir dans cette opération tout ce qui dans le monde pouvait avoir une influence sur le marché des capitaux.

Cinquante-cinq des plus grandes maisons de banque d'Europe avaient signé le contrat, et chacune de ces maisons groupait autour d'elles un syndicat de banquiers, de façon que la liste des participants comprenait tous les noms de la finance européenne. Mettre toutes les chances de son côté, c'est le propre des grands capitaines ; mais ce n'est pas tout ; il faut compter avec la fortune de la guerre ; en finances, il faut compter surtout avec les faits. Il faut, pour réussir, avoir réuni les meilleures conditions de succès ; mais il faut surtout avoir su mettre d'accord le but qu'on poursuit avec la force des choses.

On a douté pendant longtemps qu'il fut possible de faire passer 5 milliards de francs en Allemagne sans amener en même temps une perturbation absolue dans la circulation monétaire dans notre pays.

M. Thiers a exposé avec une grande clarté cette difficulté :

La difficulté de l'opération, disait-il un jour à l'Assemblée nationale, savez-vous où elle est? Elle est dans le transport de ces valeurs énormes hors de Paris. Si nous voulions les transporter en numéraire — nous avons à la Banque 600 ou 700 millions de numéraire (ce discours était prononcé en septembre 1871), — nous produirions sur le champ une crise monétaire effroyable. Nous ne pouvons les transporter en marchandises, cela ne dépend pas de nous ; nous ne faisons pas le commerce, nous ne pouvons nous servir que des résultats du commerce, de ce qu'on appelle des traites de place à place. Or, ces traites expriment quoi? le commerce réel : nous

vendons aux Allemands; ils nous vendent à nous, et le papier qu'on appelle traite, qui sert à porter les valeurs d'un pays dans un autre, doit reposer sur un commerce réel et sérieux.

Croyez-vous que nous ayons avec l'Allemagne un commerce suffisant pour trouver 12 ou 1,500 millions de traites? Non, nous nous servons du crédit, et non seulement du crédit qui repose sur le com-



M. Thiers (1).

merce de la France avec l'Allemagne, mais nous avons été obligés de nous servir du crédit, par exemple, de la France sur l'Angle-

(1) On a vu combien, en 1870, il brava l'impopularité en s'opposant, seul contre ses collègues, à la guerre avec la Prusse, puis, après nos premiers désastres, et pendant que les Allemands étaient en marche sur Paris, il partit pour aller demander aux grandes puissances de l'Europe, non pas des alliances, mais une utile intervention en faveur de la paix. A la suite des élections de Bordeaux,

terre et de l'Angleterre sur l'Allemagne ; nous prenons du papier sur Londres pour trouver à Londres du papier sur Berlin.

M. Thiers, quand il prononçait ce discours en 1871, ne connaissait pas encore, ce que nous n'avons pu savoir que l'année d'après, l'influence extraordinaire et favorable de ce qu'on peut appeler le commerce international des titres de rentes étrangères ou des obligations et des actions de chemins de fer étrangers. C'est, en définitive, l'exportation des valeurs étrangères accumulées en France depuis quinze ans qui a permis de faire venir en échange toutes les traites en monnaies étrangères dont nous avons eu besoin pour nous libérer.

Nous libérer! M. Thiers n'avait que cette pensée, et cette noble pensée, il l'exprimait un jour en ces termes :

Depuis que vous m'avez chargé du fardeau accablant du pouvoir, savez-vous quelle a été ma principale préoccupation à côté de celle de rétablir l'ordre? C'est d'affranchir le sol de la patrie. C'est à cela que je pense sans cesse, et ma politique, après le rétablissement de l'ordre, c'est, je le répète, celle de l'affranchissement du territoire.

L'Allemagne restait, non seulement en possession des provinces

en 1871, l'illustre homme d'État fut désigné comme chef du Pouvoir exécutif et signa, en cette qualité, le traité de paix avec l'Allemagne. Dans cette circonstance où il avait déployé toutes les ressources de son esprit et de sa persuasive éloquence ; il conserva à la France une partie de la Lorraine, Nancy, et Belfort.

M. Thiers quitta le pouvoir le 24 mai 1873 et se retira à Saint-Germain-en-Laye. C'est là que mourut, le 3 septembre 1877, ce grand politique qui avait si bien mérité le titre glorieux de *Libérateur du Territoire*. (D. L)

qui nous étaient ravies, mais ses troupes, cantonnées dans l'est de la France, surveillaient encore à la fois, à la fin de 1872, notre politique et nos finances.

Ayant à payer une indemnité de guerre véritablement écrasante, une indemnité dont le chiffre, on peut le dire, confondait l'imagination, nous avions stipulé des délais qui s'étendaient d'abord jusqu'au 2 mai 1874, puis jusqu'au 1er mars 1875. Petit à petit, cependant, nous avions entrevu la possibilité de rassembler plus promptement les capitaux qui nous étaient nécessaires, et quand nous fûmes arrivés à la fin de l'année 1872, après avoir déjà payé près de 3 milliards de francs, il devint évident pour nous, d'abord que la réunion des capitaux, et ensuite que leur conversion en monnaies étrangères pourraient s'achever beaucoup plus vite et beaucoup plus aisément qu'on avait supposé.

Les craintes exprimées en 1871, dans le discours que je viens de citer, s'évanouissaient peu à peu; on touchait au moment où il était possible d'agir. M. Thiers, on peut le dire, guettait ce moment. Il me fit venir un matin et me demanda de lui dire, après que j'y aurais réfléchi et sous ma responsabilité, combien de millions il me serait possible de mettre par mois à sa disposition en monnaies étrangères pendant le courant de l'année 1873.

Nous avions, à ce moment de très larges approvisionnements de lettres de change, et le cours du papier sur Londres, cours régulateur de celui de tous les autres changes, avait cessé d'être agité par les mouvements désordonnés que nous avions subis en 1871. Depuis le mois de décembre 1872 il était constamment en baisse; cela démontrait par un fait matériel que notre monnaie n'était pas dépréciée à l'extérieur, et qu'on pouvait sans difficulté la convertir en monnaie étrangère. Il me paraissait donc possible de réunir, pour ce qui nous manquait, des lettres de change sur n'importe quel pays étranger, sauf ensuite à les convertir, ce qui n'était pas difficile, en monnaie de payement ayant cours en Allemagne, c'est-à-dire d'acheter des livres sterling anglaises ou des florins de Hollande, et de les échanger ensuite contre des thalers allemands que nous pouvions verser à la caisse du Trésor à Berlin.

Je pris donc l'engagement de fournir à M. Thiers 250 millions de

francs par mois en monnaies étrangères jusqu'à ce que nous ayons complété la totalité des 5 milliards. M. Thiers admit cette prévision comme n'étant pas trop téméraire, et dès lors il résolut d'employer cette force financière dont nous venions de constater l'existence, mais dont bien des personnes pouvaient encore douter, à libérer dans le courant même de l'année 1873 le territoire que la paix nous avait conservé.

Les départements occupés était véritablement donnés en gage, et le gouvernement allemand ne pouvait pas refuser de rendre le gage si on lui apportait l'argent. Pour tout homme de bonne foi, il n'y avait plus de questions militaires ni de questions politiques; il n'y avait plus en jeu qu'une question d'argent.

La France entière était alors préoccupée du sort de Belfort. On craignait, tant que la place ne serait pas remise entre nos mains, de voir surgir quelque incident malheureux qui pût fournir au gouvernement allemand un prétexte pour ne pas se dessaisir de son gage.

M. Thiers avait pour Belfort une tendresse particulière : c'était comme la seule survivante de tant de sœurs alsaciennes, dernière et unique fille que l'on entourait de son amour, et qu'on voulait décidément arracher au sort qu'avaient subi toutes les autres. Il faut, pour avoir une idée de l'amour de M. Thiers pour Belfort, relire le discours qu'il a fait à l'Assemblée nationale le 18 mai 1871; il faut surtout avoir entendu ce grand citoyen prononcer cette phrase : « J'ai été saisi de désespoir lorsqu'on nous a demandé Belfort... J'ai lutté avec un désespoir si énergique et si sincère, que j'ai persuadé un négociateur très opiniâtre et malheureusement trop autorisé par la victoire. » On voyait à nu son cœur quand il parlait de notre dernier reste de l'Alsace.

Au moment de préparer l'évacuation et l'ordre dans lequel on la ferait, nous étions encore et toujours sous le coup de l'émotion de 1871. Pour être sûrs de rentrer en possession de Belfort, nous voulions qu'on ne nous la rendît pas en dernier, qu'elle ne fût pas le gage du règlement final.

Ce fut une des stipulations du nouveau traité. Belfort devait nous être rendue avant Verdun.

Le samedi 15 mars 1873, à sept heures du soir, une demi-heure après que les députés avaient quitté la salle du théâtre de Versailles, nous reçûmes l'avis que les signatures venaient d'être données à Berlin, et, le lundi 17 mars, M. de Rémusat vint lire à la tribune de l'Assemblée nationale le traité de libération.

Belfort et les quatre départements occupés devaient être évacués en un mois à partir du 5 juillet. Verdun et son territoire restaient en gage aux mains de l'Allemagne jusqu'au 5 septembre suivant.

Pour obtenir cette évacuation, nous devions compléter les 500 millions du quatrième milliard par un versement qui devait être achevé le 10 mai, et payer ensuite le cinquième et dernier milliard en quatre termes mensuels de 250 millions de francs chacun. On devait enfin régler avec le dernier terme le compte des intérêts. Tout devait être terminé pour le 5 du mois de septembre. Ce jour-là, effectivement, on fit un payement de 23 millions de francs, le dernier des trente-trois versements commencés le 1er juin 1871. La France avait jusqu'au bout et à l'heure dite rempli ses engagements.

Le jour où M. Thiers eut achevé le traité du 15 mars, il mérita le titre que l'histoire lui a décerné de libérateur du territoire. Il pouvait répéter cette phrase qu'il avait dite un jour : « C'est le cœur de la France qui maintenant est libre et peut battre en toute liberté. » On peut dire qu'il était à ce moment dans toute sa gloire. Peu de jours après, l'Assemblée nationale le chassait du pouvoir.

En écrasant ainsi la France, en exigeant d'elle une rançon de cinq milliards, l'Allemagne croyait évidemment ruiner à tout jamais la nation qu'elle avait vaincue par les armes, empêcher cette revanche dont elle se sentait déjà menacée.

Mais elle avait mal calculé : deux années suffirent pour acquitter notre dette, pour rendre la nation à elle-même, pour lui restituer, avec une partie de sa force, son crédit tout entier. Quarante milliards

répondirent à l'appel du gouvernement, et les Allemands, appauvris malgré leur victoire, acceptèrent l'anticipation qui leur était proposée.

Le 16 septembre 1873, à neuf heures et demie du matin, sur la route de Gravelotte à Metz, près de la ferme de Bagneux, le dernier soldat prussien franchissait la frontière.

La France était libre !

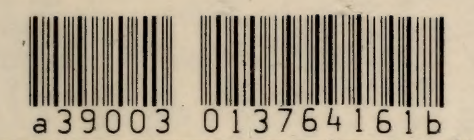
Puisse-t-elle ne pas oublier les enseignements terribles de cette guerre !

FIN DU TOME IV ET DERNIER

TABLE DES CHAPITRES

PARIS. — Librairie GARNIER Frères, Editeurs, 6, rue des Saints-Pères.




a39003 013764161b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 04 07 09 06 5